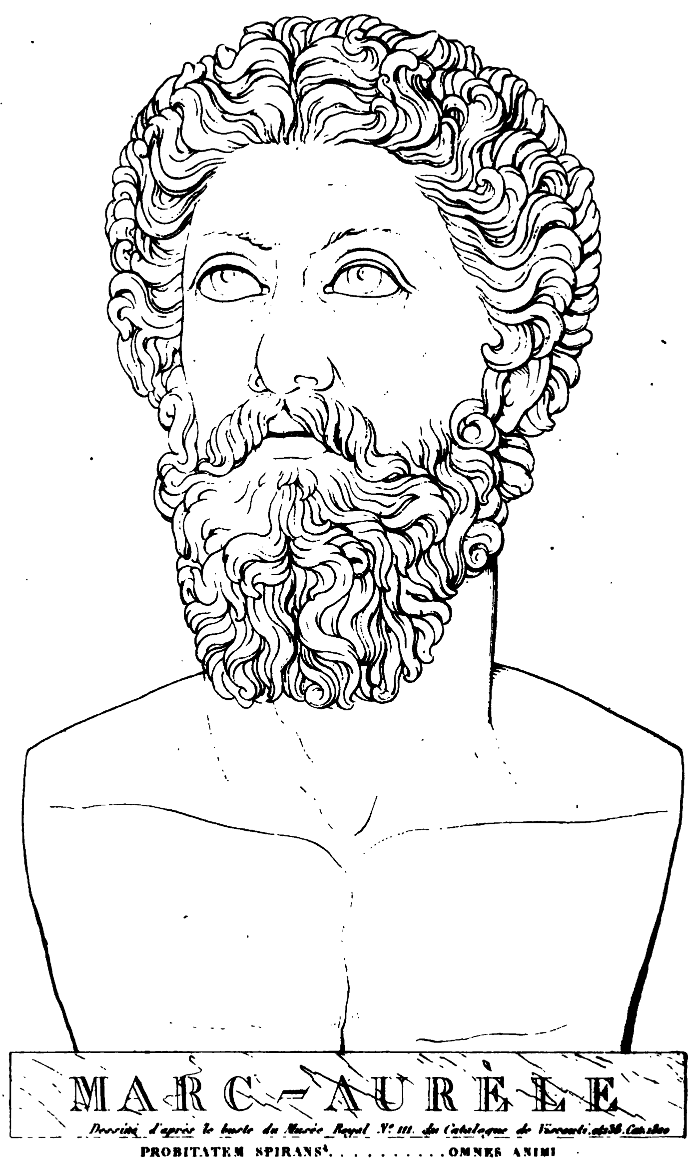


HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE MARC-AURÈLE.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER,
rue des Marais S.-G., n. 17.



MARC-AURÈLE

Dessiné d'après le buste du Musée Royal N°. 111. du Catalogue de Visconti. [illegible]

PROBITATEM SPIRANS[4]. . . . . OMNES ANIMI
CORPORIS QUE VIRTUTES IN AURELIO.

Sueton. de Germanico

Les attributs les plus parfaits
résident sur son front auguste;
son ame respire en ses traits.
Nature le fit beau comme elle le fit juste.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE MARC-AURÈLE,

AVEC LES PENSÉES DE CE PRINCE, PRÉSENTÉES DANS UN ORDRE NOUVEAU, ET EN RAPPORT AVEC LES ACTES DE SA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE;

ORNÉE DE DEUX PORTRAITS,

ET DE TROIS BELLES CARTES DE L'EMPIRE ROMAIN, DE LA GERMANIE, ET DE LA PANNONIE ET DACIE; GRAVÉES PAR DUFOUR, ÉLÈVE DE M. LAPIE.

PAR FEU M. RIPAULT,

EX-MEMBRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE, EX-BIBLIOTHÉCAIRE DE NAPOLÉON.

Vir quem mirari facilius quis quam laudare possit.
EUTR., liv. VIII, p. 188.

Cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les deux Antonins. Rien n'est capable de faire oublier le premier des Antonins, si ce n'est MARC-AURÈLE.
MONTESQ. *Esp. des Lois*, liv. XXIV. chap. 10.
Grand. et Décad. des Rom., ch. 16.

TOME PREMIER.

LIVRE I. — IV.

Depuis la naissance de Marc-Aurèle jusqu'à la paix avec les Parthes.

SECONDE ÉDITION.

PARIS.
BARBA, ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL, GRANDE COUR.

1830.

PRÉFACE

DE LA NOUVELLE ÉDITION.

Le livre dont nous publions aujourd'hui une nouvelle édition a paru, pour la première fois, il y a huit ou dix ans, peu de temps avant la mort de l'auteur. Les journaux en ont parlé avec éloge; et l'*Histoire de Marc-Aurèle* s'est bientôt classée, dans les bibliothèques, au rang des ouvrages les plus utiles et les plus recommandables.

Voici quel est le plan qui a présidé à la composition de ce livre.

On sait que Marc-Aurèle, en mourant, laissa des pensées ou maximes, écrites en langue grecque, sur ses tablettes, sans aucun ordre apparent. Peut-être n'étaient-ce que les matériaux d'un grand ouvrage que préparait le sage empereur; et, dans ce cas, la postérité ne saurait trop regretter qu'un monument aussi auguste ait été interrompu.

Quoi qu'il en soit, par leur gravité, par leur profondeur et par leur sublime élévation, ces maximes ou fragmens détachés, ont excité d'âge en âge le respect et l'admiration : on comprit en effet, que la morale est toujours *une* dans tous les temps et pour toutes les situations, et que les mêmes règles qui avaient fondé la

d'un empereur pouvaient également fonder celle du simple citoyen.

Cependant, on ne saurait se le dissimuler, l'absence de méthode rendait cette lecture difficile. Combien d'esprits rebutés faute d'un *fil* qui les guidât dans cette confusion d'idées si grandes et si diverses ? Combien d'utiles vérités restées enfouies pour le vulgaire des lecteurs ?

M. *de Joly* a le premier distribué, par livres et chapitres, les pensées de *Marc-Aurèle*. Il est l'auteur d'une traduction fort supérieure à toutes celles qui l'ont précédée.

Mais quel que fût le mérite de cette traduction, quel que fût l'art avec lequel M. de Joly avait groupé, dans ses divisions, toutes les maximes et les réflexions analogues de son auteur, il s'en fallait bien que cette disposition fût pleinement satisfaisante : l'arbitraire et la sécheresse en étaient les moindres inconvéniens.

M. Ripault a envisagé son sujet sous un point de vue beaucoup plus élevé, et en même temps plus philosophique.

Il s'est dit : « Dans la vie commune, on peut juger des actions d'un homme par ses pensées, et réciproquement de ses pensées par ses actions. »

Que sera-ce donc s'il s'agit d'un homme dont toutes les actions ont eu pour base la justice; dont toutes les pensées ont eu pour but la vérité ?

Si un tel homme s'est rencontré, ses actions devront être sans doute le meilleur commentaire de ses maximes, en même temps que ses maximes devront réfléchir à leur tour le plus vif éclat sur ses actions.

De plus, quel plus beau spectacle à montrer au monde, que celui de la vertu pratiquant tout ce qu'elle

enseigne; aussi forte qu'elle est éclairée; aussi puissante par l'autorité de l'exemple que par celle de la raison?

Eh bien! cet homme, ce type de la perfection, *le héros*, a existé: c'est Marc-Aurèle; Marc-Aurèle, philosophe et empereur; Marc-Aurèle, maître du monde, et qui sut pourtant se commander!

Tout ce que dit Marc-Aurèle, il le pense: tout ce qu'il pense, il a le pouvoir de l'accomplir. Dès lors, le philosophe et l'empereur ne sont pas deux hommes qu'on puisse séparer en lui: et il sera aussi impossible de connaître sa morale sans son histoire, que son histoire sans sa morale.

Telle pensée, telle réflexion a dû s'offrir à son esprit à l'occasion d'une maladie; telle autre sur le gouvernement, au moment d'une révolte ou de quelque grand événement politique... Voilà comment il s'affermissait contre les chagrins domestiques; et voilà dans quels sentimens d'orgueil le trouvait une bataille gagnée!...

En un mot, il n'est pas une de ses pensées qui ne puisse être mise naturellement en rapport avec quelqu'un de ses actes; il n'en est pas une qui n'entre sans effort sublime dans le cadre de sa vie publique ou privée.»

La *donnée* de l'ouvrage étant connue, voyons maintenant quel a été le mode d'exécution.

Par ses études et par la trempe de son esprit, M. Ripault était digne de remplir à tous égards le plan difficile qu'il s'était tracé. Nourri de l'antiquité, doué d'une âme chaleureuse, plein d'amour pour la vertu, d'enthousiasme pour son héros, il n'était pas moins capable d'écrire un excellent traité de morale, qu'une composition historique pleine d'intérêt. Aussi affirmerons-nous, sans craindre d'être démentis, que les hommes de bien trouveront, dans son livre, les plus sages réflexions, la

plus pure philosophie, les plus nobles élans du cœur; tandis que les savans, les philosophes et les érudits n'y trouveront pas moins les recherches les plus curieuses, les aperçus les plus nouveaux, tant sur l'état de l'empire au penchant de sa décadence, que sur les mœurs des Romains dégénérés; sur la situation de la littérature; sur celle de la jurisprudence; sur la lutte des deux religions rivales; sur la fausseté des persécutions attribuées à Marc-Aurèle; sur le sens allégorique ou caché des médailles et des monumens, etc., etc.

Disons donc, en terminant, que l'*Histoire de Marc-Aurèle* est appropriée, par son objet, à toutes les classes de lecteurs; aussi bien à ceux qui cherchent l'instruction solide dans un livre, qu'aux hommes de bien qui aiment à livrer leur cœur aux douces émotions de la vertu.

EXPOSITION.

Un Prince s'est rencontré qui suivit en tout la justice, et ne dit jamais que la vérité. Soumis à Dieu et à la raison, maître de lui-même, comment n'eût-il pas été digne de commander aux autres? Le plaisir, l'intérêt, la gloire, ressorts grossiers des ames communes, furent méprisés de son ame vigoureuse et saine. C'étoit l'intérêt de la société qu'il avoit uniquement en vue; et il n'y eut dans sa vie ni action ni repos qui ne se rapportât au bien de l'Etat.

La philosophie, mettant en valeur ses vertus, lui avoit donné la connoissance des hommes et des choses, principe de la bonne conduite et du succès en toute affaire. Elle lui avoit aussi révélé *la méthode* qui éclaire l'esprit sur le choix des vrais procédés et des bons moyens: aussi fut-il au besoin tout ce qu'il faut que soit un Prince.

Courageux et persévérant, il fit la guerre en grand capitaine dans les nécessités de l'Etat; il sut également se servir de la fortune et s'en passer, l'attendre et la suivre. Judi-

cieux, il renouvela, éclaircit, étendit les lois, les remit en concorde autant qu'il se put avec l'ordre naturel, l'équité, la politique; et leur imprima un caractère auguste de modération, d'humanité, et de précision. Ferme, il maintint toutes les disciplines, comprima les mouvemens séditieux dans les camps, retarda l'essor des haines religieuses dans les villes, et conserva l'ordre public au milieu du désordre des guerres et de l'affluence des calamités naturelles. Inébranlable dans sa bienveillance, dans sa paternelle affection pour le peuple, en même tems qu'il se montra hardi à refuser les demandes injustes, et dur aux concussionnaires, il fut propice aux pauvres, généreux à l'amitié, libéral à la misère publique, et se fit le réparateur de tous les maux qu'il est donné à l'homme de réparer.

Sa nature et l'étude l'avoient mis en possession de la circonspection, de la prudence et de la sagesse, qui est l'union de ces deux attributs, et leur principe d'activité. Par l'une, il disposa de sa confiance avec lumières, se rendit inaccessible à la flatterie, ne donna rien à la faveur, et réussit ainsi à rester libre sous la pourpre; par l'autre, il sut également et parler et se taire

taire, prévoir les évènemens de loin, y pourvoir de près, les maîtriser en tout tems. A l'aide de la sagesse il accomplissoit toutes ses actions sans négligence, sans précipitation, sans irrésolutions, sans mouvemens superflus, sans affectation, sans amour-propre et sans passion; avec mesure, avec soin, fermeté, précision et magnanimité : n'étoit-ce pas là régner?

Se tenant en garde contre la bonne fortune, il s'imposa de ne terminer ses luttes contre la mauvaise, qu'à des conditions qui fissent honneur à la vertu; c'est à cette manière de procéder qu'on reconnoît la vraie force.

Comme il s'étoit pénétré d'amour et de respect pour Dieu, la piété assit, sur une base indépressible, le bonheur de ses peuples et le sien propre. Il fit consister ce bonheur à être juste envers les hommes et religieux envers la Divinité. « Va droit selon la » loi, se dit-il, et suis Dieu, qui est le guide » et le terme de ta route. » Ce fut encore la piété qui le porta à faire sa règle de conduite de cette maxime auguste, vraie substance de la loi qui est faite aux rois. « Tu n'effectueras » rien de bien dans les choses humaines, » si tu oublies le rapport qu'elles ont avec

Pensées de l'empereur Marc.-Aur. Anton. XXXIII. 22.

» Dieu, ni rien de bien dans les choses
» divines, si tu méconnois leur rapport
Idem. XIX. 28. » avec la société. »

Quelle place maintenant faire tenir à la science ? la sienne fut immense, il faut pourtant le dire ; mais la philosophie vint encore la rectifier. Il avoit acquis un savoir vaste, universel et comme surabondant. La philosophie lui apprit à choisir dans le savoir ; et, le poussant à rebuter les connoissances ou frivoles, ou incertaines, ou seulement curieuses et de peu de service, elle le conduisit à s'approprier uniquement celles qui pouvoient porter fruit à la société humaine et former un sage roi, un citoyen de la grande cité du monde, un homme vraiment homme.

La modestie devoit couronner de si belles vertus : aussi, ne se regardoit-il, suivant ses propres expressions, « que comme un mince
XXIII. 4. » objet de la destinée générale ; » grande leçon donnée aux politiques et aux tyrans ; aussi, le vit-on rejeter bien loin de lui les titres ambitieux, les honneurs, les temples, les autels qu'avoient arrachés ses prédécesseurs. « La vertu seule, avoit-il dit, rapproche les hommes des Dieux ; celui qui règne avec équité, a toute la terre pour temple, et tous les gens de bien pour ministres. »

Dac. v. d. Marc-Aur.

Dans le maniement de la loi, justice; dans le châtiment, paternité; dans les affaires, application, esprit d'ordre et expédition; dans le choix des agens, de l'autorité, discernement et préférence à la probité éclairée; dans sa conduite propre; exemple irréprochable: voilà la royale monnoye dont il se servit pour acquitter et payer librement et avec plénitude la dette du Prince envers le peuple.

La véritable bienfaisance royale, celle qui provoque les hommes au bien, la clémence qui se complaît à amoindrir le mal qu'on est en droit de rendre à quelques-uns d'entr'eux, la générosité qui le convertit en bienfaits, l'indulgence qui rassure et relève les foibles; et la douceur, ce devoir des pères et par conséquent des rois, facilitèrent à ses sujets le respect, l'obéissance, l'affection. Auroient-ils pu refuser le tribut de ces beaux sentimens au souverain qui prouve
« que tout ce qu'il dit, il le pense; que tout
» ce qu'il fait est à bonne intention, et
» que nul n'a le droit ni de se croire mé-
» prisé de lui, ni de se juger plus homme
» de bien. » I. XV.

Des vertus si humaines et si tendres répandent sur toutes ses actions comme un

jour doux et une lumière tempérée, qui nous permettent d'en supporter l'éclat, et de mesurer la difficulté des vertus austères dont il s'imposa, dont il soutint la pratique sur le trône. Tel fut ce Prince qui mérita d'être le premier de tous les Rois, par qui ait été élevé un temple à la Bonté. Si cette grande ombre qui nous apparoît dans sa modestie, dans sa simplicité grave et sa piété, ne sembloit réprouver l'essor de notre légitime admiration, nous dirions que le fondateur de ce temple devoit en être révéré comme la divinité !....... comme une espèce de providence favorable qui pendant une trop courte durée a veillé sur le bonheur des hommes.

Quels furent et le souverain et le peuple heureux par un si beau régne? MARC-AURÈLE ET LE MONDE CONNU. Certaines époques rendent faciles toutes vertus; il vécut sans doute dans des tems sereins et heureux? qu'il en soit jugé:

Les barbares domptés par Trajan, contenus par les concessions d'Adrien, ou achetés par ses trésors, cédant en dépit d'eux-mêmes à l'ascendant de la vertu d'Antoninus le Pieux, mais couvant toutefois d'âpres ressentimens contre le peuple Romain, et ajournant leur vengeance à la vieillesse du règne

de ce prince, ou à la jeunesse d'un règne nouveau, se soulèvent de toutes parts quand Marc-Aurèle entre en possession du Trône. A l'Orient les Parthes, à l'Occident les Maures et les Bretons, au Midi les Bucoles de l'Egypte, au Nord les mille nations guerrières qui s'étendent de la Batavie au Pont-Euxin, saluent le nouveau règne par des cris de vengeance et de fureur. Tous ces barbares faisant effort de la circonférence au centre et se pressant sur l'Italie qu'ils enserrent, semblent prendre mesure de la prochaine destruction de l'Empire Romain. Déjà ils apparoissent sur la crête des montagnes qui servent de boulevards à la péninsule Italique. Une armée romaine anéantie en Arménie, les Parthes qui l'ont détruite, maîtres d'une partie de la Cappadoce et de la Syrie; les Maures en possession de la Bétique et de la Lusitanie, et prêts à subjuguer le reste de l'Espagne; en Egypte, révolte; dans la Grande-Bretagne, révolte; dans la Gaule Séquanoise, révolte; les Cattes pénétrant dans la Rhétie, les Costoboques descendus en Phocide, et les Marcomans, les Quades, les Hermundures, les Suèves, les Cauques, les Lombards, les Vandales, les Sarmates, Bastarnes et Iaziges, les Scythes Roxolans

et Alains et les Daces, se balançant du Danube aux Alpes, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, se précipitent enfin dans la Vénétie, et de leur premier heurt font chanceler les remparts de l'inexpugnable Aquilée. Tout est funeste avec ces peuples, ils violent la paix, ils abusent même de la guerre. Et quelle guerre! les Romains la comparent, dans leur angoisse, à la deuxième punique et à l'invasion des Cimbres. Qu'on mesure la grandeur du péril, sur le désespoir des moyens.

Le palais démeublé étale ses trésors sur les places pour y être vendus à l'encan, les esclaves s'enrégimentent sous les aigles du Capitole. Les bandits de la Dalmatie, les brigands de la Dardanie, les Archers même voués à leur poursuite sont jetés ensemble dans les rangs des légions, et chassés vers l'ennemi. Cassius, élevant en Syrie un trône usurpé à côté du trône légitime, se fait proclamer empereur par les légions à qui il a soumis la victoire. En même tems qu'il arrache à Rome et l'Egypte, qui la nourrit, et l'Orient qui l'enrichit, il frappe de stérilité les succès qu'a remportés sur les Barbares le légitime Empereur. Ici, guerre étrangère; là, guerre civile; et voilà que, parmi tant de désastres, la peste, sortie des extrémités de

l'Ethiopie, et planant sur le territoire depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, fond sur les villes et sur les camps, frappe agriculteurs et soldats; puis, prenant la famine en renfort, enlève à l'Empire, comme d'une double serre, et tous les hommes qui le substantent et tous les hommes qui le défendent. Les inondations, les tremblemens de terre, les embrasemens de villes, tous les fléaux se précipitent à flots pressés. Le monde brisé va-t-il crouler sur Marc-Aurèle? Ses ruines l'engloutiront intrépide.

Au milieu de ce triomphe des désastres, le cœur calme, le front serein, et puisant dans sa résignation cette grandeur de courage qui n'est émue de rien et remédie à tout, Marc-Aurèle semble placé là par la providence, pour la représenter en dominant le mal.

Il répare des défaites, pousse des attaques, dispose et suit des victoires, rappelle les alliés, délivre les opprimés, rend les trônes à leurs princes et force la paix. Toutes révoltes sont étouffées, l'Arménie est reconquise, la Médie est traversée par les légions, l'armée des Parthes est exterminée; Séleucie, Babylone, Ctésiphon, sont des proies romaines. Les Bucoles et les Bretons ont

cédé à grand-peine. Les Maures fuient
pagne; les mille peuples de la Germ
et de la Scythie, vaincus par l'Empereu
personne, rechassés, soit dans leurs m
tagnes, soit dans leurs épaisses forêts, acc
de plus en plus vers le nord et l'orient
s'arrêtent en leur reployement qu'à gra
distance des nouvelles frontières romair
ils les ont forcées de se mouvoir, d'antici
de s'étendre au-delà du Danube, au-delà
sources même de la Teysse, ils ont forcé l'
pire de s'agrandir encore aux dépens de l
territoire, par raison de *sécurité*, seule all
tion justificative des envahissemens.

Cent mille prisonniers reviennent des
trémités du septentrion baiser la terre nat
La Rhétie, la Vindélicie, la Norique,
Pannonie, l'Illyrie, la Macédoine et la Th
salie sont délivrées. La Mésopotamie et l'
diabène sont rattachées à l'empire. Cassi
tombe et avec lui son trône. Toutes les pr
vinces rebelles, tous les rois ennemis re
trent dans l'obéissance; l'empire entier rent
dans ses limites; dix campagnes signalé
par de grandes victoires *qu'on ne pouv*
refuser à l'état, en ont fait proclamer le ch
dix fois *Imperator*.

La peste brisant toute résistance, pa

court à la vérité sans obstacle son orbite funeste, mais au moins Marc-Aurèle lui a-t-il opposé Galien. Les greniers publics s'ouvrent à la nécessité des peuples et répandent gratuitement leurs réserves inespérées sur les Polythéistes et sur les Chrétiens. La munificence de Marcus-Antoninus, s'étendant aussi sur les villes dévastées par les calamités physiques, elles sont d'abord soulagées, puis rebâties, repeuplées, enrichies.

Une sève nouvelle et forte ravive l'administration. Rien ne languit; il rend la police bienveillante, la justice active, le fisc indulgent. Sa bonté, sa prudence suspendent, arrêtent, et bientôt enchaînent la fureur des peuples contre les Chrétiens. Toutes les plaies de l'Etat sont sondées, reconnues et pansées; l'œil et le doigt du prince les ont touchées; il vient de parcourir les provinces orientales sans éclat, sans fracas, et en père qui visite sa famille. La nation relève avec espérance sa tête déprimée sous le poids de tant de maux. La vertu se réaccrédite, tout revit et il tombe. Le philosophe meurt dans un camp;.... il y avoit vécu en stoïcien, comme en son palais, comme au Forum : exemple de la stabilité

des ames fortes au milieu de l'instabilité des choses ; exemple de la puissance d'une volonté qui sait se faire et se maintenir une et même en dépit de la multiplicité et du disparate des situations ; exemple aussi des nécessités auxquelles savent se prêter ceux qui ont éclairé leur raison, pesé leurs devoirs de position ; et balancé le bien et le mal. Un cri de douleur monte de tout l'Empire, redevenu digne de pleurer sur cette vertu qui n'a fait que passer.

Telles furent les épreuves auxquelles la vie de Marc-Aurèle fut soumise, telle leur issue; et tel a été, dans l'irruption de tous les désastres, un sage sur le trône.

Les plus grands caractères ne sont jamais marqués de plus de deux ou trois traits fortement empreints. La force, la foiblesse, les défauts, les qualités, tout se rapporte à ce petit nombre de traits caractéristiques. *Raison* et *bonté*, voilà les empreintes divines frappées au front de Marc-Aurèle. Qui lui a donné ces vrais attributs de Dieu, qui devroient l'être de tous les Rois ? C'est le sentiment profond de la *loi naturelle*.

De la nature de l'homme en qualité d'être *soumis à Dieu*, *raisonnable* et *sociable*, il a déduit trois grands devoirs, *supporter*, *s'abs-*

tenir et *aimer*. Voilà les trois grandes règles de sa vie, les règles auxquelles il a obéi sous la pourpre, lui qui commandoit; voilà la grande pensée du livre qu'il a légué au genre humain, de ce livre qui est la substance de tout ce que la sagesse des vieux siècles a produit en maximes et en préceptes de fort, de sain, de salubre, de revivifiant; de ce livre chef-d'œuvre de la raison, ainsi qu'on l'a qualifié, et duquel on peut dire, qu'il est le don le plus utile qui ait été fait au monde, s'il suffisoit d'un livre pour faire le bonheur du monde.

Dans sa vie sérieuse, appliquée, laborieuse, toute royale, Marc-Aurèle en a disputé la composition au trouble des affaires et au tumulte des guerres, et la mort a frappé l'ouvrier tandis que l'œuvre étoit encore imparfait, comme le sont tous ceux des hommes. Il y manquoit la liaison, le rapprochement des parties, la disposition de l'ensemble, et cette ordonnance qui rend tout saisissable et facile, et que réclame surtout notre paresse; car, qui que nous soyons, nous ne sommes que des lâches dans l'étude des devoirs, comme dans leur pratique.

Cette ordonnance ne devoit venir que de lui, elle auroit été majestueuse et auguste.

Il ne nous a pas été donné de l'en rece
Ses commentaires sont perdus aussi; et
de César, code de meurtre et annale
destruction, subsistent: se peut-il qu
esprits se perdent volatilisés, et que les
se consolident en leur abjecte fixité.... (
profit se fût fait l'humanité pourtant
l'association et de la comparaison qu
eût établie entre les pensées secrettes et
actes publics d'un Prince qui fut ma
bienfaisant, souverain habile et homme
bien sous le dais.

Ce qu'il n'a pas fait, je le tente. Je r
verai ces riches fragmens, je les rapproc
rai, j'essayerai de les rejoindre et de les r
corder, j'oserai faire servir mes timi
pensées à ménager transition de l'une à l'
tre de ses grandes, sages et fortes maxim
le vil étain ne s'employe-t-il pas à la ser
sure du diamant. Je m'efforcerai de mo
trer la liaison pleine, serrée et sans ruptu
qu'il y eut entre ses actions et les gran
pensées de son cœur; car tout se suit et s'e
chaîne dans une vie vertueuse. J'associe
aux mille débris du récit de sa vie,
pièces éparses du tableau des mouveme
de son ame. Je rechercherai dans le dép
de ses réflexions quelle impression ce

lé

tête sage a reçue de la royauté; institution qui met à la disposition d'un frère ; la vie, les mœurs et le bonheur d'un peuple de frères. Je montrerai qu'elle se signala en lui par l'exaltation des sentimens de sociabilité, de raison, d'humanité en un mot. Je le présenterai à ce titre comme le modèle des monarques, comme le type auguste sur lequel ils peuvent composer leurs procédés royaux.

Je m'appliquerai à démêler parmi ses maximes celles qui se rapportent aux agitations, au trouble, aux accidens et aux succès de sa vie comme Roi ; je les mettrai en leur lieu. Tant de lumière, concentrée en un foyer, pourra servir à guider quelqu'un de ceux qui, gouvernant les hommes, verra se reproduire pour lui des troubles semblables, ou des agitations analogues. Et qu'on ne m'accuse point d'une audace condamnable ; qu'on ne me taxe point de forcer ma vocation et d'usurper mission : car ce ne sera pas moi qui parlerai, ce sera un bon citoyen, un sage vieillard, un Roi expérimenté qui, s'exprimant par ma bouche, montrera quels sont les devoirs des hommes ; ceux des Rois y sont compris.

Quant à moi, qui ai consacré à cet *homme* les prémices d'une voix qui s'élevoit, et les tentatives premières d'une intelligence qui

n'avoit encore rien creusé, qui les lui ai
sacrées dans le dessein de faire serv
puissance de son exemple à l'encourager
de ces autres hommes, princes ou cito
que l'on voit cultiver noblement la vol
du bien; je persiste d'un esprit plus r
dans ma confiance en la double autorité
actes de sa vie d'homme-roi et des maxi
de son expérience de philosophe-roi.
m'enhardis même, avec une sorte de c
tentement chaste, à augurer favorablem
de leur influence sur la condition mo
d'un certain nombre d'êtres intelligens et s
sibles... Ah! comme il m'a été donné, q
me soit conservé d'espérer que ce li
sera jugé propre à entretenir des an
pures dans la disposition de présumer
mieux en mieux de leur nature, et de conf
mer de plus en plus leur foi dans la natu
universelle... O pensée d'un sage! ô louang
des actions et des réflexions d'un homme
bien, allez ensemble donner de la joie à qu
ques bons cœurs; allez réconforter des h
mains blessés, et attendrir, s'il se peut, que
ques-uns de ceux qui, sous un nom que
conque, régissent les familles sociales (1

(1) Cet ouvrage a été composé en 1808; peu de tems auparava
on obéissoit au Directoire, et alors à un conquérant. (Voyez la no
de la pag. 201.)

MARC-AURÈLE,

OU

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE L'EMPEREUR

MARC-ANTONIN.

LIVRE PREMIER.

Depuis la naissance de Marc-Aurèle jusqu'à son adoption par Antonin le Pieux.

MARC-AURÈLE naquit à Rome le 26 d'avril de l'an cent vingt et un, d'une famille d'origine ancienne, mais d'illustration récente. Annius-Verus son bisaïeul avoit été le premier de sa race qui, de Succubis, ville d'Espagne sa patrie, fût venu à Rome pour y siéger parmi les sénateurs. Son aïeul, créé patricien par Vespasianus, fut aussi le premier qu'ait décoré la pourpre consulaire. Cet aïeul avoit eu trois enfans : An-

AN DE ROME 874. AN DE L'ÈRE CHRÉT. 121.

Capitol. Marc-Aur. vita, p. 22. Dio, p. 815.

Capit. Marc-Aur. v. p. 22. Dio, l. 69. p. 797.

Capit. Marc-Aur. v. p. 22.

nius-Libo, que l'on vit honoré de la dignité de consul, Annia-Galeria-Faustina, femme de l'empereur Titus-Antoninus, et Annius-Verus, troisième de ce nom. Du mariage de ce dernier avec Domitia-Calvilla, nommée aussi Lucilla, naquirent Marc-Aurèle et une fille appelée Annia Cornificia. La plus haute magistrature exercée par le père de Marc-Aurèle, avoit été la préture. Une mort précoce l'enleva dès le commencement de sa virilité, à la carrière des honneurs et à ses enfans en bas âge.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24.
Gall. Progn. t. 3, p. 461.
Capit. Marc-Aur. v. 22 et 24.

Marc-Aurèle, à sa naissance, reçut le nom de Catilius-Severus, son bisaïeul maternel, préfet de Rome, et deux fois consul; cette substitution de nom porteroit à croire que Catilius-Severus avoit résolu de l'adopter. A peine eut-il perdu son père que son aïeul paternel en revendiqua le titre devant la loi. Il est authentique qu'en l'adoptant il le réintégra dans la famille des Anices, qu'il lui fit reprendre le nom patronimique d'Annius-Verus, sous lequel nous le désignerons d'abord. Deux familles de patriciens se disputèrent donc le privilège de s'aggréger Annius-Verus, encore enfant. Plus tard et entre deux empereurs, l'adoption de ce jeune citoyen devint la clause

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

imprescriptible de la concession de l'empire ; le Prince qui ne put pas faire d'Annius-Verus son fils, voulut qu'il devînt le fils de son successeur.

C'est au milieu de ces mutations de nom et de famille, que se passe l'adolescence d'Annius-Verus, et que s'accomplit sa première éducation. Elle se fonde sur l'exemple de famille, première base et source première de toute bonne institution. « Je » rends grâce aux Dieux, dit en son âge » mûr Marc-Aurèle, d'avoir eu de bons » ayeux, un bon père, une bonne mère, » une bonne sœur, de bons parens, de » bons amis, de bons domestiques, pres- » que tout ce qu'on peut désirer de bon, » et de n'avoir jamais manqué à aucun » d'eux ». « J'ai l'obligation à mon bisayeul » paternel, ajoute-t-il ailleurs, de n'être » point allé aux écoles publiques, d'avoir » eu dans la maison d'excellens maîtres et » d'avoir reconnu que, pour cet objet, on » ne doit rien épargner ».

Marc-Aur. Pensées. l. 11. al. 1.

Marc-Aur. 1. 16.

Une instruction variée, étendue et profonde, vient en effet joindre pour lui ses règles et ses démonstrations, à l'autorité du bon exemple de famille. A la voix de son ayeul Verus, se rassemble autour de ce jeune

citoyen tout ce que Rome et la Grèce présentent de maîtres distingués dans les lettres, les sciences et les arts.

Capit. Marc-Aur. v. p. 22.

Au-dessus d'Euphorio, de Trosius-Aper, de Pollio, d'Entychius-Proculus, d'Alexander le Grammairien, du Rhéteur Hermogénès, du comédien Geminus, qui l'initient à la fois à la connoissance des lettres grecques et latines, de la prononciation et de la rhétorique, on voit s'élever deux grands maîtres, Cornelius-Fronto en qui Rome croit retrouver Cicéron, et Herodès Atticos, que la patrie dégénérée de Démosthénès appelle *le Roi du discours.* Le rendront-ils éloquent? sans doute; car la nature l'a créé homme de bien; l'art le fait habile, et la philosophie, qui est la vraie et solide religion de ce tems, en donnant du fond à sa probité, donnera de l'autorité à ses paroles.

Capit. Marc-Aur. v. p. 22. Marc-Aur. I. 11.

Marc-Aur. I. 12. Eutrop. brev. Hist. rom. l. VIII. Dio.

Plusieurs philosophes de mœurs irréprochables, lui ouvrent ensemble le sanctuaire des quatre grandes sectes qui se partageoient alors l'empire de la raison humaine. Il étudie sous Claudius-Severus la doctrine du lycée, celle de l'académie lui est enseignée par Alexander le Platonicien; on ignore qui lui fit connoître les principes d'Épicure, mais en revanche on voit se

Capit. Marc-Aur. v. p. 23. Marc-Aur. I. 13.

grouper autour de lui nombre de soldats de Zénon, courageux appuis du portique, Claudius-Maximus, Cinna-Catullus, Basilidès de Scythopolis, le disciple chéri d'Epictète, Arrianos; le descendant de Plutarque, Sextos de Chéronée; et Junius-Rusticus. Ils lui apprennent ensemble « à diriger et à contenir tous les mouvemens de son ame, » au point de ne faire que des actions propres à la constitution d'un être raisonnable. » C'est là la véritable éducation.

Marc-Aur. Pens. I. 14.
Euseb. Chronic.
Euseb. Chr.
Marc-Aur. I. 10.
Entr. l. VIII.
Dio.
Marc-Aur. XVI. 1.

En même tems qu'on donne à cette ame de l'élévation, on ne néglige point d'éveiller la force en ce corps: et de rudes exercices gymnastiques, chasse, course, lutte et pugilat, le rendent robuste et sain. Il n'en est pas un, dans lequel il n'excelle.

Capit. Marc-Aur. v. p. 28.

On ne refuse point d'ouvrir aux impressions des beaux arts ses sens qui sont déjà suffisamment prémunis contre la mollesse qu'ils installent en nous. Pour lui faire saisir la théorie des arts d'imitation et embrasser les rapports qui les lient aux autres branches des connoissances humaines, Diognetos lui enseigne la peinture et Andron la musique, qu'on estimoit à cette époque tenir à tout, à la morale et aux sciences mathématiques, non moins qu'aux arts d'agrément.

Marc-Aur. I. 7.
Capit. Marc-Aur. v. p. 22.

Le même Andron appesantit la tête

d'Annius Verus sur les abstractions du calcul. Il l'instruit à mettre en leur jour les démonstrations géométriques. L'habitude et les succès de l'exactitude l'encourageront à nourrir la volonté d'appliquer parité d'évidence aux vérités intellectuelles et morales.

Idem. Ibid.

L'étude de la jurisprudence sans laquelle on n'étoit pas Romain dans Rome, ne pouvoit manquer à cette excellente éducation. Le jeune Verus reçoit du plus fameux jurisconsulte du tems, Volusius Mœcianus, les leçons de cette science nécessaire au citoyen, indispensable au prince. Prince, il jugera de la loi qui juge tout; il pésera les raisons de son utilité, il réglera dans la mesure les formes qui lui servent de rempart, et il veillera sur sa clarté et sa simplicité par qui spécialement elle est un bienfait pour le peuple.

Marc-Aur. Pens. I. 7. Capit. Marc-Aur. v. p. 23. Arist. Orat. IX. p. 100. 110.

Ses parens l'accoutument en même tems à mener une vie sobre, réglée et laborieuse. L'application à l'étude, premier bienfait d'une institution sagement conduite, lui facilite pour l'avenir l'application qu'il donnera également et aux grandes affaires de la nation et aux moindres intérêts des hommes ses sujets. On croyoit ne former qu'un bon citoyen et l'on préparoit un sage souverain; la parité des moyens déterminoit des résultats semblablement heureux.

Capitol. Dio. p. 804.

En donnant de l'exercice à son intelligence, on n'a point oublié, ainsi qu'on l'a vu, d'imposer des règles à son ame. Ces règles sont accommodées sans doute à l'âge de Verus et à ses forces naissantes? on ne voudroit pas faire rebrousser cet adolescent à l'aspect de la vertu, par l'aspect des sacrifices qu'elle prescrit ou des efforts exagérés qu'elle commanderoit? Il s'agit bien de ces puérils ménagemens; l'adolescence est hardie et courageuse en vertus, celle de Verus surtout. Celui-là ne se soucie pas que le vase qu'on présente à ses lèvres soit emmiellé : rien de ce que la secte de Zénon recommande d'âpre et de rude, ne le trouvera timide, ni rebuté. Il vole au devant des maximes les plus sévères, des injonctions les plus dures et les plus difficiles, comme un homme robuste sort des rangs pour s'offrir au fardeau le plus lourd.

Or il n'est point de vérités placées si haut qu'il ne puisse y atteindre du premier élan.

Quel est le vrai bien? qu'est-ce que le mal? en quoi gît la liberté de l'homme, lui demandent d'un sourcil sévère ses rigoureux instituteurs, les Stoïciens? écoutons-le répondre :

Principes fondamentaux du Stoïcisme. I. « La mort et la vie, la gloire et l'opprobre, la douleur et les plaisirs, les richesses et la pauvreté ne sont par leur nature ni honnêtes, ni honteuses. Elles arrivent également et aux méchans et aux bons ; ce ne sont donc là ni de véritables maux, ni de véritables biens.
Marc-Aur. Pens. v. 4. Le vrai bien est ce qui est utile à l'homme en qualité
XVII. 1. d'être raisonnable ; le vrai mal est ce
XXIX. 5. qui porte préjudice à son ame. »

« Estimerois-je donc comme biens qu'il seroit bon de posséder, ce qui m'obligeroit un jour à manquer de foi, à violer la pudeur, à soupçonner, à haïr quelqu'un, à le maudire, à le tromper, enfin à desirer des choses qui ont besoin de voiles et de murailles pour être ca-
XVI. 2. chées. » Tous ces prétendus biens « ne sont-ils pas méprisables à l'égal les uns des autres, puisqu'ils peuvent être également entre les mains d'un débauché,
XXXIII. 5. d'une courtisanne, d'un brigand. » Je reconnoîtrai donc « qu'il n'y a rien de bon, que ce qui rend l'homme juste, tempérant, courageux, libre ; et rien de mau-
XVIII. 9. vais, que ce qui produit des effets contraires. »

J'ai reconnu le bien ; « ainsi que le sol-

» dat à qui l'Archonte a remis un poste ; il
» faut que je m'y fixe et que je m'y défende
» sans tenir compte de la mort et de la
» douleur de préférence à l'honneur. » Marc-Aur. Pens. XXXII. 6.
« Quoique le corps, si voisin de l'ame,
» soit coupé, brûlé, ulcéré, tombe en
» pourriture ; qu'elle reste tranquille, ou
» plutôt qu'elle juge que ce qui arrive in-
» différemment à un homme vertueux ou
» à un méchant, n'est ni bon ni mauvais
» pour elle. Ou la douleur en effet est un XIV. 7.
» mal pour le corps ; qu'il s'en plaigne donc :
» ou elle en est un pour l'ame ; mais il ne
» tient qu'à elle de conserver la paix et la
» bienveillance qui lui sont propres, et de ne
» pas croire que ce mal physique soit un mal
» pour elle : aucun mal ne peut monter
» jusque-là. Je ne m'arrêterai donc point XIV. 11.
» à considérer autour de moi cette espèce
» de vase qui me renferme, ni les organes
» dont il est composé. » Pour être prêt à XI. 10.
bien vivre, je me tiendrai comme un homme
prêt à mourir, et « je mépriserai cette
» chair, amas de sang et d'os, tissu de nerfs,
» de veines et d'artères. » XXIII. 5.

J'endurerai la douleur pour ne céder point
à faire le mal. Je serai libre, « car je m'établi-
» rai maître de ne rien faire que ce que je sais

» bien que Dieu approuvera, et de recevoir
» avec résignation tout ce qu'il plaira à sa
Marc-Aur. Pens. XXIV. 9. » providence de m'envoyer. Ni le fer, ni le
» feu, ni la calomnie, ni un tyran, rien ne
XIV. 8. » pourra approcher de mon ame, lorsque,
» libre de passions, elle se sera renfermée
» en elle-même comme dans une forte ci-
» tadelle, et sûre de n'y être point asservie.
» Il n'y a point de ravisseur, point de tyran
Epictète cité. VII. 17. » du libre arbitre. » J'ai donc le pouvoir de
bien vivre.

Mais qu'est-ce que bien vivre? « C'est
» vivre avec douceur parmi des hommes
» menteurs et injustes, sans jamais m'écar-
» ter moi-même de la justice et de la vé-
XVI. 3. » rité. » Et que sera la vie? et qu'appel-
lera-t-on jouir de la vie? « en jouir, ce sera
» accumuler bonne action sur bonne action,
» sans jamais y laisser le moindre inter-
XXXI. 16. » valle, ni le moindre vide. »

Juste appréciation du bien et du mal, sentiment courageux de la liberté de l'homme, mépris des plaisirs et de la douleur, notions éminemment sociales du but de la vie : telles sont les hautes considérations qui saisissent et enchaînent l'ame du jeune Verus, en ce moment de l'éducation seconde, en ce tems de l'adolescence où la

vue de l'esprit ne se complaît qu'à glisser sur les objets, où les efforts de l'intelligence ne se bandent que pour rompre tous liens. A présent qu'il sait quelles actions demande la nature de l'homme, à présent qu'il s'est créé de bonnes opinions, il ne s'applique plus qu'à se former de bonnes maximes.

Ses études ont été dignes de ses maîtres et de lui; les succès qu'il a obtenus sont devenus la plus prompte récompense de ses instituteurs : mais la gratitude de son ame est leur salaire le plus durable et le meilleur. On a vu comment ce cœur honnête remercie les dieux de lui avoir donné de bons parens et de bons maîtres; qu'on regarde maintenant de quelles bonnes leçons il remercie ses maîtres et ses parens, et que l'on juge de son discernement et de l'excellence de sa raison, par le choix des motifs de sa reconnoissance.

Rendra-t-il grâces à son maître Alexander le Grammairien, de l'avoir mis à même de briller par une élocution juste, précise et élégante? non; mais il le remerciera « de ce » qu'il l'a instruit à ne reprendre personne » avec rudesse sur l'emploi des mots irré- » guliers, et de ce qu'il lui a indiqué un pro- » cédé adroit et doux, propre à redresser la

» faute et à en avertir celui qui l'a faite, sans
Marc-Aur. Pens. I. 11. » le blesser. »

Exemples et leçons de vertu transmis par les maîtres et les amis de Marc-Aur. II.

Alexander le Platonicien lui a fait connoître le prix du tems; sans doute Verus s'en attachera plus opiniâtrément à l'étude. Oh! que ce Platonicien lui en a enseigné un bien meilleur emploi. Il lui a appris qu'il falloit tout quitter pour agir et servir; « et
» que dire ou écrire : *je n'ai pas le tems*,
» c'est se refuser aux devoirs sociaux, bien
I. 13. » autrement impérieux que le reste ».

Vous croyez peut-être que son cœur a choisi, dans les maximes stoïques de Cinna Catullus, celles qui pourroient en justifier l'apathie?... erreur. Il a spécialement retenu de lui, « qu'il falloit ne pas refuser à ses
» maîtres ce juste tribut d'éloges, qui prou-
» ve la perfection de l'ame de leur élève;
» qu'il falloit surtout ne point mépriser les
» plaintes d'un ami, fussent-elles injustes, et
» ne point différer de lui remettre l'esprit
I. 14. » dans son assiette ».

Il honoroit déjà Sextos, qui lui a donné les premières leçons systématiques de vertu; il l'honore à présent de surcroît, parce que c'est de ce sage qu'il a appris à faire que sa vertu se laisse manier. « Patience à
» supporter les sots et les discours vagues,

» gravité sans affectation, recherche conti-
» nuelle de tout ce qui peut plaire à un ami.» Marc-Aur. Pens. I. 10.

Il tient compte à ses maîtres de leurs exemples, non moins que de leurs leçons, parce qu'il sait que la meilleure des leçons, c'est l'exemple; parce qu'il sait que la plupart des bons mouvemens de l'enfance ne sont que d'imitation. Aussi remercie-t-il le même Sextos « de lui avoir présenté, en sa con-
» duite, le modèle d'un gouvernement hu-
» main et paternel, dans son domestique;
» de lui avoir montré comment on peut se
» plier à tous les caractères au point de
» rendre sa conversation plus agréable que
» celle des flatteurs même, sans cesser un
» moment de mériter la plus grande véné-
» ration; » aussi lui rend-il grâce « de lui
» avoir fait contempler en sa personne une
» ame imperturbable et cependant remplie
» des plus doux sentimens pour les autres. »

Tout homme a porté fruit pour lui, quel qu'étrangère que puisse être à la leçon la profession du porte-préceptes; il ne manque pas de se l'approprier : pourquoi la main hésiteroit-elle à détacher d'un arbre le fruit savoureux et salubre que la greffe a substitué ou interposé aux fruits légitimes? Pas un des hommes de qui il a reçu de bons exemples I. 10.

ou de bonnes leçons, qui ne soit comblé des témoignages de sa reconnoissance ; Sextos déjà nommé, « pour lui avoir enseigné à dis-
Marc-Aur. Pens. I. 10. » poser avec méthode les préceptes néces- » saires à régler la vie ; » Diognetos, parce que cet autre instituteur lui a prescrit « de » rester intimement uni à la philosophie, » parce qu'il l'a instruit à se défendre de tous
I. 7. » prestiges, de toute superstition et de toute » vaine curiosité, » pierre d'achoppement
I. 7. de la raison ; « et parce qu'il l'a accoutumé à » s'endurcir le corps. Son gouverneur, parce » qu'il lui doit d'être devenu patient dans » le travail et de s'être dressé à se con-
I. 6. » tenter de peu, à se servir lui-même ».

Les nœuds du sang vont s'embellir encore pour Verus de ceux de cette universelle reconnoissance. Que son cousin Severus est bien recommandé à sa mémoire ! c'est de lui qu'il a appris « quels hommes c'étoit que
I. 5. » Thraseas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus. » Les grandes ames se comprennent et s'allient quelle que soit la distance ou des lieux ou des tems. De quelles autres obligations envers ce bon parent ne fait-il pas trophée ! il s'est senti porté par son exemple « à aimer » ses proches, la vérité, la justice, à faire » le bien, à être libéral, à ne jamais perdre

» l'espérance, à ne point affliger ses amis
» par des soupçons, à ne point mettre en
» doute leur affection, à ne pas donner à
» ceux qui sont dans sa dépendance le sou-
» ci de deviner ce qui est agréable ou pé-
» nible au maître; et à leur montrer toujours
» son ame à l'ouvert et sans voile ». Marc-Aur. Pens. I. 5.

Verus son aïeul « a été pour lui un
» modèle d'honnêteté dans les mœurs,
» d'égalité dans le caractère ». Le souvenir I. I.
qu'il a gardé de son père fait tourner en-
core à son profit l'idée qui lui est restée « de
» la modestie et de la vigueur mâle qui le
» distinguoit ». Sa mère bien-aimée lui a I. 2.
appris « à fuir le luxe et à vivre avec sim-
» plicité. Elle a échauffé la piété et la bien-
» faisance dans son ame; » elle lui a donné
une leçon qui a échappé à tous ses maîtres,
« *celle de ne pas se borner à ne jamais faire*
» *le mal; mais de s'élever au point de n'en*
» *avoir pas même la pensée* ». I. 3.

Les premiers souvenirs de Verus s'atta-
chent donc à la fois et de prédilection aux
préceptes moraux, et aux procédés vertueux
de ses maîtres et de ses proches. Quel bel
usage c'est faire de la mémoire, que de l'em-
ployer à mettre en présence de la raison les
pensées comme les actes qui sont de bon

modèle !... certes, c'est tirer une large utilité de cette même raison que de la faire servir à se guider sur la trace de ceux qui précèdent, marchant droit et ferme, dans la voie de la vertu... Certes aussi, Verus montre bien une ame industrieuse à tirer parti de la sagesse des autres, ingénieuse à trouver des raisons d'aimer, solide et éclairée dans les motifs de son affection. Voyez comme vont se concentrer en lui tant de grands préceptes et d'excellens exemples; comme il s'impose le devoir de leur faire honneur de ses bons sentimens! la reconnoissance unit en son cœur le précepte ou l'exemple, et ceux qui les ont donnés; elle ne les séparera jamais; elle ne se séparera jamais des uns ni des autres. C'est par ce trait caractéristique que se signale la vraie vocation pour la vertu. Une telle reconnoissance est rare, nouvelle, et restera peut-être long-temps sans imitateurs. Ingrats et vains jusque dans le bien, nous voulons ne tenir nos vertus que de nous-mêmes. Il semble à notre présomption, qu'avouer de qui elles nous viennent ou à l'aide de qui elles pénètrent en notre ame, c'est les restituer, c'est nous dépouiller..... La raison d'Annius-Verus étoit plus modeste et plus droite!

Toute cette riche semence n'eût pas ger-

mé dans un naturel stérile, le bon grain ne lève pas dans le sable. Les contemporains nous apprennent que Verus étoit porté de lui-même à tout ce qui est bien. Lorsqu'il y fut ensuite poussé par les autres, on put voir que, s'il s'appliquoit les exemples sains, il savoit se défendre de ceux qui sont pernicieux. Il se félicite en effet « de n'avoir pas » été élevé long-temps auprès de la concubine » de son aïeul ». La jeunesse de Rome II. 2d alinéa.
étoit sans mœurs ; il rend grâces aux Dieux « de n'avoir point usé prématurément de » son sexe, d'avoir même différé, d'avoir » enfin conservé son innocence dans la » fleur de l'âge ». Faisant de bonne heure II. 2d alinéa.
l'essai de l'empire de la raison sur les passions, et de la satisfaction qu'on éprouve à triompher d'elles, il remercie encore les Dieux « de ce qu'il n'a pas touché aux jeunes » Bénédicta et Théodote ». La pureté qui est II. 10e alinéa.
l'auréole de toute vertu, ne manque point à la sienne.

Entrant dans la carrière des devoirs de l'homme, il s'attache tout d'abord à ce devoir si noble et si doux, qu'il semble une prérogative, celui de se rendre secourable. « Je remercie les dieux, dit-il, de » ce que, lorsque j'ai voulu assister une

» personne pauvre, on ne m'a jamais ré-
» pondu que je n'avois pas de fonds pour
» le faire, et qu'à mon tour je ne sois pas
» tombé dans le cas d'avoir besoin des se-
» cours d'autrui ».

II. 13. Doux et bienveillant aux autres, dur à lui seul, tel se montroit alors un vrai Stoïcien. Tel se montre aussi Verus. Il a le corps endurci, l'esprit froid, le cœur facile et l'âme ferme et tendre. Se peut-il un plus beau résultat de l'éducation!

Fort du sentiment de ses devoirs, fort de celui de sa liberté, prêt à se jouer de la douleur, comme à mépriser le plaisir Verus, dans la grande chance des rangs et des sorts que dispense la raison divine, peut attendre avec une égale intrépidité ou des fers d'esclave, ou un sceptre; le sceptre lui échoit.

L'empereur Adrianus, tout rempli d'un grand dessein, en promenant ses regards autour du trône, avoit d'un coup d'œil profond aperçu et démêlé dans la foule éloignée un Enfant patricien doué d'une raison précoce et d'un esprit si égal, que jamais joie ni tristesse ne pouvoit changer son visage. C'étoit Verus. En le faisant approcher de sa personne, il reconnoît en

Eutr. l. VIII. Capit. Marc-Aur. V. p. 22.

lui, sinon un parent, du moins un compatriote, un fils de l'Espagne. Il l'interroge, l'écoute, l'observe et se sent saisi de hautes vues sur lui. Dès lors il ne veut plus que cet enfant le quitte, il le porte en son sein, suivant l'expression des historiens. Bientôt il procède à mesurer ses moyens, puis à exercer ses jeunes forces; et, en résultat, il se complaît à accumuler sur sa tête les prérogatives, les dignités, les charges qui s'accordent avec son âge.

Dio, l. 69, p. 797.
Capit. Marc-Aur. v. p. 22.
Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

La vie de Verus devenant active, il marche fermement et rapidement dans cette lice d'emplois et de devoirs.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24 et 29.

A l'âge de six ans, il est fait chevalier.

Capit. p. 23.

A huit ans, introduit dans l'auguste collège des prêtres de Mars, à qui sont confiés les *ancilia*; il prend possession de cette dignité par un trait de piété et d'application qui la lui rend propre; il en remplit les fonctions les plus délicates sans le secours de personne, et avec une supériorité qui le distingue de tous les autres jeunes prêtres. Passant par les divers dégrés de l'ordre et les montant avec gravité et modestie; quand il en devient le chef, il se fait voir homme fait avant la fin de l'adolescence.

Capit. p. 25.

A dix ans, il recommande sans cesse ses intendans d'en user avec douceur humanité envers ses redevables.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

A douze ans, il ose, au sein d'une co amollie, écarter toutes superfluités, et troque la prétexte et ses bandes de pourpr contre le manteau grossier des philosoph grecs. C'est peu d'un habit modeste, il faut des pratiques austères; l'enfance out toutes choses : il se dispose à prendre po toujours son sommeil sur la terre nue froide. Les larmes de sa mère obtienne à grand'peine qu'il se permette l'usage d'u petit lit revêtu d'une simple peau.

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

A seize ans, il a découvert la limite ses besoins, et il abandonne à sa sœur succession de son père, en se réservan seulement celle de son aïeul. Il décide mère, qui lui remontre l'étendue de ce sa crifice, à le déshériter comme il se désh rite lui-même, afin d'enrichir encore un sœur qu'il aime.

Capit Marc-Aur. v. p. 24.

Grâce à cette marche vive et promp dans les choses élevées et vertueuses, tout distinctions mûrissoient hâtivement pou le jeune Verus. Revêtu de la robe viril avant l'âge, on le voit à quinze ans exe cer les fonctions de gouverneur de Rom

pendant la célébration des féries latines au mont d'Albe, remplacer avec dignité les magistrats et même l'empereur; car on le voit, en l'absence de ce premier des magistrats, tenir la table d'Adrianus avec noblesse et majesté. Capit. Marc-Aur. v. p. 24.

Les grandes vues de ce Prince sur lui avoient éclaté. Annius Vérus venoit d'être fiancé par l'ordre de l'Empereur à l'orpheline du César, Ælius Vérus, successeur désigné qu'une mort précoce avoit frappé. Capit. Marc-Aur. v. p. 24.

AN 138. —

Des destinées bien plus hautes encore, se mettent en balance. Adrianus, luttant lui-même avec la mort qui vient de détrôner le successeur qu'il avoit marqué; en butte à de dures perplexités, hésite péniblement sur le choix du maître qu'il va donner au monde connu. Dans son incertitude, il flotte plein de trouble, entre Titus Antoninus, âgé de cinquante et un ans, et Vérus, qui n'en a que dix-sept. L'intérêt présent de l'empire et le poids des années font pencher le bassin. Que l'humanité s'en réjouisse: au lieu d'un seul bon souverain, l'univers en obtiendra deux vertueux; ils règneront ensemble et se survivront l'un dans l'autre pour le triomphe du bien: Adrianus vient d'asservir Titus-Antoninus, par une condition expresse

Spartiam. v. Æl. Ver. p. 16. 17.

Capit. Marc-Aur. v. p. 29. Eutrop. l. VIII.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24. de la concession du trône, à adopter Verus.
Dio, p. 797. Il ne lui donne, pour ainsi parler, l'empire qu'en fidéi-commis; il lui impose l'obligation de le conserver à cet adolescent, comme un héritage acquis et légitime. Rare effet d'une jeune vertu sur le cœur d'un vieux Roi, qui, s'il n'a pas toujours bien agi, a tout au moins le mérite d'avoir, en cette circonstance, tenu compte du bonheur de son peuple, et pénétré prophétiquement dans un enfant, un grand homme, un homme de bien.

Un message émané du trône, dernier mouvement de la volonté de l'Empereur
Capit. Marc-Aur. v. p. 24. mourant, prescrit au sénat d'accorder l'exercice anticipé de la questure à celui qui doit être bientôt le Prince du sénat. Tous les honneurs se pressent et s'accumulent sur cette jeune tête; mais, parmi tous ces honneurs, il n'en est pas de plus grand que celui que lui décerne Adrianus, en échangeant son nom de Verus qu'il trouve insuffisant à
Capit. Marc-Aur. v. p. 23. qualifier sa droiture, contre le nom de *Verissimus;* hommage délicat et enjoué de l'esprit à la vertu.

L'adoption qui avait donné à l'empire Trajanus, qui lui donnoit présentement Antoninus, lui réservoit Marc-Aurèle, dans

l'enfant d'Annius Verus. Cet orphelin, que deux pères s'étoient disputé, en retrouve un troisième dans la personne d'un Empereur; né loin du trône, on le fait héritier présomptif de la couronne; il a sacrifié ses héritages, et il lui échoit un empire. Antoninus le Pieux a consommé en effet avec joie l'adoption qui lui a été prescrite; et, pour la dernière fois, Annius Verus troque tous ses anciens noms mobiles, contre un nom qu'il a rendu stable, celui de *Marcus Ælius Aurelius Antoninus*. Capit. Marc-Ant. v. p. 24.

Cependant on apporte à Marc-Aurèle l'acte de son adoption; il le reçoit d'un front sérieux et occupé. Presque abattu par l'affliction, il n'entretient les amis et les familiers de sa maison, que des dangers qu'entraîne le soin de commander aux hommes. On s'en étonne, on s'en offense, on le presse d'aller en hâte occuper sa place dans la famille impériale; alors il jette un long regard sur les jardins de sa mère, puis s'achemine lentement et silencieusement vers le palais des Empereurs. Capit. p. 24. Dio, p. 815.

LIVRE II.

Depuis l'adoption de Marc-Aurèle, par Antonin le Pieux, jusqu'au moment où il entre en partage des affaires de l'Etat.

AN 138. LE spectacle de la mort d'un Empereur vieilli sous la pourpre attendoit Marc-Aurèle en ce palais. C'est une grande leçon politique qu'une mort de roi: elle tient bien sa place dans l'éducation d'un jeune prince.

Adrianus, d'un caractère pétri de contrastes et tout mêlé de vices et de vertus, avoit eu aussi un règne tout mêlé de bonnes et de méchantes actions. Au moment suprême, on ne gardoit mémoire que de ces dernières. Les imprécations du sénat qu'il a humilié, et de qui il tira du sang, devancent son agonie. Il se débat contr'elles entre les convulsions de son trépas. Il menace la vie de plusieurs, pour mettre en sûreté la sienne qui lui échappe; et, proscrit

par la mort, il proscrit encore. Antoninus allant du sénat à lui et de lui au sénat, trompant la cruauté maladive de l'un, dissimulant la malveillance de l'autre, dérobant des imprudens au danger, des victimes au supplice, s'efforce d'épargner à tous deux des violences ou des crimes, et de ménager du repos à la dernière heure de son père adoptif.

Adrianus est décédé ; il faut à présent que Titus-Antoninus redouble d'efforts pour défendre sa mémoire des outrages et de l'infamie. Le peuple et le sénat ensemble disputent à ce mort les honneurs divins qu'il les a contraints naguères de rendre à un esclave souillé. Antoninus réussit à grand'peine à entourer d'un cérémonial contesté, froid et vain, les obsèques d'un prince qui, après avoir passé nombre d'années de son règne à se faire ériger un mausolée plus somptueux qu'aucun palais, faillit à recevoir pour sépulture la grande cloaque ou les gémonies. La cour est tout émue de ces agitations ; Marc-Aurèle en les contemplant, se sent saisi d'une frayeur nouvelle, mais salutaire. Une telle impression ne sera pas perdue pour l'empire. Le sénat lui devra un jour l'inviolabilité qui appartient au premier

corps de la nation, cette inviolabilité qui atteste le respect qu'on portera à la liberté publique, par le respect qu'on porte aux magistrats qui représentent le peuple.

Libre de tous ces troubles et dégagé de cette lutte affligeante, Antoninus devenu empereur, laisse tomber avec complaisance ses regards sur le fils que lui avoit donné la volonté d'Adrianus. Bien qu'il le connût déjà, puisqu'Aurèle étoit son neveu par alliance, il veut le connoître mieux encore. Aussi applique-t-il ses soins premiers à étudier son cœur. Il le tient pour bon quand il a observé que l'entrée de cet adolescent dans la famille impériale n'a rien changé à l'amour et au respect qu'il porte à sa famille naturelle, et que son ame affectueuse, en aimant un père de plus, ne se désiste pas de la tendresse légitime qu'elle doit à ses parens. La paternité de convenance le céde dès-lors dans Antoninus à la paternité de sentiment, et il ne songe plus qu'à élever Marc-Aurèle comme il le chérit, en vrai père et comme son véritable enfant.

Dio, p. 815. capit. Marc-Ant. v. p. 24.

Titus-Antoninus le Pieux étoit un homme de grand sens, il avoit le cœur bien placé et l'ame haute et humaine. De telles qua-

lités ne conviennent pas moins à un bon précepteur d'adolescent, qu'à un bon gouverneur de peuples. Ce Prince fait en Roi, en père et en maître, la révision entière de l'éducation de Marc-Aurèle. Content des principes sur lesquels elle a pris son assiette, il ne songe plus qu'à les consolider, qu'à les fixer inébranlablement dans l'ame du jeune homme. Les Romains se partageoient alors entre deux sectes philosophiques. Tous les bons citoyens étoient dévoués à la doctrine de Zénon; les voluptueux, les foibles, les lâches, les mauvais citoyens en un mot, se laissoient aller à la morale d'Épicure, corrompue par ses disciples. Titus-Antoninus, stoïcien, voulut que Marc-Aurèle continuât de l'être. Dans la vue de mettre la dernière main à l'institution morale de son fils, il fait venir de l'Orient le philosophe le plus renommé du portique, Apollonios de Chalcis. 1. 9. Capit. T. Ant. v. p. 21.

Ce stoïcien traverse les mers, suivi d'un cortège nombreux d'hommes de sa secte; il arrive à Rome, et l'Empereur le fait inviter aussitôt à venir au palais, prendre possession de son élève. « C'est au disciple » à venir trouver le maître », répond au messager de l'Empereur ce rogue philo-



sophe. « Apollonios, reprend avec douceur » Antoninus, a trouvé moins long le che- » min de Chalcis à Rome, que de son hô- « tellerie au palais: il se méprend; cepen- » dant qu'il soit déféré à sa demande ». Marc-Aurèle put apprendre à cette occasion qu'un roi qui a plus de justesse d'esprit et de modestie qu'un philosophe de profession, n'en donne que plus de relief à sa royauté.

Capit. T. Ant. v. p. 21. Marc-Ant. v. p. 23. Lucianus. v. Demonacis, p. 552.

Il ne sauroit échapper à Antoninus, dont l'esprit est si juste, qu'un prince héréditaire ne doit pas être élevé hors de tous regards et dans l'intérieur, comme une jeune fille de Grèce dans un gynæceum. Sentant qu'il faut le produire au jour de bonne heure, il laisse se mettre en contact soutenu avec les citoyens, celui en qui tous les citoyens trouveront bientôt leur point de contact commun. Il permet donc que Marc-Aurèle, obéissant à ses modestes inclinations, aille se confondre dans la foule des auditeurs d'Apollonios. L'on voit alors l'héritier de l'empire sortir du palais, vêtu comme le plus simple des Romains et sans suite ni cortége, couvert d'une saye noire, marcher avec gravité et modestie au travers des rues de la ville, pour se diriger vers la

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

Dio, l. 17, p. 721, 722-802.

maison de Sextos de Chéronie et les écoles de tout genre où il peut espérer de recueillir et d'apprendre quelque chose d'utile. Philostr. Soph. 27. p. 556.

Aussitôt que Marc-Aurèle a mis à nud sa belle simplicité, Apollonios dépouillant sa morgue accidentelle, ne se montre plus que doux et encourageant à ce jeune prince qu'il trouve affectueux et modeste. Il lui donne d'abord une leçon que l'on n'attendroit pas de lui, si on le jugeoit sur le seul trait de son caractère que nous avons cité. En lui communiquant la science, il l'instruit à se défendre de l'orgueil qu'elle inspire, il veut qu'il s'humilie sous son propre savoir, et il lui fait comprendre « que » l'homme doit regarder toute sa science et » le talent qu'il a de la communiquer, » comme le plus mince ornement de son » être ». Le jeune homme observant son maître, comme ne manquent pas de faire tous élèves, apprend par son exemple, « à » être libre et ferme sans irrésolutions, » sans regarder un seul moment autre » chose que la droite raison ». Marc-Aur. Pensées 1. 9. 1. 9.

Le temps approche où sa fermeté comme homme va être mise à l'épreuve. Apollonios fait toucher du doigt à son élève plusieurs de ces épreuves auxquelles seront

dévolus, et son corps et son cœur « dans » les douleurs aiguës, les longues maladies » et la perte des enfans » toujours si amère; il lui ordonne de rester au milieu de toutes ces douleurs « le même, toujours » le même ».

Marc-Aur. Pensées I. 9.

Il lui apprend une chose que les rois communément ne croient pas avoir besoin de savoir, faute de chercher ou d'accepter l'occasion d'en appliquer l'usage. Il lui apprend, comment on doit recevoir les services d'un ami, « sans en être accablé ni » ingrat, lui a-t-il dit »:

I. 9.

Ah! s'écrie Marc-Aurèle : « je rends » grâces aux dieux de m'avoir fait connoître » Apollonios, Rusticus et Maximus. »

11 7e alinéa.

L'axiome de ce sage de Grèce, *nul ne règnera bien s'il n'a des amis*, n'avoit pas perdu ses droits alors. Que dis-je! si cette pensée tutélaire des rois et des peuples n'eût pas été indiquée à leur raison commune, Marc-Aurèle l'auroit signalée à leurs intérêts respectifs.

Il se rapproche de Maximus, il se serre contre lui : c'étoit l'ami de Titus Antoninus; Aurèle veut devenir le sien. Digne et respectable alliance! proconsul de l'Afrique et de plusieurs autres provinces, Maxi-

Apuleios Apol. p. 333.

mus s'étoit montré homme d'état. Excellent en tout genre d'éloquence, il étoit de plus philosophe ; mais ce qu'on exaltoit par dessus tout en lui, c'étoit sa probité ; quelle probité dut être plus éclairée et fut en effet mieux assise. On jugera dans la suite à quel point de vertu s'étoit élevé cet ami des deux Antonins, par l'exhortation qu'il fit au nôtre sur la dernière marche du trône. On verra aboutir à quelques conseils substantiels, pleins de profondeur, royaux et surtout humains, toute cette sagesse dans le gouvernement, la morale et l'art de toucher les cœurs ; et l'on reconnoîtra que l'homme le plus savant et le plus sensé, a porté son fruit, et l'a déposé à point, quand il a fait goûter au prince et aux peuples une ou deux maximes de probité, faites pour devenir des maximes d'état.

Marc-Aurèle a deviné ce grand homme, et le service qu'il tirera un jour de ses préceptes les plus élevés. En attendant il cherche à s'approprier les beaux exemples qui émanent de lui, et c'est à Maximus qu'il fait honneur de lui avoir enseigné : « à se rendre » maître de soi, à ne se laisser agiter par » rien, à préparer d'avance son courage à » tous les accidens, à se faire des mœurs

» réglées, douces et graves, et à expédier » toutes les affaires sans se plaindre d'en
1. 15. » trop avoir. »

Quel triumvirat de maîtres sages et utiles! un homme d'état rempli de droiture, un philosophe doux, et un réprimandeur austère, dont il va bientôt être question, Junius Rusticus. Que Marc-Aurèle mérite bien d'avoir rencontré de tels hommes, par le parti qu'il sait tirer d'eux! son éducation s'est donc composée de trois sortes de leçons, instruction spéciale sur chaque science; préceptes moraux émis incidemment par les maîtres; par dessus tout exemples de vertu observés et comme surpris en la conduite de ces mêmes maîtres. L'élève a tout recueilli et tout fait concorder et aboutir en son ame. Sa raison précoce et déjà supérieure, n'a pas voulu séparer le savoir du sentiment des devoirs moraux, ni le sentiment moral de la morale pratique; n'est-ce pas là le procédé d'une sagesse profonde. Ce seul trait ne suffit-il pas à marquer d'un sceau privilégié, entre l'adolescence de de tous les hommes, l'adolescence du descendant des Anices.

A cette triple instruction que Marc-Aurèle fait servir au double objet de *connoître*

et de *bien penser* pour arriver en dernier terme à *bien agir*, le jeune héritier du trône a joint au sein du palais des lectures et des études fortes. Il a pâli sur les écrits des orateurs et des philosophes de la Grèce et de Rome. Il vient de reconnoître qu'en doctrine morale, comme en beaucoup d'autres doctrines, on ne trouve le vrai et le simple qu'en remontant vers l'antiquité. Cet esprit droit auroit-il pu en effet espérer de démêler la vérité, ou ce qui en approche, au travers des enveloppes que tant d'esprits différens, qui se dépouillent l'un l'autre, ou confondent ensemble leurs haillons, accumulent sur elle sans cesse ni intervalle. On ne va point chercher des eaux pures à la bouche des ruisseaux, mais à leur source, et Marc-Aurèle borne ses travaux, sans en diminuer l'effort, à l'étude des anciens, parce que leurs pensées, ordinairement sages, sont de plus franches et simples. Dio, p. 816.

Le voilà arrivé au moment de se donner lui-même cette seconde éducation qui fait l'homme, qu'on ne reçoit de personne, qu'on ne peut tenir que de soi. Il a fallu qu'il discernât entre ses connoissances, celles qui étoient bonnes à garder; qu'il choisît ou répudiât parmi son savoir.

Il a lu et entendu tous les orateurs et t
les déclamateurs, tous les sophistes et t
Herodianus, l. 1. les philosophes. Des exercices de rhét
Dio, p. 816. auront peut-être trop long-temps occupé
jeunesse, et ses forces se seront dissip
Le rude Rusticus, l'un de ses maîtres,
pourvu. Si Diognetos a enseigné à Ve
« à composer suivant le goût du temps
» dialogues et des harangues, » Rusticu
Marc-Aur. Pensée 1. 8. appris à Marc-Aurèle « à n'en plus faire

Peut-être, une vaine curiosité des véri
secondaires et de peu de profit fera-t-e
errer son esprit à la suite des spéculati
physiques et métaphysiques, et égare
t-elle sa raison, en la détournant de l
tude des vérités positives et d'une util
sociale? cette raison même marchera-t-e
toujours droite et ferme au milieu des e
buches des sophistes et de tous les espr
faux? Résistera-t-elle stable et immobile
à leurs séductions ou à leurs attaques? R
ticus y pourvoit encore, et Marc-Aurèle
croit tenu envers ce philosophe à une hau
reconnoissance, pour avoir été détour
par lui de toutes ces frivoles ou dangereus
exercitations. « J'ai appris de Rusticus
» dit-il, à laisser là l'étude de la rhétoriqu
» de la poétique, du beau style, à ne poi

» m'amuser à déclamer des harangues faites
» à plaisir, à ne pas quitter le droit chemin
» pour vouloir imiter les sophistes, à ne
» point écrire sur les sciences abstraites ». Marc-Aur. Pensées. 1. 8.

La reconnoissance qu'il éprouve de n'avoir abusé comme Souverain, ni de sa raison, ni de son esprit, s'étend aux dieux.
« Je leur rends grâces, dit-il, de n'avoir
» pas fait de plus grands progrès dans la
» rhétorique, la poésie ou d'autres arts dont
» l'attrait eût pu me captiver si je me fusse
» aperçu que j'y devenois habile ; je les re- II. 5e alinéa.
» mercie de ce qu'étant né avec une grande
» passion pour la philosophie, je ne sois pas
» tombé entre les mains de quelque so-
» phiste, et que je n'aie pas perdu mon temps
» à lire toute sorte d'auteurs, ni à étudier
» la logique ou la physique ». II. 17e alinéa.

Dégagé de ces entraves et soulagé de ce fardeau superflu, il n'en marchera que plus légèrement à la recherche de la vérité. Il faut maintenant que, repassant sur ses anciennes leçons de morale, il médite ses devoirs, les approfondisse, les compare, règle leurs rapports entre eux et les rattache à un principe unique. Il faut qu'il trouve ce principe qui est la loi faite aux hommes, loi d'où émanent tous les devoirs comme

autant d'articles d'un corps de droit, et en obéissance de laquelle doivent s'accomplir toutes actions; car toutes actions doivent tendre à l'exécution de cette loi, ainsi que tendent vers le centre tous rayons.

Mais comment composer avec les différentes sectes philosophiques qui se sont approprié l'empire de sa raison ? comment contraindre tous ces systêmes divers, contradictoires, contrastans, à se soumettre à un principe unique ? laissez-le le tenter.

De l'œil il embrasse les oppositions et les rapports de ces grands systêmes. D'une main, il saisit et jette hors d'eux tout ce qu'ils ont d'incertain ou d'inutile, leur métaphysique sophistique, leur logique trouble et leur physique aveugle; de l'autre, il s'empare de leurs dogmes moraux, les met en contact, les mesure à côté les uns des autres. Il a tressailli de joie en reconnoissant que *le beau* de Platon, *la volupté* d'Epicure, *le bien* de Zénon, tout cela n'est que la vertu, et qu'il la sent en son ame. La vertu est donc le but de la vie, tous s'accordent à le laisser voir, ou à le proclamer.

Le voilà passant tour-à-tour d'un camp dans un autre, qui cherche, démêle et s'ap-

proprie toutes les maximes saines à l'homme et profitables aux hommes. Ne peut-il concilier les systêmes entr'eux, eh bien ! il unit leur morale en lui. Si la morale qu'il assemble et recompose en lui-même, reproduit spécialement celle de Zénon, elle la reproduit au moins polie et adoucie par le frottement qu'il lui a fait subir avec celle de Platon et d'Epicure; elle la reproduit souverainement favorable aux affections, indulgente, et surtout secourable et humaine.

La vertu, ainsi que l'a reconnu Marc-Aurèle, est donc le but de la vie. Quels sont les résultats de la vertu privée ? le bien particulier.... Et de la somme des vertus privées ? le bien et l'ordre général.... Qui a imposé la vertu pour but à la vie ? Dieu.... Qui est-ce qui a voulu l'ordre général, qu'est-ce qui a montré le bien universel comme la tâche à laquelle tous les êtres doivent concourir dans la mesure de facultés et de forces qui leur fut donnée ? Dieu. Lequel Dieu a commis à cette branche de la famille des êtres animés, qu'on appelle les hommes, les moyens qui les rendent propres à concourir à ce grand œuvre. Dieu donne tout, la tâche et les moyens. Dieu est donc la loi ? Oui Dieu est la loi; c'est lui qui distribue à cha-

cun son lot; et le lot qu'il a distribué aux hommes, c'est la sociabilité et la raison, dont ils doivent faire servir les résultats au maintien de l'ordre particulier et général. La sociabilité, la raison, sont donc la loi de notre nature humaine? Oui encore; et cette loi, subordonnée à la grande loi d'ordre général, émane de Dieu même. Voilà le grand principe, le principe unique auquel Marc-Aurèle va désormais rattacher ses devoirs d'homme et de Roi. C'est sur ce principe, que comme sur un roc indestructible se fondera l'amour de l'ordre et du bien qui va vivifier toutes ses actions d'homme et de Roi, et que s'élevera le noble édifice d'une monarchie régulière, modérée, humaine, bienfaisante, qui, régie par un homme, nous présentera, sinon une imitation parfaite, du moins un large aperçu de l'ordre général que Dieu a décrété et qu'il régit.

Qu'on écoute Marc-Aurèle parler avant de le voir agir.... et moi qui vas retracer ici ses opinions sur cet auguste sujet, j'en reproduirai le fond, j'en respecterai le texte, je n'en bornerai point l'étendue, je n'en redouterai point les redites, parce que ce qui est bon à dire ne sauroit être trop répété, et qu'il ne peut y avoir satiété de bonnes

vérités pour les cœurs honnêtes. Je laisserai subsister aussi ce qu'on appellera leur négligence, pour ne rien enlever à l'onction native de la pensée et de l'expression. Si je ne conteste point la vérité de quelques propositions écartées, c'est que douteuses, elles sont liées à d'autres propositions saines, qu'il ne m'appartient pas d'en rompre la connexion serrée, et que je me sens subjugué par le sentiment de l'immense utilité du tout qui en résulte.

Clarke, Adam Smith, Hutcheson, moralistes éminens, vous avez interrogé la nature de l'homme, vous avez fouillé son cœur; une profonde observation, une haute sagesse, l'instinct du vrai, vous guidant également tous trois dans l'accomplissement d'une tâche séparée, vous avez trouvé, l'un, qu'un sentiment religieux inhérent à l'ame de l'homme lui révéloit Dieu, lui en inspiroit le respect; l'autre, qu'une sympathie née avec lui pressoit l'homme de se rapprocher de l'homme; l'autre enfin, qu'un sens moral supplémentaire de ses autres sens le portoit à trouver son bien-être dans l'obéissance à la raison, et à reconnoître les devoirs de la raison dans la pratique des vertus, visant à faire triompher l'évidence par les dé-

veloppemens larges et solides d'un raisonnement lumineux, c'est en accumulant livres sur livres que vous avez invinciblement établi, chacun à part, ces vérités partielles! .... Eh! bien, chacune de vos doctes démonstrations prise séparément ne fait connoître l'homme que sous un seul rapport; il faut unir en soi vos trois démonstrations isolées, pour se faire une idée juste de l'homme et de sa nature, pour se créer un résultat complet. Ce résultat auguste dont vous fournissez les élémens divisés, Marc-Aurèle l'a obtenu seul, seize siécles avant vous, seul il a accompli la même tâche que vous avez accomplie par trois actes séparés; quelques pages lui ont suffi pour asseoir glorieusement et solidement des vérités que vous avez poursuivies de volumes en volumes; et quelques traits larges, profonds et vrais, sculptés de cette main de maître ont suffi à caractériser tout l'homme, en caractérisant irréfragablement les trois attributs de sa nature.

Loi naturelle III. *Dieu*, §§ I. Marc-Aur. Pensées XXXI. I. XXXIV. 20. XII. 29. XVIII. 8. III. I. 2d alin.

« Dieu, dit-il, Dieu.... nature indépen-
» dante, libre, intelligente, juste, pleine
» de bonté, Dieu gouverne toutes choses.
» Il est seul Dieu, il est partout, il est la
» loi, c'est lui qui distribue à chacun son

» lot. Il nous porte dans son sein, il pé-
» nètre tout ce qui existe, il fait passer l'u-
» nivers dans le cours des siècles par toutes
» les révolutions dont il a réglé l'ordre et
» la suite... Il faut reconnoître dans l'ordre III. 1. 6ᵉ alin.
» naturel la main de cette puissance qui agit
» en secret, comme on reconnoît les lois
» de la gravitation... » (1). III. 1. 4ᵉ alin.

Comme il est un, tout procède de lui par unité, et dès-lors « il n'y a qu'un seul monde » qui comprend tout... ». III. 1. 2ᵉ alin.

Ordre naturel et Ordre moral. § II.

« Une seule loi générale à laquelle obéis-
» sent les élémens dans la constitution
» physique du monde... ». VII. 16.

« Une seule impulsion qui fait tout mou-
» voir... ». IV. 2.

« Une seule harmonie qui préside à l'en-
» semble des êtres... ». XIV. 16.

« Une seule loi morale qui est la raison
» commune à tous les êtres intelligens... ». III. 1. 2ᵉ alin.

« Une seule ame intelligente distribuée à
» tous les êtres raisonnables... ». VIII. 4.

« Une seule ame distribuée à tous les ani-
» maux sans raison... ». VIII. 4.

« Une seule vérité... ». III. 1. 2ᵉ alin.

« Un seul principe de sentiment... ». IV. 2.

« Enfin, un seul état de perfection pour

(1) Voyez l'Appendice nᵒ 1.

» les choses de même genre et pour les » êtres qui participent à la même rai-
III. 2e alin. » son.... ».

Certes c'étoit là se former de la Divinité une idée grande, simple, et qui n'est point indigne d'elle, autant que peut en décider notre débilité. « Une ame cultivée et ins- » truite, poursuit Marc-Aurèle, est celle » qui a une fois connu l'origine des êtres,
III. 1. 5e alin. » leur fin et la raison divine ». Ne mérite-t-il pas déjà qu'on dise de lui qu'il possède cette ame cultivée et instruite.......

Voyons comment l'amour de l'ordre et du bien général dérive de cette noble idée qu'il se fait de Dieu, et comment le cœur de Marc-Aurèle, religieux avec désintéressement et par le sentiment unique des perfections de la Divinité, deviendra soumis et résigné par la conviction de sa sagesse.........

Providence. « Toutes les œuvres de la Divinité sont
§ III. » pleines de sa providence, elle est la
IV. 4. » source de tout. En produisant toutes
IV. 7. » choses, elle les conduit à leur fin, elle » connoît parfaitement sa propre nature, » elle sait bien ce qu'elle fait et sur quels
V. 2. » sujets elle agit, elle n'a rien oublié de ce » qu'il étoit juste et convenable de faire

» dans l'arrangement du monde... Tout ce v. 6.
» qui arrive dans ce monde, y arrive se-
» lon les règles de la justice, comme étant
» envoyé par quelqu'un qui distribue les
» choses selon le mérite... Il n'y a rien qui v. 3.
» puisse lui nuire que ce qui troubleroit
» l'ordre de son arrangement... Ou le xxvi. 1.
» monde a été bien ordonné, ou ce n'est
» qu'un mélange confus de matières en-
» tassées qui le forment. Mais quoi! se
» peut-il que dans ton corps il y ait de
» l'arrangement et que dans ce grand tout
» il n'y ait que désordre? et cela pendant
» que toutes ses parties sont distinctes et
» répandues comme elles le sont et que
» tout marche d'accord... ». iv. 1.

« Dieu n'auroit souffert le désordre que
» par ignorance ou par foiblesse, ce qui
» ne se peut pas supposer. Il a mis dans
» l'homme tout ce qu'il falloit pour qu'il
» ne tombât pas dans de véritables maux,
» car s'il y avoit un vrai mal, sa bonté y
» auroit pourvu... La gueule même des iv. 4.
» lions, les poisons et tout ce qu'il y a de
» malfaisant, sont des accompagnemens
» de choses grandes et belles, *rien n'est*
» *étranger à celui que j'adore*... iv. 9.

« La nature de l'univers n'a rien qui soit

» hors d'elle pour mettre ce qui paroît être
» son rebut. Elle n'a pas besoin de matière
» du dehors, ni de lieu pour y jeter ce
» qui se gâte. Elle se suffit et trouve en
» elle-même tout ce qu'il faut, le lieu, la
» matière et l'art. Ne s'étant donné d'autres
» bornes qu'elle-même, elle change et con-
» vertit en soi tout ce qui paroît corrompu,
IV. 8. » vieilli, inutile... La nature de l'univers
» plie, tourne et fait entrer dans l'ordre
» de son plan tout ce qui y est contraire
XXVII. 20. » ou y résiste... sans que personne ait le
» droit de se plaindre qu'il y ait de l'iniquité
XXXIV. 21. » dans ce qui se fait par ses loix » (1).

« Les choses de ce monde sont toujours
» les mêmes; elles se meuvent en cercle;
» les unes en haut, les autres en bas d'un
» siècle à l'autre. Mais de deux choses l'une:
» ou l'intelligence suprême agit sur chaque
» partie, auquel cas il faut bien te soumettre
» à ses impulsions; ou bien elle a donné
» une fois le mouvement, et tout le reste va
» de suite, chaque effet tenant à la cause
» comme une chaîne d'atomes ou d'élémens
» indivisibles: quoi qu'il en soit, s'il y a des
» dieux, tout va bien; mais, en supposant
» le hasard, ton intelligence en dépend-

(1) Voyez l'Appendice, n° II.

» elle ?... Si les dieux ont délibéré sur moi, iv. 6.
» leur délibération ne peut avoir été que
» bonne, car on ne peut pas supposer un
» Dieu sans sagesse : n'ont-ils pas délibéré
» sur moi ? ils ont du moins arrêté un plan
» général ; et, puisque les choses qui arrivent
» sont une suite de ce plan, *je dois les em-*
» *brasser avec amour...* ». iv. 5.

Résisterois-je à aimer ma destinée qui fait partie de la destinée générale, encore faudra-t-il que je cède à la supporter ; « car
» le hazard n'est rien dont on puisse se
» plaindre, et la providence ne doit pas être
» censurée... ». xxxv. 2. 1er alinéa.

De tels sentimens sur *la raison divine* ne peuvent sortir que d'un cœur sain et profondément pénétré d'amour et de respect pour l'ordre. Voyez comme ils rehaussent l'homme ; ils lui font voir que se soumettre librement à *la providence*, ce n'est autre chose que monter sa raison à la hauteur de la raison divine. En élevant l'ame, ils la fortifient pour redescendre ; .... mais, comme si Dieu trop haut, et l'homme trop bas, étoient séparés par un espace impossible à franchir d'un seul élan, Marc-Aurèle suppose que des êtres intermédiaires, inférieurs à son grand Dieu, inégaux entre eux et supérieurs

à l'homme, occupent la distance qui nous sépare du créateur.... Ces êtres sont les dieux.

Les Dieux. § IV. III. 2. 1er alin. « Ils animent les corps célestes, et remplissent toutes les diverses fonctions dont » l'Eternel a fait leur tâche... ». Le caractère en est auguste, car, dit-il, « ils sont

v. 6. » souverainement bons et justes..., ils viennent à notre secours dans les choses » même qui dépendent de nous et ils veulent trouver parmi les êtres raisonnables

VI. 1. v. 4. » des ames en tout pareilles aux leurs... ». Quel digne sujet d'émulation il se propose (1).

Un être doué de sentiment et de connoissance, est intermédiaire à ces êtres souverainement raisonnables et aux animaux sans raison, c'est l'homme. La portion de raison affectée à son espèce fixe son rang dans l'échelle des êtres, et ses rapports généraux avec tout ce qui existe. L'esprit qui fut assez judicieux pour saisir la théorie de ces rapports, sera toujours assez juste pour ne pas abuser de la supériorité

Rapports des Etres. § V. qu'ils lui assignent. Tel sera Marc-Aurèle.

VIII. 1. « Dieu, dit-il, aime les rapports d'union...; » tous les êtres ont été combinés pour former un ensemble d'où dépend la beauté

(1) Voyez l'Appendice, n° III.

» de l'univers... Ils sont confédérés, alliés, III. 1. 2e alin.
» enchaînés par la parenté comme sortant
» d'une source commune... » (1). VIII. 3.

« Dieu a fait les choses moins parfaites
» pour celles qui sont plus excellentes, et
» celles-ci les unes pour les autres. *Il a*
» *donné des facultés à chacune suivant sa*
» *dignité, et il a inspiré aux meilleures une*
» *inclination réciproque...* ». VIII. 1.

« Les moindres êtres ont été formés pour
» les plus parfaits, et ceux-ci les uns pour
» les autres... Ce qui est animé vaut mieux XXXV. 1.
» que ce qui ne l'est pas ; et, parmi les êtres
» animés, ceux qui ont la raison l'empor-
» tent...; car tout ce qui est dénué d'intel- XI. 1.
» ligence et d'instinct social, est fort au-
» dessous de la dignité d'un être animé qui
» raisonne et qui est sensible aux devoirs
» de la société... ». XXXII. 10.

La sociabilité, la raison, voilà donc le principe de sentiment et la loi morale qui régissent le genre humain. Ce principe de sentiment, cette raison commune à tous les êtres intelligens émanent de Dieu même. Ils concourent à l'ordre général en créant l'ordre dans nos sociétés humaines. Ils sont la loi suprême de notre nature, loi qui, en

(1) Voyez l'Appendice, n° IV. X. 1.

fixant le but de cette nature, lui donné les moyens d'y atteindre.

Marc-Aurèle se dit: « la lumière du so-
» leil est une, quoiqu'on la voye dispersée
» sur des murailles, sur des montagnes,
» sur mille autres objets. Il n'y a qu'une
» matière commune, quoiqu'elle soit di-
» visée en des millions de corps particu-
» liers. Il n'y a qu'une ame, quoiqu'elle se
» distribue à une infinité de corps orga-
» nisés qui ont des limites propres. *Il n'y*
» *a qu'une* ame intelligente, quoiqu'elle
» semble elle-même se partager. Or quel-
» ques-unes de ces parties dont je viens
» de parler, comme celles qui tiennent de
» la nature de l'air, et les inférieures, sont
» insensibles et sans affection les unes
» pour les autres, quoique retenues en-
» semble par l'esprit universel et une même
» pesanteur; *au lieu que tout être intelligent*
» *se sent né et conformé pour être uni avec*
» *son semblable et que ce penchant social est*
VIII. 5. » *tout entier dans chacun...* ».

Tous les êtres qui ont entr'eux quelque chose de commun, tendent à s'unir à ceux de leur espèce. Il en est de même de tous les êtres qui participent de la nature intelligente. Ils se portent avec une pareille

force et peut-être avec plus d'impétuosité vers ce qui est de même nature qu'eux. « *Plus un être est parfait, et plus il est prêt* » *à se joindre et à se confondre avec son* » *semblable. Les hommes ont beau se fuir,* » *la nature plus forte se saisit d'eux et les* » *arrête.* Tu trouveras plutôt un corps ter- » restre séparé de la terre, que tu ne trou- » veras un homme qui ait rompu tout rap- » port avec ceux de son espèce... » (1). VIII. 6.

« Les êtres raisonnables n'ont pu être faits » que les uns pour les autres; ainsi le premier » attribut de l'homme est la *sociabilité*... *Sociabilité.* § VI.

« Chaque être se porte vers l'objet pour XXXII. 7. » lequel il a été fait, cet objet est sa fin et » ce n'est que dans sa fin qu'il peut trou- » ver son bien-être et son avantage. Or » le bien-être d'un animal raisonnable est » dans la société humaine, puisqu'il est » démontré *que les êtres les plus parfaits ont* » *été faits les uns pour les autres....* ». XI. 1.

« Quoique les êtres raisonnables forment » chacun un tout à part, cependant étant » faits pour coopérer ensemble à un même » œuvre, *ils ont par cette raison entre eux le* » *même rapport d'union qui se trouve entre* » *les membres d'un seul et même corps.* Pour

(1) Voyez l'Appendice, n° IV. x. 2.

» te rendre cette pensée plus touchante, il
» faut te dire souvent à toi-même : *je suis un*
» *membre du corps de la société humaine ;*
» car si tu te dis simplement : je fais partie
» de ceux de la société, c'est que tu n'aimes
» pas encore du fond du cœur les autres
» hommes : c'est que tu n'aimes pas à leur
» faire du bien, comme étant de leur es-
» pèce ; et si tu leur en fais par pure bien-
» séance, c'est que tu ne t'y portes pas
VIII. 20. » comme à ton bien propre... ». Il faut sur-
tout « que tu n'oublies jamais le lien de
» parenté qui unit chaque homme à tout le
» reste du genre humain, non par le sang
» et la naissance, *mais par une commune*
» *participation à la même intelligence émanée*
XII. 33. » *de Dieu...* ».

« Les hommes n'ont pas la même idée
» sur les biens, pas même sur ceux à qui
» la plupart donnent ce nom ; et, comme
» ils s'accordent seulement sur de certains
» biens, je veux dire sur ceux qui le sont en
» effet pour toute la société, il suit de là
» *que mon but doit être de faire des actions*
» *utiles à l'espèce humaine et à ma société*
XXXII. 13. » *particulière...* Je suis une partie de l'uni-
» vers, *il y a alliance entre moi et ceux de*
» *mon espèce ; je ne ferai donc rien de nui-*

» *sible à cette société qui est ma famille ; loin*
» *de là, je rapporterai tout à mes alliés, et je*
» *dirigerai tous les mouvemens de mon cœur*
» *et toutes mes actions au bien général, parce*
» *qu'il est mon bien propre... ; et je fuirai tout*
» *ce qui s'y opposeroit...* ». XXI. 17.

Bienveillance, premier devoir de la Sociabilité. §§. I.

Tout ce qui tend à diviser les hommes est contraire aux vues de la nature dans le présent qu'elle nous a fait de l'instinct social. *La bienveillance* est donc le premier devoir que m'impose cet instinct social émané de Dieu. « N'est-ce pas se séparer des hommes » que de s'élever avec animosité contre un » autre homme, comme il arrive dans la » colère? d'avoir de l'aversion pour lui, de » supporter impatiemment ce qu'il fait... ». XX. 6.

« Il est impossible qu'une branche détachée d'une autre branche, ne le soit de » l'arbre entier ; de même un homme divisé » d'avec un autre est retranché du corps » entier de la société. C'est une main étrangère qui coupe la branche, mais c'est » l'homme qui se sépare lui-même de son » prochain en prenant de la haine ou de » l'aversion pour lui. Ah! il ignore qu'en » même temps il rompt tous les liens qui » l'attachoient à la société civile ». Il vient de se séparer du grand tout et de se jeter

hors du sein de la nature, mais il lui reste la ressource de s'y réunir : la bonté suprême, en lui accordant le pouvoir de ne s'en point détacher, lui a accordé aussi le pouvoir de se rejoindre au tronc; d'en rappeler sa sève et d'y reprendre une nouvelle force de végétation... « Mais si cette séparation vient à » se faire trop souvent, le rétablissement » et la réunion deviennent difficiles. Il y » a toujours une sensible différence entre » une branche qui, dès le commencement, » a végété et crû avec l'arbre, et celle qui, » après la séparation, y a été remise et en-

XIX. 26. » tée... » (1).

VIII. 15. « La patience à se supporter les uns les » autres » dérive de la bienveillance « et » fait partie de la justice que les hommes se

IX. 13e alin. » doivent réciproquement... Un citoyen de » cette grande ville du monde ne peut être » blessé que de ce qui nuiroit à la ville en-

XXVI. 6. » tière... On vient de t'offenser : songe » promptement à ton esprit, à celui de l'u» nivers, à celui de l'offenseur. Au tien, » pour le rendre juge; à celui de l'univers, » pour te souvenir de qui tu fais partie; à » celui d'un tel, pour savoir si ce n'est point » ignorance de sa part, plutôt que dessein

(1) Voyez l'Appendice, no IV. x. 3.

» prémédité... Songe en même temps que, VIII. 9.
» comme homme, il est ton parent; que s'il
» péche, c'est contre lui-même; que s'il
» est injuste, il se fait mal à lui-même,
» puisqu'il se rend méchant... » sans te VIII. 11.
nuire, puisqu'il te laisse patient, doux
et bienveillant.

« Ce qui arrive de *bon* à chacun, est utile
» à l'univers. C'est en dire assez; on peut
» cependant ajouter, et l'expérience le con-
» firme, que tout ce qui arrive de *bon* à
» chaque homme, est encore utile à la so-
» ciété humaine, en prenant ici *l'utile* dans
» le sens du vulgaire, qui appelle biens ce
» qui, dans le vrai, tient simplement un mi-
» lieu entre les vrais biens et les vrais
» maux... ». Le meilleur moyen qui te soit VIII. 7.
donné de régler, d'étendre et d'appliquer
juste cette bienveillance, c'est de la ratta-
cher aux plus importantes considérations
sociales, en te disant: « ce qui n'est point
» *utile* à la ruche, n'est pas véritablement
» *utile* à l'abeille... ». VIII. 18.

Seroit-ce assez d'être bienveillant? non
certes; et, pour remplir le second devoir de
la sociabilité, il me faut tirer cette bien-
veillance de l'inaction. Ici, dans une pensée
pleine de profondeur et de sagesse qui sera

Bienfaisance; second devoir de la Sociabilité. §§ II.

goûtée des cœurs délicats, qui sera l'effroi
des cœurs foibles, il s'écrie : « souvent on
» n'est pas moins injuste en ne faisant rien,
VIII. 12. » qu'en faisant certaines choses... ». Voilà
le vrai principe de l'activité vertueuse du
stoïcien.

Pour remplir le second devoir de la socia-
bilité, il me faut donc, poursuit-il, être
bienfaisant. J'ai été créé pour l'être. « En
» faisant du bien, je ne fais que remplir
» les fonctions de ma structure, car Dieu
» a créé les êtres raisonnables les uns pour
» les autres, afin qu'ils se prêtent de mu-
VIII. 10. » tuels secours ». J'accomplirai les actions
secourables que me prescrit ma nature.
« Sans songer que j'ai fait plaisir, sans por-
» ter en compte le service rendu, sans en
» garder mémoire. La vigne, après avoir
» porté du raisin, ne demande rien de
» plus, contente d'avoir donné le fruit qui
» lui est propre; le cheval qui a fait une
» course, le chien qui a chassé, l'abeille
» qui a fait du miel, et le bienfaiteur ne font
» point de bruit, mais passent à une autre
» action de même nature, comme fait la
» vigne, qui, dans la saison, donnera libé-
VIII. 19. » ralement d'autres raisins » (1).

(1) Voyez Appendice IV. x. 4.

Ainsi Marc-Aurèle établit que la bienveillance et la bienfaisance, sur lesquelles se fonde la sociabilité, sont de droit divin. C'est la religion qui fixe dans son cœur l'amour des hommes. Doutera-t-on qu'il ménage les hommes et qu'il les aide, lui qui, s'il cédoit aux passions haineuses, s'il renonçoit à la patience, s'il se dispensoit de bien vouloir et de faire le bien, croiroit commettre une impiété en ce qu'il violeroit la loi naturelle qui est une des lois de l'ordre général, de cet ordre général vraiment saint et sublime, qui lui-même est la loi de Dieu.

Il a constitué ses devoirs comme être sociable; voyons quels sont ceux qu'il reconnoît lui être prescrits en qualité d'être raisonnable. *Raison.* § 7.

Il n'a pas semblé à la providence que les hommes fussent suffisamment unis par le sentiment; elle a voulu que leur instinct social fût éclairé par la connoissance, et elle leur a donné « *la raison, flambeau commun des Dieux et des hommes*... ». Cette raison qui éclaire les hommes, qui éclaire les Dieux, est celle-là qui éclaire Dieu lui-même. Blasphême, dira-t-on?... non, répondra Marc-Aurèle : « la lumière du

Unité de la Raison. §§1.

VII. 10.

VIII. 5. » soleil, bien que divisée, est partout la
» même...». Bien qu'elle pénètre en des
cloaques, « elle n'en est pas moins souve-
III. 1. 2ᵉ alin. » rainement pure... ».

Et en effet, « il n'y a qu'une seule raison,
» une seule vérité... ; toutes autres raisons,
» toutes autres vérités émanent de cette
» raison divine qui est émanée elle-même de
VII. 2. » la substance du grand Jupiter... Chaque
» raison individuelle est un effluve, un
» écoulement de la raison qui gouverne le
XXVII. 4. » monde... ».

« Répandue partout, la souveraine intel-
» ligence se communique à tout homme
» qui sait l'attirer; elle est pour lui ce que
» l'air ne cesse d'être pour tout ce qui a la
III. 1. 3ᵉ alin. » faculté de respirer... »; celui-là ne man-
quera jamais de la trouver en lui-même
qui saura l'y chercher.

C'est par ce signalé bienfait de Dieu que la raison de l'homme se trouve mise en société, non-seulement avec la raison des intelligences supérieures, des dieux; mais avec celle du créateur des hommes et des dieux. De quel respect, de quelle docilité ne me sentirai-je donc pas pénétré pour cette raison qui est vraiment ma loi intérieure; car, émanant de Dieu, elle m'éclaire

sur mes devoirs, elle fait justice en-dedans de moi, et me lie par des peines et des récompenses prises dans ma nature propre, qui s'appliquent dans le secret de mon ame, et qui sont toujours présentes, toujours inévitables.

Voyez combien féconde va devenir cette sublime pensée sur l'unité de la raison, en vertu de laquelle cet auguste attribut est manifestement démontré commun aux hommes et à Dieu. L'unité de la raison a été reconnue par Socrate et par Platon. Les chrétiens les plus éclairés comme les plus fervens, Saint Justin... Saint Augustin... Clément d'Alexandrie l'ont admise et proclamée; mais nul d'entre eux tous n'en a déployé les admirables rapports avec l'ordre général en moins de paroles, en paroles plus solides, en une pensée plus lumineuse, plus forte que celle-ci : « Si l'intelligence nous » est commune à tous, la raison qui nous » constitue des êtres raisonnables, nous » est commune à tous. Elle nous prescrit » ce qu'il faut faire ou éviter. *C'est donc* » *une loi commune qui nous gouverne; nous* » *sommes donc des citoyens qui vivons en-* » *semble sous la même police. Il suit de là* » *que le monde entier ressemble à une grande*

Justin. Apol. 46, p. 71 et 94. August. cité de Dieu. XI. 10. X. 2.

» *cité* ». Voilà la première partie de la pensée de Marc-Aurèle ; s'en tiendra-t-il au grand et beau résultat social qu'elle présente ? Un autre en demeureroit là, mais lui qui creuse toutes choses, poursuit et ne s'arrête que quand il a vu et touché le fond, la souveraine vérité. « Il suit donc de là, reprend-
» il, que le monde entier ressemble *à une*
» *grande cité* : mais est-ce de là, est-ce de
» notre commune cité que nous sont venues
» l'intelligence, la raison, la loi ? Car,
» enfin, ce que j'ai de terrestre, m'est
» venu d'une certaine terre ; ce que j'ai
» d'humide, m'est venu d'un autre élé-
» ment ; et il en est de même des parties
» d'air et de feu qui sont en moi : elles me
» sont venues de sources qui leur sont par-
» ticulières, puisque rien ne se fait de rien,
» ni ne retourne à rien. Il faut donc aussi
» que mon intelligence me soit venue de
III. 1. 5e alin. » quelque autre principe... ». Or, s'il est quelque chose en moi qui ne soit ni eau, ni terre, ni feu ; s'il est quelque chose qui soit uniquement esprit et intelligence, il faut que cette intelligence émane d'une source qui lui soit propre et particulière ;... et quelle sera cette source, sinon le souverain esprit, l'intelligence suprême.

La raison humaine est donc une émanation de la raison du Créateur, une portion de la substance de la raison divine. Fixez-vous sur cette pensée; ainsi qu'elle vous montre la vérité, de même aussi, elle vous montre tout Marc-Aurèle;... elle vous fait connoître comment toutes choses s'unissent et se lient en son jugement profond et sain; elle vous révèle avec quelle admirable régularité procède son esprit qui, rapprochant et joignant par leur extrémité de si hautes considérations, en fait un tout, le courbe en cercle, se place au centre, et roule avec constance et fixité en cet orbite, comme font les astres lumineux qui nous dominent.

Certes l'éminence de la raison humaine, fraction de la raison divine, se manifeste en tout ce qu'elle a de sublime, par l'emploi qu'en sait faire Marc-Aurèle. Nous ne nous croirons pas cependant dispensés pour cela de montrer comme il en décrit les propriétés que tant d'autres savent si peu mettre en action.

A l'aide de la *raison*, l'homme discerne le vrai du faux, le juste de l'injuste; il règle ses passions, et il étend ses affections, car il les rend sociales, universelles.

Propriété de la Raison. §§ 2. « Les principales propriétés de cette rai-
» son, sont la vérité, la tempérance et l'a-
» mour du prochain. Elle se contemple elle-
» même, se plie et se fait ce qu'elle veut être:
» elle recueille elle-même les fruits qu'elle
» porte, au lieu que les productions des
» plantes et des animaux, sont recueillies
» par d'autres. En quelque moment que la
» vie se termine, la raison a toujours atteint
» le but où elle visoit, car il n'en est pas de
» la vie comme d'une pièce de théâtre qui
» reste imparfaite et défectueuse si on l'in-
» terrompt. A quelque âge, en quelque
» lieu que la mort la surprenne, elle forme
» du temps passé un tout achevé et complet,
» de sorte qu'elle peut dire : *j'ai tout ce qui*
» *m'appartient*. Elle parcourt l'univers en-
» tier, examine sa figure, s'étend jusqu'à
» l'éternité ; elle embrasse et considère le
» renouvellement de cet univers fixé à des
» époques certaines ; elle conçoit que nos
» neveux ne verront rien de nouveau,
» comme ceux qui nous ont précédés n'ont
VII. 6. » rien vu de mieux que ce que nous voyons...
» Elle fait que tout ce qui arrive, lui paroît
VII. 8. » être tel qu'il lui plaît... ».

Bien user de ma raison, bien remplir ma fonction de penser, c'est n'admettre pour

vrai ni ce qui est faux, ni ce qui n'est pas évident; « c'est me suffire à moi-même, et aux
» opérations qui me sont propres; c'est ne
» tirer que de moi-même mon activité; c'est
» marcher à mon objet sans secours étran-
» gers;.... c'est convertir tout empêchement
» en une action qui m'est propre...; c'est me VII. 7.
» faire de chaque obstacle l'occasion de la
» pratique d'une vertu;... c'est mettre en
» usage tout ce qui se présente, sans donner
» à un objet plus de valeur et de mérite
» qu'il n'en a... ». XXXI. 10.

« La raison renfermée en elle-même,
» domine les passions sans jamais s'en lais-
» ser vaincre...; elle est le principe de toute XXXII. 7.
» action utile ou vertueuse..., car toute ac- XVII. 1.
» tion, bien conduite et dirigée suivant la
» constitution de l'homme, ne peut être
» sans quelque utilité..., et toute action qui VII. 10.
» est conforme à la nature, l'est aussi à la
» raison... Comme il faut rapporter à une VII. 9.
» fin les plus petites choses, il faut songer
» quelle est la fin de tous les êtres raison-
» nables; cette fin est de suivre la loi de la
» plus ancienne des cités et des polices..., XX. 6.
» celle du monde.... Cette loi du monde est
» de faire des actions utiles à l'espèce hu-
» maine et à notre société particulière... XXXI. 13.

Devoirs imposés par la raison, fermeté, piété, justice, vérité, tempérance, mépris des voluptés et de la douleur.
§§ III. XXXII. 6.
VII. 6.

» Comment ne faire que de ces actions? » en se bornant à considérer si l'action que » l'on accomplit est juste ou injuste; si elle » est d'un homme vrai ou d'un menteur, » d'un homme de bien ou d'un méchant, » sans peser dans cet examen les hasards » ni de la vie, ni de la mort... c'est ainsi » que la droite raison ne diffère en rien » des règles de la justice... ».

La raison et l'instinct social s'accordent donc ensemble dans la vue d'unir tous les hommes entre eux pour leur bonheur mutuel et général. C'est encore sous l'empire de la piété; car la grande pensée de Dieu n'abandonne point Marc-Aurèle. Voyez par quelle robuste chaîne il attache les humains les uns aux autres, en rapportant à Dieu les devoirs de l'homme envers l'homme, et en prouvant que la divinité est offensée de tout ce qui peut outrager l'homme; tant toutes choses sont liées et serrées dans sa belle doctrine.

Voyez aussi sous quelle peine la raison renonceroit à maîtriser les passions, dont la libre action portera le dommage, le ravage dans les sociétés humaines; qu'il parle encore :

« L'ame n'est pas moins faite pour avoir

» de la fermeté et de la piété que pour avoir
» de la justice, ce sont là les vertus néces-
» saires à un citoyen de l'univers ; la loi
» qui les exige est même plus ancienne que
» toute action juste... ». VII. 16.

« Tout ce qui porte l'ame à l'injustice, à
» l'intempérance, à la crainte, est un mou-
» vement de révolte contre la nature su-
» prême. C'est vouloir quitter son poste que
» de se fâcher des accidens de la vie, c'est
» donc commettre une impiété... » (1). VII. 16.

« Faire une injustice, c'est être impie ;
» car la nature universelle ayant créé les
» êtres raisonnables les uns pour les autres,
» afin qu'ils se prêtent de mutuels secours,
» comme il convient à leur dignité, sans
» jamais se nuire, celui qui désobéit à cette
» volonté souveraine, offense certainement
» la nature universelle qui porte tous les
» hommes dans son sein... ». VIII. 10.

« Faire un mensonge, c'est aussi pécher
» contre elle ; car la nature universelle est
» la mère de tous les êtres, ce qui les rend
» parens ; et de plus, la nature universelle
» est nommée avec raison la vérité, puis-
» qu'elle est la source de toute vérité ; ainsi
» celui qui ment avec réflexion pèche,

(1) Voyez Appendice, IV. x. 5.

» parce qu'en trompant il fait une injustice;
» et celui qui ment sans réflexion fait tou-
» jours une action injuste, en ce qu'il rompt
» l'harmonie établie par la nature univer-
» selle et en ce qu'il trouble l'ordre en con-
» trariant la nature du monde. En effet, c'est
» la contrarier que de se porter à la faus-
» seté malgré son propre cœur; car ce cœur
» a reçu de la nature un sentiment d'aver-
» sion pour le faux, et c'est pour n'y avoir
» point fait attention, qu'il se met hors
» d'état de sentir la différence du faux d'a-
VIII. 10. » vec le vrai... ».

« Celui qui manquant de fermeté redoute
» les douleurs, craint une chose que l'ordre
» de la nature lui destine un jour, ce qui est
VIII. 10. » impie... ».

« Celui qui court après les plaisirs des
» sens ne s'en abstiendra pas pour une in-
» justice, ce qui est une impiété mani-
VIII. 10. » feste... ».

« Celui qui recherche les voluptés comme
» des biens et fuit les douleurs comme des
» maux, est impie; car il est impossible
» qu'un tel homme n'accuse la commune
» nature d'avoir fait un injuste partage aux
VIII. 10. » méchans et aux bons... Il faut que celui
» qui veut se conformer à l'ordre de la na-

» ture regarde comme indifférentes toutes
» les choses que la nature a également faites;
» car elle ne les auroit pas faites également,
» si elles n'eussent été à ses yeux tout-à-fait
» égales ». VIII. 10.

« Tout homme donc qui ne se borne pas
» à regarder uniquement comme de vrais
» biens ce qui rend l'homme pieux, juste,
» vrai, libre, tempérant et humain..., et
» qui ne reçoit pas de cœur égal, les plaisirs XVIII. 9.
» et les peines, la mort et la vie, la gloire et
» l'ignominie, choses que la nature envoie
» sans distinction aux bons et aux méchans,
» est sans aucun doute, un impie... » (1). VIII. 10.

Eh! quoi, la cause de Dieu est mise en commun avec celle des hommes ! Ne faut-il pas craindre que l'homme ne veuille se rendre le vengeur de la Divinité, ainsi que cela fut fréquent et funeste? Ah! que cette autre impiété est loin du cœur de notre vertueux stoïcien ! S'il montre des devoirs impérieux et imminens, il présente aussi le flambeau qui éclairera sur leur pratique. En repousse-t-on l'usage, il ne s'irrite point, à peine hasarde-t-il une bénigne censure et encore il l'exerce au moyen d'une comparaison propre à appeler la compassion

(1) Voyez Appendice, IV. K. 6.

sur ces hommes sans piété. C'est à des délinquans de l'ordre le moins réprouvé, et à des infirmes accoutumés à évoquer un touchant intérêt, qu'il assimile avec une bienveillance ingénieuse, les irréfléchis, les emportés qui se montrent rebelles à acquitter la plénitude de leurs obligations d'être raisonnable. On ne dira point que ce soit là se constituer le vengeur acerbe des droits de la Divinité.

Indulgence, dernier devoir imposé par la raison. §§ IV.

« Nomme étranger dans le monde, dit-» il, celui qui ignore, et ce qu'il y a dans » ce monde, et ce qui s'y fait; déserteur, » celui qui se dérobe à l'empire de ses lois; » aveugle, celui qui a les yeux de l'intelli-» gence fermés; pauvre, celui qui a besoin » de quelque chose, et qui n'a pas de son » fonds ce qui fait vivre heureux; abcès dans » le corps de l'univers, celui qui se sépare » et se retire de la raison de la commune » nature, en recevant avec chagrin les acci-» dens de la vie; car c'est elle qui te les ap-» porte et qui t'a porté aussi; enfin, nomme » coupable de schisme dans la ville, celui » qui dans le cœur se détache de la société » des êtres raisonnables; car il n'y a dans le

v. 7. » monde qu'une seule et même raison...

» Considère en même temps qu'il n'y a point

» d'ame qui ne soit privée malgré elle de la
» connoissance de la vérité, et conséquem-
» ment des vertus de justice, de tempérance,
» d'égalité d'ame, et autres qui ont un prin-
» cipe commun, *et tu en deviendras plus*
» *indulgent à l'espèce humaine... Du reste,* XXVIII. 10.
» *instruis les hommes ou les supporte...* ». XXVIII. 7.

Marc-Aurèle se fait donc un devoir des vertus dont le commun des hommes se fait un mérite. En même temps qu'il se croiroit et se déclareroit impie s'il hésitoit à pratiquer humblement des vertus sublimes, tandis que chétives nous les pratiquons mal et orgueilleusement; en même temps, dis-je, il cherche et trouve des raisons d'excuser et d'aimer ceux qui font le mal, qui le font contre lui; il veut plus, il veut leur faire du bien, le plus grand bien possible, leur donner l'instruction.

Sa vocation est fixée, le voilà voué à l'indulgence et à la tolérance. Son éducation d'homme touche au terme, car il a compris et il va mettre en action dans sa vie les trois rapports qui naissent de l'idée de Dieu, de la sociabilité et de la raison. Il les fait aboutir à une seule règle pratique que le savant et l'ignorant peuvent appliquer après lui à tous les actes de leur vie. « J'ai

Triple rapport de l'homme avec lui-même, avec la société, avec Dieu.
§ VIII.

» trois rapports, dit-il, l'un avec la cause
» environnante ; l'autre avec la cause divine
» d'où procède tout ce qui arrive à tous les
» êtres ; et le troisième, avec tous ceux qui
VIII. 8. » passent leur vie avec moi... et l'homme
» et Dieu et le monde portent leur fruit cha-
VII. 4. » cun en leur temps... (1). *Tout ce qui arrive*
» *est propre à te rapprocher ou de Dieu ou*
» *de l'homme*... Sur chaque action qui se pré-
» sente à faire, demande-toi : me convient-
» elle ? ne m'en repentirai-je point ? bientôt
» tout aura disparu pour moi. Que me reste-
» t-il à desirer que de faire présentement
» une action qui soit digne d'un être intelli-
» gent, uni à tous les autres et soumis à la
VII. 15. » loi de Dieu...? Va donc au dernier terme de
» l'emploi de ta vie et soumets-toi reli-
» gieusement à la loi de la nature qui t'or-
» donne, sous peine d'impiété, d'obéir à
XXXIV. 29. » Dieu, à ta raison..., et d'aimer et servir
XXVII. 22. » tous les hommes ».

Ainsi, Marc-Aurèle assied la société humaine sur une grande base que consolident deux forts arcs-boutans : cette base est la piété soutenue du sentiment et de l'intelligence. Il s'impose en même temps trois grandes règles qui dérivent de la religion, de

(1) Voyez Appendice, IV. x. 7.

la raison et de l'instinct social. Ces trois règles sont : *supporter* les évènemens, *s'abstenir* du faux et du mal, *aider* les hommes.

Voilà ce qu'il faut pratiquer pour satisfaire à la loi naturelle qui régit notre société humaine. Il n'est que le sentiment profond de cette loi qui crée les bons rois ; il n'est que l'observance religieuse et comme superstitieuse de cette sainte loi, qui les conserve tels : plus ils la font peser sur eux, meilleurs ils deviennent. Voyez comme Marc-Aurèle en alourdit sur lui le faix, comme il le rend léger pour les autres, et prévoyez toutes les prospérités qui attendent les nations sous ce règne pieux, où le prince se montrera si souvent bienfaisant à sa surcharge propre.

Les mêmes principes qui dans leur souche avoient fait un esclave sublime, devoient créer un empereur admirable. En effet le philosophe roi n'ajoute qu'un mot au fameux *Sustine et Abstine* du philosophe esclave ; ce mot est *Adjuva.* C'est par ce mot que le stoïcien rentre dans la société humaine pour participer à ses misères par la compassion, pour concourir à son soulagement par la bienfaisance.

Quels principes ont-ils jamais été éprouvés avec un succès pareil, dans des condi-

tions aussi opposées que celle de souverain et d'esclave? Qu'on ne s'étonne donc pas de voir l'un des hommes les plus sages de ces derniers temps, dans un élan de ferveur de bien public et de vertu, mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain.

Montesq. Esprit des Lois, l. XXXIV. c. 10.

Un voyageur cheminoit-il d'un pas incertain dans un sentier douteux, s'il reprend tout à coup une marche ferme et alègre, on reconnoît qu'il se tient pour assuré d'avoir trouvé sa bonne route. Titus-Antoninus, qui n'a pas perdu de vue la voie de son enfant, reconnoît qu'il est dans le vrai chemin. « Tu pénètres, lui dit-il, les in-» tentions de Dieu, tu as le sentiment de » tes devoirs et des droits des hommes,... » tu es digne maintenant de prendre part » à l'autorité qui les gouverne ». Il fait alors monter à Marc-Aurèle plusieurs des degrés qui le rapprochent du trône.

La nature, se dit Antoninus, ne peut me donner un fils meilleur que n'est cet enfant du choix. Pour conserver aux peuples dans la personne de Marc-Aurèle un roi qui sent les droits des hommes, pour que ses enfans propres ne contestent point son fils adoptif à la nation, et le trône à ce

fils de l'adoption, il renonce librement au bien-être de l'union conjugale, aux espérances de la paternité naturelle; et en place d'une épouse, il s'attache une concubine, ce que permettoient à Rome les lois, ce que même ne réprouvoient pas trop rigoureusement les mœurs.

Il n'est pas, au gré du bon Antoninus, trop de nœuds et de nœuds trop forts pour attacher le bon Marc-Aurèle au peuple Romain et à sa personne. Son fils adoptif deviendra le propre absolu de la famille Antoninienne, car il lui fait proposer en mariage sa fille *Annia-Faustina*. Capit. Marc-Aur. v. p. 24. l. ver. vit., p. 35.

Marc-Aurèle avoit été fiancé dès l'âge de quinze ans, par ordre d'Adrianus avec Fabia, fille du Cézar Ælius-Verus. Se croyant lié par la volonté de ce prince, il se montre en ce moment disposé à obéir aux intentions d'un souverain déchu de tout pouvoir par la mort, à désobéir à celles d'un souverain présent et tout puissant. Il hésite plein d'incertitudes, il demande du temps pour consulter en lui-même s'il doit épouser la fille du Roi du monde romain. Cette fille de l'Empereur avoit été destinée aussi par Adrianus, au frère de Fabia, au fils du Cézar Ælius-Verus. Mais l'âge les désunissoit, comme il désunissoit Marc-

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

Spart. al. ver., v. p. 16. Capit. l. v, v. p. 35. Casaub. M. p. 6.

Aurèle et Fabia. On le représente avec instances à Marc-Aurèle; il cède péniblement et consent enfin à ce mariage, parce qu'il croit ne posséder que ce seul moyen de reconnoître la bonté de son père d'adoption. C'est sur son alliance avec Faustina qu'il hé-
AN 140. site si long-temps, c'est Faustina qu'il épouse.

Le sénat, trouvant équivoques et lents les honneurs qu'Antoninus assemble sur la tête de son gendre, réclame par une demande spéciale l'exercice du consulat, pour
Capit. Marc-Aur. v. p. 24. Marc-Aurèle. Titus-Antoninus ne veut pas qu'un autre que l'Empereur partage avec Aurèle les honneurs du consulat privilégié dont le jeune prince avoit été revêtu immédiatement après sa questure, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué.

A l'envi l'un de l'autre, le sénat et l'Empereur se plaisent à présent à élever Marc-Aurèle en dignités. Si c'est à la demande du premier corps de la république que le collège des pontifes ouvre son sein au jeune prêtre
Idem. Ibid. Salien, c'est par la volonté de l'Empereur que Marc-Aurèle, décoré d'une charge élevée dans l'état militaire, est fait *sevir* des chevaliers. Déjà dans les fêtes publiques Titus-Antoninus le montre à la nation comme son bras droit: il lui fait présider
Idem. Ibid. à ses côtés les jeux *séviraux*.

Le palais de Tibérius est purifié : Marc-Aurèle l'occupe. Voilà que cet homme simple est entouré malgré lui de tout l'éclat de la majesté impériale, voilà qu'on le proclame César, et qu'on le présente marqué de cet auguste sceau de l'autorité, au peuple, au sénat, à l'armée. Les hommes clairvoyans de ces trois grands corps, qui sont toute la nation, ont reconnu et fait reconnoître, que, bien que Marc-Aurèle soit leur Prince, il sent qu'il est leur frère, et tous les ordres de l'état laissent éclater leur joie et leur espérance. Un monument de l'allégresse des soldats la plus difficile à provoquer *en faveur d'un pareil Prince*, subsiste encore dans les inscriptions, que les cohortes de la ville et celles du prétoire consacrèrent en l'honneur du Cézarat de ce nouveau chef.

Capit Marc-Aur. v. p. 24.

Grat. p. 258. Onuph., p. 224.

AN 140.

Défends-toi, Marc-Aurèle, de l'orgueil prêt à naître de ces honneurs inattendus, pressés, que deux ans ont suffi à accumuler sur ta tête. Eh ! que cette tête est bien assez sage pour ne sentir que des charges où les autres ne voient follement que des décorations, des dignités ; il se méfie de lui-même ; grande raison pour ne guères faillir. Tandis qu'on l'élève, il va chercher qui l'humilie.

Rusticus, ce réprimandeur, tel qu'il en

faudroit un secret près de certains princes,
qui leur tînt lieu de conscience ou du moins
s'adjoignît à elle; Rusticus, qui le gourman-
doit enfant et adolescent, et qui roi le gour-
mandera encore, ce Rusticus voit le cœur
de son élève voler au-devant des leçons de
modestie qu'il lui donne avec rudesse. Marc-
Aurèle se plaît avec Rusticus, devineroit-
on pourquoi, si l'on n'étoit préparé à croire
que ce dur philosophe réservoit à ces entre-
tiens de privauté, quelques sévères instruc-
tions. C'est ce stoïque sec et rigide qui lui
commande d'écraser en soi toutes vanités.
« Vanité des belles lettres, vanité des sciences
» abstraites, vanité du raisonnement, va-
» nité du discours, vanité des exercices
» publics, vanité des largesses extraordi-
1. 8. » naires et vanité du faste royal... ». Le pre-
mier, il a mis à la main du Prince les vi-
goureuses maximes d'Épictète, ces préceptes
d'un esclave, qui fait justice de toutes les va-
nités; à peu-près de même sorte qu'un sol-
dat sobre réprouveroit les sensualités de la
table de ses chefs, quoiqu'il redoutât peu
de s'y laisser jamais affriander. C'est Rus-
ticus qui lui dit humainement : « qu'il faut
» pardonner les injures et les fautes au
1. 8. » premier signe de repentir :.. » sorte de

facilité à laquelle ne se prête guères l'orgueil des rois. C'est lui qui imprime avec dureté en son ame, qu'il a perpétuellement besoin « de redresser et de cultiver ses » mœurs... ». Où sont les princes qui regardent de pareils avis comme un bienfait? où sont les princes surtout qui remercient les Dieux du fond du cœur de leur avoir accordé des amis capables de prescrire ou même d'indiquer de tels conseils? I. 8. II 7ᵉ alinéa.

L'époque présente de l'âge de Marc-Aurèle, cette époque qui précéda de peu de temps son mariage avec Faustina, est probablement celle à laquelle il faut rapporter les foiblesses dont il s'accuse en avouant « qu'il » a donné dans les passions de l'amour... ». II. 10ᵉ alinéa. On les ignoreroit, ces foiblesses, s'il ne les eût déclarées lui-même. Cette ame délicate reporte aux Dieux la reconnoissance qu'elle éprouve d'en avoir été promptement guérie.

Le juste est son propre accusateur...... L'on voit en effet Marc-Aurèle au déclin de son âge s'interdire la vanité, par le motif « qu'il n'a pas été assez heureux pour » avoir pratiqué dès la première jeunesse » toutes les maximes de la philosophie... ». XVIII. 9. On le voit se reprocher d'avoir méconnu quelques préceptes de sagesse; reproche

sur lequel se tait l'Histoire, qu'atténue presque tout ce que ce prince a dit de lui-même et qu'infirme tout ce qu'il a fait.

Si son pied a bronché un moment sur le terrain glissant des passions, la chute dont il s'est senti menacé a redoublé son attention sur lui-même. Que lui servira d'avoir élevé comme un phare au-devant de sa route, l'édifice de sa théorie lumineuse de la loi naturelle ; s'il dévie de cette ligne de lumière, s'il va se perdant au travers des rochers. Il s'arrête donc à temps pour les observer, les reconnoître, les éviter. Une lueur incertaine n'égarera pas sa prudence. Il met son ame en garde contre les *passions et les vices* par qui elle seroit jetée hors de sa route ; il la prémunit contre les *défauts* qui la feroient chanceler dans la bonne voie, contre les troubles qui, en la fatigant, dépenseroient gratuitement ses forces.

La vie est un combat perpétuel. Vérité usée sans doute : mais sait-on bien qu'en ce combat la raison peut choisir entre deux adversaires ? oui, choisir de combattre ou les passions ou les remords ; car d'une ou d'autre part ces deux ennemis différens sont là qui l'attendent et la défient, menaçans, inévitables. Vaincu des unes, on l'est

bientôt par les autres ; vainqueur des passions on n'a pas besoin d'engager l'action avec ces durs remords qui ne frappent qu'à coup sûr, blessent et empoisonnent la blessure. Comment donc s'étonner que le judicieux Aurèle préfère de frapper et tailler hardiment et spontanément en lui, passions, vices et défauts, plutôt que d'attendre à ferrailler languissamment et tardivement contre le remords ?

Prenant les choses de haut, Marc-Aurèle cherche dans la structure de l'homme, dans les lois ténébreuses pour nous de l'union des ames avec le corps, la source des passions desquelles dérivent les vices et les défauts. Il distingue dans l'homme trois principes séparés qui tous trois agissent sur lui en sens différens, mais qu'il est obligé de faire marcher de front et dans une même direction, pour vivre heureux, c'est à dire sage ; il dit :

« Corps.... ame sensitive.... intelligence.... *Union de l'ame et du corps.* §. IV.
» au corps, des sensations ; à l'ame animale
» ou sensitive, des passions ; à l'intelligence,
» des maximes. Avoir l'imagination frap-
» pée, les brutes l'ont ; être agité par des
» passions, les loups le sont ; et les demi-
» hommes, et un Phalaris et un Néron.
» Savoir se conduire extérieurement avec

» bienséance, *les Athées* le savent aussi
» les traîtres à la patrie et ceux qui font t
» à portes fermées. Toutes ces facultés s
» communes à ceux qu'on a nommés ; m
» c'est une vertu propre au seul homme
» bien d'empêcher que son *intelligence*, s
» *ame supérieure*, ne soit troublée par l
XXXII. 2. » passions et les imaginations... ».

Après qu'il a établi le rapport mutuel
ces trois puissances qui sont dans l'homm
sont l'homme et le régissent ; après qu'il
constitué le pouvoir supérieur de l'un
d'elles, de l'intelligence, à qui il faut qu
défèrent et qu'obéissent les deux autres
il s'applique à les concilier entr'elles dan
tous les points susceptibles de prêter
l'accord. Ici en une pensée pleine de mo
dération et qui condescend à la foibless
de notre nature physique, il ajoute :

« Vois ce qu'exige ton corps pour végé-
» ter ; fais ce qu'il faut ; nourris-le ; de fa-
» çon pourtant que ta vie animale n'en
» soit point altérée. Vois ensuite ce qu'exige
» ton corps, comme ayant des sens, et
» n'en rejette pas les impressions à moins
» qu'elles n'altérassent en toi l'ame raison-
XIV. 9. » nable. Je dis raisonnable et sociable... ».

En même temps qu'il compose dans une

juste mesure avec les besoins du corps, sans préjudice de l'ascendant élevé qu'il donne à l'ame intelligente, il traite avec la plus humaine modération certaines passions sans venin qui dépendent de l'ame sensitive. « Que ton guide, la partie dominante » de ton ame, poursuit-il, reste inébran- » lable malgré les impressions douces ou » rudes que la chair éprouve. Qu'au lieu » de se confondre avec la chair, elle se » renferme chez elle et qu'elle confine les » passions dans le corps. *Que si, par une* » *sympathie dont la cause ne dépend pas* » *d'elle*, la passion s'étend jusqu'à l'esprit » à cause de son union avec le corps, il » ne faut pas s'efforcer alors de repousser » un sentiment qui est dans l'ordre natu- » rel; mais il faut que mon guide se garde » bien d'y ajouter de son chef l'opinion » que ce soit pour lui un bien ou un mal... ». XIV. 9.

Passions. V.

Il pense pourtant qu'il est plus grand, qu'il est surtout utile de s'affranchir de toutes passions. Étudiez les raisons qu'il donne de cette opinion contestée: « une » intelligence libre de passions est une » forte citadelle. L'homme ne sauroit trou- » ver de plus sûr asyle pour n'être jamais » asservi. Celui qui ne le connoît pas a été

» mal instruit, et celui qui, le connoissant,
xiv. 12. » ne s'y retire pas, est misérable...».

Ce sont les passions qui mettent l'ame en esclavage. Les convoitises et l'envie lui enlèvent sa paix et sa liberté et nuisent au bonheur des autres hommes; Marc-Aurèle s'excite à les surmonter. « Quand cesseras-» tu de faire cas de tant de choses? tu ne » seras donc jamais libre, ni content de » toi, ni exempt de trouble, car tu auras » nécessairement de l'envie, de la jalousie » contre ceux qui pourroient t'enlever ces » biens imaginaires; tu tendrois même des » pièges à ceux qui possèdent ces biens » que tu estimes tant. Or, il est impossible » qu'avec de telles dispositions on ne soit » pas dans le trouble et qu'on ne mur-
xvi. 1. » mure pas contre les Dieux... Efface toutes » pernicieuses imaginations, en te disant » sans cesse: il est tout-à-l'heure en mon » pouvoir de ne laisser dans ce cœur au-» cune méchanceté, aucune cupidité, en » un mot, aucune sorte de passion. Mais » pourvu que je voie bien la vraie qualité » des objets, il m'est permis d'en user sui-» vant le mérite de chacun. Souviens-toi
xii. 20. » de cette faculté conforme à ta nature...».

L'amour immodéré de soi, sans égard aux

autres hommes, les convoitises et l'envie étant les vraies sources des passions, si Marc-Aurèle étouffe en lui ces affections funestes, il étouffe leurs funestes résultats.

Point de passions et il n'y a plus de vices, on les a coupés dans leur souche. Marc-Aurèle s'arrête ici à considérer quel est le rang que tient le vice dans l'ordre moral. Plein de ce judicieux optimisme, par qui les ames saines se persuadent que tout ce qui existe en ce monde soumis à Dieu est nécessaire et portera ou fera mûrir de bons fruits, il dit : « Le vice considéré en » général, n'est point un mal pour l'uni- » vers : considéré en particulier, il n'est » point un mal pour un autre, mais seule- » ment pour celui qui a reçu toute la force » nécessaire pour en être exempt quand » il le voudra... ». Il reconnoît en lui-même cette force qui règle son devoir et s'excite à l'exercer dans toute sa plénitude. « Ar- » rête le progrès de tes indignes émotions,... » fais taire ton imagination, contiens tes » desirs, éteins ta cupidité, que ton ame » se possède elle-même... ». Combien de choses en ce peu de mots, et qu'il seroit facile d'en faire le sommaire des règles de la

Vices et défauts. VI.

XXI. 7.

XXVII. 33.

XXVII. 12.

vie, si notre esprit ne se refusoit plus à retenir l'expression concentrée de toutes vérités fortes! Pourquoi faut-il que nos dures têtes humaines aient besoin d'être tant frappées et refrappées du même marteau pour se tremper ou plutôt s'écrouir de vérité?

Quel est le premier effet funeste du vice? le déshonneur de l'ame. « Ton ame se déshonore elle-même, quand elle se rend » semblable autant qu'il est en elle à une » sorte d'abcès ou de tumeur dans le corps » du monde; car c'est se séparer de la nature, dont tous les êtres particuliers font » partie, que de supporter impatiemment » ce qui s'y fait, d'avoir de la colère contre » un autre homme. Elle se déshonore aussi » lorsqu'elle succombe à la volupté ou à la » douleur; lorsqu'elle dissimule, qu'elle use » de feinte ou de mensonges par actions, » par paroles; lorsqu'elle ne dirige à aucun » but son action et les mouvemens de son » cœur, faisant tout au hasard, et ne mettant à rien, ni ordre, ni suite. Il faut rapporter à une fin les plus petites choses. » La fin de tout être raisonnable est de » suivre la raison et la loi de la plus ancienne
xx. 6. » des cités et des polices, celle du monde...
» Songe qu'il est honteux et fou de se fa-

» tiguer toute la vie, sans avoir un but à
» quoi on rapporte tous les mouvemens de
» son cœur et toutes ses pensées ». xx. 5.

Après avoir considéré plus haut les vices dans leurs rapports avec Dieu, comme étant des impiétés, et après avoir établi ici que ces mêmes vices envisagés de nous-même à nous-même, sont autant de sujets de déshonneur pour notre ame, il revient sur le principal sujet de déshonneur de l'ame, ce vice de mensonge d'où se déduisent tant d'autres vices, la feinte, la dissimulation et l'ostentation de franchise, autre sorte de fourberie plus dangereuse encore. « Que ce discours, j'ai résolu de
» traiter franchement avec vous, suppose
» de corruption et de fausseté ! que fais tu
» ô homme ? à quoi bon ce préambule ? la
» chose se fera voir d'elle-même. Ce que tu
» dis a dû dès le commencement être écrit
» sur ton front, éclater dans tes yeux et s'y
» lire avec autant de facilité qu'un amant
» découvre toutes choses dans les yeux de
» sa maîtresse. Un homme franc et honnête
» est en quelque sorte comme celui qui a
» quelque senteur. Dès qu'on approche on
» sent et même sans le vouloir à qui l'on a
» affaire. L'ostentation de franchise est un

» poignard caché. Rien de si horrible que » des caresses de loup, évite cela sur toutes » choses : un homme vertueux, simple, » sans art et qui n'a que de bonnes inten- » tions, porte cela dans ses yeux, on le
XX. 12. » voit ».

A cet âge où les passions sont si violentes et veulent l'être sans obstacles ni contredits, où la colère fermente et bout dans le sein du jeune homme, comme fait un acide dans un vase de métal, l'impassible Marc-Aurèle s'applique, d'un esprit froid et comme glacé, à neutraliser en lui cette effervescence qui empoisonneroit à la fois le vase et la liqueur. Voyez l'adroit concours de motifs qu'il met en combinaison.

« Dans les occasions de colère, dit-il, » pense au plutôt qu'il est indigne d'un » homme de s'emporter, et que, comme il » est plus conforme à sa nature d'avoir de » la bonté et de la douceur, c'est aussi un » procédé plus mâle, qui montre plus de » force, plus de nerf, plus de vigueur, que » de se laisser dominer par le dépit et l'im- » patience. *Plus cette conduite ressemble à* » *de l'insensibilité, plus elle approche de la* » *force.* Il est d'un homme foible d'être » triste ou colère, c'est toujours avoir été

» blessé et s'être rendu à un vainqueur ». xxxv. 11.

Le bon exemple est un frayé qui marque notre vraie route. Aurèle cherche des exemples propres à le maintenir dans cet étroit sentier qui n'égare jamais le passager; celui de la patience et de la douceur. « Rappelle-
» toi, poursuit-il, comment se comporta
» Socrate, lorsqu'il fut obligé de se couvrir
» d'une peau, parce que Xantippe, après
» avoir emporté ses habits, étoit sortie, et ce
» qu'il dit à ses amis qui rougirent et recu-
» lèrent en le voyant vêtu de cette sorte. » xxi. 6.
Il cherche et trouve en dernier terme une raison de surmonter la colère, devant laquelle languissent tous autres motifs. « Es-tu
» bien fâché, bien irrité? la vie humaine
» est si courte! dans peu de temps ne serez-
» vous pas tous au tombeau? » xxxv. 1. 6.

Le jardinier qui avec la serpe a retranché de l'arbre à fruit les branches gourmandes, n'a pas fait assez, s'il ne vient à pincer le bourgeon parasite, pour empêcher la sève de s'y perdre en détail. Quand Marc-Aurèle a coupé et tranché les rejetons des vices qu'il croit reconnoître en dedans de lui, il cherche à étouffer ses défauts dans leur germe. Comme il scrute au fond de son ame, d'un œil pénétrant et avide! et pour-

tant; il n'y trouve qu'un seul défaut sur lequel il croye devoir s'argumenter. Ce défaut est la *paresse* qui naît du besoin du sommeil. Nous nous arrêterons à regarder ici comment son grand sens et la fécondité de sa pensée enrichissent le sujet le plus pauvre.

« Le matin lorsque tu auras de la peine » à te lever, fais aussitôt cette réflexion : je » m'éveille pour faire l'ouvrage d'un homme. » Dois-je être fâché d'aller faire les actions » pour lesquelles je suis né, pour lesquelles » j'ai été envoyé dans le monde? N'ai-je été » créé que pour rester chaudement cou» ché?.... Mais cela fait plus de plaisir. N'est-ce » donc que pour avoir du plaisir que tu as » reçu le jour, et non pour agir et travailler? » Vois ces plantes, ces oiseaux, ces fourmis, » ces araignées, ces abeilles, qui de concert » enrichissent le monde, chacun de ses » ouvrages; et toi tu refuses de faire tes » fonctions d'homme, tu ne cours point à » ce que la nature exige?... Mais il faut bien » prendre quelque repos.... La nature a mis » des bornes à ce besoin, comme elle en » a mis à celui de manger et de boire, et » tu passes ces bornes, tu passes au-delà du » besoin, tandis que sur le travail, tu restes » en deçà du possible. C'est que tu ne

» t'aimes pas toi-même, car si tu t'aimois,
» tu aimerois aussi ta propre nature et ce
» qu'elle veut. Les artistes qui sont pas-
» sionnés pour leur art, sèchent sur leur
» ouvrage sans se baigner et mangeant peu.
» Fais-tu moins de cas de ta nature, que
» n'en fait un tourneur de son industrie,
» un comédien de son jeu, un avare de son
» argent, un ambitieux de sa folle vanité?
» Aussitôt que ces gens-là sont à leur objet
» chéri, ils ont bien plus à cœur d'y faire
» des progrès que de dormir ou de manger.
» Or les actions sociales te paroîtront-elles
» moins honnêtes, moins dignes de ton
» amour... ». XXIV. 1.

« La main ni le pied ne font point un
» travail au-dessus de leur nature tant que
» le pied ne fait que les fonctions de pied
» et la main celle de main. Il en est de
» même de l'homme comme homme. Ce
» n'est pas pour lui un travail au-dessus de
» la nature de remplir les devoirs d'un
» homme, et s'il n'y a rien là au-dessus de
» sa nature, il n'y a point de mal pour lui. ». XXXII. 15.

Cet homme qui rapporte tout à un but, même les actes réputés indifférens, ne craint pas à l'occasion du sommeil qu'on estime être un acte si indifférent, de se proposer

pour but l'exécution d'un devoir imposé par la nature, l'accomplissement de l'une des injonctions de la loi naturelle. Il se dit avec toute gravité : « Rappelle-toi, lorsque tu » seras tenté de rester au lit, *qu'il est de* » *la structure de ton être et de ta condition* » *d'aller t'acquitter de quelque devoir social*, » au lieu que le dormir t'est commun avec » les bêtes ; tout ce qui convient à la nature » de chaque être lui est propre, est plus
XXIV. 2. » fait pour lui et *même plus agréable* ». Qu'on pèse ce dernier mot et l'on reconnoîtra ce qu'on sent, mais ce qu'on trouve toujours nouveau, que la bienfaisante raison divine a pris soin d'unir à l'accomplissement d'un devoir, la jouissance d'un plaisir.

Après que Marc-Aurèle s'est mis en état de résister généreusement aux passions, aux défauts, aux vices, il découvre en arrière de ces ennemis comprimés ou vaincus d'autres ennemis moins effrayans sans doute, car ce ne sont pas ceux qui entament les assauts impétueux ; plus redoutables peut-être, car leurs attaques fréquentes, instantes, ne laissent ni repos ni relâche ; tout-à-fait invincibles, car ils échappent aux coups ou par leur mobilité ou par l'effet d'une sorte de prestige qui les dérobe à la vue dès que

l'on se met en devoir de [illegible]
ces. Les troubles de l'âme [illegible]
dont les atteintes se [illegible]
plus dangereuses à subir [illegible]
livres avec fureur ou rage.

Il en est de leurs [illegible]
charges des brigands [illegible]
ces cavaliers nomades [illegible]
subitement dans une [illegible]
vant les rangs d'une [illegible]
fournissant lentement [illegible]
sa marche pénible. Si [illegible]
repousser ils dis[illegible]
sous l'envelop[illegible]
poussière, qui [illegible]
leur attaque et [illegible]
corps de leurs [illegible]
traits.

Discerner ces [illegible]
[illegible] de la t[illegible]
emporte, c'est [illegible]
quelques [illegible]
cent contre les [illegible]
sens timides. [illegible]
leur essor de [illegible]
elles s'évan[illegible]
les sables de [illegible]
Telle est l'i[illegible]

la discipline à ces fantômes de combattans. Entre deux armées à peu près égales en savoir militaire, toute la prudence et la science du général au jour de bataille, consiste à discerner ses ennemis, à les diviser en rompant leurs lignes; et quand leurs turmes ou leurs phalanges sont séparées les unes des autres, à lancer contre elles et tout à l'entour des combattans supérieurs en nombre, en armement, en confiance. C'est là toute la pratique des batailles et peut-être toute la théorie des guerres.

Marc-Aurèle dans la campagne systématique qu'il ouvre contre les troubles de l'ame, en atteignant le moment de l'action décisive, s'attache à discerner ses ennemis, à bien mesurer leurs forces pour les diviser, pour en attaquer les divisions avec avantage, avec surcroît d'avantage de tout genre. Il commence par porter et prolonger son regard sur l'ensemble de l'armée qui marche contre lui; il cherche, trouve de l'œil les points où il pourra se faire jour. Il en isolera, il en combattra séparément une fraction quelconque; en menaçant, en occupant de craintes tout le reste de la ligne, il vaincra les uns après les autres, ces bataillons, ces turmes de cavalerie régulière,

ces hordes irrégulières de brigands, ces fantômes de soldats; et, de mille succès partiels, il se composera une entière victoire qui le rendra maître du terrain. Celle qui attend le guerrier philosophe, Marc-Aurèle, en lui ménageant la gloire de triompher *des troubles de l'ame*, le laissera maître de lui-même. Est-il un champ de bataille meilleur à défendre, à conquérir, à conserver? Est-il résultat de victoire plus grand que celui qui nous laisse maîtres de nous-mêmes?

Troubles de l'ame. VII.

« Pourquoi me troubler, se dit-il, si ce » qui arrive n'a pas pour cause un sentiment » de méchanceté qui soit de moi, ou si » l'ordre du monde n'en est pas blessé? » mais comment le seroit-il? ... pourquoi en XII. 5. » effet des ames grossières et ignorantes » communiqueroient-elles leur trouble à » une ame cultivée et instruite... notre III. 1. 6e al. » trouble ne vient pas de leurs actions, » car elles ont leur principe dans l'esprit qui » les guide; mais il vient des seules opi- » nions. Chasse donc ton opinion, cesse » de juger de leurs actions comme d'un » mal qui te touche, ta colère se dissipera. » Mais comment chasser cette opinion? Par » ce seul raisonnement qu'il n'y a rien là qui » soit honteux pour toi, puisque rien ne

» vient de toi. Car le vrai mal ne consiste
» que dans ce qu'il est honteux de faire soi-
» même. S'il en étoit autrement, tu serois
» malgré toi coupable de bien des crimes,
» tu deviendrois un brigand, et un mal-
XXXV. 1. 2e alin. » faiteur en tout genre ».

Il lutte maintenant contre le trouble qui naît de nous-même directement et sans intermédiaires. Pour le dompter il lui semble qu'il suffise de redresser ses opinions sur chaque objet. Il procède ainsi:

« Si tu parviens à corriger tes opinions
» sur tout ce qui semble t'incommoder,
» tu t'établiras sur un terrain ferme. Qu'est-
» ce à dire, toi? c'est-à-dire, ta raison. Mais
» je ne suis pas une pure raison. Eh bien!
» que ta raison donc ne te tourmente pas,
» et si le reste se trouve en mauvais état,
XII. 3. » qu'il en juge ».

D'abord il se met en garde contre ce qui est crainte, murmure, affliction, il y procède par la voie qu'il a indiquée, en *redressant son opinion*, et il la redresse au moyen d'une comparaison de grand effet; car elle se transforme en un arrêt de condamnation, sévissant avec quelque rigueur contre celui qui en est le sujet. « Qui s'enfuit de
» chez son maître est un déserteur; la loi

» est notre maître, donc celui qui la viole
» est un déserteur. Il en est de même de
» celui qui s'afflige, qui se fâche, qui craint,
» qui se refuse à ce qui a été fait ou se fera,
» par une suite des arrangemens de l'être
» qui gouverne toutes choses; il est la loi,
» c'est lui qui distribue à chacun son lot,
» donc celui qui craint, qui s'afflige, qui se
» fâche est un déserteur ». XII. 29.

« Il ne faut *te troubler* de rien, car tout
» arrive suivant les loix générales de ce
» monde, et dans peu de temps tout ce qui
» vit disparaîtra de dessus la terre, ainsi
» qu'en ont disparu Adrianus et Augustus;
» ensuite fixe tes regards sur l'objet de ton
» *trouble*, considère-le et souviens-toi qu'il
» faut absolument que tu sois homme de
» bien. Rappelle-toi ce que la nature exige
» d'un être raisonnable, fais-le constam-
» ment, et ne dis que ce qui te paroîtra le
» plus conforme à la justice, mais toujours
» modestement, avec douceur et sans dis-
» simulation ». XII. 18.

« Il te sera facile d'écarter loin de toi
» beaucoup d'inutilités qui te *troublent*,
» quoiqu'elles dépendent entièrement de
» l'idée que tu t'en formes; mets-toi sur le
» champ bien au large. Représente-toi le

» monde entier; représente-toi ton propre
» siècle. Vois quel rapide changement dans
» chaque ordre d'êtres! Quel petit espace
» il y a de leur naissance à leur dissolu-
» tion, quel espace immense les a précé-
XII. 27. » dés, quel espace immense les suit ».

Alors qu'on a pris une telle supériorité par le sentiment et l'appréciation juste de ce qui est si loin au-delà de nous, il n'est pas difficile de s'attribuer ascendant sur ce qui est autour de nous et qui est si bas et si limité par comparaison. « Lorsque les ob-
» jets qui t'environnent, se dit-il, te font
» éprouver malgré toi une sorte de trouble,
» reviens à toi au plus vîte et ne sors de ca-
» dence que le moins qu'il se pourra : tu
» deviendras d'autant plus fort sur la me-
XII. 6. » sure que tu y rentreras plus souvent ».

Il n'est point de mal si grand que l'imagination ne l'exagère encore. Il n'est point de douleur physique ou morale qui ne nous trouve plus forts à l'endurer qu'à la prévoir, tant l'imagination nous enivre de terreur.
« Reviens donc de ton ivresse, continue-
» t-il; reprends tes esprits, reveille-toi. Fais
» attention que c'est un rève *qui te troubloit.*
» Étant bien éveillé, rappelle à ton imagi-
» nation l'objet de ce trouble, tel que tu

» avois cru le voir auparavant.... » tu en auras honte. XII. 8.

« Ton mal n'est pas dans l'esprit d'un
» autre, ni dans le changement et l'altéra-
» tion de ce corps qui enveloppe le tien ;
» où est-il donc ? il est dans la partie de
» toi-même qui a jugé des maux ; qu'elle
» ne juge donc plus et tout ira bien... Sup- XIV. 7.
» prime l'opinion, tu supprimes *j'ai été*
» *blessé*, tu supprimes la blessure ». XII. 2.

« Je peux m'empêcher de juger et par
» conséquent d'être troublé, car les ob-
» jets extérieurs n'ont pas la faculté de nous
» forcer à émettre des jugemens... oublie- XII. 9.
» rai-je mes principes si les pensées qui
» les appuyent ne s'éteignent pas ; je suis
» le maître de penser comme il convient
» sur l'objet présent : pourquoi me trou-
» bler ? *tout ce qui est au dehors de mon*
» *intelligence ne peut rien du tout sur elle.* XII. 10.
» Pense ainsi et te voilà droit... Tout n'est
» qu'opinion, et l'opinion dépend de toi ;
» chasse la, il t'est libre ; et, comme le na-
» vigateur qui a doublé un cap, tu trou-
» veras un temps serein, de la stabilité,
» un golfe uni et calme... Rejette ces pré- XII. 31.
» jugés et te voilà sauvé ; qui donc peut
» t'empêcher de les rejeter ? » XII. 32.

« Puisqu'il est vrai que les choses
» le desir ou la crainte *te troublent*,
» s'approchent pas de ton ame et que
» au contraire ton ame qui s'appro
» d'elles par l'opinion qu'elle s'en form
» arrête donc cette opinion : *les objets*
» *teront immobiles*, on ne te verra plus
XII. 30. » desirer ni les craindre... Qu'il est aisé
» repousser, d'anéantir toute imaginati
» qui ne convient pas ou qui trouble l'an
» et de recouvrer dans le moment une
XII. 4. » tière sérénité d'esprit!.. Il suffit po
» cela que tu reconnoisses qu'il y a en
» quelque chose de plus divin que les o
» jets de ces passions dont tu es sans ces
» tiraillé, comme les marionettes le so
VII. 22. » par des cordons ».

« Souviens toi aussi que les opinions so
» en dedans de toi ; c'est ce qui te f
» vouloir, c'est ta vie, et s'il est permis
» le dire, c'est ce qui fait l'homme. N
» t'arrête jamais à considérer autour
» toi cette espèce de vase qui te renferme
» ni les organes dont il est composé ; c
» ces organes sont comme une scie, av
» cette seule différence qu'ils sont nés av
» toi. Mais sans la cause qui les fait mo
» voir et qui les modère, ils seroient aus

» inutiles que le seroient sans le secours
» de la main la navette au tisserand, la
» plume à l'écrivain, le fouet au cocher... XII. 10.
» As-tu la raison en partage? oui je l'ai.
» Pourquoi donc ne t'en sers-tu pas? car si
» elle fait sa fonction, que veux-tu de plus? » VII. 12.

« Tu souffres de grandes peines d'esprit
» parceque tu ne fais pas consister tout ton
» bonheur à faire tout ce qu'exige la cons-
» titution d'un être raisonnable. C'en est
» assez, n'en souffre plus... C'est bien la XII. 26.
» peine que pour les accidens extérieurs
» qui sont si peu de chose, ton ame de-
» vienne misérable, qu'elle se dégrade elle-
» même, qu'elle soit humiliée, hors d'elle,
» confondue avec le corps, consternée.
» Eh! que trouveras-tu qui le mérite? » XII. 23.

Marc-Aurèle résume à présent tous les sujets de troubles, les analyse, les réduit à leur juste valeur et en fait justice. « Quand
» tu es fâché de quelque chose, dit-il,
» c'est que tu as oublié que tout arrive se-
» lon l'ordre de la nature universelle... et
» que les fautes des autres ne sont un mal
» que pour eux... et encore que tout ce
» qui se fait dans le monde s'est toujours
» fait et se fera et qu'il se fait partout. Tu
» as oublié quel est le lien de parenté qui

» unit chaque homme à tout le genre hu-
» main, non par le sang et la naissance,
» mais par une commune participation à la
» même intelligence.... et que l'esprit de
» chacun de nous est un Dieu émané de
» l'être suprême.... de plus que nous ne
» possédons rien en propre de notre fonds,
» puisque même nos enfans, notre corps
» et notre ame nous sont venus de cet être
» suprême... que d'ailleurs tout est opinion...
» et qu'enfin la vie de chacun se réduit à
» l'usé du moment présent, et qu'on ne
XII. 33. » peut perdre que ce moment... Si quelque
» objet du dehors t'afflige, ce n'est pas lui
» qui cause ton chagrin, c'est le jugement
» que tu en portes, il ne tient qu'à toi de
» l'effacer sur le champ de ton ame;... si ce
» sont les dispositions de ton cœur, pour-
» quoi ne corriges-tu pas les opinions qui
» en sont la cause?... si tu te chagrines de
» ne pas faire quelque chose qui te paroît
» conforme à la saine raison, que ne fais-
» tu la chose, plutôt que de te chagriner?...
» Mais une force supérieure m'en em-
» pêche; ne te chagrine donc pas puisqu'il
» n'y a pas de ta faute.... Mais il est hon-
» teux de vivre si je ne fais cette action.
» Sors donc de la vie avec autant de tran-

» quillité qu'en a en mourant celui qui fait
» cette action, mais pardonne à ceux qui
» t'auront fait violence ». XII. 24.

« Sois comme un cap contre lequel tous
» les flots de la mer se brisent : il reste im-
» mobile ; autour de lui tous les bouillons
» de l'eau restent sans force. Suis-je mal-
» heureux parce que telle chose m'est arri-
» vée ? non bien certainement ; je suis
» même heureux si je reste tranquille mal-
» gré cet accident, si je n'en suis ni abattu
» pour le moment, ni effrayé pour l'a-
» venir ; car il en pouvoit arriver autant à
» tel qui y auroit succombé. Pourquoi
» donc le regarder comme une infortune et
» non comme un bonheur ? Donneras-tu le
» nom de malheur à ce qui ne sauroit em-
» pêcher l'homme d'atteindre au but de sa
» nature ? et l'homme peut-il être mis hors
» d'état d'y atteindre par un évènement
» qui n'altère point la constitution naturelle
» de son être ? tu sais quelle est cette cons-
» titution. Ce qui vient d'arriver t'empêche-
» t-il d'être juste, magnanime, tempérant,
» sage, modeste, libre, d'avoir les autres
» vertus dont l'exercice constitue essen-
» tiellement un être raisonnable ? Souviens-
» toi donc toutes les fois qu'un évènement

» t'inspirera de la tristesse que ce n'est point
» un malheur d'éprouver des accidens,
» mais un bonheur de les supporter avec
XII. 1. » fermeté ».

Particularisant tous les sujets de trouble, il a montré dans les pensées précédentes combien il étoit facile de les maîtriser, de les vaincre, en attaquant chacun d'eux seul à seul. A présent il les rapproche, les concentre, les force de s'unir pour ainsi parler en deux corps, les soumet à deux chefs. Avec quelle supériorité ne les domine-t-il pas alors!

« C'est avoir passé trop de temps, s'écrie-
» t-il, à te rendre misérable, à murmurer,
» à faire des grimaces ridicules. Qu'est-ce
» qui te feroit perdre courage? si c'est la
» cause par excellence, considère sa nature
» pleine de bonté; si c'est la matière, fais
» attention à sa qualité purement passive. Il
» n'y a rien de plus. Montre donc à l'avenir
» aux dieux un cœur plus simple et meil-
XV. 17. » leur ».

« Si tu vis dans ta maison, tu y es accou-
» tumé; si tu en sors, tu l'as voulu; si tu
» meurs, ta tâche est faite, et voilà toute la
XII. 28. » vie : sois donc tranquille ».

On a vu comment Marc-Aurèle va jusques à qualifier du nom de bonheur le

malheur qui lui a porté profit. Quelle cause pourra-t-elle troubler à l'avenir ce jeune sage qui sait tirer si habilement parti de tout? Si pourtant l'homme rencontre en cette vie, qui étant faite pour l'homme ne lui garde aucune secousse qui ne soit proportionnée à ses forces; si l'homme, dis-je, y rencontre un véritable malheur, Aurèle le défendra de l'abattement ou de la révolte, en lui suggérant la considération qu'il n'est point d'infortune à laquelle la mort n'apporte une fin prompte et sûre. Que le style fortement stoïque de cet article et de deux ou trois autres maximes qu'on a vues ou qui se retrouveront ailleurs, n'alarme pas les ames saines en qui se nourrit la volonté sage de voir l'homme endurer avec courage jusqu'au bout une vie dont il ne pourroit se dépouiller sans crime. Marc-Aurèle pense comme eux, et son livre tout entier dépose en sa faveur; autrement à quoi bon auroit-il donné tant de maximes de force pour remédier à tant et de si diverses situations difficiles? comme il n'y auroit qu'une seule issue à toutes calamités différentes, on n'auroit besoin que d'un seul conseil; et ce conseil funeste, trois mots seulement en feroient les frais : ... malheureux ... frappe-toi. Qu'il est loin de céder à cette lâche pen-

sée ! Entendez-le s'écrier : « Il est d'un
» homme sage de n'être ni léger, ni em-
» porté, ni fier et dédaigneux sur la mort,
» mais de l'attendre comme une des fonc-
» tions de la nature. Attends donc le mo-
» ment où ton ame éclora de son enve-
» loppe, comme tu attends que l'enfant,
» dont ta femme est enceinte, vienne au
XXXIV. 52. » monde... ». Comment douter après cela qu'Aurèle ait voulu dire seulement qu'il auroit de la peine à survivre au seul véritable malheur qu'il admette, celui de manquer à l'accomplissement d'un devoir. Se trouveroit-il quelqu'un qui persistât à le croire disposé à justifier le suicide ? celui-là se désabuseroit sans effort à mesure qu'il avanceroit dans l'étude des maximes d'Aurèle ; surtout, alors qu'il verroit réunie en un seul faisceau toute sa doctrine sur *les obstacles à faire le bien*. Or, le but de cette doctrine est de prouver qu'il faut que chaque obstacle devienne l'occasion de la pratique d'une vertu. Accusateurs ou apologistes imprudens, gardez-vous de signaler, comme approbateur du suicide, celui en qui vous sentez le courage et la force de mesurer l'obstacle, de le surmonter, de le faire tourner en une vertu pratique.

Marc-Aurèle n'est pas disposé à s'arra-

cher lui-même la vie ; non certes, mais il n'en brave pas moins courageusement la mort. Il brave même la douleur, ce qui est plus difficile et plus rare.

Au lieu de simples *troubles*, il rencontrera des sensations vives et dures ; eh ! comment n'en trouveroit-il pas ? la vie en est faite. Il va de son essor accoutumé s'élever au-dessus d'elles ; il va déployer comme de grandes ailes ses grandes pensées sur *la force de l'ame contre la douleur*. « Tout est indifférent au » corps, s'écrie-t-il :... » quel ascendant sublime ne donnera-t-il pas à son ame ?

Force de l'ame contre la douleur. VIII.

« Je suis composé d'un corps et d'une » ame, dit-il ; tout est indifférent au corps, » puisqu'il ne peut rien discerner. Quant » à mon entendement, tout ce qui n'est pas » ses propres opérations lui est indifférent. » Or, tout ce qui est ses propres opérations » dépend de lui : ce qui doit s'entendre uni- » quement de ses opérations présentes ; » car pour ce qui est de ses opérations à » venir ou passées, elles lui sont indifférentes » actuellement. Le mal d'une nature ani- XIV. 5. » male est de ne pouvoir faire usage de » tous ses sens ou de ses appétits naturels ; » le mal des plantes est de ne pouvoir » végéter ; de même donc, le mal d'une

» nature intelligente est que l'esprit ne
» puisse pas faire ses fonctions. Applique-
» toi ces définitions du mal. Ressens-tu
» quelque atteinte de douleur ou de vo-
» lupté, c'est l'affaire de l'ame sensitive.
» Se trouve-t-il un obstacle à l'accomplis-
» sement de ton désir ? si tu l'as formé sans
» condition ni exception, alors cette faute
» est un mal pour ta partie raisonnable ;
» mais si tu regardes l'obstacle comme un
» évènement commun et ordinaire, tu n'en
» auras pas été blessé et l'obstacle n'en aura
» pas été un pour toi. Il est certain que
» nul autre que toi n'a jamais empêché ton
» esprit de faire les fonctions qui lui sont
» propres. En effet ni le fer, ni le feu, ni
» un tyran, ni la calomnie, rien en un
» mot ne peut en approcher ; lorsqu'il s'est
» ramassé dans lui-même, comme en
» forme de balon, sa rondeur est inalté-
XIV. 8. » rable... arrive tout ce qui voudra à ces
» membres qui peuvent être altérés par un
» accident ; que ce qui souffre se plaigne
» s'il veut ; pour moi si je ne pense pas que
» cet accident est un vrai mal, je ne suis
» pas encore blessé. Or je suis le maître
XIV. 4. » de ne pas le penser ».

« Pour tous les cas de douleur, tiens

» prête cette réflexion, que la douleur n'est
» rien qui puisse te faire rougir, qu'elle ne
» dégrade pas l'intelligence qui te gouverne,
» et qu'elle ne l'altère ni dans sa substance
» ni dans ses qualités sociales.... Appelle
» aussi à ton secours ce mot d'Epicure,
» qu'il n'y a rien là d'impossible à suppor-
« ter, et que tu puisses regarder comme
» éternel, si tu te souviens que tout a des
» bornes et si tu n'y ajoutes pas tes imagi-
» nations.... Souviens-toi encore de ceci : il
» y a plusieurs choses approchantes de la
» douleur qui te fâchent intérieurement,
» comme l'envie de dormir, le grand chaud,
» le dégoût; lorsqu'il te fâche d'être dans
» quelqu'une de ces situations, dis-toi à
» toi-même que tu succombes à la dou-
» leur ». XIV. 2.

Cette interpellation ironique ne redonne pas l'éveil à ton courage; elle ne te force pas à insulter toi-même d'un sourire de pitié à ta débilité. Homme, qui foiblis devant le mal, emprunte à Marc-Antonin une certaine maxime grave, qui pourroit bien être douée de quelque efficacité curative.

Ce philosophe se présente à lui-même deux propositions en correspondance, dont

l'énoncé revendique de prime abord le crédit d'un adage, bien mieux, l'autorité d'une maxime, peut-être même, d'un précepte. J'ose l'affirmer d'expérience propre: un réconfort subit, presque magique, ranime, ravive comme par miracle celui qui prononce avec Antonin le philosophe : « *Ce qui est insuportable tue, ce qui dure est* » *supportable* ... ». A l'aperçu fugitif de cette idée, l'être qui s'en va mourant de découragement moral ou des douleurs physiques d'un mal aigu, se relève souvent assez fort, assez sensé pour se dire : *souffre pacifiquement... souffre en être qui raisonne....* si l'opinion rend les amulettes vraiment efficaces dans de certaines légères maladies, la raison ne doit-elle pas faire de cette maxime le seul talisman capable de réaliser les cures désespérées?... c'est à Marc-Aurèle à exposer, à compléter sa pensée revivifiante. « Ce qui » est insuportable tue, ce qui dure est sup- » portable; cependant mon esprit, se ren- » fermant chez lui, conserve la tranquillité » qui lui est propre. En effet mon guide » n'en est pas dégradé. Quant à ces organes » empirés par la douleur, qu'ils s'en plai-
XIV. 6. » gnent, s'ils ont quelque pouvoir ».

Quoi de plus libre au monde qu'un

homme qui méprise aussi franchement et son corps et la douleur. Ce patron du Stoïcisme appelle en renfort de ses résolutions, l'exemple du patron des voluptueux: Epicure, à présent, va fournir à Marc-Aurèle des encouragemens à endurer le mal: tant il est vrai que tout chef de secte vaut communément mieux que ses disciples, surtout que ses propagandistes. Or c'est sur eux que se modèle la tourbe; les travers, les vices, voilà ce qui est attrayant à imiter. Le copiste ne reproduit d'ordinaire que les défauts... et une telle imitation est stupidement qualifiée *naturelle* par cette foule, aux yeux ternes, qui ne sait pas discerner les devoirs, le pouvoir et les moyens de la nature humaine. Peut-être en est-il d'une secte, de son chef et de ses disciples, comme de ce courant d'eau qui, après avoir parcouru avec tranquillité, ou du moins sans méfait, le territoire d'une des hautes vallées de la montagne, au ravin de sortie se rompt en plusieurs branches torrentueuses et porte d'un essor insensé la crainte, le dommage, le ravage dans les vallées inférieures. Qui a vu et entendu nommer le ruisseau des hauts lieux, ne reconnoît plus ni son cours natif, ni son nom dans ces eaux bondissantes

qui marquent toute leur route par le fracas et la dévastation.

« Épicure dit, reprend Marc-Aurèle, » Pendant mes maladies je ne parlois » jamais à personne de ce que je ressen- » tois dans mon misérable corps. Je n'a- » vois point avec ceux qui me venoient » voir de ces sortes de conversations. Je » ne les entretenois que de ce qui tient le » premier rang dans la nature. Je m'at- » tachois surtout à leur faire voir com- » ment notre ame, sans être insensible » aux commotions de la chair, pouvoit ce- » pendant être exempte de trouble et se » maintenir dans la jouissance paisible du » bien qui lui est propre. En appelant des » médecins, je ne contribuois pas, dit-il, » à leur faire prendre des airs importans, » comme si la vie qu'ils tâchoient de me » conserver, étoit pour moi un grand bien. » *En ce temps-là même je vivois tranquille* » *et heureux...* ». Considérez ici que la raison d'Épicure procède par la même voie que celle des plus sévères stoïciens et qu'elle se dirige vers un même but; le calme de l'ame; dans les mêmes occurrences, celles des souffrances physiques et des douleurs morales. Quand Épicure prononçe, « je

» m'efforcois de montrer une ame exèmpte
» de trouble et de la maintenir dans la jouis-
» sance paisible du bien qui lui est propre...
» et au milieu des infirmités et des maladies
» je vivois tranquille et heureux » ; quand ce
philosophe s'exprime ainsi, dit-il autre chose
que ce qu'eût dit Zénon? « Fais donc comme
» Épicure, poursuit Marc-Aurèle, dans
» les maladies, comme dans les autres acci-
» dens de la vie. Ne te sépare jamais de la
» philosophie. En toute occasion évite ces
» frivoles discours que tient le vulgaire ou le
» physicien. C'est un devoir commun à toute
» profession de s'occuper uniquement de
» sa tâche et de se bien servir de l'instrument
» qu'elle a en main pour la faire ». XVIII. 10.

Ainsi donc en reconnoissant que la dou-
leur est un mal pour la partie animale de
l'homme, mais en distinguant cette partie
« *de la partie supérieure qui est l'ame intel-*
» *ligente*, » Marc-Aurèle établit et prouve XIV. 8.
que la douleur n'a rien de commun avec
la volonté et l'entendement pour lesquels
l'ignorance, l'erreur et le vice seuls sont
des maux. Il déclare qu'on peut contre
la douleur tout ce qu'on veut ; qu'il ne
s'agit que de bien penser et de vouloir for-
tement. Certes de semblables opinions, une



telle force contre la douleur, promettent bien que le Prince qui en est en possession, sera hardi et tenace dans la vertu.

Dignité de l'ame.
IX. « Ou tout ce qui arrive, reprend Marc-» Aurèle, coule d'une seule source intelli-» gente, comme dans un seul corps, et il ne » convient pas qu'une partie se plaigne de » ce qui se fait pour le grand tout; ou bien » il y a des atomes qui se mêlent et se » dispersent et rien de plus. Pourquoi te » troubler? Peut-tu dire de l'esprit qui te » guide, *tu es un corps privé de vie, tu n'es* » *que corruption, tu n'es plus qu'un animal* » *sans raison, tu n'es qu'une belle appa-* » *rence, tu n'es bon qu'à me faire vivre en*
XIV. 14. » *troupe et repaître?* » Quel blasphême seroit-ce! « Tu es, au contraire, *une ame* » *qui porte un cadavre*, comme l'a dit
XIV. 15. » Epictète, s'écrie-t-il... ». Le voilà qui relève et exalte la dignité de son ame et sa liberté, pour la tenir franche de toute espèce de trouble, supérieure à toutes les sortes de douleurs. « Si les matelots refu-» soient d'obéir au pilote ou les malades » au médecin, à quel autre s'adresseroient-» ils; ou comment celui-là pourroit-il sau-
VII. 13. » ver les passagers et celui-ci les malades?.. » L'ame ne doit respecter personne plus

» que soi-même, elle est comme la loi... VII. 6.
» Faut-il que ce qui doit servir (1), com-
» mande, tu es esprit et génie, le reste
» n'est que fange et pourriture... ». Comme XXXIV. 22.
il humilie et terrasse et le corps et l'ame
animale asservis à de vils besoins, à d'in-
dignes émotions, à de turbulentes passions,
pour faire régner en leur place, et au-dessus
de tout, l'ame supérieure, source des bons
sentimens et des résolutions généreuses !
« Il dépend de moi, ajoute-t-il, de ne rien
» faire contre cette ame auguste. Rien ne
» peut me nécessiter à lui désobéir... ».
Rien,... pas même la mort. XXXIII. 5.

Si cette ame supérieure est tellement remplie de dignité et de majesté, il faudra donc se bien garder de la mettre aux prises avec le trouble et la douleur, de la livrer en proie à ces méchans hôtes qui osent prétendre à habiter avec elle en un même corps. Comment y réussir ? Marc-Aurèle va nous l'apprendre. Qu'on redouble d'attention, car c'est ici qu'il commence à nous révéler le secret de l'égalité d'ame qu'inspire le Stoïcisme. Veut on entrer en jouissance de cette égalité de cœur qui se doit subordonner à la dignité et à la majesté de notre intelli-

(1) *Le corps.*

gence supérieure? il suffira de réduire toutes vives et rudes émotions, soit du corps, soit de l'ame sensitive, *à de simples mouvemens.* Marc-Aurèle développe sa pensée par une comparaison pleine de noblesse, d'éclat et de justesse.

Mouvemens de l'ame. X.

« Il semble, dit-il, que le soleil se fond » en clarté; mais quoiqu'il répande par- » tout sa lumière, il ne s'épuise pas; ce » ne sont pas des pertes, mais de simples » extensions de substance qu'il effectue. Il » ne fait que pousser des traits lumineux » qu'on nomme rayons, d'un mot qui ex- » prime en grec de la matière alongée. » Jugeons de son opération en considé- » rant la lumière qui entre dans un lieu » obscur par un passage étroit: toute cette » lumière se porte d'abord en droite ligne; » mais à la rencontre du corps solide qui » sépare le lieu fermé d'avec l'air exté- » rieur, elle se divise; ce qui reste en de- » hors, s'y arrête sans s'écouler ni tomber. » Or c'est ainsi que doivent être les épan- » chemens de ton ame au dehors. Elle doit » s'étendre jusqu'aux objets, sans se dis- » siper, sans user de violences, lorsqu'elle » rencontre des difficultés, et sans s'abat- » tre. Il faut qu'elle s'arrête simplement et

» qu'elle continue d'éclairer tout ce qui
» se rendra susceptible de sa lumière. Ceux
» qui refuseront de s'en laisser pénétrer,
» auront bien voulu s'en priver eux-
» mêmes... ». Voilà ces mouvemens réglés XI. 5.
dans leurs rapports avec les objets extérieurs. Essayons de pénétrer maintenant comment il les modèrera dans leurs rapports avec son intérieur, dans l'action de l'ame sur elle-même. Il faut d'abord étudier à fond cette ame : *nosce te ipsum.* Le début et la fin de la première et de la plus digne des études sont indiqués en cet axiome destiné à ne jamais vieillir.

« On n'a guères vu arriver de malheur à
» quelqu'un, dit-il, pour n'avoir pas étudié
» ce qui se passe dans l'ame d'un autre ;
» mais quant à ceux qui n'ont jamais étudié
» les mouvemens de la leur propre, c'est
» une nécessité qu'ils soient malheureux.. ». IX. 4.
« Pour bien gouverner les mouvemens de
» cette ame, que tu auras suffisamment
» étudiée, applique-toi à retenir les règles
» suivantes » :

« N'ajoute rien au premier rapport de
» tes sens. On vient t'annoncer que quel-
» qu'un parle mal de toi ; voilà ce qu'on
» t'annonce ; mais on ne te dit pas que tu

» en sois blessé. Je vois que mon enfant
» est malade, mais je ne vois pas qu'il y
» ait du danger. Tiens toi ainsi sur tous les
» objets sensibles à la première image qu'ils
» te présenteront, n'y ajoute rien toi-même
» intérieurement et il n'y aura rien de plus...
» Fais encore mieux, ajoutes-y tout ce que
» doit penser de ces objets un homme ins-
» truit de ce qui arrive ordinairement dans
XI. 4. » le monde ».

« Il y a ensuite quatre sortes de pensées
» sur lesquelles il faut veiller sans cesse
» pour les effacer dans le moment de notre
» esprit, en se disant à soi-même : cette ima-
» gination ne sert à rien;... celle-là tend à
» ruiner la société; cette autre va te faire
» parler contre tes vrais sentimens, ce qui
» seroit la plus indigne de toutes les actions.
» Enfin cette dernière est pour toi un juste
» sujet de te faire ce reproche que tu assu-
» jettis la partie la plus divine de ton ame,
» et que tu la rends esclave de la moins
» noble, de celle qui doit mourir, en un
» mot de ton corps et des grossières sensa-
XI. 8. » tions qu'il éprouve .. ». Ajoute de plus que
» telles seront ordinairement tes pensées,
» tel sera ton esprit, car notre ame se nour-
» rit de pensées. Nourris la donc de ces

» réflexions : partout où l'on peut vivre,
» on peut y bien vivre ; on peut vivre
» à la cour, on peut donc y bien vivre
» aussi ». XI. I.

Quand l'industrieux artisan qui convertit, à l'aide du feu, le sable en crystal a jeté hardiment et étendu en table la fonte d'un large miroir de glace, il procède par un rude travail à enlever les aspérités de sa glace, à user les soufflures qui la mettent en risque de se rompre : puis, au moyen d'un frottement doux et ménagé, il en vient à la douer d'un éclatant poli ; puis enfin unissant à l'une de ses surfaces une couche délicate de métal, il réussit à lui imprimer la belle propriété de réfléchir libéralement les objets ; de même que cet artisan consommé, Marc-Aurèle qui a fait disparoître de son ame les passions, les vices, les défauts et les troubles, aspérités et soufflures ruineuses; qui l'a nivelée, en réglant ses mouvemens, n'aspire plus qu'à lui donner, avec un éclatant poli, la belle propriété de laisser voir naïvement ou de réfléchir libéralement toutes ses affections spontanées et toutes ses affections de transmission.

« J'ai souvent admiré, se dit-il alors, à
» quel point l'homme s'aime lui-même par

» dessus tout, et que cependant il fait moins » de cas de sa propre opinion sur ce qu'il » veut, que de celle d'autrui. En effet si » quelque dieu, ou un maître sage, obli- » geoient un homme à rendre compte sur » le champ au public de ce qui se passe- » roit dans son cœur ou dans son imagi- » nation, il ne résisteroit pas un jour en- » tier à cette contrainte. Il est donc vrai » que nous sommes plus touchés de l'opi-
XXV. 10. » nion d'autrui que de la nôtre propre... ».
Contrainte intolérable seroit-ce en effet pour une ame vulgaire que cette nécessité de *réflexion* perpétuelle! mais pour une ame supérieure comme la sienne, ce n'est qu'un exercice facile, car il est volontaire.

« Accoutume-toi à régler tes pensées, » poursuit-il, à tel point que si tout-à-coup » on venoit te demander à quoi tu penses, » tu pusses répondre aussitôt et sans te gê- » ner.... je pensois à cela et cela.... en sorte » que par ta réponse on vît que tu n'as » dans l'ame rien que de simple, de bon, » de convenable à un être destiné à vivre en » société, qui rejette d'ailleurs les plaisirs » grossiers, toute imagination voluptueuse, » tout sentiment de haine, d'envie, tout » soupçon, enfin tout ce qui te couvriroit

» de honte, si tu te faisois l'aveu de ce qui
» se passe dans ton cœur. Ainsi sans dif-
» férer à prendre soin de toi-même, oc-
» cupe-toi dès à présent à être du nombre
» des plus vertueux; pénètre-toi au fond
» du cœur de l'amour de la justice, ac-
» quiesce de toute ton ame à ce qui t'arrive
» par la distribution de la providence di-
» vine; pense rarement à ce qu'un autre
» dit ou fait, ou médite de faire; donne
» toute ton attention à ce que tu dois faire
» toi-même et à l'ordre primitif qui a formé
» le tissu de tes jours, pour ne jamais faire
» que ce qui sera honnête et te persuader
» que tout le reste est bien, car le sort de
» chacun marche avec la combinaison dont
» il fait partie; et souviens-toi surtout que
» tout être raisonnable est ton parent et
» que l'inclination qui te porte vers ton
» semblable, vient du fond de ta propre
» nature... ». Dès ce moment et à ce prix, ô XI. 2.
Marc-Aurèle, ton ame est devenue un vrai
miroir de vertu. Cette pure résolution qui
te porte à réfléchir au dehors et en toi-même toutes les affections de ton ame,
nous la bénissons, car c'est à elle que nous
devons de jouir après seize cents ans du
fruit de tes bonnes pensées, en jouissant
du compte que tu te rendois seul à seul de

tes efforts pour maintenir cette ame en possession des vertus propres à lui faire accomplir les devoirs de la loi de nature qu'elle ne perd jamais de vue.

C'est ainsi que les premiers et seuls troubles des passions qu'ait ressentis Marc-Aurèle, ont hâté la maturité de sa raison, comme un court orage accélère la maturité d'un bon fruit. Ici on reconnoît le fort jusque dans ses foiblesses, comme on sent la vigueur de l'athlète dans le ressaut par lequel il se relève d'un trébuchement.

Rien n'est plus que vertu maintenant dans cette belle jeunesse. Et n'allez pas croire que les succès précoces qu'obtient sa raison sur ses passions, ses vices, ses défauts, et les troubles de son ame; que le sentiment qu'il acquiert de sa force contre la douleur; que la résolution profondément sage qu'il forme de convertir toutes vives émotions, en de simples mouvemens; et de réfléchir hardiment et généreusement au dehors de lui toutes impressions; n'allez pas croire, dis-je, qu'une réussite, si prématurée et toutefois si complète qu'elle s'embleroit devoir être l'œuvre de toute la vie, ait pour effet de gonfler de la moindre vanité le cœur de ce jeune homme. Voyez au contraire comme il remercie délicate-

ment les dieux « de ce que s'étant trouvé
» dans des dispositions à s'échapper contre
» des parens, des amis, des précepteurs,
» des domestiques, l'occasion ne s'en soit
» pas présentée. *La bonté divine*, dit-il, a éloi-
» gné de moi les circonstances qui m'au-
» roient fait tomber dans cette faute... ». II. 1er alin.
Ame simple et pure, il semble que tu aies ignoré que l'occasion de faire le mal ne manque jamais à celui qui le veut commettre. Tu as retenu avec la docilité d'un bon fils, et tu nous retraces avec candeur le conseil de ta mère, celui de condamner en toi la pensée du mal, non moins que le mal accompli.

Marc-Aurèle a maintenant la mansuétude d'un enfant bien né, et la fermeté, l'aplomb d'un homme mûr. Plus de plaisirs volontaires; depuis long-temps il ne falloit pas moins que la contrainte pour l'obliger de se rendre aux jeux du cirque, d'assister aux théâtres, de se livrer aux exercices de la paume, de la lutte et de la chasse, où il avoit montré jusque-là une adresse si brillante. L'étude de la philosophie lui fera trouver en elle seule, et ses exercices, et son plaisir. Il devient plus grave et plus sérieux, sans perdre toutefois l'aménité, la

Capit. Marc-Aur. v. p. 28.

grâce bienveillante qu'il savoit mettre dans son commerce avec ses amis et même avec
Dio. Exc. p. 721, 722. ceux qu'il connoissoit moins. « Celui qui » suit la raison, disoit-il en effet, sait con- » cilier le repos avec l'activité nécessaire et
VII. 11. » l'enjouement avec un air posé.. ». Sa sobriété est au-dessus de toute créance; elle concourt malheureusement avec la vie dure qu'il mène, et avec son extrême application à l'étude, à altérer la vigueur de son tem-
Dio, l. 71, p. 816. Capit Marc-Aur. v. p. 23 et 24. pérament; que lui importe, en diminuant ses besoins, il rend sa vie si réglée, qu'il trouvera toujours assez de force pour opérer les grandes choses qu'on n'accomplit point sans la santé. Il ne fait que deux repas dans le jour, l'un à sa naissance, l'autre à sa chute; il lui en restera plus de temps pour les affaires et l'étude. Il a eu peine
Dio, p. 804. dès ses jeunes ans à endurer le froid; cela l'empêchera-t-il de guerroyer dix ans dans les climats glacés du Nord, tant il a d'empire sur les sens!

Sa modération s'accroît, plus il est chargé
Dio, p. 815. d'honneurs. L'empereur, son père adoptif, l'aime chaque jour davantage, chaque jour aussi multiplie pour ce prince les témoignages de l'affection de son fils. Cette affection ne nuit point à la vive tendresse

que porte à ses anciens parens le jeune César. Il met à les honorer sa gloire et son bonheur. Perd-il sa respectable mère ? la résignation pieuse, la piété filiale qui respirent en lui, s'accordent, après une lutte touchante, à lui présenter un sujet de réconfort dans la reconnoissance qu'il témoignera aux Dieux, « de ce que cette bonne » mère devant mourir jeune, il lui a été » donné du moins de passer auprès d'elle » les dernières années de sa vie... ». Son palais étoit en effet devenu la maison de ses premiers parens. Dio. *Ibid.* II. I. 12ᵉ alin.

Il a la fermeté de l'ame et son ame demeure tendre et molle pour la reconnoissance. Son gouverneur expire : Marc-Aurèle pleure. La cour n'a pas la pudeur de respecter son affliction, on le raille : le bon Antoninus impose silence à la foule des faux philosophes, des froids et frivoles courtisans. « Laissez-le pleurer, dit-il ; la » philosophie ni le sceptre n'empêchent » qu'on ne soit homme ». Capit. T. Ant. v. p. 21.

Appliqué dans son intérieur à conserver la simplicité pour laquelle il étoit né, vêtu, nourri comme le plus modeste particulier ; Marc-Aurèle ne consent à porter la pourpre et à laisser la pompe s'approcher de sa per-

sonne que dans les occasions où Titus Antoninus veut que l'héritier du trône partage les honneurs qui sont attribués à l'empereur.

Dio.

A côté de Marc-Aurèle, viril dès sa jeunesse, on essayoit de former un autre élève du trône, appellé à régner avec lui, égal en droit, inférieur en vertu, et destiné à rester jeune dans la virilité. C'étoit *Commodus,* fils de ce César *Ælius-Verus*, qu'avoit adopté Adrianus et qui étoit mort avant celui qui le désignoit comme son survivant.

Adrianus en effet en ordonnant à Titus-Antoninus de prendre pour fils Marc-Aurèle, lui avoit prescrit aussi l'adoption conjointe du fils de son successeur désigné, de Commodus, alors âgé seulement de sept ans. On a vu comment après avoir disposé du trône en faveur de ces deux jeunes hommes, à une génération de distance, Adrianus avoit prétendu disposer aussi, à distance, de leurs jeunes cœurs, dans les alliances qu'il combinoit. Prévoyance trompée, volonté méconnue et sans effet, ainsi qu'il arrive souvent aux princes pour des volontés même qui sont plus près d'eux. Il en avoit été de ce testament d'Adrianus comme de presque tous ceux des rois :

Cap. T. Ant. v. p. 18.

d'autant plus sûrement ils sont enfreints ou même cassés, que le testateur fut plus absolu. On reconnut Faustina trop âgée pour Commodus, Fabia trop jeune pour Marc-Aurèle; elle inspiroit d'ailleurs peu de bonnes espérances. Antoninus par dessus toute considération s'étoit senti pressé d'associer inséparablement à sa famille, Marc-Aurèle, appliqué, sage et fort dans l'âge de la dissipation, de l'imprudence et de la foiblesse qui expose à toutes séductions.

Capit. v. Veri, p. 35.

Auprès de Marc-Aurèle, plein de la sève, du savoir et de la morale, végétoit donc languissamment Commodus. Toutefois Antoninus n'épargnoit rien pour lui donner une grande et solide éducation. Les mêmes maîtres qui avoient formé le fils des Anices ne pouvoient rien sur l'intelligence de l'enfant du césar Ælius Verus. Incapable d'application, il n'avoit d'activité que pour les plaisirs et de succès que dans les exercices du corps. Son naturel doux et docile consoloit seul ses gouverneurs de leurs leçons perdues; il les aimoit. Exempt de déguisement, la sincérité étoit sa principale et presque son unique vertu. Cette vertu-là ne suffit pas à faire un roi. Antoninus le sen-

Capit. l. v. v. p. 36.

Capit. *Idem.*

toit à regret; aussi, mettant entre ses procédés envers ces deux élèves du trône autant de différence que la nature en avoit mis entre les deux caractères, il accumuloit sur Marc-Aurèle les emplois et les dignités, et laissoit Commodus oisif et indécoré. En lui abandonnant le titre vain de *fils d'Auguste*, il lui refusoit la dignité réelle de *César*. S'il s'étoit hâté de conférer ce rang éminent à Marc-Aurèle, âgé de dix-neuf ans, il reculoit à concéder la questure à Commodus, même après qu'il eut atteint sa vingt-troisième année. Toute sa conduite témoignoit que, moins attaché à cet autre héritier par inclination que par devoir, sa déférence pour la mémoire d'Adrianus l'empêchoit seule de laisser ce jeune homme se perdre dans la foule des citoyens sans talens et sans vertu.

Des vices commencent dès à présent à poindre dans Commodus. Titus Antoninus, aimant comme il fait la candeur et la pureté des mœurs, en tire occasion d'honorer encore davantage Marc-Aurèle. Il exhorte sans cesse le premier de ces jeunes gens à régler sa conduite sur celle de son frère, il va jusqu'à le mettre sous sa tutelle. C'étoit se conformer pleinement à la volonté d'A-

drianus, qui avoit témoigné l'intention formelle que Marc-Aurèle tînt le premier rang selon le droit de son âge, sans doute, mais plus positivement encore selon le droit des grandes qualités qu'il reconnoissoit en lui. Dio, l. 69. p. 797.
A compter de ce moment on voit Marc-Aurèle donner place à Commodus dans le palais de Tibère, lui tenir lieu de père, et se louer même de la déférence que lui témoignoit ce pupille.

Ainsi l'ombre qui couvroit Commodus servoit à rendre plus lumineuses les qualités d'Aurèle. Il n'étoit pas besoin cependant qu'opposition ni contrastes les missent en saillie ; elles se recommandoient par elles-mêmes, ce qui est le propre du vrai mérite.

Durant sept ans qui s'écoulèrent depuis qu'on le créa César, jusqu'au moment où il prit une part directe à l'administration, on le vit soutenant ses vertus, ce qui ne se peut quand elles sont feintes ; ajouter à sa résignation, accroître sa modestie, et se perfectionner dans le désintéressement qui ne manque guères de s'altérer d'ordinaire par une position élevée ; car elle veut des moyens, et par la possesssion ; car elle rend convoiteux.

AN 144. Vers cette époque la mort envie à Marc-
— Aurèle les deux premiers fruits de son
Pagi, 188. x. 3. union : ils meurent au berceau. Différentes villes qui ont appris la naissance de ces enfans sans apprendre leur décès, s'empressent de lui envoyer des félicitations quand il ne lui faudroit que des condo-
Spon. p. 354. léances. Ses réponses à l'instant de cette grande épreuve paternelle montrent qu'il n'a pas besoin de consolations étrangères, qu'il sait trouver réconfort dans son respect pour la providence et surtout dans la pratique plus fervente du bien.

Les riches de l'état veulent l'instituer leur héritier, il rejette ces donations. Ainsi dès qu'il se présente des vertus publiques à exercer, ils les exerce ; et cela lui est aisé, car il est déjà fort dans les vertus privées.

La tyrannie des princes, la servilité des peuples, prolongeant de la part des citoyens une indigne flatterie, ou une lâche complaisance au-delà même du trépas, portoient les testateurs à faire souvent de l'Empereur l'héritier de leurs dépouilles, ou en termes exacts à le constituer spoliateur de leur famille. Les uns, dans un testament en faveur du Prince, testament qu'ils avoient l'air de vouer au secret et

l'art de faire surprendre, sacrifioient la possession de leurs biens et se convertissoient en usufruitiers. Le souverain, pensoient-ils, assuré du fonds les laisseroit jouir du fruit. Un si lâche calcul méritoit d'être déçu ; il le fut fréquemment ; les rois qu'il faut flatter ainsi, doivent être pressés de jouir.

D'autres testateurs, s'ils n'arrachoient à leurs enfans la totalité de leur succession, les frustroient de la moitié et faisoient de cette moitié de leur patrimoine, le gage de la conservation de l'autre ; c'étoit pour quelques-uns la rançon de leur vie ; plusieurs à ce prix achetoient la faveur, d'autres rachetoient l'ignominie. Extrêmes de tyrannie et de bassesse, combien vous étiez méprisés de Marc-Aurèle ! Il lui semble qu'accepter de pareils dons, ce seroit se rendre complice de l'extinction des sentimens naturels dans le cœur des hommes, et s'entacher d'un crime funeste à l'ordre social, celui de lèze-famille ; car toute société n'est bonne qu'autant que la famille qui en est l'élément se respecte elle-même et est respectée.

Marc-Aurèle dirige donc les plus petites applications de ses procédés d'après

les plus hautes considérations : indice irrécusable d'un esprit capable de généraliser.

Titus-Antoninus, dépensant pour l'état une grande portion de sa fortune propre, avoit dit à Faustine première, qui en gémissoit comme font tant de femmes à l'occasion des actions généreuses : « Sachez » qu'en parvenant à l'empire, nos biens » sont devenus ceux de l'état... ». Aurèle complétant cette sage pensée et ce noble mouvement, se dit à son tour : La fortune du prince est toute dans celle du peuple, et le bien social dans le respect des liens de famille et des rapports de bienfaisance qui serrent ces liens. Que les enfans et les proches reprennent ce qui est à eux et tout ; je serai Empereur pour donner et distribuer, non pour recevoir. Cela parut nouveau en le comparant, non pas aux règnes de Tibère et de Domitien, mais à ceux de Titus et de Trajanus.

Capit. T. A. v. p. 24.

Qu'il est cher au peuple ! qu'il devient plus cher encore à l'empereur ! Il s'applique à régler sa conduite sur celle de son père, il le chérit en vrai fils, il l'imite en disciple.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24 et 25.

Point d'imitation vraie sans une bonne

étude du modèle. Regardons un instant comment Marc-Aurèle s'y prendra pour faire l'étude de T. Antoninus son empereur, son père, son instituteur actuel en toute doctrine. Et l'homme et le Roi ont achevé de former Marc-Aurèle tant par le modèle qu'ils lui ont offert d'un excellent naturel, que par l'exemple d'une sage façon de procéder en royauté. Peut-être trouverons-nous, à l'aide de cet examen, les moyens d'apprécier à sa valeur exacte, le jugement du jeune philosophe en matière de vertu? Les éloges par lui décernés à de certaines hautes qualités nous feront pressentir peut-être qu'elles seront celles que de prédilection, il adoptera; car en louant ou en blâmant, l'on se décèle soi-même. Si pour résultat nous découvrons qu'il est dans l'intention d'imiter Antoninus comme il le loue, c'est-à-dire par le bon endroit; alors nous aurons fait dans la connoissance et l'estime de son cœur un aussi grand pas que celui qu'il aura fait lui-même, vers le sentiment des vertus qui conviennent aux princes et aux sujets. Laissons maintenant Marc-Aurèle parler son langage simple sur les mœurs de son père comme Roi; ces mœurs sont le principal fondement de son éducation,

puisqu'il en met l'exemple au rang de *ses leçons de vertu*.

Caractère d'un prince sage.

XXVII. 22.

« Titus-Antoninus, dit-il, se conduit à l'é-
» gard des Dieux avec piété, mais sans su-
» perstition ».

« Uniquement occupé du soin de pro-
» curer le bien général, il prévoit de loin
» tout ce qui peut arriver, et met ordre
» aux plus légères semences de trouble sans
» faire d'éclat; il veille sans cesse à la con-
» servation de ce qui est nécessaire à l'état ».

« Il a peu de secrets, et seulement pour
» le bien de la société; il est toujours prêt
» à écouter ceux qui viennent donner des
» avis utiles à la patrie ».

« Dans les conseils délibérant long-temps,
» ne s'arrêtant point aux premières idées,
» recherchant avec une attention profonde
» et soutenue ce qu'il y a de mieux à faire,
» s'il prononce arrêt après mûr examen,
» il reste doux, mais inflexible ».

« Point de manières dures, ni d'une fou-
» gue à se faire appliquer ce mot: *il en suera!*
» Il fait toutes choses l'une après l'autre,
» comme à loisir et sans se troubler, avec
» ordre, avec vigueur, en mettant un juste
» accord dans la suite de ses actions ».

« Il rend invariablement au mérite per-

» sonnel tout ce qui lui est dû, et reconnoît » sans jalousie la supériorité des talens des » autres, soit en éloquence ou science des » lois, soit en philosophie morale ou en tout » autre genre. Il se fait un devoir même de » contribuer à les faire regarder comme » excellens chacun en sa partie. Il ne s'en » laisse pas imposer facilement, et il honore » les vrais philosophes, sans rien reprocher » à ceux qui ne le sont qu'en apparence ».

« Jamais de dégoût, ni d'attachement » outré; il ne perd point d'amis, il n'est » point exigeant avec eux, il ne souffre pas » qu'ils se gênent à cause de lui; le négli- » gent-ils, cessent-ils de le cultiver, ils le » trouvent à leur retour toujours le même ».

« Il n'aime point à changer continuelle- » ment de place et d'objet, et dans tous les » accidens de la vie, on le voit se suffire à » lui-même, l'esprit toujours serein ».

« Point de passion pour les bâtimens, il » se ménage sur la dépense des fêtes publi- » ques et ne trouve pas mauvais que l'on » murmure de cette rigoureuse économie ».

« Réprimant les acclamations et toute » basse adulation, il n'use lui-même vis-à- » vis du peuple, ni de manières caressantes » ni de flatterie, et ne met point d'affec-

10.

» tation à saluer tout le monde; il est mo-
» déré en tout ».

« Il imite en toutes choses la vie de nos
» pères, mais sans l'affecter. Rien de re-
» cherché dans les mets de sa table; dans
» la qualité et la couleur de ses habits,
» dans le choix des beaux esclaves. A *Lo-*
» *rium* (1) une robe achetée au village voisin
» et ordinairement de l'étoffe qu'on fait à
» *Lanuvium* (sa patrie); jamais de manteau,
» sinon pour aller à *Tusculum*, et encore il
» en fait des excuses. Il prend soin de sa
» personne avec mesure et non en homme
» attaché à la vie ou qui cherche à plaire;
» et sans se négliger, il borne son atten-
» tion à l'objet de la santé pour n'avoir re-
» cours à la médecine ou à la chirurgie,
» que le moins possible ».

« Il use sans faste et sans façon des com-
» modités qu'une grande fortune donne
» toujours abondamment et d'un air à faire
» comprendre qu'il s'en sert uniquement
» parce qu'elles se présentent et qu'il ne
» rejetteroit pas celles qui pourroient lui
» manquer. Par là il mérite qu'on lui ap-
» plique ce qui fut dit de Socrate, *qu'il*

(1) Village où étoit située la maison de plaisance d'Antonin le Pieux.

» *avoit la force de se passer et de jouir in-*
» *différemment des choses dont la plupart*
» *des hommes ne peuvent ni manquer sans*
» *tristesse, ni jouir sans excès.* Savoir être
» fort et modéré dans ces deux cas, c'est
» le propre d'un homme parfait et supé-
» rieur et tel fut le caractère qu'il montra
» pendant et après la maladie de Maximus ».

« Il n'a jamais fait dire de lui qu'il s'amu-
» sât à faire le bel esprit ni à mener une
» vie oisive. On est forcé de dire au con-
» traire qu'il étoit homme mûr, con-
» sommé, inaccessible à la flatterie, maître
» de soi, fait pour commander aux autres ». 1. 4

Ce ne sont plus ici des vertus didactiques et de précepte que Marc-Aurèle soumette à l'observation : ce sont des vertus en action et de pratique qu'il recueille, considère et sous-pèse. Quel choix légitime ce jeune homme a su faire de celles qu'il devoit admirer et imiter ! Un prince a-t-il jamais été mieux loué que Titus-Antoninus ? quel honneur pour sa mémoire que d'avoir rencontré un tel panégyriste que Marc-Aurèle ; et combien ce panégyriste ne s'honore-t-il pas lui-même en louant si juste ce qui est si beau ! Puissante est l'influence d'un grand caractère sur ce qui l'approche. Or telle

est celle des vertus d'Antoninus sur son fils, qu'elles semblent devenir pour ce jeune homme le code de la royauté. Que seroit-ce de la chaude admiration qu'il porte à son père, si elle ne suscitoit en lui la pleine résolution de s'appliquer toutes ses vertus? Et voilà Marc-Aurèle qui se grandissant et se dressant pour se les ajuster comme un vrai manteau royal, leur donne la force et l'autorité d'une injonction directe et s'en prescrit l'imitation entière et complette, comme il se prescriroit obéissance absolue à une loi irréfragable.

« Fais toutes choses, se dit-il, en vrai
» disciple d'Antoninus, représente-toi sa
» constance à ne faire que des choses rai-
» sonnables, l'égalité de son humeur dans
» toutes les situations, sa piété, la sérénité
» de son visage, son extrême douceur, son
» éloignement pour la vaine gloire, son
» ardeur à pénétrer les affaires. Il ne laisse
» rien passer sans l'avoir examiné à fond
» et sans le connoître jusqu'à l'évidence.
» Il souffre patiemment les reproches in-
» justes et n'y répond jamais par d'autres
» reproches. Il ne fait rien avec précipita-
» tion; il n'écoute point les délateurs,
» mais il examine avec soin les mœurs et

» les actions de tout le monde. Il n'est ni
» médisant, ni timide, ni soupçonneux,
» ni pédant. On ne voit rien de trop dans
» les ornemens de sa demeure, de son
» coucher, de son vêtement, ni sur sa
» table, ni dans le nombre de ses domes-
» tiques. Rends-toi propres son amour
» pour le travail et sa longue application.
» Rappelle-toi sa persévérance dans l'ami-
» tié sans aucune variation. A-t-il jamais
» trouvé mauvais que l'on contredît avec
» liberté ses sentimens, et si quelqu'un pro-
» pose une meilleure idée, a-t-il jamais
» manqué d'en témoigner de la joie? Sou-
» viens-toi toujours enfin que son éloigne-
» ment de la superstition égale sa piété, et
» passe ta vie avec la même pureté de
» conscience, afin que ta dernière heure
» te trouve en même état qu'il est tou- XXVII. 22.
» jours ».

Les droits du sceptre ne constituent pas pour Marc-Aurèle l'hérédité royale. La succession à laquelle il se prétend rendre habile, c'est la succession aux vertus de son père; tout le patrimoine qu'il veut c'est celui-là, et il l'aura et il l'accroîtra. Est-il beaucoup de princes héréditaires qui pensent à prendre possession des grandes qua-

lités du devancier, de priorité à son trône? telles ont été les leçons de vertu que le fils des Anices tira de l'exemple de son père adoptif. Leur succès prouva que l'empereur Antoninus avoit été le meilleur précepteur de l'empereur Marc-Aurèle; car quelles leçons valent l'exemple? Telle est aussi l'indication sommaire des vertus que son jeune disciple sut démêler et choisir dans la vue d'en répéter après son instituteur l'utile et digne exercice. La déférence de l'élève pour son maître toujours croissante, toujours plus affectueuse, exalte l'amitié d'Antoninus prompt et prodigue à rendre à Marc-Aurèle toute l'affection qu'il reçoit de lui. De tels rapports de sentiment sont doux à observer entre deux hommes du trône, nés presque étrangers l'un à l'autre.

Qu'un prince vulgaire sente qu'il est bon d'imiter dans ses mœurs royales un sage Empereur, c'est beaucoup sans doute. Mais un tel prince se bornera à copier servilement, et c'est trop peu. Aussi Marc-Aurèle, imitant tout ce qui est bon, vise encore à ce qui est meilleur; et c'est là ce qui fixe son rang.

Partagé entre l'étude de la religion des Rois (la loi naturelle), l'étude des mœurs qui conviennent à un Empereur et celle

de la philosophie, il a complété dans l'intervalle de sept ans sa belle théorie de la loi naturelle ; il a recueilli suivant qu'il le dit lui-même, tout ce qu'il y a de sage et de solide dans les écrits des anciens, pour en faire son profit en l'âge mûr et en la vieillesse. A de nouveaux besoins, il faut maintenant des ressources nouvelles. Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

Il vient de sentir que nos devoirs s'accroissent en même temps que s'élève notre position. Il a reconnu que d'une situation éminente naissent des rapports plus étendus, des obligations plus positives, plus hautes, et que de là résulte la nécessité de consommer des études appropriées au cercle élargi de ces rapports nouveaux.

Quels seront les divers objets de ces autres études ? la tâche du prince, le droit des hommes unis en société, les moyens de les gouverner sagement et en père, les devoirs généraux du souverain.

Tout lui sera facile, car il marchera appuyé sur la loi naturelle qui dans les devoirs des Rois ne nous montre que les devoirs agrandis des citoyens. Le voilà qui se remémore en cet instant toutes les leçons de ses maîtres, de ses parens, de ses amis, qui se rapportent au gouverne-

ment des hommes. S'il doit entrer dans le cabinet de son père, il veut être en état de prêter aux délibérations une oreille déjà exercée. Il veut qu'une instruction anticipée lui tienne lieu de l'expérience que d'ordinaire on accueille exclusivement en semblable lieu. Si sa voix s'élève dans le conseil du Roi, où l'on décide du peuple, il veut être en état de justifier de bonnes intentions par de bonnes opinions, et des opinions saines, par de bonnes maximes.

En ramenant toute pensée au simple, on en met à nu le faux et le vrai. Que les maximes qu'on va lire sont simples, qu'elles ont bien le lustre de la vérité! qu'elles sont encourageantes aussi pour les jeunes princes à qui elles présentent des devoirs faciles et qui leur sourient, tandis que d'ordinaire on ne leur montre que des devoirs pénibles et menaçans, apparemment pour les rebuter avant l'essai et les dégoûter de régner par eux-mêmes lorsqu'ils ne savent point encore qu'il est peu difficile de bien régner.

Principes de gouvernem. XI. xxxii. 6. *Tâche du Roi.* § I.

« Défendre les autres, en être défendu, » y a-t-il rien de plus noble ; » s'écrie-t-il après Platon. Voilà la tâche du prince.

A qui faudroit-il faire apercevoir le grand sens que renferme l'idée de cette

défense réciproque qui comprend tout ce que doit faire le prince à l'intérieur ou à l'extérieur de la société; dans la distribution de la justice civile entre les membres de la même union, comme dans l'appareil et l'action de la force militaire contre les membres d'une autre union, armant pour troubler celle qu'il régit; de ce pacte auxiliatoire qui prescrit aussi tout ce que doit faire le peuple pour concourir au maintien de l'ordre et de la paix publique en assistant son chef? Que cette défense mutuelle donne à la royauté un but auguste, puisqu'elle le rend fraternel!

« Faire le bien, chose royale, continue-
» t-il; » sera-t-il jamais un dépréciateur de XXXII. 5.
la royauté capable de persister à déprécier le roi qui qualifie de tâche royale, de royal devoir, de possession royale, de *chose royale* en un mot la tâche, le devoir, le droit et le privilège de faire le bien...... le bien dans le sens absolu que comporte cette idée quand elle se produit isolée, le bien c'est-à-dire tout le bien, toute espèce de bien?

« N'imaginer rien de grand que de faire
» ce que la nature d'homme exige et de
» supporter ce que la commune nature
» t'apporte, » c'est chose d'homme et de XVI. 7.
roi; ah! quelles limites tranchantes il donne

là à cette tâche de roi. Plus de fièvre de gloire, plus d'ambition, plus d'injustices, plus de tous ces désastres; ils tombent de dessus leur socle. Voyez l'ordre au front tranquille, à la pose calme et solide, se dresser et s'affermir en leur place, foulant du pied ces idoles brisées.

Droits de l'homme ou du citoyen. § II. « Quels sont les droits de l'homme? l'é-» galité naturelle et la libre disposition de » soi et de ses biens ».

Que doit faire le prince pour satisfaire à ces droits? « ne jamais perdre de vue cette » égalité naturelle ».

« Respecter la liberté civile ».

« Respecter la propriété ».

I. 5. « Gouverner par des lois générales ... et » égales », autant par respect pour la justice, que pour la facilité de l'administration.

Dans sa modestie Marc-Aurèle avoue que c'est « de son digne cousin Severus qu'il
I. 5. » tient ces quatre grandes règles... ». Un bon esprit sacrifie sans regret l'honneur d'inventer au mérite d'employer à bien. C'est aux cœurs délicats qu'il appartient de s'enorgueillir des libéralités d'un ami vertueux, plus qu'ils ne s'enorgueillissent de ce qu'ils possèdent en propre.

Cornelius Fronto, ce maître éloquent qui lui a enseigné l'art de s'emparer des passions des hommes, de maîtriser leur entendement et leur volonté par la parole, lui aura peut-être appris à faire mouvoir ce ressort d'autorité au profit de la puissance absolue? Non certes, il lui a enseigné au contraire à respecter dans les hommes une autre propriété encore, celle de leur vertu, de leur conscience; et Marc-Aurèle a été digne de concevoir et de garder en mémoire « *qu'un tyran est solidairement res-* » *ponsable de l'envie, de la duplicité, de* » *l'hypocrisie, de tous les vices que sa tyran-* » *nie fait éclore dans le cœur de ses courti-* » *sans et tout autour de lui* ». Non le doux I. 12.
et juste Marc-Aurèle ne sera pas le bourreau de la vertu de ses frères. Il n'a pas besoin de conseils pour se garer de devenir tyran. Ses inspirations de justice, de modération et d'amour du bien, il sait les prendre en lui-même. Avec quel accent de prudence et de vérité il s'écrie : « prends » garde de te croire supérieur à toute loi, » comme les mauvais empereurs; prends » garde de faire naufrage, comme il n'y en » a que trop d'exemples... ». Quelle grande XXVII, 22.
idée éveille ce naufrage politique et moral

qui le frappe d'effroi tandis que tant d'autres courent et courront ambitieusement s'y submerger en insensés furieux.

Un tel prince s'humiliera sous la loi, et forcera toute tête de se courber comme la sienne.

La loi. § III. « La loi, dit-il, ne doit respecter per-» sonne plus qu'elle-même, c'est là son
VII. 6. » propre ».

Pour appliquer la loi, pour distribuer la justice, que faut-il que cherche un Prince? la vérité.

Recherche de la vérité dans les hommes. § IV.

La vérité dans les hommes.

La vérité dans les affaires.

« Cherche la vérité, dit-il : elle n'a ja-
XXIII. 7. » mais fait de mal à personne... » c'est là le prince éclairé sur ses vrais intérêts, il appelle la lumière et ne redoutera que les ténèbres ou les fausses lueurs ; mais s'il cherche la vérité dans les autres, il veut aussi qu'on la trouve dans lui.

XX. 1. « Qu'on te croye sur ta parole, sans ser-» mens ni témoins ; pénètre jusqu'au fond » du cœur de tout le monde et permets à » tout le monde de pénétrer jusqu'au fond
XIX. 17. » du tien ».

Tu veux trouver la vérité dans les hommes, dans ce gouffre sans fond et sans rives qu'on

appelle le cœur; commence d'abord par « souffrir qu'on parle de toi en toute li- » berté; » et poursuis par « laisser à tous I. 7.
» tes sujets la liberté de te parler ». I. 5.

« Si l'un d'eux vient devant toi, com- » mence par te demander ainsi à toi-même : » quels sont les principes de cet homme » sur les biens et sur les maux? et s'il a de » certaines opinions sur les plaisirs, la » douleur et ce qui les cause l'un et l'autre, » sur la gloire, l'ignominie, la mort et la » vie; tiens-toi pour assuré de ce qu'il fe- » roit comme si tu l'avois vu agir, car nos » actions se règlent sur nos opinions ». XXVIII. 11.

« Parle-t-il? écoute sans distraction et » entre autant qu'il se pourra dans son es- » prit. Approche-toi de l'objet. Tu as vu XV. 15.
» quels principes on a, quelles actions on » fait, cherche encore au-delà : pénètre » ce qu'on donne à entendre ». XIX. 14.

« Le vois-tu agir, demande-toi quel but » il se propose ». XV. 14.

« L'intelligence doit entrer dans ce qui se » fait et pénétrer qui le fait ». XIX. 13.

« Dans ce qu'on dit, sois attentif aux » expressions, dans ce qu'on fait, à tous » les mouvemens. Dans les uns, vois promp- » tement à quel but on vise, et dans les

XIX. 16. » autres, prends garde au vrai sens ».

Seront-ce les délateurs qui te feront trouver la vérité au fond du cœur de l'homme, et pour ainsi parler à son insu. Ils sont à Rome les larrons de la propriété de la pensée et de la propriété des biens. La dépouille du vice et du crime leur est dévolue; ils forgeront le vice ou le crime plutôt que de
I. 6. manquer à s'enrichir. « Défie-toi d'eux,...
» ne les écoute point, mais examine avec
» soin les mœurs et les actions de tout le
XXVII. 22. » monde ».

Autre peste est l'adulateur. « Réprime
» donc toute adulation. Non moins que la
» colère, l'adulation est contraire à la na-
» ture de la société et tend également à la
» blesser,... » elle est ennemie de toute
XXXV. 11. vérité.

« Donne à la curiosité du prince un but
» utile; défends-toi de tout ce qu'elle peut
I. 7. » avoir de vain ou de frivole;... content de
» ces trois choses : de savoir ce qui est vrai
» dans la mesure de la nécessité, de faire
» avec justice ce que tu dois faire dans le
» moment, et d'aimer ce qui dans le mo-
XXXIII. 22. » ment t'est distribué par la raison divine».

Recherche de la vérité dans les affaires. § V. A présent que tu as le moyen de trouver la vérité dans les hommes, tu veux la pé-

nétrer dans les affaires. Sa découverte est le prix du travail et le fruit de l'analyse.

« Aime le travail, sois-y assidu et pa-
» tient ». 4. 4. 1. 6.

« A ton réveil, demande-toi : aurai-je
» intérêt qu'un autre que moi fasse des
» actions justes et honnêtes? non... ». Va xx. 10.
donc et jette-toi intrépidement au milieu
des affaires qu'il est de ton devoir social
d'examiner, d'éclaircir, de décider. « Inu-
» tile de se fâcher contre elles, elles n'en
» tiennent compte... » Dangereux d'en trop xii. 13.
» embrasser... » Elles en souffrent. « Pro- 1. 6.
» portionne, en les traitant, le soin au mé-
» rite de la chose, par là tu n'auras pas le
» déplaisir d'avoir donné à des objets de
» peu de conséquence plus d'application
» qu'il ne convenoit... Surtout veille à n'a- xix. 22.
» voir jamais à te reprocher d'avoir négligé
» un objet utile, car un tel reproche est le
» remords ». xxi. 3.

« Travaille, non comme un misérable,
» ni pour te faire plaindre ou admirer,
» mais qu'il n'y ait dans ta vie ni action ni
» repos qui ne se rapportent à l'intérêt de
» la société ». xix. 5.

« Ne te donne du relâche que sobre-
» ment ». xix. 7.

« Ne fais rien sans réflexion; ni autre-
» ment que dans toutes les règles de ton
XX. 2. » métier ».

De la délibération. §§ II.

XX. 9. Délibères-tu ? « Commence par être ré-
» glé et arrêté dans tes pensées;.. » puis procède à la recherche de ce qui est vrai.

« Quel moyen de le trouver, si ce n'est « l'analyse des objets dans leur matière et
XV. 5. » le principe de leur action ».

« Tu pénétreras bientôt la nature de » toutes affaires, si tu examines sépa- » rément quel en est le fond, quelle en
XIX. 24. » a été la source et à quoi elles tiennent ».

« Entre tes diverses imaginations, tiens-
XXV. 2. » toi à ce que tu as clairement conçu ».

« Aie toujours à la main ces deux régles : » l'une, de ne rien faire que ce que t'inspire » la raison, ta reine et ta législatrice; l'autre » de changer d'avis s'il se trouve quelqu'un » qui te redresse et te retire de ton opi- » nion, pourvu que les motifs de ton chan- » gement soient une raison probable de » justice ou de bien public, et non la satis- » faction ou l'honneur qui pourroient t'en
XIX. 1. » revenir... Souviens-toi que même en » changeant d'avis, et en te soumettant à » celui qui te corrige, tu restes également » libre; car ta nouvelle action est toujours

» un effet de ta volonté et de ton discerne-
» ment : c'est, par conséquent, une action
» propre de ton ame ». xix. 2.

« Si tu vois ce qu'il y a à faire, marche à
» ton objet paisiblement et avec fermeté. Si
» tu ne le vois pas, suspends ton jugement
» et prends l'avis de tes meilleurs conseil-
» lers. S'il se présente encore quelque
» difficulté, penses-y ; et selon les circons-
» tances marche à ce qui te paroîtra le plus
» juste. En allant à ce but, quelle chute
» pourrois-tu craindre »? xix. 19.

Agis-tu ? cherche aussi le vrai dans le *De l'action.* §§ III.
mouvement et l'action.

« Fais l'affaire du moment, selon la
» droite raison, avec soin, avec fermeté,
» tranquillement, sans te distraire à rien
» d'étranger... Et en te défendant de l'air xxxi. 2.
» abattu d'un homme haletant de fatigue... xx. 9.
» Surtout point d'entreprise qui soit vaine
» et sans objet, point encore qui ne se
» rapporte à quelque avantage pour la so-
» ciété ». xix. 25.

« Prends toujours le plus court chemin,
» c'est celui de la nature. Il consiste à faire
» et à dire ce qu'il y a de plus droit. Cette
» façon d'agir t'épargnera beaucoup de
» peines et d'embarras ; elle te délivrera du

» soin de ménager toute ta conduite, et d'u-
xix. 27. » ser d'adresse ».

De la fermeté du Prince. § VI. Munis en même temps ton ame de fermeté pour la délibération comme pour l'action. « Arme-toi de courage, deviens maître
i. 15. » de toi... Ne te laisse inquiéter ni agiter de
i. 5.
i. 15. » rien... Ne perds jamais l'espérance... Ne te
» plains jamais ni de la vie de la cour, ni de
xx. 7. » la tienne... Sois ferme et droit par toi-
» même sans avoir besoin d'étai; sois gai et
» serein, sans avoir besoin des consolations
xx. 1. » de personne ».

A présent que tu sais les moyens de pénétrer la vérité dans les hommes et dans les affaires, à quoi feras-tu servir cette connoissance de la vérité?... à la pratique et à la distribution de la justice. C'est là sa plus auguste et presque sa seule destination.

De la justice du Prince. § VI. « Place donc dès ce moment ton devoir
» comme ton bonheur à vouloir et à faire
» des actions justes et borne là tous tes
xxxi. 3. » desirs... Ne fais rien sans réflexion, ni
» d'une autre manière que la justice elle-
xxxv. 2. 1er alin. » même ne le feroit ».

Subjugue tes révoltes intérieures contre ce qui est juste. « Dans le doute décide-toi
xxv. 2. » pour ce qui est le plus juste... » quoiqu'il t'en puisse coûter.

Subjugue aussi toute résistance qui viendroit de l'extérieur. « Essaye de gagner les » hommes par la persuasion ; mais continue de faire des actions justes, toutes » les fois que la raison de justice l'exigera ». xxvi. 4.
Pour régler irréfragablement tes devoirs royaux, il faut que tu saches en dernier terme ce que c'est que pratiquer la justice. Retiens-le bien. « C'est diriger toutes tes » affections et tout ce que tu fais au bien » de la société et à l'ordre public comme » à un objet intimement lié par la nature » avec ton existence et avec l'ordre gé- » néral. xxvii. 9.

En quoi gît le bien de l'homme social ?... dans la jouissance de l'égalité naturelle, de la liberté civile et de toutes les propriétés, celle de la pensée comme celle de la personne et des biens. Ce qui fait le bien de la société, fait et maintient aussi l'ordre public ; et l'ordre public de nos sociétés, dans le mouvement et le jeu de tous les ordres dont se compose l'harmonie des mondes, concourt à l'ordre général, de même sorte que l'un des systèmes solaires en oscillation dans l'espace, concourt à l'ordonnance combinée de l'auguste système du monde soumis à Dieu.

C'est ainsi que Marc-Aurèle, rassemblant et coordonnant tous ses devoirs de prince, à l'effet de les mettre en rapport les uns avec les autres, de les unir étroitement, de les souder comme inséparablement, en compose une chaîne solide et lourde, la ceint autour de ses reins, et s'apprête à s'en servir comme des traits d'un attelage, pour traîner, conduire et diriger le char de l'administration souveraine; ce char dans lequel il lui faudra mouvoir d'un effort constant et ménagé une charge vraiment précieuse, celle des intérêts publics et privés, des vertus sociales et du bonheur de la grande famille des êtres raisonnables.

Au moment où il pourroit sans trop différer du vulgaire de ceux qui commandent, ne penser qu'à évoquer du plus loin, les devoirs à venir de ses subordonnés, ce prince supérieur à l'orgueil, et qui ne craint que d'être inférieur à sa tâche, applique uniquement toute sa puissance de mémoire et de raison, à se rappeler ses devoirs de maître, à se les constituer rigides, dans la vue bienfaisante de préparer à ses sujets une obéissance qui leur soit douce et facile, surtout qui leur soit utile; et pourtant comme il se rend à lui-même ses obligations

d'homme et de roi présentes, pressantes, impérieuses, et même tyranniques; car il y va de la vie pour lui à les remplir, et c'est lui qui le veut ainsi : « que personne ne puisse » dire avec vérité, que tu n'es pas simple » dans tes mœurs, ou que tu n'es pas homme » de bien. Fais mentir quiconque sera de » ce sentiment, car tout cela dépend de » toi. Quelqu'un t'empêchera-t-il d'être » bon et d'aimer la simplicité? Prends seu- » lement une bonne résolution de renon- » cer à la vie plutôt qu'à ces vertus, car la » raison ne te permet pas de vivre autre- » ment ». XXXVII. 16.

C'est l'aspect de la mort toujours instante qui empêchera que sa vie ne soit une vie morte et qui fera d'elle une vie toute vivante et toute agissante.

« A toutes les heures du jour, en toute » occasion, songe, dit-il avec effusion, à » te comporter en vrai Romain, en homme » digne de ce nom, sans négligence sans » affectation de gravité, avec amour pour » tes semblables, avec liberté, avec justice. » Ecarte toute autre idée; tu y réussiras, » il te sera facile, si tu fais chacune de tes » actions comme la dernière de ta vie, » sans précipitation, sans passions qui

» t'empêche d'écouter la raison, sans hypo-
» crisie, sans amour propre, et avec rési-
xxvii. 9. » gnation à ta destinée. Pour le surplus,
» ne te rends ni l'esclave des hommes ni
xviii. 4. » leur tyran ». Admirons comment cette dernière pensée concilie la liberté des rois avec la liberté des peuples. Admirons l'esprit de raison et de justice dans lequel la mesure en est déterminée et fixée.

Ce qu'on estime comme des vertus libres et dont il faut savoir gré au vulgaire des hommes, semble à Marc-Aurèle être pour les rois un devoir en toute sa rigueur; que dis-je! un devoir à pratiquer sous peine de mort. Nous avons parcouru comme en passant le sommaire des maximes qui régleront sa vie. Nous les rechercherons toutes en détail et nous les coucherons sur les actes politiques et moraux auxquels elles peuvent s'appliquer. Voilà les premières de toutes. Elles sont le propre des rois, elles sont le propre des pères de famille; la vraie utilité n'a point de limites. Elles ne conviennent pas moins au dernier être de l'hiérarchie sociale qu'à un empereur; car en quelque rang que nous soyons, princes ou esclaves, nous régnons tous plus ou moins. Si le condamné qu'ensevelit tout vivant un cachot sans cha-

leur et sans jour, continue en son esclavage de régner sur son ame qui ne subit point de fers, combien plus sûrement encore un homme, quelque dépossédé qu'il soit, mais à qui il reste jouissance de sa liberté animale, a-t-il occasion d'exercer des pouvoirs... une sorte de royauté. Que les maximes déjà citées leur ouvrent les yeux à tous, princes ou sujets, ou captifs; car elles sont faites par un honnête homme, pour d'honnêtes gens; et pourquoi s'étonneroit-on que des maximes d'honnêtes gens fussent réputées propres à diriger des souverains?

Si les princes répugnant à entrer en partage de ces bonnes vérités avec des citoyens, ou les jugeant insuffisantes ou communes, rebroussent contre; qu'ils acceptent ces autres maximes; bien qu'elles paroissent n'avoir été faites que pour un roi, elles n'en sont pas moins à l'usage d'un homme.

Celui qui les présente est *Maximus*, ce sage proconsul dont nous avons fait pressentir l'autorité en matière de vertu. C'est le plus heureux des romains, car étant né à la mort de Domitien, il a vécu sous Nerva, Trajanus, Adrianus et Antoninus, et il ne meurt qu'à l'aurore du règne de Marc-An-



rèle, l'ame ouverte à la belle espérance d'une félicité sans terme pour le genre humain. Titus Antoninus s'étoit fait son ami. L'on put apprécier dans sa mesure la tendresse que lui portoit ce bon Empereur par le sujet de louange qui est fait à ce sage prince d'avoir conservé auprès du lit de mort de Maximus une constance dont chacun sentoit la
1. 4 contrainte et pesoit l'effort... L'amitié de Maximus alloit au-devant du fils d'Antoninus. Elle se sentoit en état de porter profit à ce pupille du trône et aux hommes. Ce sentiment des grandes ames, l'amitié, voit-il l'utilité, ne répugne point à faire le premier pas. Maximus s'approche de Marc-Aurèle au moment où ce fils de Roi s'approche du trône; c'est l'instant précis où chaque parole pèsera : il l'arrête et lui dit :

Quelques traits du caractère d'un bon Roi. § V.

« Il faut qu'un prince donne lieu de » croire que tout ce qu'il dit, il le pense ; » que tout ce qu'il fait, est à intention de » justice et de vérité ».

« Qu'il ne soit surpris, ni étonné de » rien, ni précipité, ni lent, ni irré- » solu ».

« Qu'on ne voye sur son visage ni abat- » tement, ni affectation de sérénité, ni » air de colère ou de défiance ».

« Que toujours porté à faire du bien et
» à pardonner, et toujours vrai, ces vertus
» paroissent être nées avec lui, et non le
» fruit d'une étude qui ait redressé la na-
» ture ».

« Que jamais personne ne se croie mé-
» prisé de lui, ni ne puisse se juger plus
» homme de bien ».

« Que cependant il sache répandre à I. 15.
» propos de l'aménité dans ses discours ».

C'est à cette admirable exhortation qu'aboutit l'expérience d'un *vrai citoyen* sous quatre règnes sages. Elle ne perdra pas son fruit, elle prépare un cinquième règne vertueux. Chez quel peuple, en quelle période vit-on jamais une pareille série d'honnêtes Rois et de règnes heureux!

Antoninus, l'œil toujours en arrêt sur son fils, observoit, épioit, mesuroit ses progrès. Quand furent venues à se déployer les larges et simples idées de Marc-Aurèle sur le gouvernement des hommes, ses pures résolutions sur la recherche de la vérité et la pratique de la justice, il s'étonna. Quel étonnement que celui d'Antoninus en semblable sujet!... Puisqu'Aurèle a senti que régner se borne à faire justice, qu'il fasse justice lui-même, dit-il le cœur

AN 147. plein de joie : et il lui confère à l'insta
— Capit. Marc-Aur. v. p. 24. l'*imperium proconsulare* auquel s'attache u grand pouvoir administratif sur les pro- vinces : un pouvoir supérieur à celui d tous les proconsuls et égal à celui de l'Em- pereur lui-même. Augustus en avoit usé ainsi en faveur de Tibérius ; autres temps, autres hommes, autres résultats.

Quoi ! chaque pas que fait cet Aurèle dans des vertus difficiles ou dans des découvertes sociales profitables aux hommes, est récompensé d'une dignité nouvelle ! quoi nous sommes menacés de voir cet homme froid et sans passions, de vertus en dignités monter jusqu'au trône et s'y asseoir philosophe tout fait ! de lâches esprits s'effrayent, des méchans s'indignent, et des courtisans avisent à empêcher ce qu'ils redoutent. Le sénateur Osmulus, familier d'Antoninus, envenime, en pervers adroit, une action pieuse de la mère de Marc-Aurèle. Seule et à l'écart dans les jardins de l'Empereur, Domitia Calvilla prioit à genoux devant la statue d'Apollon. « Voilà » une bonne mère, dit avec une apparente » bénignité Osmulus à l'Empereur qu'il ac- » compagnoit. Elle vous unit à son enfant » dans ses prières. Elle conjure les dieux de

» vous admettre bientôt en leur compagnie » et de faire régner son fils ». Antoninus détourna la tête avec une indignation muette ; il feignoit de ne pas entendre le blasphême, pour n'être pas obligé de le punir.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24.

On fait alors voltiger autour de lui, comme autant de spectres, les noirs soupçons. Le premier après le prince est souvent le premier dont le prince se méfie. On obsède Antoninus d'avertissemens, de délations. Il n'est pas de vertu sous-céleste qui ne puisse être méconnue si l'on prend savamment le temps et le moyen de la travestir ; le trouble, l'inquiétude, les alarmes sont dans le cœur d'Antoninus ; il va perdre le César..... il le rend inviolable ; il l'investit de la puissance tribunicienne.... Quel couple de grandes ames !

Cap. Marc-Aur. v. 24 et 25.

Tant de distinctions, d'honneurs et de pouvoirs réunis sur lui, redoublent en Marc-Aurèle la crainte de se trouver inhabile à porter toutes ces charges. Touchant, pour ainsi parler, le sceptre dont on touche le troupeau des hommes, il se sent effrayé de le prendre en main. Il s'arrête pour méditer encore ses devoirs, les simplifier encore et se les enfoncer plus avant dans le cœur.

De l'Ame et de son Origine divine. XII. Suspendu entre le trône et la foule ; il se dit : revoyons par où je suis le frère de ceux dont on veut me faire le maître ?... « Par une commune participation, à une » même intelligence émanée de Dieu... ».
XXVIII. 1. Quoi ! mon ame et leur ame sont une émanation de Dieu ? oui l'ame d'eux et de
XII. 33. moi, « toute ame est un génie, un Dieu... » émané de la substance du Dieu suprême » qui l'a donné à chacun de nous pour gou-
VII. 2. » verneur, pour guide..., pour maître inté-
XXXII. 3. » rieur ».

« *Comme ce qui est puissant se sert de tout* » *et gouverne tout*, ce génie qui est ce qu'il » y a de puissant en toi, se sert des autres
VII. 1. » choses qui sont en toi et gouverne ta vie... » *Sa sphère est lumineuse, et l'éclaire, et lui* » *révèle la vérité de tout, et cela en dedans de* » *lui-même, quand il ne se laisse attacher à*
VII. 5. » *rien du dehors, ni dissiper, ni affaisser...* » Il se donne à lui-même le mouvement, » se plie, se tourne et se rend ce qu'il veut
VII. 8. » être... il n'éprouve aucun trouble par son » propre fond ; comme il n'a pas de pas-
XI. 9. » sions, il ne peut être agité... Renfermé » en soi il commande aux desirs, domine
XXXII. 7. » sur les sens et les appétits animaux... et » défie tout agent étranger de lui donner

» de la crainte ou de la douleur... ». *Il se montre toujours à Dieu satisfait de son partage ; aux hommes, plein d'amour pour eux, et prompt à les servir.* XI. 9.

C'est ainsi qu'un homme devient une fraction de la prévoyance divine. Quel bonheur pour les peuples, si tous les chefs des sociétés se décident un jour à regarder, suivant le mot sublime d'Épictète, le génie qui est en eux « comme une espèce de provi» dence favorable, destinée à veiller sur le » genre humain ».

« L'origine du génie qui nous anime est » céleste », continue Marc-Aurèle en poussant la sonde et en creusant toujours. « Il » remonte au ciel son origine... il retourne XXXIV. 5, 10.
» en Dieu d'où il vient ». XXXIV. 4, 5.

Culte de l'ame. XIII.

Si son origine et sa fin sont divines, il faudra donc un culte à cet être divin?... Oui c'est un culte qu'il lui faut, et c'est ce culte que chacun de nous a pour tâche de rendre à son ame ; c'est la nécessité de ce culte qui est le type admirable de la morale de Marc-Aurèle ; telle est l'empreinte céleste qui en fait le sceau.

Toutes vertus sont en ce culte. Il les comprend toutes, il les rend toutes présentes

t faciles, il les vivifie, il les convertit en tes habituels qui s'exercent sans amour propre, spontanément pour ainsi parler, involontairement et à l'insçu de celui qui honore son ame en dedans de lui-même. Voilà que Marc-Aurèle proclame et ce culte et ses lois, d'une voix propre à faire résonner les grandes choses.

« *Un Dieu a été placé au dedans de toi*
» *comme dans un temple.* Regarde-toi donc
XI. 2. » comme son prêtre et son ministre... et
» dans cette condition ne te livre point
XXXII. 8. » aux sensations qu'une vile chair éprouve...
» Ne te laisse point salir par les voluptés,
» qu'aucune douleur ne parvienne à t'a-
» battre. Sois comme un athlète qui, dans
» le plus noble des combats, demeure
» vainqueur de toutes les passions. Sois
» supérieur à toute calomnie, sois insen-
XI. 2. » sible à toute méchanceté... *Empêche que*
» *ce divin génie ne reçoive ni affronts ni bles-*
XXXII. 2. » *sures*... Tiens-toi auprès de ce bon génie,
» sers-le comme il doit l'être; ce service
» consiste à le garantir des passions et de
» l'impatience, à l'occasion de ce qui vient
» des dieux ou des hommes; *car ce qui*
» *vient des dieux est respectable à cause de*

» *leur vertu; et ce qui vient des hommes, parce*
» *qu'ils sont nos frères...* Dans cet état, tu IX. 5.
» seras toujours content de toi-même,
» agréable aux autres et d'accord avec les
» dieux, que tu remercieras de tout ce qu'ils
» t'envoyent et qu'ils t'avoient destiné; ... XVI. 1.
» *car tu feras uniquement consister ton bon-*
» *heur à être juste envers les hommes et re-*
» *ligieux envers les dieux... Ta vraie récom-* XXXII. 8.
» *pense sera de te conserver ce divin génie*
» *propice et favorable.* Il le sera toujours, si
» tu lui fais modestement cortège comme
» à un Dieu, *sans jamais dire un mot qui*
» *ne soit vrai, ni rien faire qui ne soit*
» *juste* ». XXXII. 2.

O vous, méfians, et vous aussi, aveugles volontaires qui, quand il s'agit de tirer les augures de la vertu, affectez de ne pas espérer, de ne pas croire, même de ne pas voir; vous ne détournerez pas les yeux assez tôt pour ne pas présager, voir et reconnoître que le Prince qui honorera religieusement en soi l'esprit émané du grand être, sera fidèle et opiniâtre à le respecter religieusement, en ceux qui ne sont pas moins que lui, les dépositaires passagers de cette émanation divine. Voilà l'amour des hommes dès auparavant mis en sauve-garde

sous le respect de la loi naturelle; qui maintenant s'associe pieusement avec le culte que chacun des êtres humains doit à son ame, à celle de ses semblables, qui s'unit saintement avec l'amour de Dieu; car cet amour sacré, si par lui-même il n'étoit explicite, seroit implicitement compris dans l'observation de la loi naturelle, et du culte de l'ame; or, c'est là la triple garantie qui, dans l'ordre social, laisse aux citoyens quelque espoir d'échapper aux tyrans.

Poursuis, Marc-Aurèle, tu n'es point encore au but, mais tu le touches. Tu adores Dieu, tu respectes la loi de nature, comme loi divine, tu honores ton ame; et toutes ames, tous ces principes de devoirs gissent quelque part en un seul bloc: cherche ce bloc; il sera la pierre angulaire de l'édifice de ta vie royale. Perce, creuse et enfonce encore.... Eh bien! je frappe le but.

De l'imitation des Dieux. XIV. « Je me porterai vers les mêmes objets » que Dieu, pour être porté par son es-

XXXIV. 46. » prit... » je ferai tout en obéissance du sentiment et de la raison. « Je réduirai mes be-

Julian. Cæsar. » soins... » Je ferai du bien à tous les hommes « et comme les dieux ne se sou» cient pas d'être simplement loués par » des êtres raisonnables, mais de trouver

» parmi eux des ames en tout pareilles aux
» leurs ,... « *je tenterai en toutes choses sans* XXVII. 27.
» *témérité* D'IMITER LES DIEUX ». Jul. Cæsar.

Il veut *imiter les dieux*, c'est ce qu'il faut pour régner, s'écrie Antoninus le Pieux ; et, se penchant sur son trône, il tend la main à Marc-Aurèle ; il lui en fait franchir les derniers degrés, et il assied à ses côtés le César devenu homme, mais toujours retenu, modeste et presque craintif.

LIVRE III.

Depuis le moment où Marc-Aurèle entre en partage de la direction des affaires de l'Etat, jusques à la mort d'Antonin le Pieux.

AN 147. PARMI les hommes qui ont fait monter leur raison degré par degré jusques aux plates-formes de cet observatoire d'où elle domine ce qui est terrestre et mesure mieux l'immensité qui la sépare de ce qui est céleste; parmi ceux-là, qui, après avoir gravi entre cent précipices le sentier de la vertu, se sont élevés avec travail et peine sur le sommet de ce pic, d'où l'œil ne voit en bas, et au travers des brumes, qu'agitations et troubles, d'où il contemple en haut la sérénité sublime de l'empyrée, parmi ces hommes qui se sont dévoués sans effroi ni regrets à de rudes efforts, il s'en est peu trouvé à qui il ait été donné de se reposer de leurs fatigues sur un trône. Cette faveur fut octroyée à Marc-Aurèle : lui qui remercie les Dieux de tout, les remerciera sans doute de lui avoir ménagé repos en si hauteplace.

« Je rends grâces aux Dieux, dit-il, d'a-
» voir été sous la puissance d'un prince tel
» que mon père qui a eu soin de me déta-
» cher de tout faste, en me faisant sentir
» qu'on peut vivre dans un palais, et cepen-
» dant se passer de gardes, de riches habits,
» de torches, de statues et de tout luxe
» semblable ; que même on peut se réduire
» à une vie fort approchante de celle d'un
» particulier, sans pour cela montrer ni
» bassesse, ni lâcheté dans les occasions
» qui exigent de la majesté en la personne
» d'un Empereur ». III. 3e alin.

Quoi ! ce n'est pas de lui avoir donné la couronne qu'il remercie les Dieux ! C'est de l'avoir mis au-dessus de la vanité que l'on ceint avec elle ? Etrange façon de voir ! Le voilà qui dit maintenant « que la cour est
» sa marâtre, que la philosophie est sa
» vraie mère, que c'est elle seule qui lui
» rend la cour supportable et le rend sup-
» portable à la cour... » que de contre- XVIII. 7.
temps en ce caractère ! N'est-on roi que pour philosopher ?... non ; mais pour être un sage roi, il est bon qu'on ait philosophé suffisamment ; et il faut, tout en régnant, cultiver la philosophie si l'on ne veut effacer l'une ou l'autre des empreintes

de philosophe ou de roi. C'est là ce que Marc-Aurèle sent ou devine à l'âge de vingt-six ans. Son esprit est donc conséquent et juste; son premier mouvement aussi est donc judicieux. Le jeune homme est franc de la vanité, ce vice de la jeunesse: il en sera plus propre à accomplir les grandes vues d'utilité pure et désintéressée que se proposent les souverains vertueux. Mais lui suffira-t-il d'avoir soutenu ce premier choc? Il n'est pas si léger à se confier en lui-même. Déjà il pense à se fortifier contre toutes les attaques qui vont se succéder; et, pour cela, il se renferme plus étroitement en sa philosophie. Il cherche en elle ses moyens de défense et de résistance, son quartier de retraite. Quand il y rentrera après ses sorties dans le monde et ses manœuvres sur le terrein, il trouvera en elle une citadelle toute remplie de munitions propres à le mettre en état de faire une nouvelle campagne, ou de soutenir les plus rudes assauts.

« Fournis ton ame, se dit-il, de ces
» maximes courtes et élémentaires dont
» le seul ressouvenir peut te mettre en
» état de repousser sans trouble tout ce
IX. 1. » que tu pourras rencontrer ».

« Les affaires qui t'arriveront du dehors,
» t'attireront de tous côtés; mais donne-
» toi du loisir pour apprendre quelque
» chose de bon, et ne te laisse point entraî-
» ner par le tourbillon ». XX. 5.

Telle est la première impression que Marc-Aurèle reçoit de sa royauté anticipée ; impression salutaire de crainte, de méfiance de lui-même. Il en tire la résolution de s'arracher aux divers tourbillons prêts à bouleverser ses moyens intellectuels, et de les mettre hors d'atteinte dans la solitude de son esprit : la résolution forte et sage de ne rien épargner pour accroître la puissance de ses sentimens vertueux dans la solitude de son cœur, pour puiser à l'écart, dans l'exercice libre et calme de sa raison ainsi que de ses facultés morales, de nouvelles forces propres à rendre utile l'activité qu'il reprendra aussitôt qu'il la faudra reprendre.

Les affaires commencent en effet dès ce moment à exercer une puissante attraction sur lui. Il règne de fait, bien que le titre d'Empereur lui manque ; il règne conjointement avec son père Antoninus. La puissance tribunicienne, *l'imperium proconsulare* formant la plus belle partie

de la prérogative impériale dans le civil, avoient été conférés à Marc-Aurèle. Titus-Antoninus n'a pas osé tenter l'innovation d'accoupler aux regards de tous les romains deux têtes sous un même diadême, il s'est borné à mettre en partage dans l'intérieur du cabinet, le fardeau du gouvernement entre son fils adoptif et lui. Le trône n'est qu'appareil et parade; c'est du cabinet que l'on règne. Qu'importe que le César soit appelé Auguste ou ne le soit pas, s'il gouverne et s'il est mis à même de servir de haut les intérêts de l'empereur en associé, et ceux des hommes ses sujets en frère. Ni les titres, ni un rang élevé sur le gradin social, ne sont ce qui attache aux emplois les véritables gens de bien. Ce qui les attache, c'est le sentiment des services qu'ils peuvent rendre à l'état, au peuple. Antoninus aime mieux donner à son fils, l'autorité sans titre, qu'un titre sans pouvoir. C'étoit une façon de mesurer les moyens du jeune homme, sans compromettre l'administration de l'empire. Un tel procédé ne peut être adopté que par un prince prudent et qui n'est point jaloux de l'autorité par l'effet d'une étroite personnalité.

Introduit et séant dans le sanctuaire de

la nation; Marc-Aurèle assiste à toutes les délibérations; il est consulté sur toutes les affaires, on prend son avis sur tous les choix. Sont-ce les affaires qui doivent faire la loi aux hommes? non, car toute affaire venant des hommes, il n'en devroit pas être qu'ils ne pussent ou n'aient pu faire droites ou redressées. Si ce sont les hommes qui donnent aux choses le mouvement, le tour et la direction; la branche d'administration la plus importante, sera donc celle qui a pour objet la connoissance des hommes et l'appréciation de l'utilité que l'état peut tirer d'eux; elle sera aussi la plus difficile à manier. Cette branche d'administration est le personnel de l'Empire, c'est le personnel de l'Empire qu'Antoninus laisse d'abord retomber sur Marc-Aurèle, tant il a pris de confiance dans la sureté de l'œil et du tact de ce jeune homme qui sait voir et toucher la vérité. Il ne se donne plus de places, il ne s'accorde plus d'avancement à qui que ce soit, sans la présentation ou le consentement du César.

Capit. Marc-Aur. v. p. 24 et 25.

Capit. *Idem.*

En même temps que Titus-Antoninus le Pieux renonce en faveur de son fils aux plus beaux droits du trône, ceux de choix et de récompense, le sénat abjure, pour

ainsi parler, en faveur du même Aurèle, le seul droit qui lui restât : celui de délibération. Il renonce à délibérer avant d'avoir épuisé les sujets de discussion que présentera le César. Les pères conscripts, par un mouvement volontaire et spontané, défèrent respectueusement à ce jeune homme
Capit. Marc-Aur. v. p. 24. le droit de *quinta relatio*. Ce droit n'alloit pas moins qu'à rapporter cinq affaires au sénat dans chacune de ses séances, et à en faire suivre l'instruction exclusivement à toute autre. Un tel privilège conféré à un prince mal intentionné paralysoit le sénat. Augustus ne l'avoit obtenu que pour une seule affaire ; quelques Empereurs se l'étoient arrogé pour trois et même quatre objets ; le sénat voulut que son hommage libre excédât l'extorsion des tyrans, et il offrit ce droit à Marc-Aurèle pour cinq affaires. Singularité digne de remarque, car les grandes corporations se montrent d'ordinaire plus faciles aux mauvais princes qu'aux bons. Plus nombreuses elles sont, plus légères sont-elles. Elles outrent tout, les sacrifices comme les refus. Elles ne tiennent compte trop souvent, ni de la mesure, ni de l'àpropos, ni du temps. Si le droit se concède à des souverains sages

et forts, il se perpétue pour les Rois foibles et c'est la foiblesse qui abuse. Cependant la corporation survit, mais déshéritée, avilie. Elle regrette.... de là, à viser à reconquérir, il n'y a qu'un pas : elle le fait, et voilà les révolutions dans l'état ; ici toutes fois, en mettant ses privilèges aux pieds de Marc-Aurèle, il semble que le sénat, au lieu de faire acte d'inconsidération et d'imprudence, ait consommé un effort de raison, tant Marc-Aurèle use sagement de la haute prérogative qui lui est donnée. Cela tient au caractère de ce jeune prince, et ne justifie point le sénat. Qu'on se figure comment cette compagnie a dû qualifier l'abandon de ce droit, quand ce vint la fin du règne de Commodus.

C'est à proprement parler du moment ou Titus-Antoninus et Marc-Aurèle gouvernent ensemble, que date cette belle époque que l'Histoire a consacrée sous le nom de *règne des Antonins*. Elle nous offre et le règne et les deux hommes, *comme le plus grand objet qu'ait jamais présenté la nature* ; et cela est vrai, car le gouvernement fondé sur la base rigoureuse de la défense légitime, fut constamment vertueux dans ses principes et dans ses moyens ; car les princes qui

Montesq. grand. des Rom.

le dirigèrent, se montrèrent prudens et justes, forts et bons ; ils aimèrent les hommes du fond du cœur, et dans les chances diverses de leur administration ; il fut aisé de voir, malgré leur apparente immobilité d'ame, qu'ils avoient reconnu que le seul moyen de fonder et d'accroître leur bonheur propre, étoit de s'employer à augmenter le bonheur des hommes. Faut-il qu'on en ait été réduit si long-tems à regarder cette façon de placer sa félicité comme un objet grand et nouveau dans la nature.

A l'époque où Marc-Aurèle est associé au pouvoir, il entre dans sa vingt-septième année d'existence et dans la huitième de son césarat. Titus-Antoninus compte alors soixante et un ans de vie, et neuf ans de règne; c'étoit plus d'années de règne et de vie qu'il ne lui en falloit pour faire justice de toutes les illusions du pouvoir, s'il s'en étoit subrepticement introduit quelqu'une en lui, et pour sentir le besoin de mettre en partage son fardeau. Nous allons tracer à larges traits l'esquisse de la vie d'Antonin et présenter le dessin en raccourci mais entier de son administration. Presque toute chronologie de son règne étant incertaine, on

ne peut déterminer avec garantie quels actes appartiennent au père exclusivement, ou quels actes sont le propre commun de son enfant d'adoption et de lui. Marc-Aurèle a droit de revendiquer une grande part dans la dernière moitié de ce règne, et cette part ne se peut séparer du tout. D'ailleurs le règne de Titus-Antoninus fut l'école du César ; il appartient donc à l'histoire de cette éducation royale. Et l'homme et le roi, je le répéterai, ont formé Marc-Aurèle.

Titus-Antoninus né hors du trône et au sein de la Gaule qui s'en doit honorer, doué d'un extérieur dans lequel la beauté ne le cédoit qu'à l'expression de la bonté, lettré, savant, éloquent, avoit, comme Cincinnatus, passé sa vie entre les grandes affaires et la charrue. Soit qu'il sortît du proconsulat d'Asie, soit qu'il quittât l'éminente place de consulaire d'une des quatre provinces d'Italie, soit qu'il s'échappât du conseil d'Adrianus qui l'enchaînoit auprès de sa personne, c'étoit à sa maison des champs qu'il retournoit régir ses biens en laboureur soigneux, faire fructifier la terre, et redonner culture et fécondité à sa raison. Ne semble-t-il pas un romain

Capit. T. Ant. v. p. 17.

Id. p. 17 et 22.

Id. p. 18.

Id. p. 17.

du vieil âge, comme perdu dans Rome nouvelle. La présence de ces grands cœurs dont l'exemple inspire une généreuse émulation de vertu, lui manquoit ; il y supplée par une étude profonde des dogmes de la secte de Zénon, de cette secte que Montesquieu qualifie *admirable,* et de laquelle il dit *que la nature a fait effort pour la produire.* Nourri de la substance des opinions stoïques qui seules refaisoient des romains et des citoyens, il n'ambitionne ni biens, ni honneurs ; et tous ses proches le font héritier de leur fortune tant il est aimé ; et Adrianus le fait héritier de la couronne, tant il le voit respecté. Il a gouverné sagement de grandes provinces et d'immenses propriétés ; on lui donne l'Empire à gouverner. Il avoit alors cinquante et un ans accomplis.

Montesq. Grand. des Romains. C. XVI.

Dio, l. 70, p. 800.

« Je choisis Antoninus pour successeur, » dit Adrianus au sénat, parce qu'il est » heureusement placé dans cet âge avanta- » geux qui éloigne également de la pré- » somption de la jeunesse et de la timidité » de la vieillesse. Il n'y a rien à craindre » de lui de téméraire, de précipité, ni de » violent. Tous ses desseins seront sérieux, » tous ses projets utiles ; il est sans ambi- » tion, et voudroit se refuser à son éléva-

» tion ». Ce sont là vraiment des raisons toutes royales de préférence. Elles honorent deux hommes à la fois. Elles en honorent même trois, car quelle estime ne faut-il pas faire de Marc-Aurèle jeune, puisqu'Adrianus a pu hésiter entre un tel homme et lui.

Dio, l. 69, p. 797.

Antoninus a pris du temps pour délibérer sur l'acceptation du trône. Il ne s'est laissé investir qu'à regret de l'autorité impériale. S'il consent à régner, c'est sous la condition qu'il lui sera permis de prolonger par illusion, sur la pourpre, les jouissances pleines de charme de la vie privée; de dicter ses loix, hors du palais, hors même de la ville; et c'est du sein de la campagne qui inspire la sérénité et la bienveillance, c'est de Lorium et de Lanuvium qu'il régit le monde romain.

Marc-Aur. l. 4.

L'Histoire ne répugne point à retracer les imperfections. Sa tâche est de faire tableaux et portraits; son devoir, la vérité. La plus belle nature n'est pas sans irrégularités, et l'art a pour loi de reproduire la nature. Par respect pour la vérité, il faudra donc dire qu'on reproche à Antoninus de s'être montré minutieux en de certaines affaires. Ce qui a peu d'inconvéniens sous un règne pacifique, d'avoir porté trop

Julian. Cæsares. p. 13.

Capit. T. Ant. v. p. 20. d'attachement aux spectacles, de s'être laissé aller à de grandes fautes contre la
Julian. *Ibid.* pudeur, *dont il s'est bien vite relevé*, enfin d'avoir une fois, et dans l'élection d'un préfet du prétoire, donné du crédit à une
Capit. T. Ant. v. p. 20. concubine. La vie d'un prince est bien nette quand on n'y trouve à reprendre que des foiblesses fugitives, comme celles qu'on rend saillantes en ce lieu.

Marcus-Antoninus, en s'asseyant sur le trône, montre et rend au sénat les victimes qu'Adrianus avoit commandé de mettre à mort, que chaque famille patricienne croit perdues, et qu'il a préservées, conservées,
Aurel. vict. Heliogab. v. p. 103. Dio, Gallic. p. 799. Cass. v. p. 44. en faisant feindre leurs supplices. En même tems il contraint le sénat en révolte, de concéder aux cendres de son père adoptif Adrianus, les honneurs qui lui sont dus comme Empereur; il fait donc consister son premier succès et sa gloire à étouffer, ou du moins à pallier tous ressentimens. Pour accréditer la clémence, il va jusqu'à défendre qu'on recherche et qu'on punisse les brigandages et les brigands par qui fut spolié l'état, et deshonorée la fin du règne de son prédé-
Capit. T. Ant. v. p. 17, 18, Dio, l. 70, p. 799 et 717. cesseur. Il est sûr de faire assez de bien pour qu'on oublie qu'il a négligé de punir tout le mal. Cette conduite pleinement clémente

change l'esprit du sénat, qui voyant en fond dans ce prince le respect qu'il porte à son père se concilier avec l'amour de Dieu, l'amour des hommes et la compassion pour l'erreur, lui défère par un acte solemnel le surnom de *Pius ;* nom qui caractérise la plus Capit. *Ibid.*
haute bonté, celle dont le fondement pose sur le naturel et la religion. Il tarde un an à accepter le titre de *Pater Patriæ.* Les mé- Capit. p. 19.
chans princes se font décerner, tout d'abord, du nom de père de la patrie, apparemment pour se préparer des facilités à en devenir les bourreaux.

Empereur, il traite le sénat comme il vouloit que fût traité le sénat quand il étoit sénateur. Il prend vis-à-vis de ce corps une Capit.T.Ant. V. p. 21.
attitude respectueuse. Il rend compte aux pères conscripts de tout ce qu'il fait dans le cabinet, il rend compte au peuple de tout ce qu'il fait dans le sénat. Voilà la part Capit. *Ibid.*
faite à la liberté publique. Faut-il solliciter près du peuple, des dignités pour lui ou pour ses enfans adoptifs, il sollicite le dernier des citoyens comme s'il l'étoit lui-même; afin de protéger et de conserver le fond, il s'humilie dans la forme ; voilà la part faite aux droits des plébéiens. Dans sa Cap.T.Ant. V. p. 19.
cour, point de courtisans ; il ne souffre

pas que le service domestique se fasse par d'autres que des esclaves. Il est sévère aux affranchis, c'est par là qu'il rend hommage aux prérogatives des hommes libres.

Capit. *Ibid.*

Observateur exact des lois et des cérémonies religieuses, mais sans affectation, il fait toujours lui-même les sacrifices, et remplit en personne toutes les fonctions du souverain pontificat. Sa prévoyance s'applique en effet à retarder ou du moins à régler autant qu'il est en lui la chute prochaine de la religion. Que de précautions presque savantes n'a pas à prendre le forestier prudent qui, au milieu d'un parc touffu et bien aligné, prétend gouverner la chute d'un orme séculaire!

Capit. *Ib.* p. 22. Pausan. l. VIII, p. 273.

Aimant la justice, il se plaît à discuter toutes matières de droit, de jurisprudence ou de police avec les plus grands jurisconsultes du temps. Il approche de sa personne Vinidius-Verus, Volusius-Mœcianus, Ulpius-Marcellus, Jabolenus, Salvius-Valens, au milieu desquels il se place. Il les consulte avec modestie, les écoute avec fruit et leur fait honneur de leurs avis et de leurs travaux.

Reinucius, p. 308. Capit. T. Ant. v. p. 21.

De ces conférences sortent des lois pleines de l'esprit de justice et de bienfai-

sance. Les premières sont des lois qui le dépouillent. Par son ordre les sénateurs rentrent dans le droit de disposer de leur succession entière. Auparavant ils n'en pouvoient léguer qu'une moitié ; l'autre étoit dévolue à l'Empereur. C'étoit les traiter en *Pecus* du prince. Antoninus met les biens hors d'inféodation, et les personnes hors de servage. Pères conscripts, jeunes et vieux, soulèvent avec surprise et allégresse leurs têtes libres de ces derniers fers, pour le proclamer *le bon génie du sénat;* les médailles attestent et le bienfait et la reconnoissance (1).

Veut-on amender les mœurs, on réforme les familles. Les principales lois de ce règne sont des lois de famille.

Les liens de la puissance paternelle, à force d'être tendus, s'étoient rompus. Cette puissance avait péri de ruine commune avec la république. Les deux Empereurs voulurent la faire revivre dans la monarchie, où, quoi qu'on puisse dire, il ne sauroit y avoir de vertus de trop; et ils prononcent que les mères sont habiles à succéder à leurs enfans. En leur concédant la propriété des biens de leurs fils, on force les enfans à se souvenir

(1) Voyez l'*Atlas*.

de qui ils tiennent ces biens ; on les rend soumis aux mères dont ils se jouoient insolemment sous la république, non moins que sous l'empire.

Une loi bizarre, inhumaine, toute fiscale, en attachant un étranger à l'état, le détachoit de sa famille. Celui qui se faisoit adopter de Rome, devoit, pour ainsi parler, renvoyer ses propres enfans à l'adoption d'un autre père. Si la loi faisoit d'un grec ou d'un gaulois, un citoyen, sans étendre ce privilège à sa famille, le père devenoit romain, les enfans restoient étrangers, et il falloit que ce père, s'il venoit à tester, frustrât ses enfans de sa succession, pour l'abandonner à des parens éloignés, ou même à des gens qui n'avoient aucune alliance avec lui, pourvu que les uns ou les autres fussent citoyens romains. Mouroit-il intestat ? ses biens étoient dévolus au fisc. Il y avoit là violation de l'ordre naturel ; on le rétablit dans ses droits. Une nouvelle loi abrogeant l'ancienne, rend les enfans, citoyens ou non, habiles à succéder à leurs auteurs. Est-il en effet un titre supérieur à celui de père, ou capable de l'effacer, et est-ce à l'état de commander la plus grande des monstruosités naturelles,

Paus. l. 8, p. 273.

la répudiation du sentiment de famille, l'abnégation de paternité!

Par une juste conséquence du même principe, aucune des successions de ceux qui avoient des enfans n'est agréée par le fisc. Capitol.

Le *non bis in idem*, qui est devenu l'un des principaux axiomes de notre jurisprudence, est consacré sous ce règne, pour Casab. Min. mettre fin aux inutiles reprises de procé- Cap. p. 54. 2. dure, pour affranchir à jamais l'état et la tranquillité de l'homme affranchi de l'accusation; pour ôter aux juges tout prétexte de négligence.

Dans le conseil d'Adrianus, Antoninus avoit toujours été de l'avis le plus doux: Empereur, on ne voit rien en lui qui sente l'inhumanité ou la dureté. Sa justice est bénigne. Il se borne à ôter aux méchans le pouvoir de nuire, sans rendre les peines Dio, p. 80[illegible]. aussi sévères qu'il en auroit le droit et que le mériteroit le délit. Il se complaît même à trouver des innocens.

Ses peuples sont sa famille; et, comme il les châtie en père dans leurs fautes, il les ménage en père dans le cours réglé de leur vie sociale, c'est dire en tout ce qui tient à leur bon gouvernement. Ses soins s'étendent

sur tous ses sujets, comme sur autant d'enfans, sans privilège et avec égalité.

Aurel. Vict. Epit. Cap. T. Ant. v. p. 19.

Quand Adrianus divisa l'Italie en quatre grandes juridictions consulaires, il enleva aux villes le privilège de se gouverner elles-mêmes, de s'administrer par des magistrats de leur choix; Antoninus leur rend ce droit si juste. Qu'est-ce qui connoît mieux que les honnêtes gens d'entre le peuple les soins particuliers, locaux, momentanés, utiles au bien-être général de la cité, mais qui échappent aux principes généraux et à une exécution uniforme? Qu'est-ce qui est plus pénétré que le peuple du sentiment de l'intérêt et de la prospérité locale? Qu'est-ce qui y satisfera mieux que les officiers pris dans son sein, si la sphère de leur autorité est fixée dans des limites précises et étroites; si leur administration s'exerce sous l'autorité du souverain, sans diminuer la puissance publique. On rend donc au peuple le choix de ses officiers.

Le bien-être des provinces dépend le plus souvent du magistrat qui les gouverne. Séjourne-t-il en place, sa province devient sa famille; il s'unit à elle en raison de la durée de son exercice. Sous Antoninus et Marc-Aurèle, on ne choisit que de bons gou-

verneurs, on ne révoque jamais ceux qui restent justes; l'esprit des deux princes est fixe dans son attachement, il est aussi suffisamment fort pour être indulgent. Dépouiller de son emploi, sans le maltraiter, celui qui s'en acquitte mal; voilà le procédé de la punition en ces temps de calme. Les mœurs s'assainissoient assez pour qu'il n'y eût point de ces grands délits qui nécessitent de grands exemples. Cap. T. Ant. v. p. 18, 20, 21. Dio, l. 70, p. 800. Capit. Ib.

Titus-Antoninus a voulu connoître la richesse et les ressources de la nation, non pour savoir ce qu'il peut lui ôter, mais pour apprécier ce qu'il peut lui laisser de surcroît. Il s'est fait instruire à fond de l'état et des revenus des provinces; il en entre d'autant mieux dans les intérêts de toutes et de chacune, en diminuant leurs charges, en leur demandant le *moins qu'il se peut*, afin qu'elles appliquent *le plus* à leur propre bien-être. Capit. Ib. p. 19.

Dans l'impôt, la levée est d'ordinaire oppressive, même quand la taxe n'est qu'onéreuse. Il ordonne qu'on procède à la perception avec douceur. Il ne repousse pas les plaintes des redevables, il les accueille, il les appelle. Capit. T. Ant. v. p. 19. *Idem. Ibid.*

Il a reconnu les bénéfices énormes des

Publicains ; l'état y est subrogé. On lui avoit offert à son avènement *l'or coronaire*. C'étoit d'abord un hommage libre et gratuit des citoyens en faveur des bons proconsuls et des empereurs. On l'avoit converti comme de coutume en une contribution forcée ; les méchans princes ne se refusent à abuser ni de l'amitié, ni de la reconnoissance ; mais lui, qui est juste et généreux, rend à l'Italie son or coronaire, et aux provinces, la moitié de cet or.

Capit. *Ib.* p. 18.

L'emmagasinement de l'impôt en nature et sa collecte, branche d'administration financière aussi difficile à manier qu'aucune des nôtres, sont surveillés par lui avec la plus haute attention. Comme un bon gouvernement est plus riche par les dépenses dont il se décharge, que par ce qu'il attire, Titus-Antoninus supprime nombre de pensions inutiles accordées à ces artistes médiocres ou frivoles, enfans gâtés d'Adrianus, à qui il étoit honteux, suivant son dire, *de laisser manger la république.*

Cap. T. Ant. v. p. 19. Suidas, p. 136. Capit. *Ibid.*

Il met en vente quantité de meubles de la couronne ; l'avantage des réserves de meubles est nul, si l'on tient compte des intérêts de leur valeur d'achat : la conservation et l'entretien en sont onéreux à

l'état. Il met en vente toutes les terres du domaine impérial, si souvent mal régies, et qui, quand elles le sont bien, ne le sont quelquefois qu'au préjudice des droits des voisins et de la justice. D'ailleurs qu'est-ce que cette petite possession dans la grande possession d'une souveraineté qui emporte tout, ouvertement ou tacitement. Le prince en a bien assez pour sa charge du fardeau de l'état. (1) Antoninus en a trop de ses biens

(1) Ces considérations ont été écrites dans les années 1808 et 1809. Nous étions alors assez près du tems où l'on avoit attribué au domaine de la couronne plusieurs grandes propriétés du domaine public, qui reçurent tout aussitôt les noms de châteaux, de palais *impériaux*, etc. De plus, les revenus des canaux venoient d'être distraits du trésor, et affectés à des emplois spéciaux en apparence, mais qui se rapportoient indirectement à l'avantage personnel du chef. La proximité de cet état de choses a influé sur l'exposé de cette partie de l'administration d'Antonin le Pieux. Aussi a-t-il été tracé, quant aux principes, avec une certaine rigueur, peut-être même avec quelque exagération. L'intention n'en sera pas sévèrement blâmée, si l'on réfléchit qu'il ne paroissoit pas étranger aux devoirs d'un bon français d'avertir ses concitoyens du préjudice que la chose publique supportoit, et de celui qu'elle étoit menacée de subir, pour peu que l'on étendît ce système d'aliénation. Or, à cette époque, quel est l'abus de quelqu'espèce que ce puisse être, quelles sont les usurpations importantes ou non, qui n'aient pas été poussés aussi loin que le sentiment de la force du pouvoir, le mépris du peuple français pouvaient encourager à le faire, et plus loin de beaucoup qu'on eût jamais osé en porter aucun en quelque monarchie que ce fût. Celui qui sentoit en citoyen les maux présens, et dès long-tems pressentoit les maux à venir, devoit-il résister à la volonté d'indiquer par l'éloge du bien une partie

propres et il les confond avec ceux de l'empire, il les abandonne à la république en possession absolue. Si le peuple, en effet, constitue à grands frais au souverain un splendide état de maison, c'est sans doute pour la majesté nécessaire du trône, mais c'est aussi dans la vue que, débarrassé de tous soins économiques personnels, le monarque s'occupe comme exclusivement de la grande économie de l'empire, en y subordonnant la distribution des libéralités opportunes, et les actes de munificence destinés à devancer ou à représenter ceux de la munificence nationale.

Cap. T. Ant. v. p. 19 et 20.

Il s'interdit les voyages, parce que la vanité des gouverneurs, l'avidité de la suite, convertissent en un fléau le bienfait de la présence du prince. Il n'a pas besoin d'aller au devant de la vérité. Toutes mesures sont prises : elle le viendra chercher où il est, il lui fait beau chemin pour ar-

Capit. *Ibid.*

du mal journellement commis et journellement croissant. Etoit-ce réprouver avec trop d'énergie des désordres funestes que de louer d'effusion tout ce qu'il y a de plus louable au monde, la bienfaisance constante et efficace avec laquelle un administrateur du pouvoir s'est dévoué à combattre tous abus, à diminuer la somme des maux d'une nation, à rechercher les moindres élémens de son bien-être, à restituer ou à ménager au peuple la portion de prospérité qu'il reconnoît lui appartenir de droit naturel et de droit social ?

river jusqu'à lui. Les déplacements des proconsuls eux-mêmes sont soumis à une règle sévère ; il contraint ces magistrats de se rendre dans leurs provinces par mer, quand il y a lieu. Les villes situées sur les principaux chemins de l'empire étoient soumises à de grandes dépenses, résultant de la fréquence du passage de ces gouverneurs accoutumés à voyager en satrapes. Antoninus les délivre de la contribution forcée que leur imposoient les frais de réception de ces hôtes ruineux. Elles cesseront d'en être grevées ; elles vont commencer à acquitter les emprunts dont elles se sont obérées.

On supprime des dépenses, on supprime aussi des bénéfices. Il est une sorte d'outre-justice qui, pernicieuse, parce qu'elle sert de prétexte à l'avidité, inique parce qu'elle atteint d'autres que les coupables, est de plus flétrissante pour le prince et l'état ; car ils doivent, à l'égal l'un de l'autre, mépriser le profit du crime : c'est la confiscation. Si Antoninus dépouille le concussionnaire de ses biens, il rend aux provinces extorquées leur dû, aux enfans l'excédent. Cap. T. Ant. v. p. 21.

Une indigne ressource plus indigne encore, est ouverte au trésor : la délation ; les finances vont s'en voir frustrer, car il

exerce toute sa sévérité contre les *Quadruplatores*, ces pervers qui, pénétrant dans les familles, en forçoient le secret comme on force un trésor ou des archives saintes, et s'enrichissant d'effractions et de vols, assuroient aux coupables l'impunité, parce qu'ils la leur vendoient; perdoient les gens de bien lesquels se révoltent contre d'infâmes capitulations; et excitoient au délit, provoquoient, suscitoient le crime, pour le dénoncer, pour obtenir la *quatrième partie* de la confiscation; sous Antonin, ils ob-
Idem. Ibid. tiennent l'exil, et les familles la sécurité.

C'est ainsi que l'état se trouve bientôt assez riche pour que quelques années soient marquées par une diminution dans l'im-
Idem. Ibid. pôt.

Les mauvais Princes avoient accoutumé le peuple de Rome à laisser distraire son attention des affaires publiques par un spectacle de plus que ceux du cirque et du théâtre; le spectacle de l'activité des architectes et des maçons. En repaissant leurs yeux à regarder des thermes, des amphithéâtres, des hyppodromes, des constructions vouées au plaisir, des édifices d'ostentation, monter assise par assise, les ex-citoyens oublioient de les fixer sur cette citadelle de la tyrannie qui

alloit s'élevant vite et haut, et dominant de plus en plus la ville et l'empire. Antoninus étoit trop sage pour changer le sceptre en truelle ; comme il savoit cependant quelle part il convient de faire aux beaux arts, il la leur fit suffisante, parce qu'il n'étoit pas moins éloigné d'un amour indiscret que d'un mépris injuste pour ces jeux brillans de l'esprit d'imitation, qu'on peut empêcher de devenir corrupteurs, qu'on peut forcer à devenir plus utiles.

Des arsenaux construits à Pouzzoles, le port de Gaëte creusé, celui de Terracine nettoyé et assaini, le phare rétabli, le pont Sublicius relevé, les aqueducs de Délos et d'Antium refaits et rendus au service public, tout cela parachevé; il se permit de terminer le temple et le mausolée d'Adrien, de reconstruire le Græcostade brûlé, et de restaurer le Panthéon et l'amphithéâtre. Aussi se trouva-t-il constamment les moyens de changer beaucoup de bourgades en villes, sans dépeupler des campagnes.

Cap. T. Ant. v. p. 20. Onuphr. p. 224.

Capit. *Ibid.*

Fait-il des largesses? il les prend sur ses biens. Sa cassette se vide, mais l'épargne se maintient pleine. Ses libéralités dans l'intérieur du palais sont rares et mo-

Cap. T. Ant. v. p. 18. Dio, l. 70, p. 800.

dérées, ses libéralités extérieures sont fréquentes et grandes. Celles-là s'épandent sur les sénateurs mal-aisés, les magistrats pauvres, les gens d'étude, les médecins et
Cap. T. Ant. v. p. 20, 21. les philosophes. L'intention en est sociale; il veut aider les premiers à soutenir convenablement leurs dignités; quant aux seconds, la pauvreté eût exclu des charges et des magistratures, des hommes essentiellement utiles. S'il prétend affranchir les gens de lettres et les philosophes des besoins de la vie, c'est pour qu'ils se livrent, d'une ame dégagée de tous soucis, aux bonnes études (1).

Le soin qu'il donne aux moindres détails du bien-être des hommes, lui inspire l'idée vraiment sage d'envoyer comme par colonie, dans les diverses provinces, des gens d'étude, des philosophes, des médecins qu'il distribue dans la plupart des villes, qu'il attache aux lieux de leur résidence par des exemptions ou des faveurs. Les intérêts de la santé du corps et peut-être même de celle de la raison, disposeront les peuples à déférer obéissance aux bienfaits. Ils n'avoient appris encore qu'à déférer docilité à la force. Des grammai-

(1) Voyez l'Appendice.

giens et des [illegible]
locles. [illegible]
aimer aux [illegible]
vainqueurs et [illegible]
d'intelligence. En [illegible]
de ces demi-barbares [illegible]
rature. Antoninus [illegible]
l'esprit leur [illegible]
celle de leur [illegible]
dit Modestinus [illegible]
mination romaine [illegible]
verses assistances [illegible]
les arts et les lettres.

Antoninus mérite [illegible]
comme d'un lettré [illegible]
suffit de bien dire [illegible]
« il est brillant d'esprit, il possède une
» éloquence remarquable, une [illegible]
» originale ; sa littérature a atteint la
» perfection de l'élégance et de la pureté. »
fuit ingenio clarus, singularis eloquentiæ [illegible]
tidæ litteraturæ ; il mérite qu'on dise [illegible]
lui comme d'un savant isolé, dont le [illegible]
renom se fonde sur la force de convic-
tions et le dévouement au travail [illegible]
» prince-là sert puissamment [illegible]
» l'amour des bonnes [illegible]
» ple; » *bonarum* [illegible]

fuit : mais outre qu'il lui appartient un grand éloge à ce double titre, il en revendique un plus grand encore et tout-à-fait digne de son rang: celui de n'avoir pas servi moins efficacement les lettres par son exemple, que par les procédés qui siéent au maître du monde, par la libéralité, par les faveurs, par la grâce qui en centuple la valeur. *Neque bonarum artium studiis exemplo magis profuit, quam ea quæ principem orbis decebat, gratiâ et liberalitate.* Mais, qu'il sert bien mieux les bonnes sciences en maître de l'univers, puisqu'il leur assigne pour tâche de dissiper les haines, de réconcilier les cœurs sous l'empire des jouissances de l'esprit, de subjuguer à la fois l'ame sensitive et l'ame raisonnable dans les demi-barbares, en leur offrant les moyens de s'assainir comme simultanément!.... Qu'il sert bien mieux les bonnes sciences en père commun des hommes, puisqu'il les applique à imprimer toute leur force d'impulsion à la civilisation, c'est-à-dire, au perfectionnement de la raison et de la sociabilité: ces deux grands points de mire qu'il ne perdroit jamais de vue en sa qualité de stoïcin, qu'il tient toujours le plus près possible de son regard, en sa qualité de prince homme de bien.

Modestius. digest. l. 27. Tit. 1. leg. 6. Capit. p. 30.

Sa bienfaisance qui prend pour tâche le soin d'éclairer les hommes, d'avancer l'éducation du genre humain, ne craint point de se dégrader en descendant à préparer ou à assurer l'éducation commune de la jeunesse. Les jeunes filles des patriciens maltraités de la fortune, admises dans un collège qu'il fonde, sous prétexte d'honorer la mémoire de Faustine sa femme, y trouvent un asyle où elles recevront une éducation digne des anciennes romaines. Cap. T. Ant. v. p. 20.

Appliqué à éviter en toutes choses une profusion qui annonce plutôt le désordre que l'éclat, sa sévérité sur les dépenses superflues, le met à même d'être presque prodigue dans les dépenses utiles. Des accidens de famine, des incendies, des tremblemens de terre, ces fléaux d'un bon règne qu'on ne s'arrête point à distinguer parmi les autres fléaux d'un mauvais règne, troublent par instants le sien. Il pourvoit à tout par des distributions, des remises, des avances, des concessions, des dons pécuniaires; et ces calamités sont effacées et dissipées comme par prestige. Cap. T. Ant. v. p. 20. Pausan. l. 2. p. 273.

Il n'entreprend rien sans avoir consulté, non pas seulement son conseil d'office, mais ses amis réunis en conseil d'affection.

Homme, il n'a pas consenti à se sevrer de la plus grande douceur qui soit dans la vie humaine, l'amitié. Il sait se faire simple et modeste dans elle. Il se complaît à reproduire autour de son trône, comme une illusion flatteuse, les privautés de cette amitié qu'il a goûtée dans la condition privée, et qui ne subsiste que d'égalité. Il se promène, cause, mange avec ses amis, les invite à sa joie, les invoque en son trouble. En récompense, il reçoit d'eux les avis les plus lumineux, les conseils les plus sains, les plus désintéressés, ceux qu'on ne peut attendre ni espérer d'un conseil patenté, d'ordinaire plus fidèle à ses gages, qu'au bon service de l'état.

Capit. T. A. V. p. 21.

Il n'est point en lui d'affections qui portent préjudice aux autres; elles se placent toutes où elles se doivent placer; elles se montrent toutes en proportion avec l'objet, avec le devoir.

« L'homme du peuple qui vit en bon » accord avec sa femme, a dit Caton, » est plus recommandable qu'il ne le faut » pour être sénateur ». L'empereur Titus-Antoninus est affectueux envers Faustine première, et ce qui est plus décisif envers sa mémoire, à un point qui honoreroit le

citoyen du dernier ordre, auquel il ne seroit pas permis de faire reposer son amitié sur d'autres êtres que sur l'épouse. Une lettre de ce prince, retrouvée en ces derniers tems, écrite quatre ans après la mort de l'impératrice, nous conserve l'expression franche et pure de la tendresse qu'il portoit à sa femme; il mandoit à l'illustre orateur Cornelius-Fronto, son vertueux ami: « la partie de ton discours en l'honneur de » ma Faustine, que tu as prise le plus à » gré, me paroît plus vraie encore qu'elle » n'est éloquente et élégante; en effet, la » chose est telle que tu l'indiques. Je préférerois de beaucoup (par Hercule!) » passer ma vie avec elle, à Gyaræ (1), que » de vivre sans elle en ce palais » (2). Epist. Fronton. Ed. Maïo, p. 5. Mediol. 1815.

Puisse ce monument authentique de la plénitude avec laquelle il satisfaisoit aux devoirs de l'affection conjugale, concourir à absoudre la mémoire de celle qu'il regrette, aussi sûrement qu'il concourra à honorer la sienne!

(1) Gyaræ ou Gyarus étoit une des îles Sporades; on y réléguoit les condamnés.

(2) *Illa pars orationis tuæ circà Faustinæ meæ honorem gratissimè à te adsumta, verior mihi quam disertior visa est, nam ità se res habet: mallem me Hercule Gyaris cum illâ quam sine illâ in palatio vivere.* (Epist. Fronton. loc. cit.)

Le prince aimant sa femme à la manière du citoyen le plus simple de mœurs; l'homme public sensible à l'amitié et sachant lui rendre dans le commerce de la vie privée, le culte qui lui appartient, selon le mode d'égalité qui lui agrée; le bon époux, le bon ami, le prince et l'homme public, quand ils ne sont qu'un seul et même personnage, nous font connoître et mesurer en lui ce qu'on a droit d'appeler la perfection de la bonté.

La bonté d'Antoninus née avec lui, est de tous les temps de sa vie ; elle l'accompagne dans toutes les situations, dans toutes les conditions où il se trouve. Elle n'est point sujette à retour ; elle n'a pas non plus ce caractère d'ostentation qui altère d'ordinaire celle que le commun des hommes en place et de ceux qui gouvernent, condescend à montrer. Qu'on en juge par le trait suivant, propre à donner de douces émotions à tous les bons cœurs:

Il étoit encore jeune et simple citoyen, quand, nommé au proconsulat d'Asie, il arrive à Smyrne. On lui offre pour demeure provisoire la plus belle maison de la ville, celle de Polémo, orateur et sophiste alors absent. Le propriétaire, revenant au

milieu de la nuit, s'irrite de voir sa maison occupée, et la déclare usurpée; car, dans son emportement, il s'écrie qu'on le met hors de chez lui. A ce mot, le proconsul sort du lit, réunit sa suite, et discrètement, sans récriminer, il va, parcourant en pleine nuit les rues de la ville, chercher un autre logement. A quelque temps de là, Polémo arrive à Rome et n'hésite pas à se présenter devant son hôte éconduit, devenu Empereur. Antoninus le distingue dans la foule, lui sourit, le fait approcher, l'entretient quelques momens avec grâce et affabilité, puis ordonne qu'on lui prépare un appartement dans son palais. Tiens pour assuré, lui dit-il avec une gaieté douce et bonne, que personne ne t'en fera déloger; ce fut là toute sa revanche. Polémo n'en devint pas plus modéré. Son caractère hautain et violent le porta encore, pendant son séjour dans la capitale, à chasser du théâtre un comédien qui remplissait mal son rôle dans une tragédie que faisoit jouer notre orateur. Le comédien, moins patient que le prince, traduit Polémo au tribunal de l'Empereur. Quelle heure étoit-il, dit Antoninus au comédien, quand il te chassa du théâtre? il étoit midi. Eh bien! reprit-il, il étoit mi-

nuit quand il me chassa de sa maison, et je n'en appelai point. Certes d'aussi aimables saillies d'esprit et de bonté d'un prince stoïcien ne rehaussent pas moins sa majesté d'Empereur, qu'elles n'honorent sa philosophie.

Philostr. Soph. 25, p. 533 et 534.

De légères séditions en Achaïe et en Egypte, la révolte d'un certain Celsus, on n'en sait ni le lieu, ni le temps, une conspiration avortée que dirigeoient deux sénateurs, dont l'un se tue et l'autre est proscrit par le sénat, une courte irruption des Maures de l'Atlas, un soulèvement des *brigantes*, quelques courses des Alains, un mouvement de rebellion des juifs, des tentatives hostiles de la part des Allemands, des Daces et des Tauro-Scythes, des insurrections contre les chrétiens en quelques parties de l'empire, une émotion populaire dans Rome; tel est le petit nombre d'évènemens que présente un règne de vingt-deux ans dans un empire qui embrassoit mille peuples différens et tous implacablement offensés de leur dépendance.

Cap. T. Ant. v. p. 19. Vales Gallic. Av. Cass. v. p. 43.

Pausan. l. VIII, p. 273. Capit. T. A. v. p. 19. Capit. *Ibid.*

Il dédaigne la gloire attachée aux conquêtes, il est donc meilleur que ne le fut Trajanus. Chaque guerre qu'on voit poindre à l'horizon, comme un nuage orageux, est

conjurée aussitôt qu'aperçue. Si la détonation s'en fait, c'est sans péril, comme sans dommage ; il a soutiré de la nuée ses élémens de nuisance, ses plus formidables moyens de dévastation. Il accoutume le peuple Romain à entendre et à goûter de nouveau ce mot humain de Scipio qu'il répète souvent et avec ame : « j'aime » mieux conserver un citoyen que de tuer » mille ennemis... ». Sa douceur et non la force des armes met fin aux troubles de l'Achaïe et de l'Egypte. La révolte de Celsus lui donne occasion de montrer par la résistance qu'il oppose aux conseils rigoureux de Faustina, que si la femme et la foiblesse sont violentes, la force est douce. Il n'a l'air de s'apercevoir de la conspiration des deux sénateurs que pour prendre soin de l'enfant de celui qui s'est suicidé et pour étouffer toute procédure, en disant avec esprit et bénignité : « je ne suis pas » satisfait qu'on voye qu'il y a tant de per» sonnes qui ne m'aiment pas ».

Cap. T. Ant. v. p. 20.

Vales Gall. Cass. v. p. 44.

Capit. T. A. v. p. 19.

Content d'avoir arrêté les courses des Alains et d'avoir empêché le mal pour l'avenir, il ne veut point jeter de nouvelles semences de guerre en outrant et prolongeant la poursuite. C'est par des terrassiers

Aurel. Vict. Epitome.

et des piqueurs de travaux qu'il coupe cours aux incursions des *brigantes*. Il élève entre eux et le reste de l'Angleterre un mur plus étendu que celui d'Adrianus; il les met, pour ainsi parler, en séquestre dans leur isthme. Sa guerre contre les Tauro-Scythes témoigne qu'il ne s'attache qu'au parti de la justice et que l'amour de l'ordre lui fait seul prendre les armes.

Capit. *Ibid.* Usserius Vetus Brit. p. 1624.

Capit. T.A. v. p. 20.

L'émeute de la plèbe de Rome met à jour sa grande débonnaireté. Une vaine terreur de famine l'a soulevée; elle a osé diriger des pierres contre la personne d'Antonin, elle qui baisoit les pas de Néron. Va-t-il lancer ses soldats sur ce peuple égaré, comme une meute sur la curée? Le préfet du prétoire a l'œil sur le prince, la main au glaive : il attend l'ordre. Les Prétoriens, la menace sur le front, se serrent et se raffermissent en tendant la pique et brandissant le *pilum ;* les licteurs lèvent la hache : il sort des rangs ; seul et réprimant tout d'un regard, il va se perdant au sein de la foule irritée, rendre compte de sa conduite et des mesures qu'il a prises, à cette populace qu'il pouvoit faire compter de sa révolte... et devant ce prince esseulé, tous ces furieux se séparent, s'écartent, s'éparpillent silen-

cieusement, la tête humble et le cœur en remords. Aurel. Vict. Epit.

Eh quoi! disent les peuples soumis ou rivaux, ces princes regardent à verser le sang des hommes; ils ne veulent que conserver les bornes de l'empire, sans les étendre. Ils ne nous contestent ni la vie, ni la liberté; ce ne sont pas là des ennemis; et, convaincus de la justice d'Antoninus, ils respectent sa puissance. Quand ils apprennent à connoître mieux sa sagesse et sa vertu, ils viennent mettre à ses pieds leurs différends, ils le font librement leur arbitre et leur juge. On le voit alors délivrer de l'oppression des Tauro-Scythes la ville et le territoire d'Olbia sur le Boristhènes, et rendre à Rémétalcès le trône du Bosphore; il donne des rois aux Lazes de la Colchide, aux Arméniens, aux Quades. Il refait des royaumes, il remanie la distribution des provinces des étrangers. Une lettre écrite de sa main chasse d'Edesse l'Abgare qui la tyrannise; une autre lettre fait rebrousser le roi des Parthes, qui, à la tête d'une puissante armée, forçoit l'entrée de l'Arménie. Capit. *Ibid.*

Eutrop. l. VIII. Dio, l. 70, p. 800. Capit. p. 20. Spanheim, l. 9, p. 831. Birag, p. 193 et 195. Spanh., p. 832. Capit. p. 19 et 20.

A une grande autorité sur les nations limitrophes de l'empire, s'unit pour lui une

grande considération chez les nations les plus éloignées. Des ambassadeurs viennent du fond de la Bactriane et de l'Hyrcanie honorer dans Rome sa puissance et sa sagesse. Cependant au milieu de tant de prospérités, Antoninus eut, vers la fin de sa vie, la douleur de reconnoître que nombre de peuples barbares commençoient à s'ennuyer de l'inertie, et à se lasser de la paix et du bonheur.

Que Marc-Aurèle entre en partage de la gloire de ce beau règne; l'histoire atteste que les deux princes, en gouvernant ensemble, se devinrent si nécessaires, que dans l'espace de vingt-trois années qui s'écoulèrent depuis l'adoption du fils, jusqu'à la mort du père, le premier ne s'absenta que deux fois du palais de l'Empereur, où il étoit chéri et honoré de tous, et chaque fois, pour une nuit seulement. Pendant le temps qui s'est passé depuis sa 26me année, disent les historiens, Marc-Aurèle fit goûter nombre de conseils utiles et prendre des partis avantageux. « Il arrêta beaucoup de désordres, réprima » toute hauteur et toute violence », ajoute Arist. Or. 9, p. 107. le panégyriste Aristidès. Nous repoussons une louange qu'on ne donne à Marc-Au-

rèle qu'au préjudice d'Antoninus. L'un ni l'autre n'ont besoin de s'entre-dépouiller pour se trouver riches de vertus et de bonnes actions. Ils ne se le cèdent point en lumières, en modération, en amour des peuples. Les deux règnes accouplés ou pris séparément n'en font qu'un. Ils s'unissent en communauté de gloire dans la mémoire reconnoissante des gens de bien sous ce titre qui seul fait éloge, *règne des Antonins*. Le gouvernement de Titus-Antoninus pouvoit seul préparer celui de Marcus-Antoninus. L'administration d'Aurèle fut excellente, parce que celle d'Antoninus avoit été bonne. Il faut au bien lui-même des préparations ménagées; quand il est en marche, son mouvement est plus vif et plus ferme s'il vient de plus loin. Il semble en cela qu'il soit soumis dans le monde moral à la loi de la vitesse accélérée qui fait partie des lois du mouvement dans le monde physique. On n'essayera jamais de contester que Marc-Aurèle ait pris une grande part au gouvernement, du vivant de son père et dans la dernière moitié de son règne. Les textes des écrivains voisins du temps sont formels : loin d'atténuer l'idée que l'on doit

se faire de cette participation, ils ne permettent aucun doute sur la portion de gloire qui lui est dévolue ; car ils mettent tout en commun entre les deux princes. « Ils ont régné ensemble, ils ont ensemble » régi toutes les affaires », disent à la fois [Euseb. l. 4. c. 26, p. 148.] Eusebius et Dio-Cassius.

[Dio, l. 71, p. 815.] Tel a été ce règne de paix, de justice et de bienfaisance, qu'on a comparé avec raison au règne de Numa, [Dio, l. 71, p. 800. Capit. p. 17 et 22. Aur. Vict. Epitome.] à cause du soin qui fut donné aux choses pieuses, de sa paix continue, profonde, et parce qu'il fit les délices de l'univers romain. « Antoninus » fut meilleur et plus modeste sur le trône » que dans la vie privée, dit Eutropius... » [Eutrop. l. VIII.] » Il gouverna avec sainteté la république », [Dio, l. 70, p. 800.] dit le prêtre chrétien Orosius ; « qu'il soit « nommé le père des hommes » s'écrie [Pausan. l. VIII, p. 273.] Pausanias. Ah oui! puisqu'il sut les ménager les défendre et les conserver.

Toute douceur lui fut facile, car il maintint la paix. Il vécut respecté des étrangers, aimé du sénat, adoré du peuple : le peuple en effet est plus libéral en affection que les patriciens, ainsi que le disoit Cornelius-Fronto [l. 12.] à Marc-Aurèle César. Point de triomphes, mais aussi point de sang. Peu d'édifices somptueux s'érigent ; nulle

métairie n'est désertée; nulle chaumière ne croule aux regards douloureux de la famille dépossédée, qui la fuit en retournant la tête en arrière. Voilà tout ce règne, voilà toutes ses influences et tous ses résultats; voilà l'administration dont Antoninus fut le moteur premier, et dont Marc-Aurèle a été le témoin d'abord, puis le coopérateur, puis enfin le continuateur supérieur.

Peu d'actions en ce règne, peu d'évènemens, nulle catastrophe; les écrivains du temps ne gardent mémoire d'aucune de ces grandes agitations qui dans la tragédie de l'Histoire émouvant crainte ou pitié font frissonner les bons cœurs et ébranlent la piété dans les justes; car, disent les orientaux, « *le sage se trouble jusqu'à ce* » *que se manifeste le décret absolu de la pro-* » *vidence* ». Ah ! il se trouble même encore après qu'il s'est fait connoître, mais par une autre cause. En ce règne, comparé au grand nombre des autres, il faut voir une scène douce émergeant d'un drame atroce. Elle console et remet l'ame, elle lui donne des forces pour consommer sa route dans cette voie d'affliction. Le cœur se repose à la contempler, et se refait comme le

voyageur africain, après la traversée d'un désert sans eaux et sans arbres, se repose et se refait dans une Oasis ombreuse et humectée : hélas l'un et l'autre voyageurs ne quittera l'Oasis que pour se perdre dans cette solitude où la route des hommes n'est marquée de tout temps que par les témoins de la destruction de leurs pareils, par des cadavres, des squelettes, des ossemens,... des ossemens en ruine.

Bien que la mémoire des hommes ne soit ni injuste, ni ingrate, elle se tait d'ordinaire sur le détail de son bonheur ; elle en jouit discrètement et comme d'une surprise qu'elle a faite. Se bornant à dire qu'ils ont été heureux, les contemporains n'expriment guères ni par où, ni comment. Il ne leur reste de leur bien-être qu'une impression générale de satisfaction qui, parce qu'elle fut douce à sentir, est restée douce à conserver, mais qui n'a point fait d'efforts pour se recommander aux temps à venir ; tant la jouissance dispose à l'inertie. Cette impression, quoique indéterminée, ne s'use ni ne se perd. Le souvenir de la félicité des hommes sous Antoninus est jeune encore après dix-sept siècles, et cela seul me fait concevoir que le plus grand bon-

heur qui nous soit promis, l'immortalité des ames pures, ne fera jamais pour elles languir le temps, ni vieillir la durée.

Titus-Antoninus, après une courte maladie, sentant son heure venir, fait appeler Marc-Aurèle et ranger autour de sa personne les principaux magistrats de l'empire, les préfets du prétoire et ses amis. « Je nomme Marc-Aurèle mon successeur, » dit-il : je le recommande à mes amis. » Marc-Aurèle, je te recommande l'état et » ma fille... ». Il fait ensuite plusieurs dispositions favorables à ceux qu'il aime et à ses familiers sans dire un seul mot de Commodus son autre fils adoptif. De briefs momens de délire annoncent l'approche accélérée de sa fin. Il s'irrite en songe ; c'est contre Vologèse, souverain des Parthes, contre des rois inquiets ou ennemis qu'il sait être disposés à troubler la paix publique. La raison surmonte l'affaissement des organes ; alors il commande qu'on s'apprête à porter dans la chambre à coucher d'Aurèle la statue d'or de la victoire... *palladium* vénéré qui ne devoit jamais sortir du *cubiculum* de l'Empereur........ Avec la raison, la douceur reprend ses droits. Elle brille d'un plus grand éclat au moment

AN 161.
—
Cap. Marc-Aur. v. p. 25.
Capit. T. A. v. p. 21.
Capit. Marc-Aur. v. p. 25.
Capit. *Ibid.*

même du travail de l'absolue dissolution ; à cet instant où l'esprit, se jouant du corps, semble dédaigner de plus servir dans cette prison qui se démolit et d'où il va s'élancer libre enfin. Antoninus a assez bien vécu pour mériter de bien mourir et son esprit lui demeure fidèle. A l'heure de l'agonie, un tribun militaire s'avance ému comme un soldat qui ne sait braver la mort que dans le trouble des passions et le fracas des combats. Il approche son oreille de la bouche du prince pour en recevoir le mot d'ordre, le dernier..... *Æquanimitas*... dit à voix haute le moribond. Voilà l'auspice sous lequel Antoninus va mourir, voilà l'auspice sous lequel Aurelius va régner. Il en est déjà digne, il le deviendra plus encore. Ce mot solennel caractérise d'un seul trait Titus-Antoninus, Marc-Aurèle et l'état d'esprit qui convient à tout mourant. Il est le bon présage du bonheur de l'empire ; le Roi qui possède la longanimité se donnera toujours le temps de revenir à la raison et à la bonté qui n'est autre que la perfection de la raison. Après avoir prononcé cette parole d'une voix ferme, Antoninus se tourne sur le côté, et, semblant ne céder qu'au sommeil, cède à la mort. Il expire

Dio, l. 70, p. 799.

à la campagne, dans le lieu qu'il aime, où il a vraiment vécu, sur cette terre qu'il a su rendre riante et féconde, entouré des chefs de l'état qu'il a fait justes, de ses amis qu'il a conservés sages, de ses familiers qu'il laisse reconnoissans, il expire en pleine jouissance de la conviction que son peuple demeurera bienveillant pour sa mémoire. Sa mort frappe les Romains comme s'ils ne l'eussent pas prévue. Ils ont oublié que pesoient sur la tête de leur Empereur soixante et treize ans, cinq mois et dix-sept jours; car tout se compte, jours et heures, en la vie d'un prince qui dispose de la vie de tous. Dans la douleur universelle qui éclate sur l'urne cinéraire de ce vieillard, perce cet accent de plainte et presque de murmure qui n'accompagne d'ordinaire que la mort des jeunes. Voilà la plus belle prérogative de la bonté et sa récompense sur terre, elle maintient l'homme en jeunesse, elle fait qu'on s'étonne qu'il ne soit pas immortel.

Spart. Ver. v. p. 16.

Cap. T. Ant. v. p. 21.
Marc-Aur. v. p. 25.
Tillemont Hist. des Emp. t. II. p. 359.

LIVRE IV.

Depuis l'avènement de Marc-Aurèle à l'empire, jusqu'à la paix avec les Parthes.

AN 161. Marc-Aurèle, retiré dans son palais, tout entier au sentiment de ce coup de la mort et à l'effroi de se contempler seul et sans appui sur ce trône où il a régné côte-à-côte d'un sage, méditoit sur la perte et le fardeau. Son esprit s'élevant peu-à-peu aux plus hautes considérations, il dit : « durée » de la vie de l'homme? un moment. Sa » substance? changeante. Ses sensations? » obscures. Toute sa masse? pourriture. Son » ame? un tourbillon. Son sort? impéné- » trable. Sa réputation? douteuse. En un » mot tout ce qui est de son corps, comme » l'eau qui s'écoule; ses pensées, comme » des songes et de la fumée; sa vie, un » combat perpétuel et une halte sur une » terre étrangère; sa renommée après sa » mort, un pur oubli. Qu'est-ce donc qui » peut me faire faire un bon voyage sur

Incertitude et brièveté des choses. XV.

» cette terre de passage?... la seule philo-
» sophie. Comment? ... en empêchant que
» le génie qui réside en moi ne reçoive
» ni affronts, ni blessures, en me ren-
» dant également supérieur et à la volupté
» et à la douleur, en me forçant à ne
» rien faire au hasard, à n'être ni dissi-
» mulé, ni menteur, ni hypocrite. C'est
» elle qui m'entretiendra dans l'assurance
» que je n'ai pas besoin qu'un autre agisse
» ou n'agisse pas, elle me fera recevoir
» tout ce qui m'arrive et qui m'a été dis-
» tribué, comme un envoi fait du même
» lieu dont je suis sorti, elle me mettra
» en état de réprimer toute passion et d'at-
» tendre aussi avec résignation la mort ». xviii. 3.
J'appartiendrai à la philosophie tout entier et sans partage; c'est bien assez d'avoir à régner sur mes passions, je ne fatiguerai pas mon ame à régner sur celles des autres.

En ce moment on introduit en sa retraite les envoyés du sénat. Ils viennent lui annoncer que le premier corps de l'état confirme le choix que Titus-Antoninus a fait de lui pour gouverner le monde romain. Ils viennent lui décerner l'autorité, la prérogative immense et le titre d'Empereur; il refuse.

Nécessité de faire des choses utiles à la société et de sacrifier ses goûts au bien social.

XVI. Les sénateurs font alors parler à sa raison l'intérêt social. Il se tait et médite. C'est en son ame et de lui-même à lui-même que se plaide maintenant cette grande cause. Ne me suis-je pas dit souvent : « tout ce » que je fais doit tendre au bien commun, » au plus grand bien possible et y con-
xix. 10. » venir ; il ne doit y avoir dans ma vie ni » action ni repos qui ne se rapporte au bien
xix. 5. » de la société... Il me faut être uniquement » occupé d'actions utiles à la grande fa-
xxxi. 13. » mille... et placer mon propre avantage » dans le bien commun, car si je fais quel- » que chose pour la société, je fais mon
viii. 22. » propre avantage... ». Il m'est souvent venu en pensée, « que la vie est courte et que le » seul avantage qu'il y ait à passer quelque » temps sur la terre est d'y vivre saintement
xxvii. 22. » et d'y faire des actions utiles à la société... ». Je me proposois autrefois comme un digne objet d'ambition « la vie heureuse que » mèneroit un citoyen qui s'occuperoit sans » cesse à faire des choses utiles à sa patrie » et qui accepteroit de bon cœur tout ce » qu'elle jugeroit à propos de lui distri-
xxxi. 17. » buer... ». Aurois-je donc renoncé à ces bonnes résolutions ; et si je n'y ai pas renoncé, pourquoi maintenant tarderois-je

à me laisser faire Roi pour agir en citoyen? Je serai donc Roi ; « mais tous mes plaisirs » et tous mes délassemens seront de passer » d'une action sociale à une autre action » sociale, en me souvenant toujours de » Dieu ». XXVII. 11.

Marc-Aurèle cède alors aux supplications du sénat, parlant au nom de l'intérêt social ; c'étoit céder à sa raison propre. Il accepte l'empire ; une timidité modeste ; une sage méfiance de lui-même respirant en sa personne, démentent encore son consentement après qu'il vient de le donner. L'Histoire fait honneur au sénat de la ténacité qu'il mit à presser Marc-Aurèle de prendre les rênes de l'empire. Ce prince accepta avec grande répugnance et *malgré lui* le sceptre, dit-elle ; elle a raison d'employer cette expression, *malgré lui*, s'il est vrai comme je le pense que ce n'est jamais que par une sorte de violence de nous-même à nous-même que nous sacrifions nos inclinations à la raison. Capit. l. ver. v. p. 36.

Le sénat étant parti, et lui demeurant seul, il ranime sa pensée, pour se rappeler et repasser en revue les devoirs qu'impose aux souverains la loi naturelle. Toute sorte de bonnes maximes affluent en son ame.

Devoirs fraternels du Roi envers ses sujets, fondés sur la loi naturelle.

« *Comme te voilà le chef qui fait de la*
» *société un corps entier*, toutes tes actions
» doivent tendre à le maintenir dans une
» parfaite intégrité. Ne fais donc rien qui
» ne se rapporte de près ou de loin à ce
» but. Sans cela ta vie seroit séparée du
» corps, elle ne feroit plus avec lui un
» seul tout; elle seroit séditieuse comme le
» seroit un homme qui, se faisant un parti
» dans une république, en romproit l'har-
VIII. 17. » monie... dis-toi souvent à toi-même,
» *je suis un membre du corps de la société*
» *humaine;* car si tu te dis simplement, je
» fais partie de ceux de la société, c'est
» que tu n'aimes pas du fond du cœur
» les autres hommes, c'est que tu n'aimes
» pas à leur faire du bien comme étant
» de leur espèce; et si tu leur en fais
» par pure bienséance, c'est que tu ne t'y
» portes pas encore comme à ton bien
VIII. 20. » propre ».

Tu es chef des hommes, mais tu es homme aussi, mais tu n'as pas de qualités étrangères ou supérieures aux qualités naturelles affectées à tes semblables. Eh bien! homme qui te vois marqué pour commander à d'autres hommes, « *souviens-*
» *toi que tous les hommes sont nés les uns*

» *pour les autres, que tu n'es qu'un des*
» *animaux du troupeau, et que tu as été fait*
» *pour les conduire comme le bélier son trou-*
» *peau et le taureau le sien...* ». « Affermis- xxxv. 1. 1er alinéa.
» toi donc dans la résolution de traiter
» tes semblables avec humanité et justice,
» suivant la loi naturelle d'une société
» d'hommes, ... traite-les comme étant xv. 18.
» leur concitoyen, et en toutes choses in-
» voque Dieu ». xxvii. 26.

Et pourquoi prendrois-tu de l'orgueil? est-ce donc quelque chose de commander à cent vingt millions d'hommes?

Sur l'orgueil et sur le rang modeste qu'un prince philosophe s'attribue dans l'ordre des êtres et des sociétés. VIII.

« Élève-toi en idée, vois l'espèce hu-
» maine; songe au grand nombre d'hommes
» qui la compose dans son entier, songe
» à ses changemens continuels. Regarde
» en même temps ce nombre immense
» d'êtres qui occupent autour de toi l'air
» et le ciel. Toutes les fois que tu retour-
» neras à ce poste, tu verras des objets
» de même nature; tout se retrouvera
» semblable et de peu de durée. Comment
» avoir de l'orgueil au milieu de tout
» cela? » xxxv. 2. 3e alinéa.

« Considère comme d'un lieu haut tout
» ce qui se passe sur la terre, ce grand
» nombre de sociétés, d'armées, de ma-
» riages, de divorces, de naissances, de

» morts, le tumulte des tribunaux, l'ac-
» tivité des travaux des champs, les pays
» inhabités, les barbares de toutes cou-
» leurs, les réjouissances, les deuils, les
» foires, les marchés, la confusion de tout
» cela, et ce mélange de choses contraires
XXXIII. 7. » dont le monde est composé. » Y a-t-il
de quoi être si vain de tenir place en cette
scène de trouble et de tumulte et même
d'y présider.

« Contemple de la même place, ces mil-
» liers d'attroupemens, ces milliers de fu-
» nérailles, *toutes ces navigations en tem-*
» *pête par un beau temps;* cette diversité
» d'êtres qui naissent, vivent ensemble
» quelque peu et meurent. Songe à ceux
» qui ont vécu sous d'autres règnes et qui
» vivront après le tien, et aux nations bar-
» bares. Combien ignorent jusqu'à ton
» nom! Combien l'auront bientôt oublié!
» Combien aujourd'hui s'accordent à te
» bénir, et qui te maudiront demain! Ah!
» que cette renommée, que cette gloire,
XXII. 16. » que le tout ensemble est méprisable!...
» *Cette robe impériale n'est que du poil de*
» *bête, et sa couleur de pourpre n'est que le*
» *sang d'un coquillage;* tout le reste a le
XXXIII. 3. » même fond ».

Ainsi, cesse d'être modeste et tu deviens

insensé. Si tu reconnois qu'il ne t'appartient pas d'être glorieux de ce qui est hors de toi, comment oseras-tu être vain de ce qui est en toi?

« Qu'est-ce que cette partie du temps » qui t'a été donnée dans l'immensité des » siècles, elle disparoît si vite dans l'éternité. Quelle est ta part de la masse de » la matière? de l'ame universelle? » diffère-t-elle de celle des autres hommes? « Qu'est-ce que cette motte de terre où » tu rampes? Médite bien tout cela *et* » *n'imagine rien de grand que de faire ce* » *que ta nature exige et de souffrir ce que* » *la commune nature t'apporte;... souviens-* XVI. 7.
» *toi de la substance universelle dont tu n'es* » *qu'un atome; de l'éternité entière dans la-* » *quelle tu n'as en partage qu'un instant* » *court et presque insensible, du destin gé-* » *néral dont tu n'es qu'un si mince objet* ». XXIII. 4.

Atome fugitif, mince objet du destin, taureau dans le troupeau des taureaux, voilà comment se qualifie le souverain absolu de cent vingt millions d'hommes, en s'asseyant sur un trône où, quelque pervers que fût le prince qui s'en mettoit en possession, il étoit honoré comme un Dieu, après sa mort, et souvent même pendant

sa vie. Sentimens de modestie, d'humilité, d'annihilation, vous êtes la première et la seule impression que l'ame de Marc-Aurèle reçoive de la royauté. Les hommes seront donc une fois gouvernés sans orgueil et fraternellement.

De sa haute position il a contemplé ce qui est autour de lui pour se contraindre à la modestie. Il manque quelque chose à la pensée de ce maître des hommes qui se reconnoît homme; c'est de se reconnoître plus positivement sujet de Dieu; de raviver le souvenir de ses devoirs envers l'être souverain, pour les faire servir de règle à ses devoirs envers les hommes, ses égaux selon l'ordre de la nature; envers la société qui, comparée à un seul homme, tient, ainsi qu'il s'est complu à le démontrer, si grande place devant Dieu.

Rapport des choses humaines avec Dieu et des choses divines avec les hommes. XIX.

« Comme le médecin a toujours sous sa » main, dit-il, des outils et des instru- » mens pour toutes les cures urgentes ou » imprévues, de même tu dois être muni » des principes nécessaires pour connoître » tes devoirs envers Dieu comme envers » l'homme, et pour faire les moindres » choses, comme ayant sans cesse sous les » yeux la liaison de ces deux sortes



» voirs; *car tu ne feras rien de bien dans » les choses humaines, si tu oublies les rap- » ports qu'elles ont avec Dieu; ni rien de » bien dans les choses divines, si tu oublies » leur rapport avec la société*... As-tu quel- XIX. 28.
» que fonction à remplir, tu dois t'en ac- » quitter en la rapportant au bien de l'hu- » manité. T'arrive-t-il quelque accident, » rapporte-le aux Dieux et à cette source » commune d'où procède tout ce qui se » fait...». « *Révérer Dieu, rendre service aux* XXXII. 11.
» *hommes*,... » c'est la somme des devoirs XXVII. 22.
de ta vie, réduite à sa plus simple expression; c'est la loi qui t'est prescrite, et celui qui t'a imposé cette loi, est Dieu.

Cependant Marc-Aurèle, assuré de conserver sa raison solide dans le respect pour la divinité, libre d'orgueil sous le dais, et ferme dans l'amour fraternel des hommes, croit avoir sujet de craindre que ses forces physiques ne suffisent point au détail immense des devoirs de gouvernement qu'il faut accomplir pour opérer le bien social; pour bien régner. Que lui servent la volonté et le courage? sa santé est minée par les fatigues de l'esprit qui usent plus que celles du corps. La sobriété et l'emploi habituel d'une substance médicale, la thériaque sou-

tiennent seuls ses forces chancelantes. Au dedans, cent vingt millions de sujets à rendre moins malheureux et un peu meilleurs; au dehors, cent vingt millions d'ennemis à contenir : qu'elle tâche ! quel sujet d'effroi ! quel honneur ! quel fardeau ! faudra-t-il que, pour connoître et diriger les autres hommes, il renonce à s'étudier et à se diriger lui-même? Abandonnera-t-il donc à jamais cette philosophie au sein de laquelle il a été élévé? et pourtant, elle a d'abord soutenu ses premiers pas, elle affermit actuellement sa marche; et, aux courts instans de son découragement, elle lui montre de loin ses bras ouverts pour l'accueillir et lui ménager un doux repos sur lequel veilleront avec complaisance la raison et la vertu. Régner seul, c'est se déposséder de tous ces biens, de toutes ces espérances; c'est renoncer au culte assidu de la philosophie, de la raison, de la vertu; au culte continu de son ame. Il se rappelle alors ce frère d'adoption que lui a donné le testament d'Adrien, Commodus oublié de tous, qu'Antoninus n'a pas désigné comme collègue de l'Empereur à son heure dernière, de qui tout à l'heure le sénat n'a pas daigné faire mention; Commodus, marqué pour le trône dès l'en-

Capit. l. v. v. p. 36.

fance, et à qui le trône échappe en sa virilité.

Antoninus s'est appliqué à le sevrer de bonne heure de l'espoir de régner;.... le laissant homme privé, quand il faisoit son frère César, il lui a refusé long-temps place au sénat; long-temps il l'a éloigné de sa familiarité, et l'a privé de toutes les distinctions attachées à sa naissance. Jamais il n'a permis que dans ses voyages de Campanie, ce prince fît le chemin à ses côtés comme Marc-Aurèle; il n'a pas craint de le reléguer toujours aux côtés et dans la litière du préfet du prétoire. Cependant depuis peu d'années, le relevant en quelque sorte de cet état d'abaissement, il vient de lui faire présider des jeux, de lui donner la questure avant l'âge, l'entrée du sénat et deux consulats.

Idem. Ibid.

Capit. *Ibid.* et T. A. v. p. 19. *Idem*, p. 36.

Marc-Aurèle n'a pas cessé un instant de porter à Commodus une affection mêlée des sentimens d'un père et d'un frère, sorte d'affection d'aînesse qui convenoit à la supériorité de son âge et de son caractère. Le jeune homme a toujours reconnu les soins touchans et la bienveillance de cet aîné d'adoption, par une déférence respectueuse... Il est bien fait et d'une figure imposante; le don d'agréer

II. I. 6e alin.

Epist. Front. ad Verum, p. 85, 87, 94, 96. Capit. in Vero, p. 52.

semble né avec lui; il inspire une bienveillance involontaire; sans art, il sait attirer, sans effort, il sait retenir l'amitié, il la sait cultiver sans apprêt; il attache aux témoignages de sa gratitude pour ses maîtres, pour ses supérieurs, les formes réservées à la tendresse des bons fils. Les inférieurs se louent comme avec passion de son indulgence facile et presque modeste; la bonté, toutes les sortes de bonté paroissent décorer son caractère. Adroit à tous les exercices, il donne plein sujet d'augurer qu'il sera propre à la guerre. Son courage s'annonce comme un courage romain;.... Marc-Aurèle pense à l'adjoindre à l'honneur et aux travaux de la royauté.

Capit. Ner. v. 16, 35, 36, 39. Dio, l. 71, p. 802.

Nécessité de se faire aider dans ce qui concerne l'intérêt social. XX.

Appliquant à sa position présente et au dessein qu'il forme, les réflexions qu'il a passées en revue à diverses époques sur la convenance et la nécessité de se faire assister dans l'accomplissement d'un travail, quand on n'y peut suffire seul: « Ai-je ou non » assez de force et de génie pour accom- » plir tel ou tel ouvrage, se dit-il; si j'en » ai assez, je m'en sers comme d'outils » que m'a mis en main la nature univer- » selle. Si je n'en ai point suffisamment, » ou je laisse l'ouvrage à qui peut le faire

» mieux que moi (quel désintéressement)!
» pourvu que je ne le doive pas de ri-
» gueur, faire moi-même: *ou bien j'y fais*
» *ce que je puis en prenant un aide qui,*
» *sous ma direction, puisse consommer tout*
» *ce qu'il faut maintenant pour l'avantage*
» *de la société;* car tout ce que je fais par
» moi-même, ou à l'aide d'autrui, doit
» tendre au bien commun et y conve-
» nir;... » voyez comme il est stable en ses XIX. 10.
pensées d'intérêt général; il y ramène tout.
« *Ne rougis donc point de te faire aider,*
» tu as ton devoir à faire comme un soldat
» commandé pour l'attaque d'une brèche.
» Que ferois-tu donc si, étant blessé à la
» jambe, tu ne pouvois y monter seul, et
» que tu le pusses aidé d'un autre... ». Un XIX. 11.
trône, une brèche, postes périlleux l'un et l'autre, quelles idées saines il a de toutes choses!

La raison de justice se joint en son jugement à la raison de convenance et d'utilité. Adrianus a désigné Commodus pour empereur... On respecte sa volonté en ce Cap. T. Ant. v. p. 18.
qui me concerne; pourquoi non en ce qui le regarde? Antoninus l'a écarté, le sénat ne l'a point appelé au pouvoir. Ils ont fait ce qui étoit d'eux, je ferai ce qui est

de moi. Toutefois il se sent arrêté par la pensée que le voilà qui se rend solidairement responsable des vices de son collègue, s'il en montre, et de leurs résultats, s'ils altèrent l'ordre social. Il hésite, il balance, il contrepèse plein de perplexité. Tout-à-coup on apporte avec fracas, on dresse avec appareil près de son lit, couvert d'une simple peau, la statue d'or de la victoire : ah! s'écrie-t-il en dedans de lui-même : violences, meurtres, destruction.... Commodus sera aussi empereur, « j'ai un pays et » une patrie ; comme Antonin, j'ai Rome ;
IV. 5. » comme homme, j'ai le monde ».

Il commande qu'on fasse venir auprès de lui Commodus. Ce prince, déchu du trône,
AN. 161. s'arrête plein de surprise quand il se voit salué par Aurèle du titre de *César*. Il approche en s'inclinant avec reconnoissance, c'est pour s'entendre désigner *Auguste*, pour apprendre qu'il est constitué le collègue
Capit. l. v. v. p. 36. Aurel. Vict. p. 141. Dio, Capit. Marc-Ant. v. p. 25. du maître de l'empire. Marc-Aurèle l'embrasse à présent, en lui imposant son propre nom de *Verus*.., par ce nouveau nom cher aux Romains, il qualifie la haute franchise de ce nouveau collègue, il lui impose l'obligation de la conserver et le recommande à l'amour des honnêtes gens,

au droit de la qualité qu'ils honorent le plus dans un prince. C'est peu du double nœud de frère et de collègue qui l'attachera à lui, il veut se l'unir en fils ; et il ordonne les fiançailles de Commodus avec Lucilla sa fille. En même temps aussi il met en partage avec lui tous les divers pouvoirs qui constituent la prérogative impériale. Que de bienfaits en un jour !

Capit. Marc-Aur. v. p. 25, et Ver. v. p. 36.

Le sénat convoqué, Marc-Aurèle entre dans la curie et soumet à l'approbation des pères conscripts la généreuse action qu'il vient d'exécuter... ils s'entre-regardent. Les vieux, ceux qui avoient vu Domitien assassiner son frère mourant, pour enjamber plus vîtement le trône ; les jeunes, ceux qui étoient destinés à voir Caracalla poignarder son frère sur le sein de leur mère commune, afin de régner seul, et à l'entendre s'applaudir de son fratricide en cette même curie ; les sénateurs même qui s'étoient trouvés dignes de n'être point surpris des vertus de Nerva, de Trajanus, d'Antoninus ; tous admirent qu'un prince rompe librement son sceptre en deux pour le partager avec un frère d'adoption, sans droit, sans appui, sans volonté, sans intrigues. Eblouis, entraînés, ils ne savent qu'admirer et obéir ;

Capit. l. v, v. p. 36. M. A. v.

ils consentent à tout. Ils proclament à l'envi Verus associé à l'empire. Leurs respects vont chercher celui que tout à l'heure méconnoissoient leurs égards. Les uns relèvent par des louanges la grandeur d'ame qu'ils voyent présider au partage indivis de cette puissance souveraine pour laquelle d'ordinaire on ne regarde pas à quelques crimes, quand il s'agit de la posséder seul; les autres exaltent l'héroïsme de ce rare sacrifice; ceux-ci s'épanchent avec joie sur le mérite et l'éclat d'un si grand et si bel exemple de désintéressement; ceux-là veulent que ce partage auguste, dans ses circonstances comme dans ses motifs, devienne l'époque d'une ère nouvelle qu'on nommera *l'ère des deux Augustes*, et qui rappellera au monde une fraternité artificielle effaçant toute fraternité consanguine. Elle servira, disent-ils, de leçon aux hommes pour les ramener aux sentimens de nature, et de modèle à tous les rois frères ou non, qui règneront en commun. Et cependant nul de tous ces sénateurs ne s'avise de penser à la grande influence que cette révolution qui donne deux maîtres à l'état, peut avoir sur la destinée de la république : tant est grande la confiance qu'ils ont prise tous

Cap. l. v, v. p. 36.

Aristides Orat. 16, p. 431.

dans la sagesse et les hautes vues d'un prince capable d'une action si magnanime. Tel est d'ordinaire l'effet d'une vertu élevée, dans un roi : elle subjugue jusqu'à la pensée de la résistance, elle suspend toutes considérations de raisonnement et de politique ; elle entraîne tout.

Du sénat, Marc-Aurèle conduit Verus au camp des prétoriens. Il parle à ces soldats au nom de son frère et au sien propre. Leurs acclamations répondent du dévouement qu'ils porteront à la cause commune qu'on les appelle à défendre. On leur promet *le donatif*, dont ils jouissent à chaque avènement, et que les meilleurs princes n'osent refuser à la coutume vicieuse, corrompue et corruptrice, accréditée par les tyrans.

Capit. Marc.-Aur. v. p. 25.

La libéralité des deux empereurs se répand à présent sur les peuples. Elle prend ici le caractère d'une bienfaisance pure et éclairée. On augmente la somme consacrée, on augmente le nombre de ceux qui reçoivent des alimens de la république, en admettant parmi eux, quantité de jeunes enfans des nouveaux citoyens ; on appelle une plus grande foule de pauvres à cette distribution, qui, du moment qu'elle tourne au soulagement des vrais indigens, n'est plus

Pagi, 161, XII.

une prodigalité onéreuse et sans fruit. Le peuple, touché de cette bienfaisance, entre en partage de l'admiration du sénat et du dévouement de l'armée. Il y ajoute sa propre reconnoissance et prend plaisir à signaler le mélange de ces sentimens par d'éclatantes démonstrations d'allégresse.

Tout se prépare pour la pompe funèbre de Titus-Antoninus. Marc-Aurèle veut que la dignité en réponde à son amour et à l'amour que la nation porte à ce digne empereur. Les magistrats suspendent le cours de la justice, le peuple ses travaux. La population entière se lève; et, comme une grande famille, vient pleurer debout autour de la cendre d'un prince qui a gouverné Rome et les provinces en père de famille. Aurèle monte à la tribune aux harangues; il prononce l'éloge funèbre de l'homme qui fut son père, son collègue, son ami, son meilleur guide, son plus sage précepteur. Eloquent par sa nature, l'art et la raison, qu'alors il dut l'être aussi par le sentiment! cet éloge est perdu... eh non! il n'est pas perdu; les accessoires, les ornemens parasites le sont sans doute; mais le fond reste, il subsiste dans ses écrits, il a déjà sa place en ce livre. Le lecteur vient

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

V. *Caractère d'un Prince sage*, p. 146.

de le voir parmi les leçons que Marc-Aurèle se donne sur la vertu ainsi que sur l'art de gouverner. Antoninus le Philosophe en a conservé les traits utiles ; il les a burinés d'une touche vigoureuse, pour les faire servir de type à sa vie. Comme il a fait le plus bel éloge de roi qui jamais ait été composé : il a fait aussi le plus bel usage qui se pût faire de l'éloge de son père et de son maître. Que serviroit le panégyrique d'un homme de bien, s'il ne formoit ou ne soutenoit d'autres gens de bien ?

On dépose avec respect dans le mausolée d'Adrianus l'urne qui contient les cendres d'Antoninus. On érige en son honneur une colonne d'un seul bloc de granit de Sienne; sur le piédestal de laquelle sont sculptés en relief l'esquisse de la marche funéraire (1) et l'acte principal de l'apothéose (2); on assied sur sa base, cette colone haute, droite et solide, emblême frappant du caractère de l'homme à qui elle est consacrée. On grave sur l'une des faces du socle, cette inscription simple dans laquelle

(1) Voyez l'*Atlas* et la description de l'Italie, monumens de victoire aurélienne.

(2) Voyez l'*Atlas*.

Titus-Antoninus n'est loué après sa mort que d'une seule vertu dont on le louoit déjà de son vivant. Cette vertu, il est vrai, comprend toutes les autres, c'est la piété débonnaire : *Divo Antonino Augusto Pio Antoninus Augustus et Verus Augustus Filii.* (1) Comme le sénat a décerné l'apothéose à Titus-Antoninus, Marc-Aurèle institue un temple à ce nouveau Dieu. (2) Il semble que l'ombre de ce digne prince dut sourire à l'ingénieuse tendresse de son fils, quand elle vit le temple et l'image qui lui étoient consacrés, recevoir pour ministres du culte qu'on lui rend, ses parens, ses alliés, ses amis, tous ceux que son affection a choisis et honorés dans sa vie mortelle. Hommage pur et touchant qui ne pouvoit partir que d'un cœur délicat en amitié.

Capit. T. Ant. v. p. 22.
Idem Ibid. p. 25.

Comme il falloit aux Romains de la joie jusque dans le deuil, et quelle joie ! des combats et du sang, Marc-Aurèle consent encore à déférer à l'usage en permettant que, suivant la coutume, on associe à cette fête funèbre des combats de gladiateurs. Laissez-le prendre haleine, et vous verrez ce qu'il fera pour humaniser ces cœurs farouches.

(1) Voyez l'*Atlas.*
(2) Voyez l'*Atlas.*

Voilà Marc-Aurèle qui ajuste en sa main les rênes, et s'apprête à mettre en mouvement le char de l'empire. Comment ce philosophe qui n'a encore régné qu'en second, s'y prendra-t-il pour régner en premier? Il sait se conduire, d'accord; saura-t-il conduire les autres? sa raison ne va-t-elle pas se trouver comme dépaysée en se reconnoissant seule et sans appui ni guide au milieu de la tourbe sociale. Elle qui a cherché une autre circonférence que celle dans laquelle s'enserre le commun des humains, ne deviendra-t-elle pas en quelque sorte excentrique à la raison commune? Si elle alloit tourmenter les hommes, pour les pousser à une perfection indéfinie qui est impossible; ou si elle les laissoit s'enfoncer davantage dans la bourbe des passions et des vices,... par dédain?... tous les ordres de l'état ont l'œil fixé sur lui... La première disposition lui est favorable; mais une bonne prévention n'est pas beaucoup moins difficile à justifier, qu'une mauvaise n'est malaisée à effacer.

L'éclatante beauté qui distinguoit Marc-Aurèle enfant et jeune homme (1) a fait place à une beauté mâle et négligée que

(1) Voyez l'*Atlas*.

l'Empereur Julien compare à celle des Dieux. Sa taille est élevée, sa contenance ferme et simple; l'expression de sa figure est noble, sage et bénigne. Il nous a fait augurer quel devoit être son extérieur, lorsqu'il a dit: « Ce qu'une ame honnête » fait voir sur le visage, doit se répéter, » mais sans affectation dans tout le corps...». La douceur tempère la gravité qui réside sur son front. Ainsi les qualités qui l'animent, respirent en toute sa personne. Les peuples lisent avec joie sur son visage des vertus qui font leur sécurité, qui promettent leur bonheur. Ils ne manquent guères d'ordinaire à chercher sur le front de leurs princes ce qu'ils en doivent espérer ou craindre; rarement ils se trompent: leur impression première s'efface ensuite difficilement. Que les souverains se fassent de bonnes habitudes de jeunesse, et les sujets trouveront que leur figure est de bon présage; ce sera avoir fait un grand pas vers la possession de l'opinion.

Julian. Cæsar., p. 143.

XIX. 12.

Spanh. in Julian. p. 144.

AN 161. Marc-Aurèle a quarante ans. Voilà donc l'empire encore préservé de la jeunesse d'un roi. Placé dans cet âge intermédiaire à la vieillesse qui outre souvent la dureté dans les princes arrivés tard au trône, et

l'adolescence qui exagère leur mollesse, et rend les souverains comme enivrés et en démence; jugez-en d'après Septime Sévère et Héliogabale; il ceint la couronne sur un front rassis. « Ses années comme ses études » font de lui à son avènement, dit Héro- » dien, un modèle parfait de sagesse et de » politique ». Herod. L. 1.

L'affabilité, ce devoir des rois, anime et embellit son action. Les rois veulent-ils connoître en effet la vérité, il ne leur suffit pas de l'accueillir, il faut qu'ils l'invitent. Si l'accès du prince est facile, les ministres craindront, tout au moins, d'abuser; si son accueil encourage et attire, ils seront forcés d'être bienfaisans, les gardes de Marc-Aurèle ont défense sévère d'écarter personne, tout homme peut Herod. *Ibid.* l'approcher, tout homme même peut le toucher; car, qu'un citoyen s'avance vers lui, il lui présente la main. A voir l'Em- Herod. *Ibid.* pereur joindre sa droite à celle d'un sujet, il semble que s'animent ces beaux types des médaillons antiques où sont représentés deux hommes unis par la main en signe de tendresse et de bonne foi. Ces types par leur expression, plus encore que par leur légende, éveillent un sentiment doux

Médailles ayant pour revers (*concordia fratrum*). Voy. l'*Atlas*.

et affectueux. Ils l'exciteront plus vivement et d'une façon plus solide encore, si l'on songe qu'ils furent inventés pour consacrer la mémoire de l'union de Marc-Aurèle et de son frère Verus; que cette union en fut le premier sujet, et que la réalité, représentée en cette aimable image, se retraçoit chaque jour aux yeux de tous les citoyens, non pas entre un frère Empereur et son frère Empereur, mais entre l'Empereur aîné et chaque romain. Comme des enfans accoutumés à voir leur père sourire à leur joie, ne craignent pas dans leurs innocens desirs de montrer à ce bon père un front ouvert et confiant; de même les citoyens, demandant justice ou faveur, s'approchent d'Aurèle sans trouble secret, sans contentement factice, le cœur battant librement et comme se tenant assurés de sa paternelle indulgence quelle que soit l'issue de leur demande. Il écoute avec bienveillance, c'est la vraie dignité; il écoute bien, ce soin est d'égards, de justice et de prudence. Sans affectation, ni artifice, il fait attendre un peu ses réponses; montrer qu'il leur donne de la maturité, c'est leur donner du poids. Il parle à demi-voix; ainsi l'on fait fond sur le calme de sa rai-

Herod. l. v, passim. Ammian. Marcellin. passim.

son ; ainsi le refus s'adoucit par la modération avec laquelle il est exprimé ; ainsi l'ordre ou la réprimande se convertissent en conseil. Le pouvoir n'y perdra rien ; il n'est en effet jamais mieux obéi que quand il laisse aux inférieurs le mérite entier d'une action libre.... Ses réponses sont courtes, décisives et pleines de dignité ; car il sait de quel poids est la parole et même le silence du Prince.

L'affabilité de l'homme faisoit seule endurer à Rome le pouvoir absolu de l'Empereur ; les princes vouloient-ils cesser d'être accessibles, il leur falloit cesser d'être visibles, il leur falloit se bannir eux-mêmes comme fit Tibérius. Nombre d'entre eux ont été populaires, Marc-Aurèle seul fut citoyen. Il traitoit avec chaque citoyen comme avec son égal. Il ne falloit point d'introducteur pour l'aborder, dit un de ceux qui l'ont connu ; c'étoit assez d'avoir besoin de lui ou de sentir en soi quelque bonne qualité qui pût lui agréer.

Eutrop. l. VIII.

Arist. Orat. 9.

Ses grandes pensées sur le culte de l'ame ont donc porté leur fruit, puisqu'il honore l'émanation de Dieu en chacun des hommes qui sont ses frères en Dieu. Elles s'émeuvent de nouveau pour le pousser à révérer plus

dignement encore son propre génie, en le mettant en action, en appliquant le zèle de cette action au bonheur des êtres qui lui sont soumis. « Que le Dieu qui est en toi, » s'écrie-t-il, conduise et gouverne un Em- » pereur, un Romain, un citoyen, un sage, » un homme vraiment homme, qui s'est mis » lui-même dans le cas de quitter la vie au
xx. 1. » premier coup de trompette... mais qui » veut mourir toujours disposé à faire du
xxvii. 19. » bien à tous les hommes ».

Mais si ce culte qu'il se souvient de rendre à son ame, alloit le refroidir sur celui qu'il doit à la divinité? lui qui est modeste avec les hommes, sera-t-il orgueilleux vis-à-vis de Dieu? Malheureux est l'empire quand le prince affiche l'indifférence absolue en matière de religion. Il doit toutes les sortes d'exemple, il n'en doit aucun plus que celui du respect pour la divinité. Qu'il tolère toutes les religions sans laisser croire que cette tolérance vienne de mépris, mais qu'il en professe une. Sans la piété du prince, point de religion dans l'état, point de morale publique, point de sûreté sociale. N'est-il pas pieux, il faut au moins qu'il le paroisse. En ce cas seulement l'hypocrisie est un moindre mal

que le scandale. L'irréligion du maître une fois évidente; les bons deviennent craintifs et se relâchent, les foibles se font coupables, les mauvais, hardis et méprisans, car ils ne voient dans le prince qu'un complice.

Marc-Aurèle est pieux du fond du cœur, sa religion n'est ni politique, ni de convenance. Elle est franche, sincère et profonde. « Sa première vertu, dit Aristidès, » fut la religion ». On a vu quelle noble et sublime idée il s'est fait de Dieu. Chaque jour, ce maître des hommes, s'humilie devant celui qui seul n'a pas de maître; chaque jour, il s'en rapproche par la prière, soit pour demander la force, soit pour remercier de l'avoir reçue. Arist. Or. 9, p. 108.

« En toute chose invoque les Dieux, se » dit-il :... *honore ce qu'il y a de puissant* » *dans le monde, c'est ce qui se sert de tout* » *et qui gouverne tout*,... sois toujours d'accord avec les Dieux; ce sera te montrer » d'accord avec eux, que de les remercier » de tout ce qu'ils t'envoyent et qu'ils » t'avoient destiné... ». *De la Prière.* XXI. VII. 1. XVI. 1.

« La prière de chaque Athénien, con- » tinue-t-il, étoit : faites pleuvoir, ô bon » Jupiter, faites pleuvoir sur nos champs et

» sur tout le terroir d'Athènes. En effet, ou
» il ne faut pas prier, ou il faut prier de
VI. I. » cette façon simplement et noblement ».

Voyez, dans l'exemple suivant d'une argumentation simple et vigoureuse, jusqu'où la philosophie appuyée sur la religion, peut élever la raison.

« Ou les dieux ne peuvent rien, ou ils
» peuvent quelque chose : s'ils ne peuvent
» rien, pourquoi les prier ? et s'ils ont quel-
» que pouvoir, pourquoi, au lieu de les prier
» de te donner telle ou telle chose et de
» mettre fin à telle autre, ne les pries-tu pas
» de te délivrer de tes craintes, de tes desirs,
» de tes peines d'esprit ? tu diras peut-être :
» les dieux ont mis ces choses en mon pou-
» voir ; il vaudroit donc mieux faire usage
» de tes forces, et vivre en liberté, que de
» te tourmenter honteusement et en esclave
» pour des objets qui sont hors de toi ; mais
» qui t'a dit que les dieux ne viennent point
» à notre secours dans les choses même qui
» dépendent de nous. Commence seulement
» à leur demander ces sortes de secours et
» tu verras. Celui-ci prie pour obtenir les fa-
» veurs de sa maîtresse ; et toi prie pour n'a-
» voir jamais de pareils desirs ; celui-là prie
» pour être délivré de tel fardeau ; et toi prie

» d'être assez fort pour n'avoir pas besoin » de cette délivrance ; un autre prie les dieux » de lui conserver son cher enfant, et toi » prie pour ne pas craindre de le perdre ». VI. 2.

Ainsi donc il ne demande à Dieu rien qui ne soit digne d'un homme. Ce n'est pas pour des besoins chétifs ou méprisables qu'il l'invoque ; ce n'est pas son bien dans le sens que le vulgaire donne à ce mot ; ce n'est pas le mal des autres qu'il sollicite, ainsi que font tant de faux dévots et d'ignorans. Pense-t-il à implorer la prospérité temporelle ainsi qu'en usoient tant de payens? Non; comme du bien qui lui arrive, il remercie Dieu du mal qui lui échoit, car le mal n'est pour lui qu'une épreuve. C'est la force en tout qu'il réclame, ne mérite-t-il pas de l'obtenir?

Toute piété se relâche dans l'empire, il faut que la sienne croisse en intensité pour croître en autorité ; ce n'est qu'à ce prix qu'elle raffermira ou régénèrera celle des citoyens. Sa piété égale au moins celle d'Antoninus ; elle surpasse celle de tout autre empereur. Il n'en borne point les exercices aux jours des sacrifices publics ; ses prières et ses sacrifices sont de tous les jours ; il les offre tous les jours en son palais. Dio Vales., p. 721.

Les sages pénètrent qu'il a pris pour règle Capit. Marc-Aur. v. p. 28.

l'axiome de Socrate, celui qu'il a emprunté de l'oracle de Delphes : « *honore les Dieux suivant la coutume de ton pays* ». C'est Dieu, disent-ils, Dieu, créateur et ordonnateur des mondes, législateur des êtres animés, que Marc-Aurèle honore, en lui faisant hommage de l'instinct raisonnable et sociable qu'il a reçu de lui ; en lui faisant hommage aussi des efforts par lesquels il s'applique à faire concourir cet attribut à l'ordre des familles humaines, à la conservation et à l'accroissement des sentimens d'une affection mutuelle, seul résultat parfait de la raison et de la sociabilité perfectionnées.*

Sa religion est tolérante envers toute religion, suivie dans un bon esprit et de bonne foi. Elle est aussi l'ennemie de la superstition. Comme elle ne souffre pas qu'on fasse servir le nom de Dieu à épouvanter les hommes, elle ne permet pas non plus qu'on l'employe à lui inspirer de folles espérances ; elle réprouve l'art ténébreux, absurde, de la magie et ces sciences occultes qui remuent toutes les passions basses. Elle réprime la licence dans les cérémonies du culte, elle punit l'obscénité dans ses pratiques. En un mot, elle se recommande aux cœurs honnêtes, bien

Capit. Marc-Aur. v. p. 32.

Marc-A. l. 7.

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

plus, à la nation toute entière, par sa conformité avec la raison, non moins que par sa pureté, non moins que par la douce indulgence qui l'anime.

Le peuple voit avec estime dans son souverain pontife, dans son Empereur, dans l'homme le plus éclairé de son temps, le prêtre, le prince et l'homme le plus religieux entre tous ses pareils; il s'en montre mieux disposé à respecter tout ce qu'il doit respecter. C'est-là le salutaire effet qu'opère sur l'esprit des sujets la piété du souverain.

Comment pourroit-on croire que cet esprit supérieur hésitât à se faire voir ennemi de la superstition, indulgent et tolérant. Il faudroit avoir oublié qu'il s'est noblement proposé *d'imiter les Dieux*. Un si généreux dessein ne peut-être sans fruit: aussi Marc-Aurèle se sent-il poussé à un vouloir sublime, celui de s'élever de *l'imitation des Dieux à celle de l'arbitre des Dieux*. En sa conduite de roi, dans le gouvernement, c'est Dieu lui-même qu'il veut imiter. Il va tenter de surprendre la pensée de reproduire l'action de Dieu dans ce qui est de l'ordonnance du monde, pour l'appliquer à l'ordonnance générale de la société d'hommes qu'il régit après Dieu.

Dieu, semble-t-il se dire, Dieu veut conserver ce qu'il a fait. Rien ne se conserve sans la règle et l'ordre. Entretenir l'ordre et la règle, c'est gouverner. Dieu gouverne, mais en gouvernant il laisse agir les causes secondes. Sa puissance si haute et si large, sans bornes et sans limites, n'ôte point aux hommes leur liberté, elle fait concourir cette liberté à ses vues, elle la laisse agir, elle en arrête l'usage s'il est funeste, et elle examine tous les êtres raisonnables, hommes et rois avec une justice exacte et infatigable.... j'imiterai donc Dieu.... je réglerai les intérêts généraux, les hautes affaires moi-même,.... j'accorderai aux assemblées de l'état, comme au dernier des citoyens, toute la liberté propre à leur laisser le mérite de leurs actions, et qui pourra compatir avec la liberté des hommes leurs frères. Je me réserverai une secrette inspection sur tout ce qui se fera, je regarderai opérer plutôt que je n'opérerai moi-même; et soutenant, protégeant, encourageant tout ce qui est bon, réprimant tout ce qui est nuisible, je distribuerai à tous les hommes une justice exacte et infatigable.

Ainsi qu'un habile mécanicien qui s'ap-

prête à faire mouvoir un appareil, Marc-Aurèle fixant sa méditation sur la grande machine de l'empire romain, en examine les rouages et les leviers pièce par pièce, les mesure et les jauge. Il balance leur effort, vise à en mettre l'action en équilibre, à leur donner un mouvement plus égal, qui dépense moins de forces, entraîne moins d'usé et lui laisse plus de loisir et de liberté pour observer l'ensemble de son jeu, le régler, le corriger et le perfectionner.

Il voit d'un coup d'œil que tous les pouvoirs entre lesquels se balançoit la liberté romaine ont passé de plein vol des mains du peuple et du sénat entre les mains du prince, comme il arrive dans toutes les révolutions brusques et pareilles à celle qu'avoit consommée César. Il n'y avoit donc plus dans l'empire que le prince de libre, mais de cette liberté hasardeuse qui n'intéresse à sa conservation qu'un petit nombre de gens foibles, divisés et haïs, des courtisans; de cette liberté que tout le monde lui envie et qu'à chaque instant il peut perdre avec la vie, s'il en mésuse; or combien difficile de ne pas mésuser d'une grande autorité! ces diverses puissances partagées auparavant entre les patriciens et les plébéiens, penchant tour-à-tour d'un et

d'autre côté, se contre-pesoient. L'inégalité qui survint en livrant la plus grande masse de pouvoirs aux patriciens, les livra bientôt presque tous à un seul d'entre eux; d'où la monarchie, et par malheur après lui à un successeur encore plus corrompu que le premier empereur, d'où le despotisme: Auguste qui n'eut de franc que ses vices et dont les apparentes vertus furent toutes intéressées ou feintes, dégrada systématiquement le petit nombre de hauts pouvoirs qui restoient encore entre les mains des citoyens, les laissa s'user de vétusté, tomber de mépris, les releva discrètement ensuite, puis les passa à Tibère, qui se mit à les agiter énergiques et tyranniques.

La *puissance consulaire* qui donnoit la magistrature de toutes les magistratures en temps de paix et une pleine autorité en temps de guerre; *la puissance tribunicienne* qui arrêtoit tout, dispensoit d'obéir à qui que ce fût, rendoit le tribun inviolable sous d'effroyables malédictions et de terribles peines, et sanctifioit, pour ainsi parler, son ministère par l'attribution spéciale de la défense des opprimés; *la puissance proconsulaire* à laquelle étoit dévolue la haute inspection sur tous les proconsuls et sur les

affaires militaires et civiles des provinces; *le principat du sénat* qui conféroit le droit d'opiner le premier au sein de la curie, et décoroit du relief de la sagesse et de la vertu, celui qui en étoit revêtu; *le souverain pontificat* dont les prérogatives élevoient le titulaire au rang d'arbitre du contact de la religion et de la politique, en l'entourant de la vénération attachée de tout temps à la dignité de chef du culte, de prince des prêtres; et, au-dessus de tout, *l'impératorat* qui conféroit au généralissime le despotisme sur les armées et par conséquent sur les villes; toutes ces puissances étoient unies en un seul faisceau dans la main de l'Empereur, comme les carreaux de la foudre en la droite de Jupiter tonnant. Arrachées au peuple et dirigées contre lui elles ne lui laissoient plus la liberté dans l'obéissance, ni le mérite des actes de sa vie sociale. Elles défendoient mal le prince de la haine des gens de cœur et des forts. Redoutables à tous, elles l'étoient plus encore à lui-même. Leur nombre gênoit son action, leur poids alourdissoit ses mouvemens. Nul ne pouvoit régner avec aisance qu'après s'être débarrassé d'une partie de ce fardeau. Les Empereurs n'é-

toient estimés sages et bons qu'à raison des sacrifices d'autorité qu'ils faisoient : et en effet les Rois trop puissans plient et s'affaissent sous la charge. Comme l'aéronaute ils ne s'élèvent qu'en jetant du lest : c'est à eux de conserver un vol moyen et soutenu et de ne s'exposer ni à un essor perdu, ni à une chute précipitée.

Résolu de restreindre son autorité, de rétablir une sorte d'équilibre entre la puissance royale et la liberté publique ; résolu de créer ou d'affermir l'ordre et la règle, Marc-Aurèle veut être assuré de ne pas brusquer les sacrifices, de ne pas les outrer et de ne se méprendre point sur ce qui est ordre et règle. Conservant l'institution du conseil des Quinze qu'avoit faite Auguste, conseil auquel on adjoignoit le chef de chaque administration, il le compose d'hommes expérimentés, modestes et droits. Les grandes résolutions et les hautes affaires y sont discutées devant lui. « Comme » notre retour à l'avis d'un autre est un effet » de notre volonté et de notre discerne- » ment et par conséquent un acte propre de
XIX. 2. » notre raison », il ne répugne point, il prend plaisir à faire céder son sentiment à celui de son conseil. En effet, sa

maxime favorite est celle-ci : « il est plus juste » que je suive les avis de tant de gens de » bien qui m'aiment, que de prétendre » qu'ils suivent ma seule volonté... ». Marc-Aurèle n'a donc point de sentimens despotiques dans le cœur. Loin de là il veut laisser agir comme cause seconde la liberté des autres et à ce dessein, rendre à la plus grande corporation de l'état, ainsi qu'aux citoyens, la liberté dont ils jouissoient, la leur rendre dans la mesure qui convient aux mœurs présentes. Il veut faire concourir cette liberté à ses vues d'ordre, en laissant à chacun, suivant justice, le mérite de ses actions. Voilà son noble projet, le motif sage de tous ses actes politiques, voilà enfin la grande pensée de son règne.

Capit. Marc-Aur. v. p. 31.

Il va restituer, mais avec ménagement, ses pouvoirs de surcroît à ceux qui en peuvent user le mieux après lui pour le bonheur public. Mais où trouver de dignes dépositaires ? le peuple romain n'est pas même l'ombre de ce qu'il étoit. Famille dégénérée, race avilie, son héritage de mœurs, de vertus et de liberté est une succession caduque qu'il semble incapable de relever et même de soutenir. Ce sénat est bien le même dont se jouoit Tiberius, qu'outrageoit Ca-

ligula, que Domitianus entretenoit dans un tremblement continu; cet ordre équestre a-t-il cessé de fournir presque plus d'histrions et de débauchés que de soldats? Cette nation toute entière plus assidue aux spectacles qu'elle ne le fut au *forum*, ardente aux factions du cirque plus qu'elle ne l'a jamais été à celles de l'état, qui en est venue à mendier comme aumône et salaire de bassesse les distributions qu'elle attendoit autrefois comme salaire de son sang et fruits de victoire; cette nation ne sait plus que s'enivrer de spectacles, de jeux cruels, ramper, mendier, corrompre et invoquer à son profit la corruption. Tout autre que Marc-Aurèle eût été découragé; mais la vertu ne perd ni volonté, ni espérance; c'est-là son plus beau privilège et le principe de ses infaillibles succès.

Qu'est-ce que le pouvoir sans la force? c'est une massue dans les bras d'un enfant; ce sont des flèches empoisonnées confiées à une main malade. Elles tomberont sur le pied de qui les porte, elles blesseront qui veut s'en servir. Avant de donner de la puissance, il faut donc donner de la force; or l'estime qu'on fait de soi est le principe de la force morale.

Procédant avec mesure à réintégrer le sénat dans sa propre estime et dans celle des autres, ce qui est difficile pour les grandes corporations qui se sont laissé décheoir; il s'applique d'abord à le relever vis-à-vis de lui-même. Il commence par lui témoigner de la considération, il continue par lui montrer de la déférence, il arrive au point qu'il peut lui faire plus d'honneur que nul autre empereur ne lui en avoit fait avant lui. Cap. Marc-Aur. v. p. 26.

Il se rend difficile à accorder la dignité de sénateur, ce qui conserve à cette dignité son éclat et fait espérer à l'association de se voir restaurée dans sa pureté. Il n'y admet que des hommes éprouvés et qu'il sait être fermes en leur probité. Les autres Empereurs dégradoient à plaisir le sénat par de mauvais choix; il y fait entrer ses amis. Quels hommes que les amis d'Aurèle! Capit. *Ibid.* Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

Dans l'opinion du vulgaire il y a toujours un certain relief, attaché à la richesse. Or, quand on gouverne, on éprouve souvent la nécessité d'entrer en composition avec l'opinion : Marc-Auréle choisit parmi les sénateurs pauvres ceux qui ne l'étoient pas par leur faute, il améliore leur fortune sans

rien dépenser, et seulement en leur confé-
Capit. *Ibid.* rant des emplois lucratifs.

La masse du crédit d'une grande corporation se compose en quelque sorte du crédit séparé, individuel, dont jouissent ses membres. Marc-Aurèle, afin d'honorer le sénat dans ses membres, en distingue les plus sages et leur donne de l'autorité. Le crédit ne s'attache qu'à l'activité ; l'Empereur renvoye d'importantes affaires à décider à tous les sénateurs qui se sont distingués dans la préture ou le consulat ; il tire exclusivement de ce corps les préteurs et les
Capit. *Ibid.* curateurs qu'il donne aux villes. Ses prédécesseurs n'avoient garde d'accorder avec ce patronat une influence extérieure aussi haute, à ce sénat dont ils étoient si jaloux.

Après avoir réaccrédité les sénateurs vis-à-vis d'eux-mêmes et du peuple par le crédit individuel dont il les entoure, il relève promptement la corporation au point qu'on voit sans étonnement et sans méfiance, l'Empereur se dessaisir du droit de juger de grandes causes, des causes qui sont de son ressort exclusif, pour le transmettre au sénat, et bientôt après lui faire passer encore en droit le jugement des appels qui sont

faits du tribunal des consuls à l'Empereur en personne. Sacrifice sage qui montre que Marc-Aurèle sentit l'inconvénient et le danger d'unir en la personne du prince l'autorité judiciaire à la puissance législative et exécutrice.

Capit. Marc-Aur. v. p. 26, 27.

Pour tirer de ce sénat auparavant dégradé, d'utiles avis et un bon service, il faut à la corruption des temps que ceux de ses membres qui en sont descendus à ce degré de bassesse de sacrifier leurs opinions à la peur, soient assurés de la vie, s'ils ne le peuvent être de l'honneur. Marc-Aurèle sent de plus que l'inviolabilité des membres du premier corps de l'état est le moindre hommage qu'il doive à la liberté publique; et il prononce que ce seroit outrager la nation que d'attenter à la personne d'un membre du sénat. Il jure que nul sénateur ne sera mis à mort sous son règne. Ne se bornant point au serment qu'il fait, serment toujours religieux pour les Romains, plus religieux encore pour un prince si pieux, il veut que le sénat statue et décrète lui-même sa propre inviolabilité. C'étoit convertir une bonne disposition privée en loi de l'état; c'étoit en surcroît de son serment s'imposer à lui Empereur cette loi sous

Capit. Marc-Aur. v. p. 33, 34.

peine de désobéissance envers la république et le sénat lui-même. Un tyran chétif se fût cru perdu, se voyant désarmé; un bon roi comme Aurèle, par cette politique digne d'une grande ame, assure sa vie en assurant la liberté de tous et se gagne les cœurs : nul règne ne fut exposé à moins de conjurations, jamais le sénat ne fournit moins de conspirateurs.

Cependant comme la justice devant Marc-Aurèle ne doit jamais perdre ses droits, il veut que tout sénateur accusé subisse un procès, qu'il soit jugé, mais par ses pairs, mais au sein du sénat. Ménageant encore à ce dernier terme et l'honneur du corps et celui même de l'accusé, il fait instruire la procédure à portes fermées. Le coupable n'aura que des sénateurs pour témoins de sa honte ; l'affaire est présentée avec précaution, traitée avec secret. Les chevaliers sortent, les préfets du prétoire même quittent la personne du prince, et, sans inquiétude ni crainte, le laissent seul en cette enceinte où fut frappé César.

Capit. Marc-v. p. 27.

Il faut maintenant que les sénateurs quel que soit le lieu de leur naissance, s'attachent à Rome et à l'Italie, principale province de l'Empire. L'Italie d'ailleurs, se dépeuple

et s'appauvrit. Il ordonne que chaque sénateur étranger se constituera propriétaire en cette province pour la quatrième partie de sa fortune. *Idem. Ibid.*

L'honneur le plus haut qu'il puisse faire maintenant au sénat est de montrer qu'il s'intéresse à ses délibérations. Alors il devient le plus assidu de tous aux séances de cette assemblée, même quand il n'a pas de rapports à faire. Se présente-t-il une cause de quelque importance, il revient en hâte de la Campanie. Toujours le premier dans le temple désigné pour la délibération, il ne le quitte jamais qu'après que le consul a prononcé la formule consacrée : *pères conscripts, nous n'avons plus rien qui vous retienne.* Cette assiduité propre à honorer l'assemblée des nobles, s'étend aux assemblées du peuple qu'il honore à l'égal de celle des sénateurs. Marc-Aurèle assiste à tous les comices et n'en sort jamais qu'à la nuit. *Idem. Ibid.*

Convaincu que ce qu'un prince fait avec mesure pour relever les premiers magistrats relève d'autant plus sa grandeur et ne nuit point à sa puissance, Marc-Aurèle ne s'en tient pas à conserver ce qui a été institué de favorable au sénat par les bons Empereurs, il ajoute à ses prérogatives celle qui

caractérise le mieux la vraie influence d'une grande association politique, la disposition des fonds publics. Par-là il constitue le sénat, le premier corps de l'empire, le corps représentatif de la nation. Par-là il consacre les véritables droits du peuple; par-là il détache de ses fonctions de Roi tout ce qui pourroit être considéré comme tenant à l'intérêt personnel. Il en exalte la dignité, car il les élève à celles de suprême surveillant des administrateurs de l'Etat. C'est au moyen de ce dernier sacrifice apparent de pouvoir que Marc-Aurèle se fait l'homme du peuple et qu'il restitue le principe que le peuple n'est pas la chose du prince. Vers la fin de son règne et quand il a reconnu le sénat mûr pour un si beau privilège, il ne se permet pas de faire sortir un sesterce du temple de Saturne sans que le sénat y ait solemnellement consenti.

Dio, l. 71, p. 814.

De quel fardeau Marc-Aurèle ne se sent-il pas soulagé, du moment que, confirmant avec solidité entre les mains du sénat une grande portion du pouvoir législatif, il y joint une portion du pouvoir judiciaire attribué à l'Empereur. Dès-lors il se trouve n'être plus chargé que de l'exécution et de

la surveillance de l'exécution. Il imite vraiment Dieu autant qu'il est permis à la débilité humaine, car il assure l'indépendance de sa raison et la liberté de son action pour porter assistance, secours et remède.

Demeurant assez puissant pour être utile, son autorité est simple dans son principe, étendue dans ses effets, comme doit être l'autorité monarchique. L'intérêt de la nation est toujours concentré en lui ; il le regarde suivant ses maximes comme son bien propre et essentiel, il en est pénétré, et il le laisse voir. En se dépouillant librement d'une portion de ce pouvoir absolu qui lui fut transmis, il persuade au grand corps et aux sages de la nation qu'il n'a dans le cœur ni sentimens, ni principes despotiques ; n'est-ce pas le premier but que doit se proposer un prince? Il faut qu'il persuade maintenant au peuple que l'intérêt du peuple est l'ame de tout ce qu'il fait, qu'il est sa loi suprême.

Dès ce moment il se conduit dans cette Rome de Tiberius, comme dans une ville libre, avec ces citoyens qui avoient souri et applaudi à Nero et à Caligula comme avec ses égaux. Ainsi, il les relève dans Capit. Marc-Aur. v. p. 27. Eutrop. l. VIII.

leur propre estime; il prouve ainsi que l'autorité impériale n'est point incompatible avec l'égalité citoyenne, ce qu'avoient laissé entrevoir de bons empereurs. Elle n'est point incompatible non plus avec la liberté, car il laisse à chacun celle de parler sur son administration et sur sa personne, et d'agir sans contrainte ouverte ni secrette en tout ce qui ne nuit point à l'ordre.

Capit. Marc-Aur. v. p. 31.

Le grand pouvoir des proconsuls romains et de divers magistrats dans les provinces, donnoit lieu à de grands abus d'autorité. Marc-Aurèle qui sait ce que peut oser celui qui a toute puissance, est toujours prêt à donner tort à l'autorité. Que le peuple des villes apporte ses plaintes jusqu'à lui, il témoigne que la prévention de l'Empereur est en faveur des citoyens. Dès-lors plus de ménagemens, point de demi-accusations, point de réticences de la part du plaignant. Il parle avec sécurité; car l'Empereur sépare sa cause propre de celle des agens durs et injustes. A ce prix il acquiert la connoissance de la vérité, de la vérité qu'il faut connoître pour distribuer justice et qu'il sait chercher et trouver. Les tyrans en usent-ils ainsi? non. Ils approuvent ouvertement la violence pour ne pas

Philostr. Soph. 27. p. 558.

donner tort à l'autorité ; ils punissent la plainte dans le plaignant, mais ils en prennent droit en même temps de rendre l'agent qui l'a provoquée souple à des crimes nouveaux et dont le profit ne lui soit pas uniquement personnel.

Pour que Marc-Aurèle achève d'atteindre à l'imitation noble qu'il s'est proposée, il faut qu'il se mette en devoir de rendre une justice exacte et infatigable. C'est dans l'application de la justice que le peuple commence à sentir son intérêt direct et prochain. Tous les actes de l'administration quels qu'ils soient, font partie de celle que met en action le prince. Elle ne se borne point à la décision des procès, elle existe dans la répartition égale des charges à imposer sur la nation, dans la distribution de l'avancement et des récompenses, et dans l'équitable application des encouragemens non moins que des punitions.

Une justice d'administration facile à rendre et qui se refusoit presque toujours étoit la justice financière. Elle touche d'aussi près au bonheur du peuple, que celle des tribunaux. Le fisc ou le trésor des domaines propres du prince, formé des sommes provenant des amendes, des con-

fiscations, des legs testamentaires, se trouvoit mêlé et intéressé dans toutes les transactions des citoyens. De là mille différends, mille procès. Les agens étoient durs et âpres; l'Empereur se trouvoit juge et partie. Les particuliers souvent condamnés dans leur bon droit, l'étoient toujours dans le doute; Marc-Aurèle veut que ce soit le fisc qui soit condamné dans le doute; il ne lui faut pas moins que l'évidence absolue du droit du trésor public pour porter arrêt contre le peuple. De plus il accueille mal ou repousse la plupart des plaintes des Publicains. Ces hommes dont on excitoit auparavant l'avidité par le partage des bénéfices, par de promptes et hautes récompenses, renoncent à faire le mal parce qu'il n'est pas sans danger et qu'il devient sans profit. Le peuple jouit avec reconnoissance de l'équité avec laquelle le prince porte arrêt contre ses intérêts.

Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

Idem. Ibid.

La justice des tribunaux qui supplée à celle des individus, laquelle semble à Marc-Aurèle la plus auguste comme la seule garantie de l'union sociale; la justice des tribunaux va être rendue d'une façon pleine et entière. Quelque bien qu'ait fait un prince sage, il en reste toujours à faire à son suc-

cesseur. Comment le nier en voyant les perfectionnemens qu'après Antoninus, Marc-Aurèle réussit à approprier au régime des tribunaux.

Le nombre des jours de plaids lui semble trop petit. Les sacrifices, les fêtes, les jeux, les jours réputés néfastes l'ont singulièrement restreint : il l'accroît dans une proportion inattendue. Les jours de justice ne sauroient être trop nombreux, il les porte à deux cent trente... Quoi de plus pressant que la justice? il veut qu'elle soit rendue même pendant de certaines solemnités. Les tribunaux seront ouverts dès le lever du soleil. On ne peut s'y prendre trop tôt pour concilier les hommes entre eux et rapprocher les intérêts divisés... Chacun doit être entendu dans sa cause, et suivi dans le développement de tous ses moyens; limiter son temps, c'est limiter sa défense. Vous voulez exclure l'inutile, craignez aussi d'exclure le nécessaire : et la clepsydre des avocats reçoit par l'ordre d'Aurèle une mesure d'eau plus abondante. La patience du juge ne fait-elle pas en effet partie de la justice distributive?

Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

Aurel. Vict. p. 142.

Dio, l. 71, p. 805.

Marc-Antonin rend-il la justice en personne, un célèbre jurisconsulte, Scævola,

Capit. Marc-Aur. v. p. 27. l'éclaire... Plusieurs préteurs écoutent avec lui. Il prononce l'arrêt après avoir pris leurs avis et aux risques de qui donne cet *Idem. Ibid.* avis... Un procès criminel est-il intenté à quelque personnage distingué? l'Empereur s'assied parmi les juges, comme juge *Idem*, p. 37. des juges.... Le préteur a prononcé trop vite. Il lui ordonne de reprendre l'affaire dans son entier devant lui. « Tu juges au » nom du peuple, lui dit-il: tu dois en- *Idem*, p. 32. » tendre l'accusé... ».

Il donne l'exemple du travail, il montre la plus profonde patience quand il s'agit d'éclaircir des affaires compliquées. On le voit passer onze et douze jours et même Dio, l. 71, p. 804. des nuits tout entières sur un même procès... Linguet. Un avocat moderne s'en offense.... Il croit apparemment que Marc-Aurèle ne faisoit autre chose que juger des procès; mais ce qu'il ignore certainement c'est que, quand le prince entre en exercice d'une fonction, s'il veut donner de l'autorité à son exemple, il doit exercer dans sa plénitude cette fonction, et étendre aussi loin que possible la portée de son effort, assuré encore qu'il ne sera imité qu'à moitié.

Les moindres affaires le trouvent aussi attentif, aussi appliqué que les grandes;

« la justice est toute entière partout, dit-il, » il n'y a rien que de grand dans ce qui la » regarde ». Dacier, Vie de Marc-Aur.

Ses bienfaits ne se bornent point à la seule capitale; le privilège d'être bien jugé, étant le droit le plus sacré de l'homme, appartient à tous les hommes quelle que soit la séparation politique qui existe entre les conditions. Il rend à l'Italie ses juges qui lui avoient été retirés; et, pour donner du relief aux tribunaux, il choisit les magistrats supérieurs qu'il envoye dans les villes de cette péninsule, parmi les personnages les plus respectés dans l'empire, parmi les consulaires. Capit. Marc-v. p. 27.

On le trouve quelque fois inexorable; c'est envers ceux qui sont coupables de grands délits contre la loi naturelle; c'est aussi envers les délateurs convaincus de calomnie, encore se montre-t-il plus doux à leur égard que ne le fut Titus-Antoninus; puisque, se bornant à les noter d'infamie, il ne les exile point. Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

On cite nombre d'exemples de sa douceur, on n'en cite qu'un de sa sévérité. Au nombre des premiers se distingue son procédé envers un préteur qui s'acquitta mal de ses fonctions; en lui conservant sa di-

Capit. *Ibid.* gnité ; il lui en interdit l'exercice. Quant à l'exemple de sévérité qu'il donna, on décidera aisément s'il étoit bien placé. Hypparque de Nicée, citoyen recommandable par sa sagesse et ses talens, avoit péri assassiné à coups de bâton dans une émeute populaire des habitans de cette ville. Marc-Antonin condamne la ville entière à envoyer annuellement en expiation à Rome une quantité considérable de bled. « Je les » punis tous, dit-il, ceux-ci pour avoir » commis le crime, ceux-là pour l'avoir » souffert; » cela est sage sans doute. L'amende ne fut remise que sous Constantin.

Aurel. Vict. Vit. Const. Spart. Casaub. n. p. 121.

Il ne se répandit pas une goutte de sang innocent sous son règne, dit Hérodien ; on ne nommera pas un seul homme qui ait été condamné sans qu'on lui ait fait son procès dans toutes les formes.

Herod. l. VI.

Cette justice expéditive et de police qui s'exerce dans toutes les capitales sur des hommes flétris, sur la fèce de la nation, et qu'administroit à Rome le préfet de la ville dans les démêlés des affranchis et des patrons, ou à l'occasion des désordres commis par les esclaves et les citoyens turbulens ; cette justice brusque qui toutefois conservoit des formes, déplaisoit à Marc-Aurèle. « Je

» n'aime point à apprendre, disoit-il, que
» le préfet de la ville ait proscrit quelqu'un ». Capit. Marc-Aur. v. p. 32.
Cependant cette proscription ne menaçoit communément la vie que dans le cas où le condamné auroit enfreint son ban ; c'étoit à proprement parler un simple bannissement à de certaines limites.

Marc-Antonin punit la faute sans haïr celui qui a failli : par le seul desir d'amender le coupable ou d'amender les autres par son exemple ; c'est le véritable esprit de la législation ; dans les délits ordinaires il diminue la peine imposée par la loi. Aristid. Or. 9. p. 100. C'est la vraie paternité ; les condamnés eux-mêmes proclament la justice de leur arrêt. Idem. Ibid. Voilà tout à la fois l'éloge et la récompense du législateur, du juge et du père. Aristid. Ibid.

Un souverain a-t-il persuadé à la nation qu'il desire véritablement son bonheur ; il s'est donné à lui-même le premier et le plus beau moyen de gouvernement : tout lui devient facile. Il n'est plus besoin pour lui d'abuser des défauts de ses sujets, ni d'exciter leurs vices, ni de les exagérer pour les faire servir de mobiles à son administration. Les peuples suivront, tête baissée, quelle que soit la difficulté de la route, un prince qu'ils sauront résolu de les diriger au bien... Cette

soumission confiante est le prix de la conquête que le prince a faite de l'opinion, c'est l'opinion elle-même. Il est une fausse opinion qui s'acquiert par des qualités au lieu de vertus, qui se fonde sur des crimes heureux et des coups de fortune, qui ne se soutient que par des calamités reçues et rendues. Celle-là éblouit, subjugue et entraîne avec impétuosité les peuples. Mais à quelles conditions? c'est un contrat entre le Roi et les sujets sous clause de succès: que cette clause soit frappée de déchéance, le contrat est déchiré, tout se rompt à la fois. La première sorte d'opinion ressemble à un fleuve dont les eaux sagement contenues en leur lit vont se gonflant toujours et toujours s'accroissant d'un mouvement régulier; l'autre est comme le torrent du précipice, ou en débordement, ou à sec. Que ceux qui ont charge d'hommes, et veulent imiter Marc-Aurèle en conduisant aussi leurs peuples par l'opinion, apprennent quelle sorte d'opinion il préféra d'acquérir.

Sa piété lui a attiré la confiance morale des Romains; son affabilité, leur affection; ses principes anti-despotiques donnent à l'amour qu'on lui porte le caractère du patriotisme. C'est en effet aimer la patrie

qu'aimer Marc-Aurèle. Sa bienveillance, sa prédilection pour le peuple et dont le peuple mesure l'étendue, attache à cet amour l'empreinte de la tendresse filiale. Son application à perfectionner la distribution de la justice, son zèle à la faire bonne, sûre et prompte, le désintéressement par lequel il se la rend contraire dans ses intérêts fiscaux, confondent ces différentes modifications de l'amour en un seul sentiment, celui d'une profonde vénération. Cette vénération se changera presque en un culte, si supérieur au commun des hommes par tant de vertus et une si haute sagesse ; il se montre homme lui-même par les premières vertus qui soient de l'homme, l'amitié et la reconnoisance.

A peine assis sur la pourpre, Marc-Aurèle a cherché de l'œil autour de lui tous ceux qui ont éclairé sa raison par leurs bons préceptes, puis ceux qui ont touché et ému son cœur par leur amitié. « Je rends » grâces aux dieux, dit-il, d'avoir donné de » bonne heure aux hommes qui ont eu » soin de mon éducation, les places qu'ils » paroissoient desirer, et de n'avoir pas dif» féré, en me flattant que, comme ils » étoient jeunes, je pourrois toujours les

11 6e alinéa. » leur donner ». Sans doute les cœurs honnêtes ne craignent pas de se montrer prompts et précipités en matière de reconnoissance. Il appelle à lui Sextos de Chéronée, le petit neveu de Plutarque. Son caractère est modéré, son esprit méthodique; son ame douce et imperturbable; il le fait entrer dans le conseil privé, dans ce conseil des Quinze, où s'élabore tout ce qui sera soumis à la délibération du sénat. Il le crée son assesseur dans toutes les causes sur lesquelles il prononce en personne. Claudius-Severus son maître dans le péripatétisme, Eutychius-Proculus qui lui a enseigné la rhétorique ont l'un et l'autre le cœur élevé; ils donnent de l'autorité à ce qu'ils disent et de la dignité à ce qu'ils font, il leur confère le consulat. Proculus même en recevant cette haute magistrature, reçoit aussi l'argent qui lui manque pour faire les dépenses honorifiques qu'elle impose. Cornelius-Fronto, son maître d'éloquence, cet orateur qu'on a qualifié *non secundum sed alterum decus Romæ*, ce savant en qui l'érudition n'étouffe point l'éloquence, en qui l'urbanité humanise le savoir et tempère la force, cet autre père de l'éloquence romaine doit à la reconnoissance de son

Suidas, Litt. 5, p. 729.

Galen. Progn. p. 453, 459. Norris. Ep. cons., p. 109, 110.

S. Hyeron. S. Sidon. Macrob. Eumen. ap. Casaub. in Spart, p. 50.

élève le même honneur que Cicéron ne dut qu'à son éloquence toute seule sous la république : Marc-Aurèle le proclame consul (1).

Rusticus, ce réprimandeur sévère, n'attend ni n'appelle le regard d'Aurèle, il paroît le défier. Qui démêleroit de la bienveillance dans l'œil sévère de ce profès en stoïcisme, auroit de la profondeur dans la connoissance du cœur humain. Grâce à son esprit étendu, il est également savant dans la doctrine d'Aristote et dans celle de Zénon, il est également habile dans le maniement des affaires de la paix et dans la conduite de la guerre, c'est un homme d'état en un mot... Poursuivant sans cesse Marc-Aurèle d'avis et l'obsédant de réprimandes, il ne paroît pas qu'il cherche à adoucir la censure par les tempéramens à l'aide desquels on vise à ménager l'amour propre si délicat des princes, car le doux Marc-Aurèle se trouve contraint de dire : « Je remercie les Dieux de ce qu'ayant été » souvent fâché contre Rusticus, je ne me » sois pas permis de choses dont je me » serois repenti... ». Il va donc laisser cet homme qui trouble sa paix, se perdre dans

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

II. 11e alin.

(1) Il y a lieu de croire que Fronto parvint au consulat sous Antonin. Voyez l'*Appendice*.

la foule. Il y a bien assez de grandeur à ne montrer que de l'indifférence à un censeur qui montre de l'aigreur... Mais est-ce qu'il n'y en auroit pas davantage à mettre ce censeur en lieu d'où il pût censurer et réprimander mieux?... Marc-Aurèle le fait consul,... l'asseoit dans son conseil privé, où il exercera une contradiction journalière, et finalement l'élève en un lieu d'où il pourra voir agir l'Empereur, car il le fait monter à la place la plus éminente dans Rome après la sienne, celle de préfet de la ville. Ce n'est pas assez que des charges, il accorde à Rusticus des distinctions. Et lesquelles? les plus recommandables, celles de l'amitié. A l'audience du matin, Rusticus est le premier à qui Marc-Aurèle donne le baiser, il le lui donne avant les préfets du prétoire, avant même le préfet de la ville, tant que Rusticus ne fut pas en possession de cette magistrature.

Norr. Ep. cons. p. 101. Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

Les études que Marc-Aurèle fit en commun avec les autres enfans des citoyens, avoient établi une douce intimité entre lui et plusieurs jeunes romains de toute condition. Les séparations politiques de rang ne sont pas des barrières pour l'amitié, ce sentiment souverainement social. Des ames

pures qui sont d'intelligence, sont aussi de niveau. Son affection embrassoit des chevaliers, Bœbius Longus et Calenus; il les combla des distinctions qui convenoient à leur ordre;.. des plébéiens, leurs noms sont perdus, il les enrichit quand il ne put les élever; des patriciens, il leur conféra toutes les dignités auxquelles la naissance et le mérite leur donnoient droit de prétendre. Au-dessus de Sejus-Fuscianus qu'il traita avec faveur, son amitié distingue spécialement Vettius-Aquilinus et Aufidius-Victorinus. Il introduit le premier dans son conseil privé. Le second est l'un de ses plus anciens condisciples. Il a partagé avec ce neveu de l'illustre Cornelius-Fronto les leçons d'éloquence qu'il recevoit d'un si grand maître. L'amitié d'Aurèle pour le neveu porte l'empreinte touchante de la gratitude qu'il conserve envers l'oncle. Il a étudié de longue date Aufidius-Victorinus avec cet esprit d'observation net et sans préjugés qui est le propre de l'enfance. Il lui a reconnu un cœur élevé et ferme, un esprit droit et souple, et il fait de lui tour-à-tour un général, un consul, un préfet de la ville.

Capit. Marc-Aur. v. p. 23.

Idem. Ibid.

Dio, l. 72, p. 822.

Sa famille partage avec ses amis les té-

moignages de sa tendresse. Marc-Aurèle en cette amitié, s'éloigne de la feinte froideur des tyrans, et de cette dissimulation qui les porte à comprimer un moment leur parenté, pour lui donner ensuite plus de ressort, pour la faire servir de cause à tous les passe-droits et d'instrument à une oppression plus vaste. Il s'éloigne également de ce népotisme imbécille qui rétrécit toutes vues dans un prince, l'abaisse au vil usage de marchepied de famille, et le ravale au rôle d'arbitre d'intérêts de parentage, lui qui ne doit voir en haut et en loin que l'intérêt de l'état. Quoique le bien de son affection soit dévolu à ses parens, les honneurs et les places leur sont accordés tard. Il veut avoir fait droit à tout ce qu'il y a de gens éminens dans l'empire, avant de faire plaisir à ce qu'il a d'alliés dans sa famille. Qu'est-ce que cette préférence donnée à ses amis sur ses parens? a-t-il craint d'offrir vitement à ceux-ci les charges et les distinctions qu'il retarde pour ceux-là? Apprenez à apprécier combien sa délicatesse est ingénieuse à concilier les droits de l'état avec ceux de l'affection. Les Consulats qu'il a donnés à ses amis ne sont autres que des magistratures subrogées qui

Gallic. Cass. v. p. 44.

Capit. Marc-Aur. v. p. 31.

ne laissent au titulaire que quelques mois ou quelques semaines d'exercice, mais qui lui confèrent la prérogative durable attachée au titre de Consulaire. Les Consulats qui commencent avec l'année, ceux qui attachent le nom du magistrat aux fastes de l'empire, sont exclusivement réservés aux hommes par qui il a été déja exercé de grandes places et rendu des services éminens à la patrie.

Roi, il s'annonce pieux, juste, habile, et montre une ame citoyenne; homme, il est affectueux avec ses amis, envers qui il ne craint pas de se montrer reconnoissant, et avec sa famille, qu'il chérit sans foiblesse; c'est à ce prix qu'il maîtrise l'opinion. Aussi approuve-t-elle sans hésiter, que, dépouillant la pourpre et revêtant une robe brune, il parcoure souvent les rues de Rome seul, sans licteurs et sans feu, pour aller visiter ses familiers, en leurs maladies. Ce n'est pas l'Empereur qu'il veut leur montrer en sa personne, mais un ami qui vient par sa présence rappeler le sourire sur les lèvres d'un ami, serrer sa main refroidie, ranimer son cœur par des paroles de bienveillance et relever son ame par une pensée forte et encourageante. Ne prouve-t-il pas

Dio Exc. val. p. 721.

Idem. Ibid.

qu'on peut être stoïcien et sensible (1)?

L'opinion ne s'étonne pas que ce Prince qui sait si bien employer son temps, le sache si bien distribuer qu'il lui en reste assez pour aller écouter encore les leçons des philosophes Monymos, Sextos et Ap-

Marc-Aur. XVIII. 1. Dio suprà.

pollonios... « Tu n'aurois point commencé » d'écrire et de lire, se dit-il, avant que » d'avoir commencé à l'apprendre. Il en » est de même à plus forte raison de l'art » de bien vivre... ».

XXVII. 30. *De la Philosophie.* XXII.

Cependant Marc-Aurèle ne va plus apprendre de ces philosophes à penser, il le sait, mais à s'entretenir dans de bonnes pensées, à s'en faire de nouvelles qui soient encore plus saines et plus sages. La philosophie n'a jamais eu plus de droits à son amour; jamais sa raison ne se la jugea plus nécessaire. C'est sur ce trône, se dit-il, que Sextos m'a averti « qu'il fal- » loit redoubler d'attention à vivre con- » formément à la nature d'un homme... ».

I. 10.

Eh quoi! continue-t-il, poursuivant la pensée de Sextos, « eh quoi! voudrois-tu » vivre contre ta propre nature? Voyons » lequel des deux t'est le plus agréable. » L'opinion qu'on prend du plaisir nous » fait souvent illusion dans ces sortes de

(1) Voyez l'*Appendice*.

» recherches ; mais examine bien si on ne
» goûte pas plus de vraie satisfaction du
» côté où se trouvent la grandeur et l'éga-
» lité d'ame, la liberté, la simplicité, la
» sainteté des mœurs ? qu'y a-t-il de plus
» utile (pour un roi) de plus satisfaisant
» pour un homme, que l'étude de la pru-
» dence qui, nous découvrant les prin-
» cipes certains et les justes conséquences
» des choses, nous fait éviter l'erreur et
» réussir dans nos entreprises... ». N'est-ce xviii. 5.
pas la philosophie qui t'enseigne vraiment
la prudence? « N'est-ce pas elle qui t'ap-
» prend à connoître vraiment la nature,
» les principes actifs et le fond de tout ce
» que tu as besoin de connoître?... » xxxi. 19.

Eh! qui s'opposeroit à ce que tu culti-
vasses cette philosophie si bonne conseil-
lère, seroit-ce ton rang? non. « Celui-là
» est philosophe quoiqu'il n'ait pas de tu-
» nique, celui-ci l'est sans livres ; l'autre à
» demi-nu dit : je manque de pain et je
» m'occupe de ma raison ; un autre dit:
» je manque des secours des sciences et
» cependant je ne me rebute point. Aime
» donc la philosophie, cet art où l'on t'a
» élevé, repose-toi dans son sein, passe le
» reste de tes jours en paix comme ayant

» remis du fond du cœur entre les mains
» des dieux le soin de tout ce qui te regarde.
» *Pour le surplus ne te rends ni l'esclave des*
XVIII. 4. » *hommes, ni leur tyran* ».

« Point d'ennui, point de découragement,
» ment, point de dépit contre toi-même,
» si toutes tes actions ne répondent pas
» toujours à tes bons principes. T'en es-tu
» écarté, reviens-y; contente-toi d'avoir
» réussi souvent à faire des actions dignes
» d'un homme, et d'aimer toujours cette
» philosophie dont tu te rapproches. N'y re-
» tourne pas comme un écolier que l'on
» renvoye à son maître, mais comme un
» homme qui, ayant du mal aux yeux, va
» de lui-même chercher une fomentation.
» Ainsi personne ne te montrera à suivre
» la raison, tu te rendras à elle de ton
XVIII. 5. » propre mouvement... ». Que cela est sage! rarement est-ce de dessein prémédité que les hommes deviennent vicieux. C'est le dépit d'une première faute qui les jette en la seconde; c'est la certitude de ne pouvoir se dérober à leur perte qui les décide à l'accélérer, à se laisser rouler comme de leur gré dans le précipice. Aussi la vraie vertu gémit de la chute et tend la main au foible, elle se fait devoir d'empêcher

une créature humaine de tomber dans la pire de toutes les conditions, le désespoir.

« Que ton entendement qui juge de tout » se respecte, poursuit-il : c'est-là le point » essentiel pour n'admettre aucune opinion » qui soit contraire à l'ordre général du » monde et à ta nature d'être raisonnable... XI. 3.
» C'est la philosophie qui te dresse à bien » diriger cet entendement, et à voir et à » agir en tout *de telle manière que ce qui se pré- » sente à faire soit fait*, et que l'action n'ex- » clue jamais la réflexion ; double exercice » par qui tu seras conservé dans un état » de satisfaction qui, quoique secrète, ne » pourra se cacher ». XVIII. 2.

La philosophie va le conduire à donner des *règles à son discernement :* et ce ne sera pas le moindre des services qu'elle aura rendus à la vertu du moraliste prince ; à la condition du peuple soumis à ce Roi qui étudie sans cesse les moyens de perfectionner la méthode de bien gouverner ses mœurs et sa raison, et d'aider les autres à bien régir leur raison et leurs mœurs. Eh quoi ! dites-vous, n'a-t-il pas déja consacré assez d'efforts à toutes ces prétendues améliorations, soit de méthode, soit de mœurs, soit d'intelligence? Quand cessera-t-il d'é-

tudier ? ou pourquoi n'est-il pas devenu plus habile dans l'art d'ordonner ses études? Faut-il donc être déjà philosophe, pour se croire en droit et en voie de pratiquer *l'art de discerner*?... Oui c'est par la philosophie qu'il faut être préparé à cet art : en effet, le *discernement*, comme il est le moyen de la doctrine, en est aussi le résultat. Après s'être dressé, selon de certaines règles, à procéder avec lenteur et comme par des tâtonnemens d'écolier, à creuser méthodiquement *dans la profondeur :* il en vient à décider avec certitude à la première vue *des superficies,* à décider sans réflexion ni étude, comme par instinct et comme en vertu d'une inspiration, à décider en maître, en savant.

Le naturaliste vraiment docte, en relevant de la voie où il marche, un petit éclat de bois exotique presque décomposé par la sécheresse ou la pourriture, lui assigne son nom, assigne celui de son lieu natal et même la spécification du terrein qui l'a engendré et nourri : et cela au premier coup d'œil, sans regarder pour ainsi dire autre chose que sa surface altérée; pourtant il n'a jamais vu cet arbre en sa patrie, en son sol, pas même en sa végéta-

tion, il n'a jamais vu l'arbre lui-même.

Qu'a donc fait ce naturaliste pour être en état de se montrer si promptement et si parfaitement savant? Ce qu'il a fait? Il s'est instruit à pratiquer avec lenteur l'art de *discerner*, et à la longue il s'est rendu capable d'imprimer au premier acte, à l'acte le plus rapide de son *discernement* l'autorité d'un jugement incontestable, d'une décision en dernier ressort... Il s'est rendu digne de réaliser les plus grandes opérations de l'intelligence, en moins de tems qu'un homme frivole n'en met à concevoir et à exprimer une futilité, une puérilité (1).

Discerner, connoître et signaler n'ont été qu'un pour lui. Il se montre donc comme participant de ce sublime attribut de Dieu, de cette science parfaite qui s'étend à tout, et en vertu de laquelle, voir, connoître, signaler, n'est pour la pensée divine qu'un même acte, qu'un acte subit.

C'est l'analyse et sa pratique appliquée à une étude plus relevée que celle des plantes, puisqu'elle est celle de l'ame humaine, qui va préparer à Marc-Aurèle les moyens d'étudier mieux la sienne, pour donner à son *discernement* la faculté de procéder avec

(1) Voyez l'*Appendice*.

sûreté de doctrine et rapidité à toutes les opérations de la raison, ainsi qu'à la bonne direction des affections, ainsi qu'à l'autorité des jugemens qui les suscitent ou les contiennent, qui les excitent ou les répriment.

N'est-ce pas œuvre de philosophe, de vrai savant et de roi, que de parvenir à assigner au *discernement* des règles qui le transforment en science, et qui rendent cette science éminemment propre à atteindre le résultat le plus grand qu'il soit donné à l'esprit humain de se proposer, le résultat qui consiste à faire que la raison du prince mérite de devenir en réalité, le principe, le guide, le support et l'exemple de la raison des peuples ?

Certes une pareille destination donnée à cette étude, à quelqu'étude que ce soit, justifiera suffisamment Marc-Aurèle de se distraire de l'action du gouvernement pour en user à la façon d'un philosophe pénétré de la persuasion qu'il a toujours beaucoup à apprendre; pour en user en disciple de la doctrine qui se déclare incurable en ignorance, qui se sent au moins insatiable de savoir utile; pour se dicter à lui-même, en philosophe, en savant modeste, et mieux encore en roi ambitieux des sciences utiles,

ces leçons d'analyse et de méthode qui vont le douer d'un discernement si prompt, si sûr, si efficace, si profitable au bonheur des hommes....

Règles de discernement. XXIII.

« Accoutume-toi autant que tu le pourras, dit-il, à considérer et à analyser en » détail tout ce qui frappe ton imagination, selon les règles de *la nature*, de *la* » *morale* et *d'un juste raisonnement*... Dans » tout ce qui n'est pas la vertu, ou dans » ce qui vient d'elle, porte au plus vîte la » pensée en détail sur ce qui compose » l'objet, afin que cette analyse en dimi- » nue l'impression : et applique cette mé- » thode à toute ta vie... Regarde en de- » dans de chaque chose, prends garde » que rien ne t'échappe sur sa qualité, sa » valeur intrinsèque... Quelle idée faut-il » que je prenne de ce repas, de ces ali- » mens, de ce manteau impérial? ceci est » un cadavre de poisson; cela, un cadavre » d'oiseau : cette robe de pourpre un tissu » de poil de brebis imbibé du sang d'un co- » quillage...... Ces idées qui vont droit au fait » et perçent au-dedans des objets, donnent » à connoître tout ce qu'ils sont. Uses-en » donc ainsi sur toutes les choses de la » vie : un objet se présente-t-il à ton ima-

XV. 10.

XVI. 5.

XV. 6.

» gination comme fort estimable, mets-le
» aussitôt à nu, dépouille-le de tout ce
» qui lui donne un air de dignité; con-
» sidère son peu de valeur; un beau de-
» hors est un dangereux séducteur. Quand
» tu crois le plus fortement t'attacher à
» une chose honnête, c'est alors qu'elle te
» fait le plus d'illusion. Vois donc ce que
XV. 7. » Cratès et Xenocratès disent à ce sujet ».
« Les objets se tiennent immobiles hors
» de l'enceinte de nos ames, ils ne se con-
» noissent pas eux-mêmes, ils ne peuvent
» nous apprendre ce qu'ils sont; il n'y a
» nul accès pour eux jusqu'à notre esprit:
» ils ne peuvent ni le changer, ni le faire
» mouvoir, lui seul se change et se meut
» soi-même. Tels que sont les jugemens
» qu'il se croit digne d'en porter, tels de-
» viennent à son égard les objets qui se
» présentent. Mais qu'est-ce qui nous ap-
» prend le plus sûrement ce qu'ils sont?
XV. 2. » c'est la raison qui nous guide, ... » quand
XIV. 6. elle est soutenue par la philosophie. « In-
» terroge-toi pour parvenir à la connois-
» sance de chacun des objets qui survient.
» Vois ce que celui-ci est dans le fond,
» quelle est sa substance et sa matière,
» quel est le principe de son action, quel

» rang il occupe dans le monde, com-
» bien de temps il doit durer, de quelles
» parties il est composé, qui peut en jouir,
» qui peut le donner et l'ôter, ... enfin quel xxvii. 32.
» est son dernier terme ». xi. 6. xv. 11.

« Contemple tout nus et dépouillés
» de leurs écorces, les motifs et les rap-
» ports des actions, ce que c'est que la
» douleur, la volupté, la mort, la gloire;
» quelle est la cause qui nous ôte un re-
» pos que personne n'a le pouvoir de nous
» ôter. Tout dépend de nos opinions...
» Analyse aussi suivant les règles de ton xv. 4.
» art les pensées qui te viendront, de peur
» que quelque sentiment dont la nature
» ne te seroit pas connue, ne se coule dans
» ton cœur ». xxvii. 21.

« A toutes ces règles il faut en ajouter
» une, c'est de faire toujours la définition
» ou la description de l'objet qui viendra
» frapper ton imagination, afin de voir
» distinctement et à nu ce qu'il est dans
» sa substance, considéré dans son tout,
» et séparément dans ses parties, et afin
» de pouvoir te dire à toi-même son vrai
» nom, ainsi que le vrai nom des parties
» dont il est composé, et dans lesquelles
» il se résoudra; car il n'est rien de si propre

» à élever l'ame que d'analyser avec méthode
» et justesse tout ce qui se rencontre dans la
» vie, et que d'examiner toujours chaque
» objet d'une façon à pouvoir aussitôt
» connoître à quel système de choses il
» appartient, de quelle utilité il y est, quel
» rang il tient dans l'univers, et relative-
» ment à l'homme, puisqu'il est citoyen de
» cette ville céleste dont les autres villes ne
» sont en quelque sorte que les maisons...
» Quel est donc en particulier cet objet-
» ci qui vient de me saisir l'ame? de quels
» élémens a-t-il été fait? combien doit-il
» durer? quelle vertu faut-il pratiquer à son
» occasion? est-ce par exemple la douceur,
» la force, la sincérité, la foi, la simple
XV. 18. » résignation? »

Les qualités qui font un vrai philosophe ne peuvent que faire un grand Roi. Le disputeroit-on? quels autres que des ministres vicieux ou des courtisans corrompus pourroient-ils s'offenser de voir un prince donner à *son discernement* des règles aussi sûres, et par elles, mettre son jugement à couvert des illusions suscitées pour l'offusquer d'abord, puis pour l'étouffer. Un tel prince est vraiment indépendant, car nulle raison ne prévaudra sur sa raison observatrice et

profonde. Son peuple sera heureux, car le prince aura étudié par lui-même et connu la vérité; or la connoissance de la vérité dans ce qui concerne le peuple ne peut que porter profit à lui et à son souverain.

Règles de Conduite. XXIV.

Voyons maintenant si cette philosophie que Marc-Aurèle aime à si bon titre, lui donnera des règles de conduite aussi droites, que ses principes de discernement sont lumineux : à quoi sert, en effet, de voir le vrai, si on se laisse prendre au faux, le bien, si l'on suit le mal? . . . . . .

Nos actions suivent nos desirs. Nos desirs ou naissent de nous-même, ou sont suscités en nous. Il convient donc de savoir quand il faut consentir ou refuser vis-à-vis des autres et de soi et ce qu'il faut faire ensuite pour s'assurer la paix de l'ame. La mémoire de Marc-Aurèle lui rappelle une pensée d'Epictète qu'il étend et complète ensuite par ses propres réflexions.

« Epictète disoit : il faut se faire des » règles sur les consentemens à donner, et » en matière de desirs y mettre des con- » ditions. Point de tort à la société, point » d'excès, réprimer tous les appétits, mais » ne rien redouter de ce qui ne dépend » pas de nous ». VII. 18.

La suite des actions forme ce qu'on appelle la conduite. Si toutes tes actions sont bien réglées, ta conduite sera sage et réciproquement.

« Soutiens le plan, se dit-il, de régler ta
» conduite en détail, action par action. Si
» chacune a autant qu'il est possible sa
» perfection, c'est assez : or personne ne
» peut s'opposer à ce que tu la lui donnes.
» Rien ne peut t'empêcher d'être juste,
» moderé, prudent : mais peut-être quel-
» que autre chose t'empêchera d'agir ? en
» ce cas si tu ne te fâches pas contre l'obs-
» tacle et si tu le reçois avec modération,
» il naîtra sur le champ de là une autre
» sorte d'action qui conviendra également
xix. 21. » au bon réglement de ta conduite... Sou-
» viens-toi que chacun de tes devoirs est
» composé d'un certain nombre d'actions
» suivies, il faut les accomplir; et, sans te
» troubler ni te fâcher contre ceux qui se
» fâchent, suivre ton objet sans te dé-
xix. 8. » tourner ».

« Tout ce que tu feras, *fais-le dans cette*
» *pensée, pour te rendre homme de bien*,
» je dis homme de bien dans le vrai sens
» de ce mot, ... homme de bien à tes propres
v. 3. xii. 15. » yeux... Ne fais jamais que ce qui est hon-

» nête et persuade-toi que tout le reste est
» bien... Telle action est honnête à accom- XI. 2.
» plir, elle n'est donc pas indigne de toi... XXV. 1.
» *Qu'est-ce qu'on peut faire ou dire de mieux*
» *en cette occasion? quoi que ce soit, il ne*
» *tient qu'à toi de le faire ou de le dire... Si* XXVI. 6.
» *une chose n'est pas honnête, ne la fais*
» *point, si elle n'est pas vraie, ne la dis*
» *point, car tu en es le maître* ». VII. 21.

Ceux qui avant Marc-Aurèle avoient dit qu'il faut borner ses actions à faire ce qui est honnête, sembloient avoir prescrit aux hommes de se condamner à une sorte d'inertie. L'inertie est un vice anti-social. Cela pouvoit-il échapper à Marc-Aurèle qui est pénétré des devoirs de la sociabilité. Pour qu'on fasse toutes les actions nécessaires, pour qu'on les accomplisse le mieux possible, il retranche les actions inutiles.

« Faites peu de chose, dit-on, si vous
» voulez vivre content. Il vaut mieux dire,
» faites ce qui est nécessaire, ce que la
» condition d'un être social exige, et comme
» elle exige qu'il soit fait. Vous aurez ainsi
» la satisfaction d'avoir fait des actions hon-
» nêtes et d'avoir fait un petit nombre d'ac-
» tions; car, grand nombre de nos conver-
» sations et de nos actions sont inutiles; et si

» on les retranche, on n'en aura que plus
» de loisir et moins de trouble. Ce ne sont
» pas seulement les actions inutiles qu'il faut
» retrancher, mais aussi les imaginations;
» car si on ne songe à rien d'inutile, on ne
xix. 4. » fera rien qui le soit... Dans cette vue oc-
» cupe ton esprit moins des choses qui te
» manquent, que de celles que tu as ac-
xxxi. 6. » tuellement... en toute occasion, évite ces
» frivoles discours que tient le vulgaire ou
xviii. 10. » le physicien... ».

Il retranche aussi comme inutiles l'étonnement qu'il prendroit des actions des autres et sa surprise à l'occasion des évènemens qui lui arrivent à lui-même.

« Tu avois déjà vu de ces choses-là, vois
» celle-ci, ne te trouble pas et que ton es-
» prit s'ouvre. Quelqu'un est-il en faute?
» cette faute est pour lui seul. T'est-il ar-
» rivé quelque chose? fort bien. Tout ce
» qui t'arrive fait partie de l'univers, il
» fut lié dès le commencement à ta des-
» tinée et filé pour ainsi dire avec elle.
» Après tout la vie est courte, il est ques-
» tion de mettre à profit ce qui se pré-
xix. 6. » sente, selon la raison et la justice ».

« Souviens-toi de celui qui avoit oublié
» l'objet et le terme de sa route; rappelle-

» toi que les mêmes hommes qui avoient » passé leur vie dans le sein de la nature » universelle qui gouverne le monde, ont » néanmoins des pensées toutes contraires » aux siennes, puisqu'ils trouvent étranges » les choses qui tous les jours se rencontrent » dans leur chemin; rappelle-toi de plus » qu'il ne faut point agir ni parler comme » des gens qui dorment, car alors il leur » semble seulement qu'ils parlent et agis- » sent;... qu'enfin il ne faut pas rece- » voir les opinions de nos pères comme » des enfans, c'est-à-dire par la seule rai- » son que nos pères les ont eues ». XIX. 29.

Il a décidé qu'il ne desireroit que sous condition; il a assigné à ses actions pour but l'honnête, pour limites le nécessaire; il a retranché les pensées, les imaginations, les discours inutiles, la surprise à l'occasion de ce qui vient des hommes ou de ce qui vient des évènemens; il s'est prescrit l'éveil dans l'action, l'examen de l'opinion, quelle que soit son autorité. Maintenant il va faire aboutir toutes ces règles à un petit nombre de préceptes substantiels et pleins qui suffissent à diriger toute la conduite d'un homme. « *Ne fais rien avec regret, rien* » *de nuisible à la société, rien sans examen,*

» rien par esprit de contradiction; méprise
» l'élégance dans les pensées, parle peu, ne te
xx. 1. *» charge pas de trop d'affaires,... et n'ac-*
» complis, ou ne pense même rien que comme
v. 4. *» si tu étois prêt à sortir de la vie... »*. A présent que vous avez reconnu la façon de procéder que se propose ce sage, à présent que vous mesurez le résultat de la saine philosophie que Marc-Aurèle persiste à étudier, dans laquelle il a peur de n'être jamais assez docte: peuples réjouissez vous; réjouissez-vous aussi, citoyens isolés et comme perdus dans la tourbe de la nation: votre prince a puisé à la source de toute vérité et de toute sagesse; laissez-le y puiser toujours. Les eaux salutaires qu'il en fera découler vous raviveront par tous les canaux, comme fait le ruisseau qui, dans ses mille dérivations, va humectant et rafraîchissant la prairie dont il rendra le moindre brin d'herbe verdoyant et fleuri en toutes les saisons, et à toutes les heures des journées les plus ardentes.

Que cette solide sagesse doit verser de calme dans l'esprit bien réglé d'Aurèle! quelle paix dans cette ame pure! ah! si le vrai contentement, cet habitant du ciel, descend et pose sur cette terre, réside-

t-il ailleurs que dans le cœur du juste?

Verus qu'il a enlevé de la foule pour le monter sur un trône qui n'appartenoit qu'à lui seul, avec qui il a mis toutes dignités en partage, dont il a fait à la fois son fils et son collègue, Verus le force à s'applaudir chaque jour davantage du grand sacrifice consommé en sa faveur. Il continue de montrer dans tous ses procédés cette simplicité de naturel, cette candeur que Titus-Antoninus croyoit avoir le droit d'aimer en lui. A cette époque où il étoit soumis encore à l'heureuse impuissance de rien dissimuler, il ne réussissoit pas à cacher dans les communications privées la vénération qu'il décernoit à son protecteur; dans les communications publiques, il multiplioit envers lui les témoignages de la déférence modeste et sincère d'un collègue qui ne craint pas de signaler son infériorité... Il oublie ce titre pour ne se rappeler que son rang et les devoirs de fils qui lui seront assignés. Soumis à son père comme un lieutenant l'est au proconsul,... cet autre Empereur ne prétend régner qu'en second. Dans ses discours au sénat, il se fait honneur d'établir entre lui et l'auteur de son élévation une distance que désavoue la gé-

Cap. Ver. v. p. 51 C. Ed. Paris.

Capit. in ver. p. 57 C. Ep. Front. ad. Ver. VI, l. 1, p. 96.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 22, 25, *id.* v. Ver. p. 36.

nérosité d'Aurèle. On diroit qu'il songe même à flatter son bienfaiteur ; s'il le tente, c'est au moins de la seule manière qui ne l'offensera point ; qui lui donnera presque de l'orgueil, c'est en déférant tous les égards légitimes aux sénateurs, et aux citoyens de quelqu'ordre que ce soit, en prodiguant les sentimens les plus affectueux à ses précepteurs, en multipliant autour de lui les actes de bienveillance et de justice.

Epist. Front. ad Ver. p. 87 et 94.

Le sénat reconnoissant de se voir réhabilité, heureux de se sentir appelé à se rapprocher de ses anciennes destinées, s'honorant de retrouver dans le Prince du sénat la même vertu qui honora la curie dans Fabricius et les Catons ; le sénat vient d'offrir à Marc-Aurèle le plus beau présent dont puisse disposer la première assemblée de l'état, le titre de *père de la patrie*. Aurèle a refusé ce vénérable titre avec une modestie franche, « car il regarde l'ostentation de modestie comme le pire de » tous les vices... », Je l'accepterai quand je m'en trouverai plus digne, a-t-il répondu : et il attendit cinq ans pour s'en laisser décorer... Titus-Antoninus n'avoit attendu qu'une année.

xvi. 6.

Pagi 161. x. 6.

Le peuple aime et bénit un Empereur

qui le refait citoyen et se fait citoyen avec lui. Les sages du corps des patriciens et du peuple s'étonnent et se félicitent de voir l'autorité, bien que partagée entre deux souverains, garder son unité. La paix du règne de Titus-Antoninus n'est point altérée. La parfaite union, le gouvernement plein de douceur d'Aurèle et de Verus, consolent le monde de la mort de ce bon Roi. Son esprit semble s'être placé entre ses deux enfans pour les tenir unis et rapprochés. Rare et fortuné modèle de l'accord présent de deux cœurs royaux sous l'empire de la vertu d'un souverain qui n'est plus. Un sénatus-consulte ordonne que l'image des deux Empereurs, en regard et unis par la main droite, soit frappée sur l'or et le cuivre pour aller aux extrémités du monde romain (1) et à l'extrémité des temps attester que la concorde de deux souverains a pu résister au partage de la puissance. Il pénètre que l'ascendant d'un si bel exemple ne manquera pas d'exercer une influence efficace sur tous les ordres de l'état, comme sur tous les hommes de la nation. . . . . Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

Ses dignes précepteurs philosophes sont

(1) Voyez l'*Atlas*.

satisfaits de sa conduite, comme prince, et se font gloire de sa reconnoissance, comme disciple. Ses amis se montrent contens de son amitié gardée, plus encore que des bienfaits qu'il répand sur eux. Il ne voit partout que des cœurs heureux du passé, heureux encore par l'espérance.

AN 161. — Un évènement rare, inattendu, porte jusqu'à l'exaltation la joie de tous les citoyens. Deux enfans, Commodus et Geminus naissent à la fois du mariage d'Aurèle. Rome en un siècle et demi n'avoit encore vu naître qu'un enfant sur la pourpre, c'étoit Britannicus dont le nom demeuroit toujours cher à la nation. Elle croit retrouver deux Britannicus dans ces enfans d'un souverain plus sage et plus doux que Claude ne fut insensé et cruel; et sa joie monte jusqu'à l'ivresse.

Lamprid. Conun. v. p. 48.

Tout sourit à Marc-Aurèle; les hommes à ses grandes qualités, les évènemens à ses vœux. Va-t-il donc s'assoupir dans l'inertie du bonheur, comme le riche dans le sommeil de la jouissance? Il n'y a que l'épreuve qui fasse saillir la vertu, qui mette en action son utilité. Ce ne seroit pas assez que cette vertu suffît au bonheur de qui la possède. Qu'importe que le son et l'har-

monie restent captifs dans l'instrument de musique! Voulez-vous qu'ils en sortent, touchez et frappez. C'est la percussion qui fait résonner la vertu. Celle de Marc-Aurèle demeurant en repos ne profiteroit qu'à lui seul; il faut dans les vues suprêmes qu'elle porte fruit aux Rois à venir. L'épreuve frappe.

Tout-à-coup un débordement furieux du Tybre ravage les campagnes, détruit la culture présente et anéantit l'espérance de la récolte prochaine. Dans les champs il entraîne habitations, troupeaux, et hommes; dans la ville il renverse nombre d'édifices, il détruit les magazins et les greniers qui bordent toutes les rives;... et quand les eaux délaissent les champs dévastés et se retirent des ruines des édifices publics qu'elles ont vuidés de subsistances; la famine fait régner à leur place ses angoisses sur une immense population toujours facile à affamer, et pourtant toujours grossissante; car, dans ces évènemens d'inondation, elle s'augmente sans cesse de l'affluence des riverains du Tybre, qui accourent chercher dans Rome la subsistance et l'abri.

AN 162.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

En même temps un avenir redoutable se fait pressentir aux Romains, pour qui la

famine rend le présent si dur. La paix de l'Empire est en danger, la Grande Bretagne remue, le nord s'agite; les citoyens se le révèlent l'un à l'autre... Les bruits n'étoient que fâcheux, ils deviennent sinistres. L'Angleterre est révoltée; la Belgique est presque conquise par les Cauques, les Cattes ont forcé les passages des Alpes Rhétiques. Maîtres de leurs crêtes ils plongent sur les vallées de l'Italie, ils vont s'y précipiter.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

L'impression de ces dangers disparoît subitement devant celle d'un grand désastre.... tout-à-coup détonne un bruit effroyable. Trois légions sont égorgées, Severianus leur chef s'est percé le dernier sur son dernier soldat. Les Parthes qui ont anéanti cette armée sont maîtres de l'Arménie, ils inondent la Cappadoce et la Syrie.

Capit. l. v. v. p. 37. Dio, l. 71, p. 802.

« Il te faut, dans ce poste royal, se dit » Marc-Aurèle, être, comme le lutteur, » toujours prêt à soutenir avec fermeté des » coups imprévus... » pour défendre l'intégrité de la société dont tu es le chef. « Il » faut que tu te comportes, non en gladia- » teur, mais en athlète. Que celui-ci laisse » tomber son épée, il est tué; l'autre, » propre à tout genre de combat, a la main

XII. 16.

» toujours prête, et n'a besoin que d'elle
» pour parer et frapper... Sois comme un VII. 20.
» cap contre lequel tous les flots de la mer
» s'irritent. Il reste immobile et autour de
» lui toutes les vagues restent sans force... XII. 1.
» La nature ne te rend-elle pas propre à
» supporter tout ce qui est supportable
» dans la vraie considération de ton hon-
» neur, de ton intérêt et de ton devoir?.. » XIII. 4.
C'est en s'arraisonnant ainsi qu'il se dé-
fend contre le premier choc. La force de
son ame le préserve d'abord de l'abatte-
ment, il faut à présent qu'elle lui donne
du ressort.

Un massacre de surprise, une guerre atroce ouvrent donc cette carrière royale que Marc-Aurèle ne s'est engagé à fournir que pour adoucir, aimer et servir les hommes. Quel début pour un philosophe tout pénétré de la bienveillance universelle qu'inspire le sentiment profond de la loi naturelle!... Défendre et conserver l'intégrité de la société dont je suis le chef, se dit-il, ... mais pour réparer et conserver, détruire.... détruire d'autres hommes. Ah! s'il faut que se fasse le mal, évite de le faire en personne, ... évite de le voir; ou diffère jusqu'au dernier terme de l'absolue

nécessité... Eh bien! que Verus marche et écarte ces barbares, je l'ai fait souverain pour le faire général; qu'il aille, montrant un Empereur aux armées romaines, pousser hors des barrières de l'État ces durs ennemis; du centre de l'empire, je pourvoirai au reste.

C'est à présent qu'il va déployer toute son activité. L'habitude de la méditation ne détruit-elle pas l'activité? pas plus que la compression ne ruine un ressort. Elle rend son élasticité plus énergique. Dans une communication solennelle qu'il fait au sénat, il représente à ce corps la nécessité d'opposer Verus à ses puissans ennemis, les Parthes... Il montre à Verus les armées romaines en marche de l'Egypte, du Bosphore, de l'Illyrie et de la Grèce, au Liban, qui l'attendent comme leur général, qui vont se concentrer autour de son étendard impérial et l'œil sur lui, agir, combattre et vaincre à son ordre. Il lui montre l'Orient qui l'invoque comme un libérateur, l'empire entier qui l'observe et cherche à prévoir s'il est digne de le défendre et de le sauver.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

Son humanité s'étudie à consoler les Romains de leurs privations. Sa commisé-

ration adoucit les pauvres en leurs souffrances : des secours répandus de sa main tempèrent leur détresse ; ses soins, ses efforts amènent peu-à-peu dans Rome quelques subsistances ; elles affluent enfin de toutes parts et l'abondance renaît consolante. Il importe en effet qu'un mal direct et présent ne concoure point avec un mal éloigné à décourager le chef-lieu de l'empire, sur qui se règle l'empire. La politique ne permet pas qu'on laisse à la frayeur publique plus d'un objet. Les peuples comme les soldats se croyant investis, sont vaincus avant d'être frappés. Capit. *Ibid.*

Il a pris des mesures pour la défense de l'Orient, il règle celle de l'Occident. Calpurnius-Agricola est envoyé pour calmer la Grande-Bretagne... Son nom est redoutable à la fois et recommandable aux Bretons. Marc-Aurèle aime à honorer en ce général le sang d'un noble ayeul, de cet Agricola modèle des généraux d'expédition lointaine, de ce grand homme qui sut conquérir par le courage, contenir par la modération, conserver par la vertu, vaincre, épargner et civiliser. L'autorité de ce nom combattra pour les Romains avant qu'ils ne croisent l'épée. Elle trouvera l'en- *Idem. Ibid.*

nemi troublé par un souvenir imposant; elle rappellera à celui qui le porte l'obligation d'en soutenir l'honneur.

Didius-Julianus qui commande les deux Belgiques, reçoit des renforts puissans et l'ordre de reprendre l'offensive contre les Cauques.

Aufidius-Victorinus, cet ami de l'enfance de Marc-Aurèle, court en hâte vers la Rhétie pour en chasser les Cattes, qui, poussant et entraînant les Suèves dans leurs incursions, agitent ou ravagent la Germanie entière, pour la contraindre à renoncer à la paix qu'elle se montre disposée à garder encore.

Cap. Marc-Aur. v. p. 33, 34. Epist. Front. p. 40.

Chaque courrier arrivé de Syrie annonçoit pendant ce temps des pertes nouvelles et de nouvelles défaites. Quelle cause a pu attirer sur l'empire soumis à Marc-Aurèle cette imprévue, traîtresse et désastreuse irruption des Parthes? les historiens se taisent, il faut suppléer à leur silence. La cause? la voilà, c'est le rancœur des outrages que Trajanus a fait subir aux Parthes. Les calamités de la guerre ne finissent pas, guerre cessante. Les plus entières victoires développent de nouvelles semences de désastres. Le vaincu dévore sa défaite et s'en

nourrit, médite ses fautes, rève le triomphe, creuse sa vengeance comme l'assiégeant une mine, attise sa haine dans le silence, et tout-à-coup, avec cette haine allumée, il embrase le fourneau qui ébranle, soulève et détruit. Un temps vient en effet qui ramène à l'outragé sa chance. Il la joue en furieux, abuse à son tour, sème et recueille d'autres haines, vengeances et désastres : et voilà la chaîne, sans fin dans laquelle le délire des conquêtes fait rouler les nations ; oh! quel bel héritage de gloire et de prospérité nous lèguent les conquérans!

Ces Parthes dont la vengeance est maintenant en explosion, s'excitent à oser et à persévérer, par la mémoire des hautes injures gratuites qu'ils ont reçues et par le souvenir de leurs succès anciens, qui sont tels qu'aucun autre peuple n'en remporta jamais de plus grands sur les Romains.

L'iniquité avide de Crassus a coûté à Rome la vie de son général, les aigles de onze légions et les onze légions elles-mêmes. Ventidius seul a sauvé la Syrie du joug, quand les Parthes, après avoir anéanti Crassus et son armée, fondoient sur cette province. Orgueilleux et perfide envers ces mêmes Parthes, Marcus-Antonius, le trium-

vir, leur déclarant la guerre sans motifs, est allé leur livrer sans combat tous les fruits et tout l'honneur d'une victoire. Les marches forcées, les privations, la maladie, les neiges de la Cappadoce, les feux du climat de la Mésopotamie, ont vaincu son armée presque sans qu'elle vît l'ennemi qu'elle cherchoit. Il ne revient de cette expédition que quelques foibles détachemens, quelques petits groupes de soldats, restes languissans et abattus des légions fières et superbes, de l'armée puissante et florissante que Marcus-Antonius a conduite contre eux avec présomption, avec insolence; qu'il gémit de ne point ramener entières de forces et d'honneur.

A peine assurés d'avoir contraint les Romains à fixer et arrêter le dieu Therme, les Parthes songent à les obliger de le faire reculer. Ils disputent à Rome le droit de donner des Rois à l'Arménie. Cette prétention s'explique par les localités. Ils croyoient n'avoir à redouter d'invasion dangereuse que par cette province. La fortune et l'habileté de Trajanus l'emportèrent. La région que les Parthes prétendoient s'approprier devint province Romaine, leur monarchie fut envahie, et le peuple qui avoit

prétendu imposer un Roi à l'Arménie reçut du vainqueur celui qui le gouverna. Il avoit dépendu de Trajanus de ne point irriter l'ambition des maîtres de la Perse, qu'il eût respecté l'indépendance des Arméniens; et les princes qui régnoient à Ctésiphon, la respectant à son exemple, n'auroient pas aspiré à régner dans Artaxate, sous le prétexte ou le motif de garantir leur sécurité. Mais ainsi que l'affirment (1) des historiens contemporains qui sont clairvoyans ou bien instruits, une convoitise gratuite de victoires et de gloire (2) décida Trajanus à attenter à la fois au droit de la justice, au droit des gens, au droit des peuples. Il est peu de grand délit qui ne renferme infraction à plusieurs lois.

Fronto (Cornel.) Princip. Hist. Parth. belli, p. 348. Dio, l. LXVIII. 17. Vict. Epit. XLVIII. 10.

Adrianus, renonçant à des conquêtes qui affoiblissoient l'empire, à une influence trop distante pour être soutenue et destinée à être méconnue tôt ou tard, rendit aux Arméniens la liberté d'élire eux-mêmes leurs souverains et releva les Parthes de

(1) *Eâ re dilucidè patet quanta Lucio V. cura insita sit militum salutis, qui, gloriæ suæ dispendio redimere cupiverit pacem incruentam. Trajano suam potiorem gloriam sanguine militum futuram de ceteris ejus studiis multi conjectant* (Front. loc. cit.)

(2) *Sed reverâ eam expeditionem suscepit gloriæ adductus cupiditate.* (Dio, loc. cit.)

l'obéissance au monarque qui avoit été intronisé récemment. Secoue ta cendre encore fumante, Trajanus; reviens voir que tes conquêtes se sont évanouies avec la fumée de ton bûcher. Quel fruit de trois ans de travaux, quel prix de ta mort sur terre étrangère, quel prix du sang de six cent mille soldats et des souffrances de trente millions de vaincus! Regarde bien: tu es tombé, et avec toi, d'une seule et lourde chute, tes conquêtes et ta volonté; replie-toi donc vitement dans ton urne avec remords, car, gratuit est le mal qui s'est consommé sous tes impératorats.

Le premier mouvement de la reconnoissance des Parthes assura la paix du règne d'Adrianus. Mais la réparation n'est pas réputée bienfait par les nations. On s'étourdit sur la reconnoissance, et l'injure reste. Les vertus morales dont on fait un devoir à l'homme sont la dérision des hommes, ou plutôt de la politique qui dirige leurs sociétés: que cela est juste et conséquent! La paix prolongea pourtant ses douceurs jusque sous le règne d'Antoninus. Vologèse III lui avoit redemandé le trône d'or du Roi des Parthes que Trajanus avoit fait desceller et arracher du palais de Cté-

siphon. Titus-Antoninus le lui avoit refusé avec fermeté. Ce refus n'étoit pas une cause suffisante de guerre. Vologèse laissa donc décliner la vieillesse de l'Empereur; et, mûrissant à loisir et dans le secret ses préparatifs, quand il crut Antoninus près de son couchant, il osa se montrer impatient de la paix, menaçant, altéré de guerre. En politique, si la cause manque, les prétextes abondent. L'Arménie et le droit de lui donner un Roi sont le prétexte ou l'occasion de la levée de boucliers que Vologèse apprêtoit contre Antoninus et qu'il effectue contre Marc-Aurèle. Il ne s'amuse point à contester diplomatiquement le droit d'imposer un souverain à l'Arménie, il prend ce droit d'emblée. Dio, l. 71, p. 802.

Une armée de Parthes, assemblée sans bruit, se grossissant peu-à-peu, pénètre dans ce royaume par les portes caspiennes et par les sources de l'Euphrate. Elle s'avançoit pied à pied; à présent elle se répand partout avec fracas. Des troubles s'émouvoient, des factions s'agitoient, tout-à-coup des soulèvemens éclatent en tous lieux. Soëme, Roi légitime, est d'abord ébranlé sur son trône; il en descend précipitamment pour conserver sa vie: il s'enfuit de son

palais, bientôt de sa capitale, bientôt de sa patrie. Il va chercher un asyle auprès des Romains, dont on le punit d'avoir été l'ami. Osroës, général des Parthes, est destiné à le remplacer sur ce trône déserté. Celui-là est de la famille de Vologèse, et c'est pour lui donner la couronne d'Arménie que l'Orient fait ce grand armement et rompt la paix publique. Poursuivant des succès faciles dans un état divisé, Osroës longe les sources de l'Euphrate, et déploie aux pieds du Caucase son immense cavalerie. Tout annonce qu'il va se précipiter sur le territoire romain.

Dio Exc. val. p. 707. Not. p. 103, 114.

A la nouvelle des succès de ce chef d'armée, et de sa marche vers les frontières de l'empire, Severianus, Gaulois de nation, général favorisé par Titus-Antoninus, qui l'avoit fait gouverneur de Cappadoce, s'avance avec trois légions pour observer les Parthes et soutenir en Arménie les intérêts de l'empire.

Lucian. Psendes, p. 485 et 486.

Descendant de la ville de Mélitène à celle d'Élégie, à peine a-t-il passé l'Euphrate et atteint cette dernière place, qui n'est qu'à une marche de son point de départ, qu'il se voit investi aussitôt qu'aperçu, et bloqué plutôt qu'attaqué. Assiégé dans la plaine, il

Luc. de Hist. Conscrib. p. 347, 357, 359, 360.

se replie en bon ordre sur son camp; assiégé dans son camp, son armée comme ensevelie sous une pluie perpétuelle de traits innombrables, périt toute entière. Il en périt le dernier, en se perçant de son propre fer. Lucian. *Ibid.*
En ce même lieu d'Élégie, on avoit vu cinquante-cinq ans auparavant Parthamasyris, roi d'Arménie et frère du roi des Parthes, sollicitant en suppliant que lui fût conservée cette couronne d'Arménie dont il étoit en possession, détacher de son front le diadême, le mettre aux pieds de l'empereur Trajanus, séant sur son trône au centre de l'armée, puis demander et attendre la permission de le relever et de le receindre. On avoit vu là Trajanus refuser à Parthamasyris cette permission, dédaigner son hommage-lige, le faire entourer de soldats chargés de le chasser de son royaume, et l'armée toute entière saluer l'humiliation de ce roi par des cris d'orgueil et de joie.

Dio, l. 71, p. 802. Cap. l. v, v. p. 37.

Dio, p. 779, 780.

Le théâtre de l'injure devient le théâtre de la représaille. Comment qualifier la provocation, s'étonner de la représaille et contenir la rigueur de la récrimination contre la mémoire de Trajanus, s'il est prouvé qu'au lieu de se borner à humilier et à faire

expulser avec ignominie Parthamasyris, il le fit tuer... suppliant (1)?

Varus, rends-moi mes légions, disoit Octavius Augustus, appelant en vain comme un insensé, se frappant la tête comme un homme ivre, et se lamentant comme une femme. Le désastre de Severianus est tout semblable ; même nombre de légions, même catastrophe pour elle et leur général ; et toutefois, Aurèle, qui aime plus chèrement des hommes qu'Augustus des soldats, se tait et défend à son cœur de céder à la plus légère impression d'abattement, à son front de retracer le moindre vestige de découragement. Le peuple alors se composa sur le prince.

La victoire d'Osroës (2) sur les trois légions lui a soumis l'Arménie toute entière. Abandonnée de son roi, elle s'abandonne elle-même. L'épouvante plane sur toutes les frontières orientales de l'empire. Vologèse profite de la terreur romaine et des vic-

(1) *Trajano cædes Parthamasiri regis supplicis haud satis excusata.* (Cornel. Front. Princip. Hist. bell. Parthic., p. 549.).

Parthamasiræ occiso qui Armeniam tenebat. (Eutrop. ed. Basil. 1532, p. 114.).

(2) Plusieurs auteurs écrivent *Chosroës.* Vide Struv. Histor. biblioth.

toires de son lieutenant, pour lancer une armée de plus sur le territoire ennemi. Tandis qu'Osroës pénètre dans la Cappadoce dégarnie et sans défense à la tête de l'armée victorieuse à Élégie, Vologèse va en personne chercher au sein de la Syrie d'autres victoires également faciles. En vain Attidius-Cornelianus essaye-t-il de lui opposer ses légions de Grecs et d'Orientaux, elles cèdent lâchement, elles fuient sans feinte devant un ennemi qui ne fuit que par feinte. La Syrie s'émeut. Ses peuples mous, inconstans, amis de la nouveauté, s'effrayent des ravages que multiplient autour d'eux ces nuées innombrables de cavaliers parthes. Leur fidélité chancelle : ils agitent s'ils ne se déclareront pas contre les Romains. Assez confiants en leur bassesse pour être sûrs de plaire au vainqueur, ils penchent contre Rome, ils vont bientôt agir.... Marc-Aurèle met ses premiers soins à les contenir, puis à les empêcher de désespérer de ses armes. L'activité qu'il déploie, les renforts qu'il envoye, ses injonctions, ses menaces les rattachent enfin à la fortune de l'empire.

Oros. l. 7, c. 15, p. 1213.

Capit. Marc. v. p. 25.

Capit. l. v, v. p. 37.

Cependant le mal va toujours croissant et les désastres se pressent ; l'invasion avoit

été rapide comme doit être celle de la cavalerie parthe : nulle déclaration de guerre ne l'avoit précédée.... que de souffrances durant le temps qu'il faut pour appeler, faire arriver, concentrer les légions voisines, disséminées sur une étendue de six cents lieues de pays et séparées par des déserts et des mers.

Le premier bien que fait la force d'ame, c'est de doubler la force de l'intelligence par qui l'on appliquera au mal le remède. Les légions de Syrie ont indignement trahi leur devoir sur le territoire romain. D'où vient ? du relâchement de la discipline et de l'invasion de la mollesse, suite d'une longue paix. Marc-Aurèle, tout rempli des vieilles maximes de la république, en relève en ce moment la plus importante, celle dont l'autorité a toujours réservé à Rome et les représailles de ses revers, et le ressort qui la fait se relever forte et puissante de ses désastres : *l'armée a été défaite, forcez de discipline sur ces vaincus.*

Comme Scipio-Æmilianus, qui arracha aux soldats tout ce qui les avoit amollis, et tripla leurs travaux en châtiment de leurs échecs, ce qui devoit les porter à chercher le repos dans le combat et le bien-être dans la victoire; Marc-Aurèle ordonne qu'on

prive d'abord les légions de tout ce qui a corrompu leur courage; puis, qu'on rétablisse les anciens exercices dans leurs efforts et leur séverité. L'ordre du prince déchoit, s'il n'en rend exécuteur un homme qui croie en agissant ne faire que réaliser sa propre pensée. Entre les généraux sévères par leur naturel et dévoués à l'ancienne discipline, Marc-Aurèle distingue Avidius-Cassius et lui donne le commandement des légions de Syrie qu'il faut punir et redresser. La lettre qu'il écrivit à l'un de ses préfets pour lui annoncer ce nouveau choix, s'est conservée, et l'on n'a point encore contesté son authenticité.

« J'ai donné à Avidius-Cassius les lé-
» gions de Syrie toutes plongées dans la
» mollesse et perdues dans les dissolutions
» de *Daphné*, Cezonius-Vectilianus m'écrit
» qu'il les a trouvées abandonnées à l'u-
» sage des bains chauds. Je ne pense pas
» avoir fait un mauvais choix. Cassius,
» comme tu le connois, est homme dévoué
» à la sévérité de l'ancienne discipline, sans
» laquelle le soldat sera toujours mal con-
» duit.

Moribus antiquis stat res Romana virisque,

» dit Ennius. Quant à toi, veille à ce que

» les vivres et les munitions ne manquent » point aux légions. Si je connois bien Cas-
Gallic. av. C. v. p. 42. » sius rien ne sera dissipé ».

« Tu as sagement fait, Prince, répond » le Préfet, d'établir Cassius sur les légions » de Syrie. Il faut nécessairement un homme » sévère, pour commander aux soldats » grecs. Il aura bientôt interdit les bains » chauds, et arraché les fleurs de la tête, du » col et du sein des soldats. Les magasins » pour l'approvisionnement de l'armée sont » pleins; on ne manque de rien sous un » bon chef, parce qu'il ne demande ni ne
Gallic. *Ibid.* » dépense beaucoup ». Ces lettres montrent en quel relâchement de discipline étoient tombées les troupes sous la longue paix du règne d'Antoninus. Elles font connoître l'esprit du tems, le calme d'Aurèle et son attachement aux mœurs et aux maximes anciennes; elles conservent aussi un bon axiome d'administration militaire.

Statius Priscus est en même temps nommé général des légions qui iront remplacer, dans la Cappadoce, l'armée éteinte
Capit. l. v, v. p. 37. de Severianus... Voilà deux généraux opposés aux deux armées des Parthes.

Cassius, en attendant que l'Empereur Verus vienne diriger en personne les opé-

rations de la guerre, donne par avance du poids à la discipline et de la force au commandement. Il publie aux enseignes, il affiche sur les murailles que tout soldat qui se montrera dans Daphné, cette sentine des impuretés d'Antioche, sera cassé avec ignominie. Il arrache aux Grecs efféminés toutes les délicatesses privées; il menace l'armée entière, si elle ne réforme ses mœurs, de l'obliger à passer l'hiver au bivouac. De sept en sept jours il en fait la revue générale. Chaque septième journée il la force de s'exercer en ligne aux grandes manœuvres plus pénibles chez les Romains que les marches de guerre. « C'est une honte, dit-il, que des athlètes, » des chasseurs et des gladiateurs pratiquent sans relâche leurs exercices, tandis » que vous restez oisifs, soldats, vous à qui » l'habitude doit rendre le travail si facile ». Gallic. v. Cass. p. 42. Soumettre les légions à la discipline; c'étoit leur soumettre de nouveau la victoire.

A peine Cassius a-t-il réorganisé ses troupes que, marchant pied-à-pied, il va prendre position dans les localités montueuses de la Syrie, d'où il défend avec plus d'avantage le terrain, et couvre les grandes villes. Statius Priscus, plus favorablement

placé pour l'offensive dans un pays encore plus coupé et qui ne permettoit pas à l'ennemi de se développer, faisoit avec succès, en Cappadoce, la guerre de postes et poussoit peu-à-peu de défilés en défilés, l'infanterie des Parthes dont la cavalerie étoit condamnée à l'inaction. Bientôt les sommets praticables de la chaîne du Taurus sont enlevés et occupés par les légions ; de toutes parts arrivoient les renforts. Il ne manquoit plus que la présence de l'Empereur Verus pour donner l'élan aux soldats qui ne combattent jamais mieux que sous les yeux de leur prince, et pour imprimer à l'offensive sa puissance d'impulsion.

Verus part enfin de Rome. Marc-Aurèle lui donne sous le nom de *comites* un conseil composé des hommes les plus graves et les plus sages de l'empire. Il joint à sa suite, pour lui faire honneur, tous les chefs des offices impériaux. Lui-même, entouré des principaux magistrats et du sénat presque entier, l'accompagne jusques à Capoue. Là il l'embrasse et le quitte en lui recommandant l'armée, l'empire et la paix, puis il retourne à Rome. Il y revient à la demande du sénat, aux vœux du peuple. Sa présence entretient la confiance dans les esprits.

Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

Il réussit à faire presque oublier la guerre par un gouvernement plein de douceur ; et, du centre de l'empire, il veille, il pourvoit aux opérations comme aux besoins des armées de l'Orient, de l'Occident et du Nord-Ouest.

Jusque-là Marc-Aurèle a droit de s'applaudir d'avoir mis en partage le commandement impérial. C'étoit rendre ce commandement présent partout que de montrer à la fois un Empereur au camp et un Empereur à la ville. Tout devoit marcher de front vers le bien, efforts de guerre et mesures de paix. Ce concert est sinon impossible, du moins difficile à réaliser. En se réservant le soin spécial de faire fleurir le bonheur de l'empire par la paix, même au sein de la guerre, il suivoit ses inclinations et les approprioit à servir, à protéger la prospérité de l'état. L'intérêt public et ses convenances privées, devoient donc rester conciliés, chose rare ; mais, ainsi que les évènemens trompent toute prudence, le caractère des hommes déçoit toute prévoyance.

Verus étoit foible. Sage sans effort en présence de la vertu, il étoit destiné à être vicieux sans contrainte aux instances du

vice. La mollesse de caractère imprime à l'action une sorte de facilité qui fait qu'on la croit aisément l'effet du naturel. Marc-Aurèle avoit interprété trop favorablement la facilité de Verus. Qui de nous n'est, chaque jour, semblablement déçu par de faux aperçus? Dans le palais sanctifié de son frère, Verus sembloit un sage; hors de ce palais, dès qu'il cesse de respirer l'air balsamique de la vertu, il n'est plus qu'un voluptueux. Les pères des rois, comme ceux des citoyens, peuvent apprendre par l'exemple de ce prince, que donner de bons gouverneurs à leurs enfans, c'est n'avoir rien fait, s'ils ne leur ont aussi donné de bons serviteurs domestiques. Les affranchis ont jeté dans le cœur de Verus enfant, de mauvais levains qui y ont fermenté comme un poison à petite dose. Leurs ravages s'étoient pernicieusement invétérés, parce que, comme l'action de ce poison, l'influence sourde de ces esclaves s'exerçoit peu-à-peu, ce qui la rendoit imperceptible, ce qui la rendoit, aussi, irrémédiable.... Il n'y a que les vices des maîtres qui portent profit à de tels subalternes. De tous ces vices, les plus fructueux pour eux sont ceux de la volupté. Les besoins sont chèrement payés,

Luc. Verus.

Capit. Ver. Vit. p. 37 et 38.

le secret chèrement acheté ; le serviteur se rend l'égal du maître sous le niveau de la licence. Ainsi le plaisir mêle tout et la débauche confond les rangs. On ne craint plus de contact impur pour son vêtement quand on le voit souillé.

A peine hors de la portée du regard vertueux d'Aurèle, Verus fléchit donc sous sa liberté. Il se livre aux excès de la table, principe de plusieurs autres excès, honteux pour un homme, flétrissans pour un prince. Faisant des stations dans tous les lieux de plaisance, chassant, jouant, entre l'intempérance, ses fatigues et le repos, il s'avançoit à petites journées vers Brindes. Il s'arrête en dix endroits pour y donner ou y recevoir des fêtes : le plaisir a suspendu, ranimé, puis arrêté sa marche ; maintenant c'est la maladie, suite de ses désordres, qui à son tour le retient. Au premier bruit de cette maladie, Marc-Aurèle offre des sacrifices, et fait des vœux en plein sénat pour le rétablissement de la santé de Verus ; puis il se rend en hâte à Canouse dans le dessein de remplir auprès de lui les devoirs de père et de frère, en se vouant à un ministère de secours et de consolation. Verus guérit ; Aurèle revient acquitter solemnellement dans Rome

Capit. l. v, v. p. 37.

les vœux qu'il a faits pour sa santé. Là, il manie avec activité le timon des affaires, tandis que son collègue poursuit lentement sa marche sans interrompre le cours des plaisirs auxquels il s'est abandonné de rechef, et comme s'il n'eût pas été déjà blessé de leur morsure. Il s'embarque enfin; mais les délices dont il s'enivre ne font que changer d'objet. Il s'arrête à Corinthe, il s'arrête à Athènes. Il brûle son temps à y écouter nombre de rhéteurs et de sophistes. Il hume, à loisir et les yeux fermés, les honneurs qu'on lui rend. Des barques élégantes promènent mollement entre des joueurs d'instruments et des chanteurs, sur les bassins calmes de l'Attique, celui que des trirèmes hardies devroient faire voler à rames et à voiles sur la mer en tempête, pour s'élançer, en défenseur et en réparateur, au centre du foyer des calamités de l'empire. Qui retient cet homme de plaisir? qu'est-ce qui arrête sa marche? des affranchis et des voluptueux. Eh! son conseil n'entend-il pas les cris de douleur des peuples, et de fureur des Parthes? vainement ce conseil le presse; rien n'aiguillonne ce roi qu'assoupit le narcotique du plaisir : ni les progrès de l'ennemi, ni l'émulation des succès remportés sans

Capit. I. v, v. p. 37. Marc-Aur. v. p. 26.

Philost. Soph. 27, p. 559.

lui. Il ne semble empressé ni de faire la guerre, ni même de la voir. Qu'importe que les provinces gémissent et l'invoquent? son triomphe se fait comme s'il avoit vaincu. Et voilà la volupté dans un prince, et voilà comme elle l'assourdit et comme elle lui endurcit le cœur.

Verus a atterri pourtant en Asie, il en visite lentement les villes maritimes. Il se traîne dans celles de la Pamphylie et de la Cilicie. C'est pour les mettre en défense, préparer leurs ressources, raviver les courages... au contraire, c'est pour stimuler leur joie délirante, et consumer en pure perte leur argent et leur zèle civique. Le voilà à Antioche : ah! au bruit des armes, il va secouer sa volupté et se dresser pour la gloire comme il s'est affaissé pour le plaisir. Non encore, il outre sa mollesse et se plonge dans la luxure. Il trouve le moyen de se signaler par elle, sur le plus grand théâtre de luxure qui jamais ait été dans l'univers. Capit. l. v, v. p. 37.

Cassius l'invite à venir juger des dispositions des deux armées romaines, les enflammer par sa présence, et prendre en main le commandement suprême. Pour se dispenser d'être général, Verus se fait munitionnaire : il répond qu'il veut veiller d'Antioche à la



subsistance des troupes et pourvoir de là à
Dio, l. 71, p. 802. tous leurs besoins. Il ment : ce n'est qu'à ses plaisirs impurs qu'il veut pourvoir. Il a bien autre chose à faire que de combiner et les marches de l'armée et ses grands mouvemens; de déterminer en quelle partie de la terre ennemie elle ira prendre des quartiers après ses fatigues; il faut qu'il s'occupe des quartiers de repos qu'il prendra, lui, sans avoir combattu. Ils sont fixés; il passera l'hiver à Laodicée, le printems et l'automne à Antioche, et l'été,... qui le pourroit croire! à *Daphné*, dans ce faubourg infâme d'An-
Cap. ver. v. p. 37. tioche. Ainsi un empereur s'établit par choix dans un lieu d'où le général qui le repré-
Gallic. av. C. v. p. 42. sente a chassé les soldats par l'ignominie.

Afin de se livrer sans trouble aux délices de ce mauvais lieu, il laisse à Cassius le
Dio, l. 71, p. 802. commandement en chef des deux armées. Nul bruit ne trouble plus son repos de sybarite. Si les légions romaines sont victorieuses, ce sera presque à l'insçu de leur généralissime.

L'ambition et l'amour de la gloire tenant lieu dans Cassius de l'amour de la patrie, répondoient par bonheur suffisamment à l'empire du bon emploi des forces romaines et du succès de la guerre. A la suite d'une

victoire que vient de remporter ce général, les Parthes que commande Vologèse et qui lui sont opposés, ont repassé en hâte les monts de la Comagène et l'Euphrate. L'histoire ne conserve ni le lieu ni la date précise de cette victoire. Dio, l. 71, p. 802. AN 163.

A peu de temps de là Statius Priscus descend des sommets du Taurus, longe le fleuve Araxès, attaque et défait dans une grande bataille l'armée d'Osroës, traverse l'Arménie occidentale à sa poursuite et sur ses pas, se précipite dans Artaxate, capitale du royaume, qu'il arrache enfin à cet usurpateur. Là, il est forcé de s'arrêter pour rallier et reposer son armée, prendre des positions, pénétrer les vues ultérieures de l'ennemi, juger de ses moyens, observer les factions des peuples et consolider sa conquête. Là, son inaction est plus redoutable aux Parthes, que son activité ne leur seroit funeste ailleurs. Il a dépassé la ligne de la grande armée de Vologèse, il menace sa droite. Verus et Marc-Aurèle reçoivent successivement ensemble, à cause des deux victoires de Cassius et de Statius Priscus le titre d'imperator I et d'imperator II. Il ne falloit pas moins que la destruction constatée de dix mille ennemis

Capit. Marc-Aur v. p. 26. Dio Exc. val. p. 775 et 76. N. p. 103.

Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

restant sur le champ de bataille, pour que le sénat et l'armée se crussent autorisés à décerner ce titre *d'imperator* au chef de l'empire, lequel étoit toujours réputé le vrai vainqueur, bien qu'il fût à mille lieues du théâtre d'un combat prospère. Ce titre qui depuis Tiberius transportoit au prince l'honneur qui n'appartenoit légitimement et en propre qu'au général, ce titre est moins déplacé sur la tête d'Aurèle, que sur celle de Verus. Tandis qu'à quelques marches de l'armée ce défenseur prétendu, oubliant son devoir de défense, la sécurité et la gloire de l'empire, descend de plaisirs en voluptés et de voluptés en licence : Marc-Aurèle fait du sein de Rome tout ce qui se peut faire de loin pour que ses généraux se trouvent en état d'entreprendre et d'exécuter de grandes choses.

Il recrute en dépit de toutes difficultés ses quatre armées, il dresse de sages ordonnances sur les levées, il les répartit avec égalité. Trajanus, affectionné aux soldats espagnols ses compatriotes, qu'il estimoit par-dessus tous les autres, ménageant aussi par politique l'Italie, avoit épuisé d'hommes l'Espagne, son lieu de naissance. Singulier résultat de l'amour de la patrie dans un

guerrier. Marc-Aurèle veut que l'Hespérie se refasse, et il reporte sur l'Italie et les autres provinces, selon la mesure de leurs forces, les charges qui grevoient la grande péninsule de l'Occident.

Ses historiens disent qu'il dirigeoit du fond de son palais les opérations de la guerre. Cela doit s'entendre des plans principaux qui ont pu être réglés ou modifiés par lui. N'étoit-ce pas, en réalité, servir assez efficacement les armées en campagne, que de les recruter, de les nourrir, de remplir leurs arsenaux et leurs magasins, et de fortifier leurs places de retraite? Ce sont de pareilles dispositions qui mettent en état de suivre des succès ou de réparer des pertes. Voilà vraiment la science de la guerre, le reste est l'art de la manœuvre et ne sert qu'au jour de bataille. Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

Les soins militaires ne se sont point opposés à ce qu'il ait réglé dans Rome et le reste de l'empire avec un travail opiniâtre et infatigable, tout ce qui tient à l'administration; le premier fruit, la récompense première de l'habitude du travail, est le goût du travail. La solidité avec laquelle Marc-Aurèle y procède, inspire à la nation confiance et respect. Il vaque à Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

toutes les affaires de l'empire avec application et *expédition*, il ne dit, ne fait, n'écrit rien avec négligence et par manière d'acquit, dit l'historien Dio. Son esprit dont il est bien le maître, se reporte avec facilité, tout entier et toujours sans lassitude, d'un objet à un autre. La mobilité, quand elle n'exclut pas l'à-plomb, ne seroit-elle pas le propre spécial d'une intelligence supérieure, d'une substance céleste comme est l'ame? Il n'est point d'affaire, pour légère qu'elle soit, que Marc-Aurèle se décide à brusquer. « L'Empereur ne doit » rien faire avec précipitation, dit-il; si je » manquois à la moindre chose, je croi» rois que le reproche de ce manquement » peut s'étendre à toute autre de mes » actions, et je craindrois qu'il ne fît calom» nier les meilleures...». Les affaires, rapidement bien que mûrement examinées par lui, sont expédiées avec célérité. La délibération quelque prolongée qu'elle soit est toujours prompte en comparaison de l'expédition. Les subalternes dévorent d'ordinaire tout le temps par leur lenteur à l'effectuer. Marc-Aurèle veille à cet inconvénient, il y remédie. Dans son travail la justice décide, la raison approuve, l'expédition achève. Il

Dio, l. 71, p. 804.

Dio, *ibid.*

a donc [illegible]
vernement [illegible]
peuple qu'il [illegible]
le premier moyen [illegible]
le faire, qu'il [illegible]
fait avec [illegible]

D'un travail [illegible]
passe à l'étude [illegible]
reposer en passant [illegible]
une autre. [illegible]
le sait employer [illegible]
son habitude. [illegible]
losophie [illegible]
merge dans l'abîme [illegible]
l'autre s'élève [illegible]
la source des [illegible]
passagèrement à la contemplation. Le pre-
mier ne se croit homme [illegible]
pour jouir ; l'autre, [illegible]
avec rigueur, se demande :

« Quel est ton métier ? [illegible]
» quel bon moyen de le devenir ? [illegible]
» cipes *qu'inspire la contemplation de la*
» *nature universelle et de la situation par-*
» ticulière de l'homme [illegible]
contemplation, qu' [illegible]
minutes fugitives qu [illegible]
travail d'administr [illegible]

judice aux affaires. Il tire d'abord de cet état d'abstraction de l'ame, des raisons de s'attacher plus irrévocablement, de s'asservir avec plus de régularité à ses devoirs, c'est-à-dire, à l'action et à l'ouvrage, car tout devoir comporte action et résultat. « Les Py-
» thagoriciens vouloient, dit-il, qu'en nous
» levant nous contemplassions le ciel *pour*
» *nous rappeler l'idée de ces êtres toujours*
» *les mêmes qui font toujours de même leur*
» *ouvrage*, et pour nous faire penser à leur
» ordre et à leur pureté toute nue, car un
xxvii. 24. » astre n'a point de voiles... ».

S'il cherche dans la pureté des astres comme dans la régularité propre à leurs mouvemens le type de la pureté qu'il veut imiter et s'approprier, il trouve dans ce monde substellaire mille raisons de s'humilier lui-même, et c'est ce qu'il se plaît à faire en presence de la nature universelle, ou autrement de Dieu. « En regardant au-dessus de toi
» le cours des astres, continue-t-il, songe
» qu'un même mouvement t'emporte avec
» eux et pense souvent aux changemens
» des élémens les uns dans les autres,
» car ces sortes de pensées purifient l'ame
xxvii. 23. » des ordures de sa vie terrestre ».

Considérant autour de lui tous les objets

naturels, il cherche en eux les moyens de s'agrandir en s'abaissant. « Accoutume-toi
» poursuit-il, à contempler les transfor-
» mations des êtres les uns dans les autres,
» fais-y une continuelle attention, exerce-toi
» fréquemment dans cette partie, rien ne
» rend l'ame si grande, elle se détache
» par-là du corps... Le monde n'est que xxxiii. 22.
» changement, tous les objets que tu vois
» changent sans s'arrêter... Toi-même tu xxxiv. 35.
» changes continuellement, et tu te détruis
» dans quelque partie, il en est de même
» du monde entier... La cause universelle xxxiii. 16.
» est un torrent qui entraîne tout... Tout xxxiii. 8.
» ce qui se fait n'est que changement de
» forme. La nature n'aime rien tant qu'à
» changer les choses qui sont pour en faire
» de nouvelles de même espèce. Tout ce
» qui existe est comme la semence de ce
» qui en viendra... Un individu se hâte xv. 13.
» d'être, un autre de n'être plus, et de
» tout ce que tu vois, quelque partie s'est
» déja éteinte. Ces écoulemens, ces alté-
» rations renouvellent continuellement le
» monde comme la suite continuelle des
» temps le rend et le rendra éternellement
» nouveau... ». Il se plaira donc à ce spec- xxxiv. 36.
tacle toujours brillant, toujours nouveau,

et cette satisfaction élevée et chaste animera de bienveillance tout ce qu'il fera. Le mouvement qui vivifie la nature et les vues de Dieu qui imposent au mouvement son motif, se manifestent à ses regards..... « Tout ce que » tu vois, la nature qui gouverne l'univers le » changera, et de cette substance elle en » fera d'autres, puis d'autres encore, *afin*
XXXIV. 40. » *que le monde soit toujours jeune...* ». Que cette idée de l'éternelle jeunesse du monde est riante! elle le conduit à une observation grave sur l'activité du cœur humain. Il y rattache une grande pensée sur le jeu des chances et la nécessité de n'en être point surpris; car se laisse-t-on surprendre, on se prive de la faculté de juger sainement. « Songe, se dit-il, combien en un instant il se » passe de mouvemens divers dans le corps » et dans l'ame de chacun de nous, et tu » ne seras plus étonné du concours des » évènemens qui se passent en beaucoup » plus grand nombre dans cet être uni- » que et universel que nous appelons le
XIII. 3. » monde ».

De la contemplation de la nature, il revient à l'usage qu'il peut faire de cette grande loi du mouvement et du changement pour juger de la durée, et régler sur la consi-

dération de la durée son intérêt et ses devoirs. « Tâche de connoître la qualité du » principe actif de chaque chose; et, faisant » abstraction du matériel, contemple la na» ture;... détermine ensuite combien de » temps ce principe particulier doit subsister » pour le plus, suivant l'ordre de cette même » nature... ». Il faut qu'il apprenne par-là à XV. 16.
se détacher sans peine de tout ce qui lui est confié si passagèrement.... Comme il rend sensible et effrayante la petitesse de l'objet, la brièveté de sa durée!

« Représente-toi sans cesse, s'écrie-t-il, » l'éternité du temps et l'immensité de la » matière. Chaque corps n'est par rapport » à celle-ci *qu'un grain de millet*, et sa du» rée n'est pour le temps *qu'un tour de* » *vrille*... ». Voyez comme cet Empereur XXXIII. 11.
rétrécit maintenant son domaine.

« L'Asie, l'Europe, ne sont que de pe» tits coins de l'univers, toute la mer n'est » qu'une goutte d'eau, le mont Athos un » grain de sable, le siècle présent un point » de l'éternité. Toutes choses sont petites, » changeantes et périssables... ». Allons, de IV. 9.
telles pensées nous jetteront dans le désespoir à force de nous humilier. Elles ravalent l'homme, elles le rendront indifférent

sur le bien et le mal qui, s'il est si petit, sera inaperçu du régulateur suprême.... Non; elles lui feront révérer Dieu dans ses moindres comme en ses plus grands ouvrages, car tous sont petits eu égard à son pouvoir, mais immenses par rapport à notre impuissance. Elles lui feront souhaiter de se rapprocher de la divinité, sans dédaigner les autres hommes, ni s'en trop écarter. Elles ne rendront que plus pressante et plus impérieuse pour lui cette loi de nature qui nous unit à ceux de notre espèce par le sentiment et la connoissance sous l'autorité de Dieu.

Comme l'eau bienfaisante du Nil qui prend une fraîcheur délectable dans le vase transsudatoire où on la laisse reposer : de même la pensée s'assainit dans un vase pur, dans une ame vertueuse. Cette débilité de l'homme, cette circonscription étroite qui enserre et réduit tout ce qui est à notre portée sur ce globe que nous habitons, masse perdue entre la population des globes qui se meuvent, se balancent et circulent autour du nôtre, sous la grande main de Dieu; cette petitesse infinie que ni image, ni comparaison, ne peuvent rendre sensible, qu'aucune expression ne peut peindre, tout cela même échauffe et exalte

plaisir que [illegible]
templer la nature [illegible]
s substances, [illegible]
outes les proportions [illegible]
s produits les plus [illegible]
ois quel [illegible] et quelle [illegible]
ité peut [illegible]
Tout près [illegible]
bjet, l'ame [illegible]
ui semble, [illegible]
eptible, et [illegible]
eur de Dieu dans l'ensemble [illegible]
rage et la haute portée de l'ame [illegible]
aptivée en un corps. Il faut donc [illegible]
n nous cette ame sublime, [illegible]
ature, œuvre de Dieu, [illegible]
oute puissance, [illegible]
onnes pensées ; il faut savoir [illegible]
ans son sein, avec les hommes qui l'h[illegible]
itent, jouir d'elle, adorer son créateur et
e reconnoître. Telles sont les délices que
herche de temps en temps Bernardin,
t qu'il a su trouver. Toutes les préten-
dues irrégularités de cette nature si parfaite
s'effacent comme par prestige [illegible]
il ne voit plus en elle qu'ordre [illegible]
nécessité.

« Les accidens mêmes des [illegible]

» dit-il, ont une sorte de grâce et d'attrait.
» Par exemple, les figues mûres se fendent,
» les olives parfaitement mûres semblent
» s'approcher de la pourriture et tout cela
» cependant ajoute un mérite au fruit...
» Les épis courbés, les sourcils épais des
» lions, l'écume qui sort de la bouche des
» sangliers et nombre d'autres objets sem-
» blables sont fort éloignés de la beauté,
» si on les considère en particulier; ce-
» pendant, parceque ces accidens leur sont
» naturels, ils contribuent à les orner, et
» on aime à les voir en eux. C'est ainsi
» qu'un homme *qui aura l'ame sensible*
» et qui sera capable d'une profonde ré-
» flexion, ne verra dans tout ce qui existe
» au monde rien qui ne soit agréable à ses
» yeux comme tenant par quelque côté à
» l'ensemble des choses. Dans ce point de
» vue, il ne regardera pas avec moins d'inté-
» rêt la gueule béante des bêtes féroces que
» les images qu'en font les peintres ou les
» sculpteurs. Sa sagesse trouvera dans les
» personnes âgées une sorte de vigueur et
» de beauté aussi touchantes pour lui que les
» grâces de l'enfance. Il envisagera du même
» œil beaucoup de choses qui ne sont pas
» perceptibles à tout le monde, mais seule-

» ment à ceux qui se sont rendu familier
» le spectacle de la nature et de ses différens
» ouvrages ». IV. 10.

Sensible Marc-Aurèle, ah! que ta volupté est bien placée, puisque tu la fais consister dans la contemplation qui élève l'ame et qui l'adoucit. Heureux tes sujets! si ton regard sourit à la nature, même dans ses imperfections apparentes, ton cœur ne s'armera pas de dureté pour leurs défauts et leurs vices que tu ne sépareras jamais de leur foiblesse... C'est par cette foiblesse inhérente à l'homme que se pallient à tes yeux les travers de ton frère Verus, qui n'a su trouver sa volupté que dans des jouissances impures.

Nos épreuves naissent souvent de nous-mêmes, de l'abus que nous faisons de nos propres vertus; car de quoi n'abusons-nous pas! Marc-Aurèle n'aura point sans doute dérobé sa pensée à cette considération affligeante, quand on en vint à lui déférer l'avis des désordres toujours croissants des mœurs de Verus. Peut-il trouver de la satisfaction à se rappeler qu'il a été juste ou généreux envers ce frère d'adoption, s'il réfléchit en même temps qu'il dépendoit de lui, de ne pas le mettre en position de rendre ses défauts et peut-

être bientôt ses vices, funestes à tout l'empire.

Il faut que la juste sévérité de l'Empereur rappelle à son devoir et au devoir de l'exemple à donner, ce prince dont l'élévation est son ouvrage.... il vaut peut-être mieux que sa douceur lui ménage le mérite d'un retour volontaire à la vertu ; et Marc-Aurèle semble se dire : laissons tomber cette fougue de jeunesse ; quand Verus appréciera la liberté à sa vraie valeur, il saura en user mieux; au lieu de le contraindre et de l'humilier, réparons ses fautes : peut-être se montrera-t-il plus disposé à en éviter de nouvelles. Il ajoute alors au fardeau des affaires qu'il régit, le fardeau des détails qui étoient confiés à Verus : ainsi l'état ne souffrira point de l'inaction de son frère.

Qu'est-ce que ce Stoïcien qui capitule avec la volupté ? j'ai peine à reconnoître là le caractère d'Aurèle et l'austérité de ses principes. Eh ! il est toujours sévère sur les principes ; mais sur l'usage qu'en font les autres il reste indulgent et doux. Il en revendique pour lui seul toute la rigueur, et il en affranchit le vulgaire. Si ce n'est là le propre des ames supérieures, quel sera-t-il ? prenez plaisir à voir par quels saints motifs il réprouve la volupté.

« Il n'y a rien qui n'ait été fait à quelque » dessein, par exemple, le cheval, la vigne. » Qu'y a-t-il là de surprenant ? le soleil lui- » même te dit : j'ai été créé pour faire un » tel ouvrage et les autres dieux t'en disent » autant. Mais toi pourquoi as-tu été fait ? » est-ce pour te livrer à la volupté ? vois » toi-même s'il y a du bon sens à le dire... » La volupté est-elle un bien ? non, car le » vrai bien doit être utile et mériter les » soins d'un homme vertueux et honnête ; » mais un homme vertueux s'est-il jamais » repenti d'avoir négligé la volupté ; donc » la volupté n'est ni utile ni bonne... Dans » la constitution d'un être raisonnable je » ne vois aucune vertu *qui puisse être mise* » *en opposition* avec la justice, mais j'y » vois la continence *opposée* à la volupté ».

De la Volonté et la Colère. XXVI.

III. 2. 2e alin.

XXI. 3.

XXI. 4.

Si la continence lui semble une vertu qu'il suffit de nommer pour l'accréditer, la volupté se montre à lui comme un mal pire que la colère. Cependant la colère est tellement réprouvée des Stoïciens qu'on diroit que ce n'est que contre elle qu'ils ont élevé l'édifice de leur philosophie. « Dans » la colère, dit Marc-Aurèle après *Théo-* » *phraste*, dont il discute l'opinion, dans » la colère, l'homme éprouve un spasme

» nerveux ; un retirement de muscles ; un
» sentiment profond de douleur physique.
» Il s'enflamme presque comme malgré
» lui, comme violenté et forcé par la dou-
» leur d'une offense. Dans la volupté,
» l'homme plus intempérant, plus effé-
» miné, se porte de son plein gré à sa-
» tisfaire une concupiscence criminelle. *Or*
» *le crime qu'on commet avec un sentiment*
» *de plaisir, est pire que celui qu'on commet*
XXI. 1. » *avec un sentiment de douleur...* ». Mais
qu'est-ce qui rend la volupté irrémissiblement détestable, si ce n'est l'usage qu'en ont fait les Tyrans? « De quelles voluptés s'écrie-
» t-il, les brigands, les débauchés, les parri-
XXI. 2. » cides, les tyrans ne firent-ils pas l'essai?... »
N'en doutons point, une pénible constriction serroit son cœur à l'instant où les voluptés de Verus, et les dangers qu'elles suspendoient sur le peuple, lui arrachèrent ce ressouvenir plein d'amertume, ce rapprochement, si alarmant, si terrible. C'étoit voir en homme d'état le danger de la volupté dans un Roi. Ah! elle fut et sera à jamais le premier échelon de cette échelle de la tyrannie où l'on va toujours montant jusqu'à ce qu'elle manque sous les pieds. Que de crimes commettra celui qui peut

beaucoup, mais qui cède à toute convoitise ou s'emporte à toute concupiscence; car il doit arriver nécessairement que quelque chose lui manque ou que quelque chose lui résiste. Et alors attentats sur attentats....

Rien n'est encore désespéré pourtant; la vertu se flatte elle-même, elle ne se croit jamais destinée à être méconnue toujours. Verus n'a que trente-trois ans. C'est la force de l'âge: c'est sa foiblesse, c'est le moment de la vigueur des passions. Maniez ces passions, changez leur direction, faites-les aboutir à une seule, l'amour de la gloire. Faites voir à Verus la guerre et ses vigoureux exercices: peut-être que des sentimens d'homme naîtront alors en son cœur et lui feront secouer le déguisement d'Achille, devenu son vêtement permanent. Marc-Aurèle ordonne au conseil qu'il a placé près de Verus d'exciter ce prince à aller rejoindre les légions, à se mêler à ses généreux soldats.

Telle étoit alors la position de l'armée romaine. L'Euphrate défendoit son front, elle s'appuyoit dans tout son développement sur le mont Amanus, grand chaînon du Taurus, et de faciles communications étoient ouvertes entre elle et les troupes d'Arménie. Cassius se sentoit avec joie à l'abri

d'être tourné par l'immense cavalerie des Parthes, car elle ne pouvoit quitter l'Euphrate sans manquer de vivres et d'eau. Lui-même à la vérité ne pouvoit passer ce fleuve et se déployer dans la Mésopotamie, large et unie, sans risquer d'ajouter un grand désastre de plus à tous ceux que les Parthes ont fait subir aux Romains, quand ils ont eu du champ pour faire manœuvrer autour des légions leurs myriades d'escadrons. La difficulté des transports dans un pays montueux, la nécessité d'y employer exclusivement des bêtes de somme, s'opposent à ce que Cassius crée des magasins considérables sans lesquels on ne peut ni suivre de grandes opérations, ni en entamer de décisives. La destruction systématique de toutes ressources qu'effectue l'ennemi dans ses échecs, rendroit le général romain stationnaire par force; mais il l'est par choix.

La Mésopotamie voit journellement s'user les riches moyens qu'elle prodiguoit aux Parthes. Quatre cent mille hommes y sont réunis. Ils sont accourus des bords de l'Indus, des rives de la mer Érythrée, des confins de la Scythie, aux bords du Tigre et de l'Euphrate. Ils ont rallié à leur armée tous les Arabes du grand désert et tous ceux qui

occupent l'entrée de la péninsule arabique. Pour apprécier le nombre et retrouver le nom des mille peuples dont se compose l'armée des Parthes, il ne faudroit que rechercher dans les historiens d'Alexandre le nombre et le nom des alliés de Darius; ils sont encore ceux de Vologèse, car la monarchie des Arsacides a succédé à l'autorité et à l'influence de celle des Perses.... Une sage temporisation mine et consume cette armée colossale; d'ailleurs en ce moment se poursuit et s'exécute une des plus larges manœuvres qui jamais ait été osée et consommée. Les succès du grand corps de la Comagène dépendent des succès de son aile gauche, l'armée d'Arménie. La patience est aussi du génie; attendons une année, et l'issue du vaste plan qu'exécutera Cassius, en manifestera la sagesse.

Verus ne veut voir ni l'exécution, ni le résultat de ce plan. Deux fois son conseil l'a poussé sur les bords de l'Euphrate, deux fois en réprouvé de la gloire il a ramené et entraîné son conseil au sein des dissolutions d'Antioche. Là, pour compenser ses retards de jouissance, il dégrade de la volupté à la débauche, de la débauche à des excès qu'on n'ose qualifier. Le précipice des vices est Capit. Marc-Aur. v. p. 25.

creux; qu'on laissât faire Vérus, et il en toucheroit le fond. Il descendroit jusqu'où est descendu Néron. Des adultères d'abord, puis
Capit. l. v. p. 36. des amours dépravés, puis, dans la familiarité domestique, un abaissement flétrissant pour la majesté d'un Empereur, pour la dignité même d'un simple citoyen. L'époque des Saturnales, ces fêtes instituées par des cœurs bienveillans pour retracer fugitivement l'âge d'or et son égalité bienheureuse, et, ce qui est d'une institution plus saine et plus sainte, pour adoucir les procédés des maîtres envers leurs serviteurs; cette époque sert à ramener une égalité de bassesse entre lui et ses esclaves. Il les admet à sa table, la seule qui d'ordinaire soit respectée en cette circonstance. La décence romaine s'en révolte.

Capit. l. v. v. p. 37.

Chaque jour bientôt reproduit pour lui les Saturnales. Il passe les nuits entières à jouer aux dez comme les oisifs Syriens qui l'entourent, et les journées au *triclinium*.... Il s'enivre; dans son ivresse il appelle des gladiateurs, il les fait combattre dans son palais, en sa présence, dans la salle
Cap. l. v. v. p. 37. même du banquet... Le vin et le sang coulent ensemble et se mêlent en ses festins comme en ceux des Lapythes. Le collègue du doux

Marc-Aurèle deviendroit-il donc inhumain! de là il court au cirque, c'est pour se confondre par ses passions avec la plèbe qui fait ses délices de ces jeux. Il prend parti pour des cochers, il se fait factieux en faveur de quelques chevaux... Quel délire! bientôt *Idem. Ibid.* encore son palais et le cirque sont trop étroits pour ses désordres. Il sort la nuit de ce lieu qu'il devroit regarder comme un temple. Il se rend dans les tavernes et les repaires de troubles. Là il affronte les hommes de tumulte eux-mêmes; il provoque des querelles, brise des coupes à plaisir avec de grosses pièces de monnoie. Vous vous indignez, cependant il n'a point commis de crimes. Eh! n'est-ce pas un crime dans un Roi que de forfaire à l'exemple qu'il doit donner! il sort de ces antres frappé, meurtri, défiguré, que lui importe! il a déguisé sa majesté sous le *cucullus* d'un voyageur.

Qu'il y a loin de ce déguisement clandestin et de son indigne motif à la belle simplicité dont se voile Marc-Aurèle pour aller librement honorer l'amitié! quel contraste entre ce criminel abandon et la réserve respectable dans laquelle s'est enfermé son frère véritablement Auguste. Les plaisirs

de celui-ci sont dans sa famille , sa volupté dans la règle. Il s'entoure de ses enfans pour se délasser de la fatigue des affaires ; délassement court et dont la fin arrive vitement, bien que contestée par sa tendresse. Voulant donner plus de temps aux soins de l'Empire, il va jusqu'à se refuser les privautés de cette amitié douce qu'Antoninus avoit persisté à se ménager. Tous ses instans sont pris par la méditation, ceux même du seul repas qu'il fasse et qu'il remet au soir. Il n'y invite pas ses amis ; on s'en étonne... Sa frugalité les eût peut-être effrayés, peut-être aussi s'effrayoit-elle des témoins.

Capit. Marc-Aur. v. p. 34.

Quand son esprit, fatigué du travail qu'entraîne le soin de prévenir ou de réparer des malheurs publics et privés, affecté péniblement des désordres de Verus, las de s'offenser contre les meurtres de la guerre, contre la destruction dont il faut pourtant qu'il prépare les moyens ; quand son ame, voilée par les soucis du trône, affaissée sous le lourd fardeau de l'administration, veut se redonner de la lumière et du ton, Marc-Aurèle reste seul et descend en lui-même pour retremper sa force par le *recueillement*.

L'action est prompte, sans doute, mais qu'elle est lente auprès de la pensée! Quand l'ame est en bon état, qu'il faut peu de temps pour penser beaucoup, et bien penser! on ne s'étonnera donc point de voir Marc-Aurèle, dont la vie doit être si pleine d'activité, trouver le loisir de fixer son ame sur d'importantes considérations morales. Regardez certains politiques, ne rencontrent-ils pas aussi le loisir d'arrêter leur esprit sur des combinaisons malveillantes; bien autrement difficiles à ajuster que le système le mieux suivi de bienfaisance? Peu de princes, pour occupés qu'ils soient, emploient si bien leur temps qu'on n'y puisse trouver à redire. Quelques pensées de sagesse sur lesquelles on s'arrête à propos, prennent peu de temps, tiennent peu de place dans l'esprit, mais remplissent beaucoup d'espace dans la vie. *Du Recueillement.* XXVII.

« Regarde au-dedans de toi, se dit Marc-» Aurèle : là tu trouveras la source du vrai » bonheur, source intarissable, si tu la » creuses toujours ». IX. 8.

« La nature n'a pas tellement uni l'esprit » de l'homme à une machine, qu'il ne puisse » toujours se renfermer dans lui-même et » s'occuper des fonctions qui lui sont » propres ». XIV. 5.

XXXI. 14. « L'ame trouve en soi ce qui peut la faire » vivre excellemment... Tiens-toi donc re» cueilli en toi-même; elle se suffira à elle » seule; pourvu qu'elle observe la justice,
IX. 7. » elle jouira d'une parfaite sérénité ». Sans doute c'est parce qu'elle se suffit à elle-même que tu te refuses à tes goûts les plus innocens, Marc-Aurèle, aux compensations les plus légitimes de tant de travaux. Tu te plais au beau spectacle de la nature, tu aimes la campagne, vraie place d'où l'on jouit de cette scène splendide de vie et de mouvement qui donne à l'ame de l'intérêt, de la joie et de l'attendrissement; tu en as joui avec délices dans ton jeune âge, soit aux jardins de ta mère que tu quittas avec un long soupir, soit à *la villa* d'Antoninus, que tu revoyois avec un doux mouvement de cœur. Pourquoi cesses-tu d'en jouir en cet instant où tu n'as plus qu'à desirer pour te voir satisfait? Est-ce que tu ne regarderois plus la campagne comme le véritable siège du recueillement? Le voilà qui répond. « Tiens » toujours pour évident que la campagne » n'est pas différente de ceci, et que les » objets sont ici les mêmes que pour ceux » qui vivent retirés sur une montagne, ou » sur le bord de la mer, ou dans une vallée

» riante ; tu peux être dans une ville, suivant
» le mot de Plato, comme un berger dans
» sa cabane sur le haut d'une colline... La IX. 3.
» plupart des hommes cherche la solitude en
» ces lieux, c'est aussi ce que tu recherchois
» ordinairement avec le plus d'ardeur, mais
» c'est un goût superflu. Il ne tient qu'à toi
» de te retirer à toute heure au-dedans de
» toi-même ; il n'y a aucune retraite où un
» homme puisse être plus en repos et plus
» libre que dans l'intérieur de son ame,
» principalement s'il y a mis de ces choses
» rares et précieuses qu'on ne peut revoir
» et considérer sans se trouver dans un
» calme parfait, qui est, selon moi, l'état
» habituel d'une ame où tout a été mis en
» bon ordre et à sa place. Jouis donc très-
« souvent de cette solitude et reprends-y de
» nouvelles forces ; mais aussi fournis-la de
» ces maximes courtes et élémentaires dont
» le seul ressouvenir puisse dissiper sur le
» champ tes inquiétudes, et te renvoyer en
» état de soutenir sans trouble tout ce que
» tu retrouveras ». D'où te viendront les chocs que tu t'apprêtes à soutenir en rentrant dans le monde ? est-ce des hommes, est-ce des évènemens, est-ce de tes sensations, est-ce des passions ?

S'ils [illegible] des hommes, « rappel-
» le-toi ces vérités-ci : que tous les ê-
» [illegible] ont été faits pour se supporter les
» uns les autres, que cette patience fait partie
» de la justice qu'ils se doivent récipro-
» quement et qu'ils ne font pas le mal parce
» qu'ils veulent le mal. D'ailleurs, à quoi
» a-t-il servi à tant d'hommes, qui main-
» tenant sont au tombeau réduits en cendres
» d'avoir eu des inimitiés, des soupçons,
» des haines, des querelles ? »

« Te plaindras-tu du lot d'évènemens
» que la cause universelle t'a départi, rap-
» pelle-toi ces alternatives de raisonne-
» ment : ou c'est la providence, ou c'est
» le mouvement fortuit des atômes qui t'a-
» mène tout, ou enfin il t'a été démontré
» que *le monde est une grande ville* ».

« Mais tu es importuné par les sensations
» du corps ? songe que notre entendement
» ne prend point de part aux impres-
» sions douces ou rudes que l'ame animale
» éprouve sitôt qu'il s'est une fois renfermé
» en lui, et qu'il a reconnu ses propres
» forces. Pour le surplus rappelle-toi en-
» core ce qu'on t'a [illegible]gné sur la volupté
» et la douleur, [illegible]
» vrai ». [illegible]

« Seroit-ce un desir de vaine gloire qui
» viendroit t'agiter?... Considère la rapidité
» avec laquelle toutes choses tombent dans
» l'oubli : cet abîme immense de l'éternité
» qui t'a précédé et qui te suivra : *combien*
» *un simple retentissement de bruit est peu*
» *de chose*, la diversité et la folie des idées
» qu'on prend de nous : enfin, la petitesse
» du cercle où ce bruit s'étend : car *la terre*
» *entière n'est qu'un point dans l'univers :*
» *ce qui en est habité n'est qu'un coin du*
» *monde ; et, dans ce coin-là même, combien*
» *auras-tu de panégyristes, et de quelle va-*
» *leur !* »

« Souviens-toi donc de te retirer dans
» cette petite partie de nous-même. Ne
» te trouble de rien : ne fais point d'efforts
» violens ; mais demeure libre. Regarde
» toutes choses avec une fermeté mâle, en
» homme, en citoyen, en être destiné à
» mourir. Surtout, quand tu feras la revue
» de tes maximes, arrête-toi sur ces deux-
» ci : l'une, que les objets ne touchent point
» à notre ame ; *qu'ils se tiennent immobiles*
» *hors d'elle*, et que notre trouble ne vient
» jamais que des opinions qu'elle se fait
» au-dedans ; l'autre, que tout ce que tu
» vois va changer dans un moment et ne

S'ils viennent des hommes, « rappelle-toi ces vérités-ci : *que tous les êtres pensans ont été faits pour se supporter les uns les autres, que cette patience fait partie de la justice qu'ils se doivent réciproquement et qu'ils ne font pas le mal parce qu'ils veulent le mal.* D'ailleurs, à quoi a-t-il servi à tant d'hommes qui maintenant sont au tombeau réduits en cendres d'avoir eu des inimitiés, des soupçons, des haines, des querelles? »

« Te plaindras-tu du lot d'évènemens que la cause universelle t'a départi, rappelle-toi ces alternatives de raisonnement : ou c'est la providence, ou c'est le mouvement fortuit des atomes qui amène tout, ou enfin il t'a été démontré que *le monde est une grande ville* ».

« Mais tu es importuné par les sensations du corps? songe que notre entendement ne prend point de part aux impressions douces ou rudes que l'ame animale éprouve sitôt qu'il s'est une fois renfermé en lui, et qu'il a reconnu ses propres forces. Pour le surplus rappelle-toi encore ce qu'on t'a enseigné sur la volupté et la douleur, et que tu as reconnu pour vrai ».

« Seroit-ce un desir de vaine gloire qui
» viendroit t'agiter ?... Considère la rapidité
» avec laquelle toutes choses tombent dans
» l'oubli ; cet abîme immense de l'éternité
» qui t'a précédé et qui te suivra ; *combien*
» *un simple retentissement de bruit est peu*
» *de chose*, la diversité et la folie des idées
» qu'on prend de nous ; enfin, la petitesse
» du cercle où ce bruit s'étend ; car *la terre*
» *entière n'est qu'un point dans l'univers ;*
» *ce qui en est habité n'est qu'un coin du*
» *monde ; et, dans ce coin-là même, combien*
» *aura-t-il de panégyristes ; et de quelle va-*
» *leur !* »

« Souviens-toi donc de te retirer dans
» cette petite partie de nous-même. Ne
» te trouble de rien ; ne fais point d'efforts
» violens ; mais demeure libre. Regarde
» toutes choses avec une fermeté mâle, en
» homme, en citoyen, en être destiné à
» mourir. Surtout, quand tu feras la revue
» de tes maximes, arrête-toi sur ces deux-
» ci : l'une, que les objets ne touchent point
» à notre ame ; *qu'ils se tiennent immobiles*
» *hors d'elle*, et que notre trouble ne vient
» jamais que des opinions qu'elle se fait
» au-dedans ; l'autre, que tout ce que tu
» vois va changer dans un moment et ne

» sera plus ce qu'il étoit. N'oublie jamais
» combien il est arrivé déjà de révolutions,
» ou en toi ou sous tes yeux. *Le monde*
« *n'est que changement, la vie n'est qu'opi-*
IX. 1. » *nion* ».

Quelles révolutions, quels changemens ne se sont point opérés en toi? sonde ta nature dans le recueillement, et demande-toi :

« Qu'est-ce que l'homme depuis sa con-
» ception, jusqu'à ce qu'il ait une ame; et
» depuis qu'il l'a, jusqu'à ce qu'il la rende? »
et humilie-toi, « car quel assemblage, et
» quelle décomposition!

XXXV. 2. 2e alinéa. Veux-tu reprendre une confiance sage et sans orgueil? demande-toi aussi : « Comment
» l'homme tient-il à Dieu? par quelle
» partie? quand y tient-il? et quel repos
» cette partie de l'homme ne trouve-t-elle
» pas en Dieu? »

XXXIV. 3. Voilà le texte des méditations auxquelles il se livre dans le recueillement. Mais de quel avantage seroit ce retrait intérieur, s'il retenoit l'ame exclusivement plongée dans de creuses spéculations? il faut donc qu'elle en émerge pour s'observer, s'étudier et constater quelle est sa stabilité propre au milieu de l'instabilité des choses. Marc-Au-

rèle s'interrogera lui-même dans la vue de savoir quelle est la condition de sa raison; par là il la tiendra dans le devoir, ou l'y rappellera.

« En quel état est la raison qui te guide ?
» qu'est-ce que tu en fais ?.. à quoi te sert-
» elle maintenant ?... a-t-elle perdu son in-
» telligence ?.. s'est-elle détachée, s'est-elle
» arrachée de la société des hommes ?..
» s'est-elle tellement collée et confondue
» avec cette misérable chair, qu'elle en
» suive toutes les impressions ?..... *quel* XXVII. 18.
» *bon usage fait-elle de ses forces ?* c'est là
» le point essentiel. Tous les autres objets,
» qu'ils dépendent ou non de toi, ne sont
» que corps morts et que fumée ». IX. 10.

Il s'adresse à présent cette question qui lui est familière, et par la seule formule de laquelle en s'interrogeant il se juge, se condamne et se punit : « Quelle est la
» sorte d'ame que j'ai au moment présent ?
» est-ce l'ame d'un enfant ? d'un jeune
» homme ? d'une bête de somme ? d'une
» femmelette ? d'un tyran ? d'un animal
» féroce ? » Voyez que l'assimilation cons- IX. 6.
tatée suffit à châtier une ame qui sent à la fois sa faute accidentelle et sa dignité habituelle ! Il revient ensuite à la pensée solemnelle qu'il a déja consacrée : « Ne fais

» et ne pense rien que comme si tu étois
» prêt à sortir de la vie ». Pour s'asservir
à cette attention, il se demande en dernier
terme : « En quel état faut-il que se trouvent
» le corps et l'ame quand la mort arrive ?
» Cette vie est courte, elle est précédée et
» suivie d'une éternité, toute matière est
XXVII. 25. » fragile ».

Aucun chef de secte religieuse ou philosophique n'a jamais donné plus à penser en moins de mots, en paroles plus simples. Que grand, que détaché, que supérieur aux frivoles intérêts, aux passions futiles, doit être un roi qui s'est imposé de semblables textes de réflexion, de telles pensées d'accoutumance ! Le temps qu'il consacre au recueillement pourra-t-il paroître temps perdu, s'il le fait servir à se fortifier dans l'intention de conserver son intelligence libre d'émotions, libre de craintes, affranchie de passions, pleine d'humilité devant Dieu, de modération devant les hommes, et toujours attentive sur elle-même à la vue toujours présente de la vie passagère, de la mort prochaine, de l'éternité imminente.

Ainsi donc si la *contemplation* élève son ame, le *recueillement* la fortifie. Élévation et force, c'est-là le vrai attribut du génie,

c'est le sien. L'une et l'autre concourent ensemble à rendre celui en qui elles résident supérieur au mal, doux envers ceux de qui il le reçoit. Marc-Aurèle peut à présent mettre sans effort sous ses pieds les impressions de chagrin que lui donne la conduite de Verus; il peut même convertir les résolutions dures qu'elle doit lui inspirer en résolutions indulgentes et douces, toutes propres à ramener cette ame qui se fourvoie, cette ame qui se constitue délinquante involontairement, ainsi qu'il aime à le croire, lui qui s'est dit si positivement : *il n'est pas d'homme qui veuille le mal pour le mal lui-même*. . . . .

Le parti le plus généreux et le plus raisonnable, celui qui fait le plus d'honneur au coupable qu'il suppose susceptible de délicatesse et de sensibilité, est celui que prend Marc-Aurèle envers son collègue. Le cœur de Verus, se dit-il, n'a point d'affections auxquelles il se puisse rattacher. Voilà le moment de lui donner la compagne qui lui fut promise et fiancée. Ramenons-le à la vertu par les plaisirs purs. Je conduirai moi-même auprès de lui sa jeune épouse, Lucilla, ma fille chérie.

Dans la vue d'arracher Verus à la licence,

de rappeler à la reconnoissance, à la tendresse, celui qu'il pouvoit punir; pour refaire cet homme qu'il pouvoit impunément briser, car l'opinion alloit frapper de réprobation ce voluptueux; afin de réparer et d'effacer en même temps l'exemple funeste d'insouciance envers l'état, que donne à l'empire ce prince qui s'oublie, et qui l'oublie; Marc-Aurèle surmonte sa répugnance pour la guerre, ses violences et ses meurtres considérés de près. Tout se dispose pour son voyage en Orient; il l'annonce au sénat. Il va laisser avec sécurité la conduite des affaires à ce corps, en qui il peut se confier, car il l'a traité avec honneur, et surtout il l'a convaincu de son amour du bien. Accompagné de Lucilla, dont l'innocence touchera peut-être et ravivera le cœur flétri de Verus, il se rend à Brindes.

Capit. l. v. v. p. 36.

AN 164.

Capit. l. v. v. p. 26.

La nouvelle des derniers succès des légions d'Arménie le surprend en ce port au moment où il va s'embarquer. Ils sont dus à l'excellent choix du général par lequel il a remplacé Statius-Priscus, après que celui-ci eut pris le chef-lieu du royaume, Artaxate. Traité avec estime à cause de sa première campagne, Priscus toutefois venoit d'être jugé par Marc-Aurèle hors d'état de pour-

suivre heureusement l'entreprise qu'il avoit ébauchée. La capitale arménienne étant conquise, le général se trouvoit au centre des factions qu'avoient suscitées et que nourrissoient les Parthes. Il auroit fallu qu'il se montrât habile à faire la double guerre de campagne et de cabinet. Les rivalités, les intérêts de famille, de localité, tout divisoit les peuples du Caucase divisés eux-même en cent peuplades. Comment les concilier entr'eux, les rapprocher tous ensemble des Romains, les unir contre l'ennemi de l'empire et combattre à la fois de l'épée et de la plume. Ainsi il importoit de trouver un officier capable de concevoir un grand plan, de le cacher, de le suivre, et qui fût exercé à faire marcher de front nombre de combinaisons difficiles. Cet officier avoit tout à la fois à relever l'obéissance dans le soldat, que la dureté gratuite de Priscus avoit aliéné; à détacher de l'alliance des Parthes tous les roitelets courageux et ambitieux des pays, connus depuis sous le nom de Mingrélie, de Tchircassie, etc., à consommer la défaite d'Osroës, et à le forcer de chercher sa retraite à l'orient de l'empire des Parthes.

Toutes les qualités qui pouvoient rendre un homme propre à accomplir cette tâche

délicate, se rencontroient dans un général nommé Martius-Verus. Marc-Aurèle lui avoit conféré le commandement de l'Arménie après le rappel de Statius-Priscus. L'histoire n'a pas jugé que le caractère de ce général fût indigne de ses pinceaux. C'étoit un homme également capable de vaincre les ennemis par la force, de les prévenir par la célérité, de les décevoir par l'adresse; voilà le général. Éloquent et persuasif, libéral, magnifique même, habile à susciter les espérances qui flattent, adroit à mêler l'intérêt de l'empire avec l'intérêt de ses parties, et à leur faire voir leur utilité propre dans ce qui étoit l'utilité de l'état; la grace donnoit du relief à ses actions, animoit ses paroles et faisoit aimer sa personne; voilà le négociateur. Nul ressentiment ne résistoit à ses douces insinuations; ce qui excitoit, ce qui accroissoit la confiance, il le présentoit sous le jour le plus brillant; et les barbares, trouvant en lui tantôt un adversaire redoutable, tantôt un homme qui sait attirer et retenir l'affection, craignoient de l'avoir pour ennemi, et recherchoient son amitié; voilà l'homme d'état.

Dio val. p. 776. Suidas voce Mart.-Ver.

Malgré ces éminentes qualités, Martius-

Verus demeure subordonné à Cassius par l'ordre de Marc-Aurèle. Que faut-il donc penser des talens de cet autre général ? on en jugera plus tard. Le successeur de Priscus, dès son entrée en Arménie, a appris que Kaïnèpolis, ville importante, destinée à devenir la capitale de ce royaume, parce qu'elle est centrale, s'est soulevée, et que la garnison est disposée à partager sa révolte. Il la fait à grand-peine rentrer dans le devoir. Il a préparé les esprits à reconnoître l'autorité de l'ancien roi Soëme. Pour ramener les Arméniens à un centre unique d'obéissance, il a mis en action la douceur plus que la force. La nation s'est soumise comme volontairement et de confiance ; ces conquêtes-là sont du goût de Marc-Aurèle. Ce n'est pas sans effort que Martius a réussi. Vingt petits souverains ramassoient et se disputoient les fragmens de la couronne brisée ; ils se les arrachoient tour-à-tour, et souvent avec la vie. Quelques-uns aspiroient à les rejoindre tous ensemble sur leur tête. Qu'on juge de leur ambition à tous par la violence frénétique de l'un d'eux. Tiridate, du sang des anciens Rois et satrape d'une province, tue de sa main le Roi des *Heniocï* (peuple Tchircass). Martius-Verus le fait venir, et

Dio, l. 71, p. 802.

Dio Ex. val. p. 776.

Idem, p. 775.

lui reproche son crime ; il veut tuer aussi Martius-Verus, il lève le glaive sur lui. On ne connoît pas d'exemple vraiment historique, d'une telle audace. Il n'est point d'Empereur sous lequel le général n'eût fait, tout aussitôt, tuer à ses pieds l'audacieux. Martius-Verus ne l'osa pas sous Marc-Aurèle, et le prince prouva que cette modération entroit dans ses vues, car il ne punit Tiridate qu'en le reléguant à l'extrémité opposée de l'empire, dans la Grande Bretagne... La clémence envers le coupable efface infailliblement l'affront ; moins puni, il est mieux méprisé.

Dio Exc. Val. p. 717. N. p. 103.

Dio Vales. N. p. 103, 114.

Une grande victoire remportée en même temps par le même Martius-Verus sur les Parthes qu'il a poussés hors de l'Arménie et vers l'orient, fait décerner à Verus-Auguste et à Marc-Aurèle le titre *d'Armeniacus*. C'est la nouvelle de ce dernier succès qui arrête à Brindes l'aîné des Empereurs, prêt à s'embarquer pour conduire sa fille Lucilla auprès de l'époux qu'il lui destine. Tout autre eût volé vers l'armée, en cette circonstance de victoire, pour s'approprier les lauriers nouvellement cueillis. Il hésite au contraire, lui ; il se décide même bientôt à retourner sur ses pas. On répand en effet dans Rome

Occo, p. 303. Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

Capit. *Ibid.*

qu'il ne quitte la capitale que pour ravir à son frère Verus, par le fait seul de sa présence en Syrie, l'honneur de ces glorieux avantages... Et qu'en feroit-il? cet honneur est trop au-dessous de son estime et de ses inclinations. Certes, il se dépouilleroit du mérite de ses propres actions pour en décorer son collègue, s'il croyoit que ce prétendu sacrifice pût ressusciter l'émulation de Lucius-Verus, et restaurer sa réputation. Il renonce donc subitement à poursuivre sa route, et fait embarquer Lucilla sous ses yeux; il donne pour guides à sa fille, il donne pour observateurs à Verus, *Civica* oncle paternel de ce prince, et la tante de *Lucilla*, sa sœur propre *Annia Cornificia*. En même temps, comme la bienveillance pour les peuples ne sort jamais de son cœur, il enjoint à tous les proconsuls de s'opposer aux honneurs que les villes s'empresseroient de rendre à la jeune impératrice : autre leçon donnée à Verus dont la marche somptueuse et pleine d'éclat avoit occasionné aux provinces des dépenses ruineuses et une perte énorme de temps. Retournant ensuite avec rapidité à Rome, Marc-Aurèle déclare en plein sénat qu'il refuse le titre d'*Armeniacus* dont on vient de lui faire hommage. Il ne veut pas qu'il reste le

Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

AN 164.

Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

Capit. *ibid.* N. Casaub. p. 65.

moindre prétexte de jalousie à son frère. Au contraire il souhaite que la possession facile d'un titre que n'a point mérité ce jeune homme, lui donne la volonté d'en mériter d'autres que personne ne lui puisse contester.

Dio Exc. Val. p. 775. N. p. 111.

En cette même séance du sénat Marc-Aurèle invite à se lever et à sortir des rangs des sénateurs le roi découronné d'Arménie, Soëme. « Tu peux, lui dit-il, reprendre maintenant ton sceptre, Rome t'en garantit la » possession ». Spectacle rare! on voyoit repasser du consulat à la royauté un souverain qui, perdant son trône, avoit retrouvé dans le sénat une chaise curule et qui avoit troqué sa garde royale contre douze licteurs qu'on lui donna dans un consulat subrogé, simulacre de son autorité tombée, compensation passagère de sa toute-puissance à vie qui pourtant fut déchue de son vivant... Les descendans des Fabius et des Cœculus pouvoient s'étonner de voir siéger à leurs côtés et entre les anciennes familles romaines, un prince de la race des Arsacides, de la famille des Achéménides, de la maison royale des Parthes: Les rois amis ou ennemis ont dû se fortifier dans leur attachement, ou se disposer à l'affection pour les Romains, quand ils reconnurent, par l'honneur fait à

Vales. In Dion. N. p. 111.

Soëme, qu'à défaut d'un trône il leur restoit en dernière chance une place dans le sénat. Un acte de justice devenoit ainsi un trait de politique; cet accord a lieu plus souvent qu'on ne croit.

Soëme remercie solemnellement l'Empereur de sa restauration. Il la recommande au souvenir par des médailles, puis il part de Rome accompagné de Thucydide qu'Aurèle charge de l'investir de l'autorité au nom du peuple Romain. Bientôt après il remonte sur ce trône d'où il ne descendra plus qu'au moment où il faut descendre de toute place, quelque haute et sûre qu'elle soit réputée.

Occo. p. 282, 302, 303.

Dio Exc. Vales, p. 775, N. p. 111.

Suidas Voce Mart.-Ver.

Verus, tiré de son assoupissement par le bruit de l'arrivée prochaine d'Aurèle, cède à une sorte de frayeur. Il craint d'avoir à rougir de ses excès devant un frère aussi pur de toutes souillures. Marcus-Antoninus ne se proposoit pourtant pas de lui adresser le moindre reproche; sa présence seule eût parlé. À voir le calme de son ame, quand on l'entretenoit des désordres de Verus, on eût dit, rapportent les historiens du temps, qu'il n'en étoit pas désagréablement affecté. Sa délicatesse s'opposoit à ce qu'il semblât accuser ou blâmer même indirectement son frère. Verus sort d'inquiétude dès qu'il lui est affirmé que

Capit. l. v, v. p. 36.

Marc-Aurèle retourne sur ses pas.... cependant le premier mouvement de l'aîné des Empereurs avoit produit son effet, en forçant le plus jeune d'amender sa conduite ou tout au moins de diminuer le scandale de ses plaisirs. Il traverse en hâte l'Asie-Mineure et s'avance jusqu'à Éphese pour y recevoir son épouse Lucilla. La vie commune qu'il mène avec les deux personnages respectables par qui Marcus-Antoninus se fait représenter auprès de sa fille, achève de redresser un peu ses mœurs, et Aurèle est fondé à se féliciter de n'avoir pas tout-à-fait désespéré de son bon naturel.

Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

AN 165. Tous les projets de Vologèse étoient renversés par le rétablissement de Soëme sur le trône d'Arménie. Il ne combattoit plus pour défendre cette conquête, mais bien sa monarchie. C'étoit le plus rude échec qu'il eût encore reçu dans cette guerre. On lui en préparoit d'autres; préparation lente à la vérité, mais qui n'en étoit que plus sûre. Cassius a voulu laisser à la grande armée des Parthes le temps de se dévorer elle-même. Il a fallu y semer la division et détacher peu-à-peu de son alliance les rois Arabes, ces auxiliaires inappréciables qui, connoissant le désert, éclairent les moindres mouvemens

ennemis, masquent ceux de leur propre armée, coupent toutes communications, conservent en dépit de tous efforts des intelligences en tous lieux, sont présents partout sans qu'on puisse éviter ni vaincre leurs hordes qui se divisent et s'éparpillent à la moindre attaque. Il a été nécessaire de se préparer à enlever à Vologèse l'affection de l'Abgare d'Edesse, souverain d'une ville forte, qui, contiguë aux frontières romaines, maîtrisoit la Mésopotamie. C'étoit retirer à la droite de l'armée des Parthes, l'avantage de s'appuyer sur cette place importante.

Ces Parthes avec qui Cassius ne se commettra qu'après tant de précautions, ne ressemblent point aux Perses amollis, dégradés, vaincus par leur nombre plus que par le fer grec, sur qui Alexandre a remporté tant et de si faciles victoires. Ils sortent tout récemment du nord ; le midi n'a pas encore entièrement abâtardi leur vigueur. Les revers leur ont profité, la victoire leur a appris l'art d'attirer la victoire. Ils possèdent même l'art de l'attendre. Persuadés que l'armée qui s'écartera la première de ses magasins sera défaite, ils se bornent à observer les légions de Cassius ; ils souhaitent et attendent qu'elles s'engagent dans le pays

pour les assiéger dans leur marche et les détruire sans effort et par escarmouches, Cassius de son côté passant et repassant l'Euphrate semble offrir à son ennemi l'occasion fréquente d'une action décisive, tandis qu'il ne veut que le fatiguer et tenir ses propres troupes en haleine. Etendus sur une ligne immense, les Parthes, en effet, sont obligés par les moindres mouvemens des Romains à exécuter de larges évolutions.

Son plan touche enfin au résultat. Tout-à-coup arrive au camp de Vologèse la nouvelle que Martius-Verus a anéanti l'armée qui obéit à Osroës. Les débris fuient dispersés vers l'orient de l'Empire, et Martius-Verus, placé entre eux et le corps immense que commande le souverain en personne, est maître de la Médie. La grande armée royale est tournée à deux cent cinquante lieues de distance; ce n'est pas l'armée, c'est l'Empire lui-même qui est tourné. Les Romains d'Arménie sont plus près de Ctésiphon que Vologèse. Ils peuvent arriver en cette capitale avant les troupes Parthes de l'Euphrate supérieur. A ce premier revers toutes les défections qu'avoit ménagées Cassius sont près d'éclater. Les soldats venus des contrées limitrophes de la Médie tremblent pour leur

Capit. l. v, v. p. 37.

propre territoire ; les Arabes, l'Abgare d'Edesse s'effrayent de la vengeance prochaine des Romains ; Vologèse craint pour son propre palais, les capitales et l'Empire. Ce moment est celui du grand danger, et par conséquent des résolutions extrêmes ; Cassius l'a pressenti, préparé, attendu. Vologèse ne peut plus choisir qu'entre des partis également funestes. C'est-là qu'il faut amener l'ennemi, voilà le but de toute bonne combinaison et le fruit de la patience. Soit que ce Roi marche en retraite, soit qu'il attaque, il risque tout.

Le général romain manœuvre maintenant en tout déploiement sous les yeux des Parthes, non par feinte, mais pour faire aboutir à une bataille décisive sa temporisation de trois ans. Il franchit l'Euphrate à Zeugma, lieu du passage ordinaire des armées romaines, et, appuyé sur ce fleuve dont il suit le cours, il marche droit vers la Babylonie. Les Orientaux évacuent en grande hâte la Haute-Mésopotamie, ramassent toutes leurs forces, gagnent des marches et vont se poster au-devant de Cassius pour couvrir les provinces menacées. Les deux armées s'abordent vis-à-vis d'Europus, au-dessous de Zeugma. Après une rude ba-

Lucian. quomod. conser. Hist. 359, 360, 361.

taille les Parthes sont enfoncés et dissipés avec une perte énorme; leur position est traversée : ils se rallient pourtant et vont prendre poste à Sura, trente lieues au-dessous d'Europus, près du Confluent de la Billicha avec l'Euphrate. Là, une nouvelle et terrible action s'engage qui con-
Idem, p. 362. somme la ruine de l'armée du grand roi. Plus d'obstacles à ce que Cassius occupe en maître absolu le territoire qui le sépare de la Babylonie. Sa conquête se fait à la course; tout fuit dispersé. Les alliés de Vologèse quittent son parti. L'Abgare d'Edesse, Mannus, roi des Arabes de la Mésopotamie, font sortir leurs cavaliers des rangs éclaircis des Parthes et leur font faire volte contre leurs alliés de tout-à-l'heure; trahison commune chez ces peuples qui se montrent toujours féroces dans la cause de leurs nouveaux amis, comme pour fonder la confiance en leur dévouement sur un crime irrémissible, comme pour cautionner la perfidie par l'atrocité. Edesse reçoit une garnison de légionnaires. Son prince et celui des Arabes rendent hommage à la souveraineté de l'empereur de Rome en frappant des monnoies en son nom et en lui consacrant des médailles,

monument de leurs défaites et de leur trahison (1).

Pendant que Cassius poursuit hardiment sa marche et le cours de ses victoires, Martius-Verus soutient avec vigueur les hauts succès qu'il a obtenus contre Osroës. Dans une grande bataille il a triomphé des débris ralliés de l'ancienne armée parthe d'Arménie, et des renforts qui sont venus tenter de faire rebrousser sa fortune. Maintenant placé au centre de la Médie, il menace à la fois et tour-à-tour toutes les provinces limitrophes, il empêche leur concert, il contient leur offensive, il les force à trembler séparément chacune pour elle. Les troupes qui les défendent n'iront point susciter de nouveaux dangers à Cassius. Capit. l. v, v. p. 37.

Voilà trois grandes batailles dont l'issue sera peut-être la ruine du plus vaste empire du monde connu alors. On est à peine sûr des lieux où deux d'entr'elles se sont livrées, on ignore pleinement où fut donnée la troisième. On en cherche en vain l'emplacement exact, l'année, la saison, la date, ou plutôt on ne les cherche pas. Qu'est-ce donc qu'une bataille? qu'est-ce donc qu'une victoire? Quatre cent mille hommes se sont

(1) Voyez l'*Atlas*.

heurtés, et tous au commandement de se mettre en fureur, se poussant et étant poussés, donnant et recevant blessures et mort, hurlant de rage, de joie et de douleur, se sont frappés, mutilés, égorgés pendant tout un jour et jusqu'à tomber d'épuisement, pour dormir dans le trouble une lieue plus loin qu'ils n'avoient fait la veille et se réveiller entre des morts et des mourans. De mauvais historiens admirèrent ce massacre. Triomphans d'avoir à dire que trois cent soixante et dix mille hommes avoient été mis en pièces, ils retracèrent avec exagération, emphase et transports d'allégresse, cette boucherie beaucoup moindre et toujours trop grande. Un bel esprit, moqueur, Lucien, se transformant pour un moment en critique grave, trouva moins à propos de gémir sur une telle effusion de sang humain, que de s'indigner de la malhabileté des historiens qui se complurent à la décrire.. et ses sarcasmes concoururent peut-être à ruiner leurs écrits et la mémoire des faits. Qu'est-ce donc que l'histoire et à quoi tient-elle? ce bruit que font des hommes sans talens sur des actions sans vertu, tandis que des ironiques se rient dès le temps même et de la louange et du louangeur, comment

Lucian. quomod. conser. Hist. p. 357.

Lucian. *Ibid.* et seqq.

l'appelez-vous? seroit-ce pas de la gloire militaire? allez, le monde n'a jamais manqué ni de victorieux ni de glorieux. Ils n'y abondent que trop pour attester ses malheurs et nos fureurs. Que la mémoire humaine réserve ses places d'honneur pour ce qui est utile à l'humanité. La vraie gloire n'est que dans le bien. Si le courage y a droit, c'est quand il défend vertueusement une cause vertueuse. Cherchez maintenant le champ de bataille de Gaugamelle, ennobli sous le nom d'Arbelles. Aiguillonnez des voyageurs, des savans, des géographes; qu'ils partent, qu'ils cherchent, nul ne vous montrera la place où dans le combat corps à corps de six cent mille hommes un grand empire fut dissous en poussière comme le sable qu'agitoient les combattans sous leurs pieds; demandez à présent en quel lieu quatre cents hommes ont péri l'arme au poing, luttant contre une force immense pour une confédération foible, pauvre et injustement attaquée, demandez-le et le dernier des pâtres de la Thessalie et de la Phocide vous montrera les Thermopyles.

Cassius vient de rendre atroce une gloire déjà cruelle. Il a poussé de poste en poste

les débris toujours décroissans de l'armée parthique, il les a jetés hors de la Mésopotamie. Il a forcé Osroës, qui a repris le commandement, de passer le Tigre à la nage; de confier aux antres une vie qu'il a arrachée aux eaux, et de disputer aux bêtes fauves leurs cavernes, pour y fuir comme elles les hommes... Il s'est présenté devant Séleucie, ville opulente et populeuse, qui ouvre ses portes par capitulation et à des conditions fixées. Tout-à-coup l'armée Romaine entière pille, brûle, détruit, égorge en cette malheureuse cité. Quatre cent mille citoyens sont massacrés... Est-ce la *perfidie* de Cassius qu'il faut accuser, est-ce celle des Séleuciens? nul historien n'est d'accord; il n'y a de positif que le désastre et son impunité... Et voilà la guerre même sous un prince vertueux. Que pouvoit faire ce prince pour la justice à une si longue distance et quand les lois militaires de l'Empire donnent au général un pouvoir si absolu. Oublie-t-on que si la guerre semble à si bon droit un fléau aux gens de bien, c'est qu'outre qu'elle détruit ce qu'il faut conserver des hommes, elle infirme ou elle corrompt la loi sociale en absolvant dans les masses, les crimes qu'elle punit dans les individus.

Lucian. *Ib.* p. 556.

Amm. Marcell. l. 23, capit. l. v. v. p. 38. Dio, p. 802. Amm. Marc. l. 23. Festus Rûf. p. 552.

C'est peu d'avoir détruit la ville grecque de Séleucie, ou fait de nouvelles ruines encore au milieu des ruines anciennes de la ville perse de Babylone, on marche à la ville parthe de Ctésiphon. On écrase comme en passant les dernières forces de la monarchie commandées par Vologèse en personne. S'il fut tué, si Osroës, son parent et son meilleur général, a succombé dans ce dernier effort de l'Empire à l'agonie, nul historien ne le garantit, quoique plusieurs l'avancent. On arrive à cette ville ouverte, on la pille aussi; voilà le rameau d'or que cueillent les officiers, voilà le laurier qui fait oublier au soldat ses fatigues. Trajan n'avoit enlevé de cette ville que le trône d'or de ses Rois, on y rase leur magnifique palais. Ainsi les villes de Belus, de Seleucus et d'Arsace, que trois aventuriers Assyrien, Macédonien et Scythe, ont fondées, monumens de trois dynasties, résidences de nombre de conquérans, chefs-lieu de plusieurs Empires qui se sont dévorés les uns les autres, créées, embellies, enrichies au prix du sang et des larmes de soixante et quinze générations d'homme, sont frappées et presque anéanties comme en un seul jour par un dernier aventurier, fils d'un rhéteur de Syrie.

Dio, l. 71, p. 802.

Cassius, jetant tout-à-coup les yeux autour de lui, voit son armée grandement affoiblie; c'est l'effet de la victoire elle-même; minée par la famine; la conquête use et brûle ses propres ressources; en proie à la maladie, à la misère et à la volupté, fléaux qui, bien qu'ils paroissent en contraste, ne manquent pas de s'accorder pour la ruine des conquérans; il sent qu'elle va se fondre et s'anéantir. Il ne peut ni porter plus loin ses armes ni conserver les pays envahis s'il est attaqué avec vigueur. Les Parthes, aussi cruellement frappés par les mêmes fléaux, lui demandent la paix. Ce n'est pas par humanité, mais par conformité de besoin que Cassius la leur accorde. Il en dicte les conditions, Verus les confirme du sein d'Antioche en attendant que Marc-Aurèle et le sénat les approuvent.

Dio, l. 71, p. 802.

Il ramène sur la frontière romaine ses légions que les marches du retour dans une saison brûlante achèvent d'épuiser... Leurs rangs éclaircis par le fer et par la faim, recèlent de plus des germes de peste,... digne objet de tant d'efforts, digne conquête. Son armée est considérablement diminuée, mais son cœur s'est enflé d'orgueil. Il faudroit que le général victorieux

Dio, *ibidem*. Amm. Marcell. l. XXIII.

se demandât après la victoire combien il ramène de vainqueurs ; peut-être en deviendroit-il plus modeste, ou peut-être mettroit-il partie de son orgueil à épargner le sang des soldats et à faire trophée de cette épargne. Mais les hommes meurent ; qu'importe ! la gloire reste. Funeste abus d'un mot mal défini ! Quand disparoîtra le nom de héros ? quand le mot de gloire ne s'appliquera-t-il plus qu'à l'éminence de l'intégrité et de l'amour des hommes ?

Les premiers déportemens de Verus avoient excité la surprise de l'armée qui, depuis quatre règnes, avoit perdu l'habitude de mépriser ses Empereurs. Bien que l'on ne pénètre jamais, du vivant d'un prince, toute l'étendue des excès auxquels il se livre : le secret de quelques-uns d'entre eux franchit l'enceinte du palais ; et la rumeur publique, libérale en matière de mal, exagère celui qui est réel, ou en suppose de faux jusqu'à ce que la mesure du vrai soit connue. D'ailleurs il étoit des excès manifestes ; ceux du cirque par exemple. La passion que Verus portoit aux factions du théâtre, avoit soulevé la raillerie des Syriens. Ce peuple, quoique vicieux, se montroit toujours prêt à se moquer du vice. Il n'a pas craint de lancer en plein cirque ses

malignes épigrammes comme autant de flèches piquantes sur la personne de l'Empereur Verus, qui est le premier à méconnoître sa dignité. Exemple funeste des suites qu'entraînent les mauvaises mœurs dans un souverain ! le respect public est le corselet du prince ; qu'il s'en dévêtisse, il se livre sans défense, et l'ambitieux marque la place où il glissera son fer. Prétexte, motif et excuse de son audace, l'usurpateur trouve tout dans la dissolution des mœurs du souverain ; puis le peuple pâtit, puis sa condition empire déplorablement, quand vient à se consommer l'échange qui, à un prince avili, substitue un tyran farouche.

Cassius relevant à bas bruit pour se l'approprier l'opinion et le respect que Verus laissoit tomber et se perdre, prenoit de loin ses mesures pour devenir usurpateur et tyran. C'étoit un homme plein tout à la fois de patience et d'audace. Il avoit dès sa jeunesse montré de la haine pour le gouvernement monarchique et un faux zèle pour les formes de l'ancienne république. Il vouloit faire servir à ses vues criminelles le nom de Cassius meurtrier de César, de qui faussement il se prétendoit issu. Pour mettre en valeur ce nom, il falloit affecter l'esprit

Gallic. Cass. v. p. 41.

républicain. Il se jugea suffisamment hypocrite pour soutenir ce rôle. Précoce en matière de crime, la pensée de faire périr Titus-Antoninus l'avoit saisi dès l'adolescence; mais son père, qui, de la profession de rhéteur, s'éleva à la dignité de préfet d'Égypte, étoit parvenu à étouffer ce projet scélérat et les principaux indices qui en subsistoient. Son ambition comprimée n'en devint que plus ardente. Tirant avantage de tout, elle perçoit et se remontroit dans la mesure, et suivant la progression de ses succès. Le moment vint où elle fut en quelque sorte téméraire, car Verus la pénétra et écrivit en ces termes à Marc-Aurèle: Gallic. Av. Cass. v. p. 40.

« Avidius-Cassius aspire et vise à l'usur-
» pation; je crois en pouvoir juger ainsi;
» son ambition vient de loin: il s'est déjà
» élevé de justes soupçons contre lui sous
» Antoninus ton père et le mien. Je sou-
» haite que tu fasses éclairer ses démarches:
» penses-y bien. Il amasse des trésors et at-
» tire de la puissance. Tout ce que nous
» faisons lui déplaît. Il tourne en ridicule
» notre goût pour les bonnes connoissances.
» Il traite ta philosophie de chimère; il te
» donne à toi le nom de vieillard philosophe,

» et à moi celui d'extravagant débauché.
» Songe aux mesures qu'il faut prendre. Je
» ne le hais point : mais en laissant de l'au-
» torité à un homme de cette trempe qui
» sait se faire obéir et saura au besoin se
» faire aimer, crains de le voir former
» quelque entreprise funeste à ta personne
» et à tes enfans ». Gallic. Av. C. v. p. 40.

La philosophie que Cassius décrie inspire au besoin la plus haute élévation de cœur. Le désintéressement, la résignation, la raison et la justice qui est la somme de ces diverses qualités, tout en dérive. Si l'amour de la patrie se joint à la philosophie, ce qui doit être, cette alliance naturelle peut faire alors d'un empereur un Décius, et ce Décius se dévoue en son cœur au bien public. Toutes ces belles vertus et ce noble dévouement jaillissent ensemble de la réponse que fait Aurèle à Verus.

« J'ai lu ta lettre. Tes défiances blessent
» notre dignité, tes inquiétudes font tort à
» la bonté de notre gouvernement ; de plus
» elles sont inutiles. Si Cassius est appelé à
» régner, que serviront les efforts que nous
» ferons pour le perdre. Rappelle-toi le mot
» de notre bisaïeul : *nul n'a jamais tué son*
» *successeur ;* si Cassius ne doit pas régner,

» il se précipitera lui-même vers sa perte, » sans que nous soyons obligés d'en venir » à des coups d'autorité toujours odieux. » Comment en effet le traiter en coupable? » personne ne l'accuse et de ton aveu il est » aimé des soldats. Telle est la nature des » crimes d'état, que l'accusé, même alors » qu'il est justement puni, n'est regardé » que comme un opprimé. On le croit im- » molé au doute, sacrifié à de simples soup- » çons. Tu sais ce que disoit encore l'Em- » pereur notre aïeul : *la condition des princes* » *est triste, on ne croit qu'il a été tramé contre* » *eux que quand on les a tués.* Domitianus » l'avoit dit avant lui. J'aime mieux citer » Adrianus, *parce que les meilleures maximes* » *perdent de leur autorité, quand elles viennent* » *des tyrans.* Ne recherchons donc point » trop la conduite de Cassius : il a servi la » discipline militaire, il est bon général, il » est utile à la république. Vainement tu » m'insinues de pourvoir par sa mort à la » sûreté de mes enfans. *Que mes enfans* » *périssent, si Cassius mérite plus qu'eux* » *d'être aimé, si leur vie doit porter moins* » *de profit à la république que la sienne* ». Gallic. Av. Cass. v. p. 40.
Prince généreux à quelle distance il rejette de lui des soupçons que trop souvent cer-

tains rois retiennent à plaisir sous leurs mains, toujours prêts à s'en repaître. Sa retenue n'est-elle donc pas suffisamment motivée ; elle se fonde sur la justice : Cassius n'a contre lui ni action, ni accusateurs ; sur la résignation : s'il est appelé à régner, dit Aurèle ; sur la reconnoissance.. ses victoires et la discipline de l'armée parlent pour lui ; sur l'amour de la patrie : père et roi, Marc-Aurèle s'écrie : *que mes enfans périssent s'il le faut pour le bonheur public.* Ah ! c'est bien un citoyen du vieil âge que couvre cette pourpre. Combien Verus dans ses justes soupçons se montre foible à côté de ce prince fort. En ce cas surtout, on ne le niera point, il faut au roi une force solide et qui vienne de lui-même, car qu'est-ce qu'une force communiquée et qui la lui donneroit ? sont-ils nombreux ? les favoris, ministres, courtisans, conseillers qui prendroient fréquemment sur eux de tenter la guérison des soupçons gratuits d'un souverain, dussent-ils frapper d'inutilité l'homme le plus nécessaire à l'état. C'étoit à bon droit que Verus élevoit ces suspicions, l'évènement le prouva. Marc-Aurèle ne prévint point le coupable et il ne fit que son devoir, parce qu'une condamnation sur de simples indices n'est pas moins atroce en

politique qu'en justice. Il ne changea même pas de manières avec Cassius. A la vérité le crime se mûrit et se tenta : quand il vint à éclater, ce prince, sans peur, qui ne s'étoit montré que juste, devint véritablement grand. La vraie vertu ne perd pas ses droits et trouve tôt ou tard emploi et récompense.

Le premier mal de la guerre sous les Empereurs étoit de faire d'un général victorieux, s'il commandoit hors de la présence du prince, un ambitieux, un factieux prêt à tout risquer pour détrôner son maître. Marc-Aurèle témoignoit en juger ainsi quand il envoya Verus prendre le commandement suprême. Mais l'incurie de ce jeune homme et son indigne mollesse laissèrent à Cassius tout l'honneur de la victoire, comme elles lui en avoient laissé les fatigues. Les dangers étoient pour l'état. Marc-Aurèle se promit de pourvoir à l'avenir à ces dangers et de régler sa conduite ultérieure sur cette considération importante.

Qu'avoit-il fait au sein de Rome pendant les quatre années que dura la guerre des Parthes? Tenant en main l'extrémité des fils du vaste réseau de l'administration, tout aboutissoit à lui, la guerre et la paix. Il a fourni à Agricola les moyens de soutenir les ef-

forts des Anglois, efforts toujours plus durs. On ne devoit pas, en effet, penser encore à prendre l'agression. La Grande-Bretagne entière étoit en armes, et la résistance de ces hardis insulaires ne devoit être domptée qu'après neuf ans de combats. Ils étoient confédérés alors. Si César avoue que, sans leurs divisions intestines, il n'eût jamais triomphé du petit nombre de peuplades bretonnes qu'il vainquit, qu'en devoit-il être à ce moment où toutes les peuplades étoient indissolublement unies. Rome se trouvoit placée trop loin du théâtre de cette guerre pour faire prévaloir facilement tous ses avantages; la puissance du choc est en raison inverse de la distance. C'est-là ce qui fait traîner en longueur toutes guerres lointaines.

Les levées subites d'auxiliaires qu'il a effectuées ont mis Didius-Julianus en état de vaincre et de chasser les Cauques. Ces Germains étoient des ennemis dignes de lutter avec les Romains, qui n'ont jamais cessé de les estimer. Honorés de tous leurs voisins, sages, prudens, bons soldats, tels nous les peint Tacite. Forts en cavalerie et en infanterie, habiles à la manœuvre, ils n'entreprenoient jamais légèrement la

Tacit. Mor. Germ. XXXV.

guerre, mais une fois entamée ils la poussoient avec vigueur. La supériorité qui leur étoit attribuée sur les autres Germains, ils ne la devoient qu'à la justice ; or le sentiment de la justice inspire à la fois courage et persévérance.

A l'aide des renforts que Marc-Aurèle n'a cessé de lui faire passer, le même Didius Julianus a repoussé de la Germanie inférieure les Cattes, ces pères belliqueux des Hessois. Ils étoient venus à l'extrémité du Rhin tenter d'opérer une diversion efficace en faveur de ceux de leurs frères qui combattoient les Romains dans le voisinage des sources de ce fleuve. En même temps que Didius Julianus le défendoit dans tout son cours, Aufidius Victorinus, plus près de l'armée du prince, avoit balayé la crête des Alpes rhétiques des ennemis qui la couvroient ; puis posté sur les versans opposés, après en avoir défendu l'accès contre un second corps de Cattes et contre une nombreuse armée de Suèves, il avoit réussi à rejeter au-delà du Danube ces deux peuples. Les Cattes, robustes de corps, vigoureux de cœur, adroits et rusés, sentant de quel prix est un bon chef, sachant le choisir, et aussi lui obéir, habiles à faire des dispositions

militaires, soit pour attaquer , soit pour se garder, différoient peu des soldats Romains en discipline, en courage. C'étoit donc beaucoup d'avoir gagné du terrein sur de pareils hommes et de l'avoir su conserver.

Voilà de rudes guerres à conduire simultanément. Il en est une autre à détourner simultanément aussi , et celle-là porte un caractère qui la dénonce formidable entre toutes les guerres. Une confédération plus puissante qu'aucune de celles qui jamais menacèrent l'Empire , s'ourdissoit et alloit s'étendant et s'élargissant. Elle comprendra et embrassera bientôt tous les peuples du Nord. L'humanité de Marc-Aurèle s'afflige de voir se préparer encore l'effusion du sang des hommes ; sa politique a de justes sujets de s'effrayer, et de cette ligue , et de la circonstance où elle dispose sa trame... C'en est fait de l'Empire romain si ses attaques éclatent dans le même temps que la guerre des Parthes ; si , pendant qu'une moitié de ses forces le défend à l'Orient, et que l'autre moitié se divisant, bataille à l'Ouest et au Nord-ouest , sur le Rhin , la Tamise et les Alpes , un choc immense vient l'assaillir au centre. Que d'adresse, que de ménagemens, quelle sage temporisation n'emploie-t-il pas

pour épier, suivre, contrarier la formation de cette terrible union, pour en retarder ensuite les agressions ! que de soucis, de travaux et de peines dans cette ame royale qui se voue avec passion à ménager encore quelques mois, quelques jours de paix fraternelle aux hommes.

Il n'y avoit sans doute qu'une politique éclairée, habile, féconde en moyens et en ressources qui pût retarder deux ans l'essor de la haine de ces mille peuples dont le premier intérêt et l'occupation presque unique, sont de s'exciter les uns les autres par le souvenir de leurs outrages passés et l'aspect d'une proie facile. Marc-Aurèle oblige ses fiers généraux à contenir leur irascibilité, à ne se point roidir contre les difficultés qui leur seroient suscitées. Il leur commande de faire des concessions sans bassesse, de gagner du temps. Sa modération, son honnête adresse, reculent l'explosion de la guerre jusqu'au moment où elle éclatera avec le moins de danger. Elle peut fulminer à présent; les Parthes sont vaincus et l'empire est sauvé..... Voilà les grandes choses que Marc-Aurèle a accomplies au dehors. Capit. Marc. Aur. v. p. 26 et 27.

Au dedans les provinces ne voient point

leur bien être altéré par les calamités inséparables de la guerre, lesquelles ne manquent pas d'être refoulées des frontières au centre. Elles sont heureuses par continuité et comme en pleine paix. Rome et l'Italie se trouvent rassurées contre une famine accidentelle et passagère par des emmagasinemens considérables. Toutes les armées, celles de la Tamise, du Rhin, du Haut-Danube et de l'Euphrate, stationnaires sur le territoire romain, sont nourries, pourvues abondamment et soldées, sans que la nation subisse un nouvel impôt, sans que les impôts anciens subissent une nouvelle augmentation. L'amour des hommes révèle au prince pieux envers le peuple, les secrets précieux de la science administrative, l'ordre, l'économie, le bon emploi de la vie, du temps et de l'argent des citoyens. Marc-Aurèle pendant ce temps a perfectionné encore et sans relâche les grandes qualités que l'empire est accoutumé de voir en lui. La raison, la bonté, la justice sont les anneaux de la chaîne qui attache chaque jour plus solidement tous les cœurs romains au pied de son trône.

Capit. Marc-Aur. v. p. 32.

Tels sont les devoirs qu'il a remplis à Rome avec une habileté et une sagesse tou-

jours croissante durant les quatre années de la guerre des Parthes.

Cependant on soumet à son approbation les conditions de la paix avec les Orientaux. Sans avidité de conquête, dans la seule vue d'éviter de nouvelles guerres, il permet que la Mésopotamie soit rattachée à l'empire dont Adrianus l'avoit séparée, il permet aussi qu'on joigne à cette acquisition celle de l'Adiabène. Comme le moindre contact met les deux monarchies, Romaine et Parthique, en disposition de se heurter, il ne faut pas moins qu'un vaste désert entr'elles. Telle est la politique funeste que nécessite la trop grande étendue des souverainetés quand elles ont étouffé ou absorbé les petits états qui leur servoient de barrières contre leurs tentations respectives d'envahissement ou d'usurpation. Qu'il eût été à souhaiter que dès ce temps les princes très-puissans eussent pris plaisir à faire végéter autour d'eux de petites républiques, comme deux grands arbres semblent se complaire à protéger chacun à part, des touffes de rejetons qui, s'épaississent en haie à l'entour de leurs troncs, comme pour empêcher que leurs racines ne se confondent pour entretenir une fraîcheur salutaire dans l'espace commun où ces ra-

Ruf. Fest. p. 551.

Dio, l. 75, p. 848.

cines vont chercher une subsistance éloignée.

Les troubles de l'Arménie ne seront plus un sujet de guerre, ses villes reçoivent garnison romaine. Edesse plante sur ses remparts l'aigle des légions, et Carrhes, si tristement fameuse par les désastres de Crassus, se peuple de citoyens qu'on y envoie en colonie et qu'on y établit sous l'auspice du nom d'Aurèle.

Toutes conditions ainsi réglées et exécutées, l'aîné des empereurs abandonne à Lucius le privilége de distribuer les distinctions, les récompenses, les offices, les proconsulats dans toute l'Asie. Il lui défère même l'honneur de créer et d'inaugurer des rois.. Auroit-il cru qu'il y eût peu de gloire à faire des souverains comme on fait des intendans. Martius-Verus est nommé gouverneur de la Cappadoce... Cœsonius-Vectilianus qui a dénoncé l'indiscipline des légions est chargé du gouvernement de Syrie.. et Cassius est revêtu du plus beau commandement de l'empire, celui de l'Asie entière. La paix qui vient d'être ainsi réglée est destinée à durer trente ans. C'est le terme moyen d'une génération. Quelles sont les vues politiques qu'on soit assuré de voir porter au-delà d'un âge d'homme. Tout

Capit. L. V, v. p. 38.

Dio, l. 71, p. 811.

Gallic. Av. Cass. v. p. 40.

est incertain et de peu de durée : la volonté des rois et la paix des hommes plus qu'aucune autre chose.

Marc-Aurèle rappelle Verus à Rome. La joie du succès que s'approprioit ce prince à qui la victoire avoit si peu coûté, l'ivresse d'orgueil que lui inspire cette distribution qu'il vient de faire d'emplois, d'honneurs, de dignités et même de sceptres, cet exercice libre de puissance et de vanité, le disposent à retomber dans ses voluptés. Elles sont près de coûter cher à sa renommée ; qu'il expieroit cruellement de tristes plaisirs ! Quand un prince, entraîné par la volupté, se joue de l'opinion, on suppose avec facilité que s'il méprise l'opinion en ce qui regarde le vice, il la méprisera possiblement pour le crime. Il a fait des actions basses, il mérite presque qu'on le soupçonne capable d'un forfait. Annius-Libo, parent de Marc-Aurèle, qui l'a envoyé en Syrie comme gouverneur, s'exprime avec un peu plus de hardiesse qu'il ne sembloit convenir à un simple sénateur ; il parloit dans les cas douteux de recourir à l'avis de Marc-Aurèle : Verus s'en est montré grièvement offensé. Tout-à-coup Annius-Libo meurt. La voix publique, non celle

de Marc-Aurèle, les historiens en établissent bien la distinction ; la voix publique, toujours prompte à accréditer et répandre le mal, ose flétrir Verus du soupçon de l'avoir empoisonné. Certes, Verus est innocent de ce crime. Le fond de son caractère étoit la bonté ; l'empereur Julien lui rend toute justice à cet égard... Mais quelle flétrissure qu'un tel soupçon fondé sur un intérêt d'orgueil et de jalousie, ainsi que sur la circonstance funeste d'une mort subite ! Que Verus paye cher de honteuses voluptés ! il ne s'en dégoûte pourtant pas.

Capit. L. V, v. p. 38.

Julian. Cæsar., p. 84 et 89.

Il abandonne la Syrie avec regret et comme s'il eût quitté son propre royaume. Il s'achemine lentement vers Rome, tirant en longueur sa puissance et sa licence. Il traîne à sa suite des joueurs et des joueuses d'instrumens, des histrions, des bouffons, des escamoteurs dont abondoit et abonde toujours la Haute-Syrie. Avec ce cortège, il semble, disent les historiens du temps, que ce soit moins la guerre des Parthes que la guerre des bâteleurs qu'il ait terminée ; il se fait accompagner de ces saltimbanques avec autant de pompe et d'éclat que s'ils eussent été autant de rois destinés à honorer son triomphe. Approchant du palais, il sent qu'il faut mettre

Capit. L. V, v. p. 38.

Idem. Ibid.

quelque distance entre lui et ce misérable cortège. Il s'écarte davantage de cette tourbe méprisable à mesure qu'il se reconnoît plus près de la demeure sainte d'Aurèle. En y tou- AN 166.
chant, il reprend un peu de cette dignité simple qui convient à un empereur et qui plaît à son frère. Est-il auprès de lui, sa déférence renaît plus respectueuse, pour mieux faire oublier le passé. Nulle plainte, nul retour sur ses fautes, aucuns reproches ne perçent de la part d'Aurèle. Verus voit un sourire vrai glisser sur la bouche de l'Empereur qui l'embrasse avec un contentement plein de sérénité. Dès lors sa tendresse est émue par tant d'indulgence et de bienveillance. Elle se ranime en ce cœur qui n'est pas tout-à-fait corrompu, elle n'aspire plus qu'au moment de se manifester. Il se présente bientôt ce moment; tout s'apprête pour le triomphe qu'on destine au jeune prince. L'armée, le sénat, le peuple surtout à qui il faut des spectacles, s'écrient: *on a ramené le temps où l'on triomphoit des Parthes; qu'il soit donc fait un splendide triomphe.* On se prépare à obéir au vœu du peuple et des soldats.

Lucius-Verus se rend au sénat, il y demande que la première assemblée de l'état

invite Marc-Aurèle à s'associer au triomphe décerné à son collègue, qu'elle le supplie

Acad. Inscr. et Belles-Lettres, Mém. de l'abb. Bellay.

de partager avec lui et le titre d'Imperator dont on l'a décoré pour la dernière victoire, et les quatre impératorats et les qualifications d'*Armeniacus*, de *Medicus*, de *Parthicus-Maximus*, que l'armée a conquis et dont

Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

on lui a fait hommage. Il veut de plus effacer l'impression de méfiance qu'a pu faire naître dans le cœur de son frère sa disposition à l'indépendance, il veut se montrer sensible à la bonté gratuite à laquelle il doit sa place sur le trône, et sacrifiant les prétentions de sa postérité, il conjure le sénat de décider son frère à établir d'avance les droits de ses enfans et de sa famille propre à l'empire du monde, il le sollicite de déférer aux

Lamprid. Comm. v. p. 46. Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

fils de Marc-Aurèle le titre de *Césars*. Il exige que ces jeunes enfans soient associés à son triomphe. Cette conduite conforme à la reconnoissance l'étoit aussi à l'adresse. Verus fut sans doute bien conseillé par ses affranchis. Aurèle recueilloit là les fruits de cette douceur qui, ne se démentant jamais, n'est pas exposée à être soupçonnée, après sa première déclaration. Qu'il eût montré un front mécontent à son frère, et les affranchis eussent tremblé pour eux-mêmes,

et tenté de se sauver en perdant l'un ou l'autre des empereurs. La bénignité d'Aurèle les rassura, et Lucius, rendu à ses véritables inclinations, ou docile à de sages avis, rentra modestement dans la pratique de ses devoirs accoutumés, qu'on lui rendoit faciles et aimables. Les témoignages de sa reconnoissance pour celui qui, étant son frère d'adoption, s'est constitué par élection spontanée son collègue et son gendre, lui ramènent l'intérêt des pères conscripts et redonnent à Aurèle de bonnes espérances.

Le sénat a accueilli avec transport toutes les propositions de Verus favorables à Marcus-Antoninus, il les a décrétées, il en va décréter d'autres. Comme le patriotisme de l'Empereur a protégé tous les citoyens au milieu des désastres de la guerre, les sénateurs renouvellent en son honneur le noble et antique usage de décerner la couronne civique. Ils la décernent à ce Romain qui a su conserver tant de Romains, ils la présentent à l'Empereur comme au meilleur citoyen de l'empire, et Aurèle la partage à l'instant avec Verus. Ils l'adjurent au dernier terme de recevoir le titre de père de la patrie qu'il a persisté cinq ans à re-

Capit. Marc-Aur. v. p. 27.

fuser. Il l'accepte pourtant; mais il le partage encore avec Verus comme sa couronne civique; c'étoit sans doute pour le disposer à mériter mieux ces nobles titres de citoyen et de père des citoyens.

Capit. Marc-Aur. v. p. 26.

Tel étoit à ce moment l'état de l'Empire, dit Lucien, que l'on peut croire ici, car d'ordinaire il déprise tout; tel étoit l'état de l'Empire, qu'il ne sembloit pas qu'il y eût rien qui pût oser le heurter. Jamais tant de gloire militaire n'avoit couronné les armes Romaines dans les guerres contre les Parthes. Leur seroit-elle venue de Crassus ou d'Antonius. César dans sa fièvre de gloire eût-il osé rêver d'autres succès. Trajanus, à la bonne renommée de qui il ne manque que d'avoir résisté à l'intempérance et à la frénésie des conquêtes, Trajanus pourroit-il comparer son expédition à ces grandes et pleines victoires remportées sur deux puissantes armées, aux deux extrémités d'un vaste empire, et qui font crouler cet empire d'une seule et lourde chute. Une guerre et des succès de ce caractère suffiroient donc à faire ce qu'on appelle la gloire d'un règne. Que le prince philosophe et son règne sont supérieurs à une telle gloire!

Lucian. Quomod. conscrib. Hist.

Marc-Aurèle condescend toutefois à se montrer en triomphateur ; le peuple veut qu'ayant tout préparé et tout dirigé, il entre en partage d'un honneur qui, à vrai dire, lui appartient plus qu'à son frère. Debout entre ses enfans et Verus sur le même char, ils traversent ensemble la porte triomphale, le champ de Mars, le champ de Flore, le théâtre de Pompée, le cirque Flaminien, l'amphithéâtre Flavien, la voie sacrée et ses arcs pompeux. Ils montent majestueusement au capitole en donnant aux citoyens le doux spectacle d'un triomphe de famille. Entre les plans des villes conquises, les tableaux des batailles gagnées et les armes, dépouilles des combattans qui bruissent et ferraillent sur mille chars ; entre les dépouilles aussi des tristes habitans des villes, se distingue la statue du soleil que révéroient les adorateurs vaincus de Mithra. On arrête la marche à la porte de l'un des temples de Phœbus, on y dépose avec respect ce simulacre, on l'introduit bientôt avec piété dans son enceinte, pour qu'il soit rendu à cet Apollon des Orientaux les mêmes honneurs qu'à l'Apollon des Romains. La marche triomphale poursuit et arrive à son terme, le Capitole. Un

AN 166.

senatus-consulte ordonne à l'instant que deux médaillons hardiment frappés retracent pour les temps reculés ce triomphe d'union, et que sur le revers de la tête d'Aurèle ceinte de laurier, sur le revers de celle de Verus aussi couronnée de laurier, soit modelé en relief un quadrige dont les chevaux impatiens du frein, traînent à petits pas et à grand mouvement deux empereurs tenant à la main le rameau d'olivier, et souriant ensemble et à leur union et à la paix publique.

Médailles de Pellerin.

Le peuple à présent demande à grande rumeur qu'on renouvelle, pour célébrer ce rare triomphe sur les Parthes, la pompe si rare *des jeux de la victoire*. Ce devoit être le premier retour de cette pompe depuis la bataille d'Actium. Des trophées d'armes, véritables monumens, se groupent, se dressent et se multiplient dans toutes les places, dans tous les quartiers de Rome. Leur effigie exacte se retrouve encore au revers des médailles du temps. Verus allant d'un trophée à l'autre, mais y allant seul, remonte en dernier terme au Capitole. Il s'avance jusqu'aux pieds de la statue révérée de Jupiter-Capitolin, il lui offre, dans l'attitude de l'adoration, il élève vers lui avec

Capit. Marc-Aur. v. p. 27. Marmor Cyzic. Voyez l'*Append.*

l'expression d'une sainte reconnoissance le palladium des Romains, la figure modelée en or, qui représente la Victoire. Son action muette a une énergie significative qui ne le cède point aux paroles par lesquelles il diroit au grand Dieu : O défenseur de la citadelle de Rome, ô Jupiter sauveur, libérateur, la victoire nous vient de toi; le peuple romain te reporte en hommage la Victoire. Le bronze des médailles nous remet encore sous les yeux l'image de cette cérémonie majestueuse; le marbre des inscriptions en prolonge le souvenir et l'étend jusqu'à nous. Marmor Cyzic.

Des spectacles magnifiques succèdent à cette autre ovation; ils se donnent en présence des deux Empereurs couverts du manteau triomphal; toutes les places de la ville en sont le théâtre successif. Un seul spectacle attire bientôt l'universalité des citoyens de Rome en un même lieu. C'est le combat des pancratiastes. Les exercices du corps tenoient en effet une grande place dans ces fêtes instituées à l'imitation des jeux grecs d'Olympie. Devant les Romains, trépignant de joie, apparoissent les cinq grands exercices gymnastiques réunis et confondus en un seul exercice dans le com-

bat du pancrace. Ceux de la course et du saut se pratiquent quand il faut courir ou sauter pour s'attaquer, se défendre, fuir ou poursuivre. On se terrasse de la lutte simple et de la lutte composée, on frappe comme dans le combat du ceste, on frappe aussi comme au pugilat. On imite dans ce combat jusqu'à celui des bêtes féroces, car on se déchire l'un l'autre des ongles et des dents. Le pancratiaste Corus reçoit le prix; il est couronné aux cris délirans de la joie forcenée de cette populace qui se nourrit de tortures et s'abreuve de sang. Le nom de Corus vient jusqu'à nous, le marbre ne fut pas réfractaire au ciseau qui l'inscrivit, le temps ne répugna point à le sauver de l'oubli; certes Corus est l'esclave aposté au côté des triomphateurs pour les humilier. D'un million d'hommes qui prirent part à ce triomphe, soit comme conviés à sa pompe, soit comme spectateurs, il ne reste que trois noms, et de ces trois noms l'un est celui d'un athlète vil et féroce. En quelle compagnie nous met la gloire! Fi! de la gloire, si elle n'est comme la fortune qu'une courtisanne aveugle. Marc-Aurèle en jugeoit ainsi, mais comme sa pensée étoit

plus sage que la mienne, l'expression en est plus noble et plus modérée.

A sa descente des hauteurs du Capitole et de retour dans son palais, fatigué du bruit des chaînes du vaincu et du fer des vainqueurs, mais non déçu par tant de tumultueux honneurs, par ce fracas que l'on qualifie concerts et mélodies de victoires, louanges d'héroïsme : il élève sa pensée bien haut au-dessus de ces illustrations futiles qui insultent aux morts pour honorer un mourant ; de ces louanges disproportionnées qui outragent des nations entières pour exalter un chef de soldats ; de cette odieuse gloire qui fait affront à l'humanité, pour glorifier un homme ; il élève sa pensée bien haut, bien au-dessus de tout ce qui est honneurs et illustrations, louanges et gloire, car il domine la vanité de tout cela.

« *Le beau en tout genre l'est par lui-même,* *De la vaine gloire.*
» se dit-il, il se réduit à lui seul *et la* XXVIII.
» *louange n'en fait pas partie. Rien ne*
» *devient meilleur ou pire par les applau-*
» *dissemens d'autrui. Manque-t-il quelque*
» *chose à ce qui est beau de sa nature ? pas*
» *plus qu'à la loi, qu'à la vérité, qu'à*
» *l'humanité, qu'à la pudeur.* Qu'y a-t-il
» là qui devienne beau par la louange, ou

» qui s'enlaidisse par le blâme? *L'émeraude*
» *perd-elle de son éclat, si on cesse de la*
xxii. 2. » *louer?*.. Combien d'hommes qui, ne voyant
» ni quelle tâche leur a été donnée en
» naissant, ni ce que c'est que le monde,
» ne savent ni ce qu'ils font, ni où ils
» sont et s'ignorent eux-mêmes. Lequel
» donc te paroît mener une vie plus sage,
» ou d'eux ou de celui qui dédaigne les
xxii. 10. » louanges de pareilles gens.. Celui qui
» loue et celui qui est loué, ceux dont la
» mémoire tient bon et ceux qui la rap-
» pellent, n'ont tous qu'une courte vie.
» Tout cela se passe dans un coin de la
» terre; *les hommes ne sont d'accord sur le*
» *sujet de la louange, ni entre eux, ni avec*
» *eux-mêmes;* et la terre elle-même n'est
xxii. 12. » qu'un point dans l'univers... *et le héros,*
xxii. 5. » *et le panégyriste, tout finit en un jour* ».

« Combien de personnages autrefois cé-
» lèbres sont maintenant dans l'oubli, et
» qu'il y a même de temps que ceux qui
xxii. 7. » les ont loués ne sont plus!.. Combien de
» mots qui anciennement étoient en usage
» ont cessé d'être prononcés. Il en est de
» même aujourd'hui des noms des plus
» célèbres personnages des temps passés,
» Camillus, Géso, Volesus, Leonatus, et

» peu après Scipio, Cato; ensuite Augustus
» même et Adrianus et Antoninus, ce sont
» comme des mots hors d'usage. Tout cela
» s'évanouit, se met bientôt au rang des
» fables, se perd entièrement dans l'oubli.
» Je dis cela des personnages illustres, car
» pour les autres, dès qu'ils ont rendu le
» dernier soupir, personne ne les connoît,
» ni ne prononce plus leur nom... Alexander XXII. 3.
» de Macédoine et son muletier ont été
» réduits en mourant au même état, car
» ou ils sont rentrés également dans la
» pépinière de tous les êtres du monde,
» ou ils se sont également dissipés en
» atomes... Cela n'a duré qu'un jour, cela XXII. 4.
» est mort depuis long-temps. Les uns
» n'ont pas laissé d'eux le moindre sou-
» venir, *la mémoire des autres a dégénéré*
» *ou dégénérera en fables et disparoîtra des*
» *fables même...* Dans peu toi-même ou- XXXIV. 26.
» blieras tout et tu en seras oublié... Comme XXXIII. 21.
» le sable du bord de la mer est caché par
» le nouveau sable que les flots apportent
» et celui-ci par d'autre, de même en ce
» monde ce qui survient efface bientôt la
» trace de ce qui a précédé... *Quelle conduite!* XXII. 8.
» *ils font grand cas de la postérité qu'ils n'ont*
» *jamais vue ni connue. C'est à peu près*

» *comme si tu t'affligeois de n'avoir pas été*
XXII. 6. » *loué des hommes du siècle passé* ».

« La réputation la plus durable qu'on » peut laisser après soi n'est rien, elle se » conserve parmi des hommes dont la vie » est courte, qui ne se connoissent pas » eux-mêmes et connoissent bien moins
XI. 3. » celui qui a vécu long-temps avant eux... » Çà ne songe plus qu'à mettre le présent » à profit. Ceux qui s'occupent le plus des » honneurs qu'on leur rend et pensent le » plus à se faire un nom dans la postérité, » réfléchissent-ils *que les hommes à naître* » *ne sont pas différens de ceux qu'ils ont* » *aujourd'hui tant de peine à supporter.* » *Tout cela mourra; que t'importent la* » *louange, les propos discordans et toutes*
XXII. 15. » *les opinions de ces mortels*... Mais après » tout, quand notre nom ne devroit jamais » être oublié sur la terre, que seroit-ce? pure » vanité. *Que faut-il donc ambitionner? une* » *seule chose, d'avoir l'esprit de justice, de* » *faire des actions utiles à la société, d'é-* » *viter constamment tout mensonge*, d'être » disposé à recevoir chaque accident de la » vie comme nous étant venu du même » principe et de la même source que
XXII. 3. » nous ».

Ainsi parce qu'il ne se fie ni sur la valeur de ce qu'on appelle gloire, ni sur sa durée, ni sur la justice de la distribution qu'on en fait, ni sur le jugement solide de ses dispensateurs; il ne cherchera point la gloire; mais que cherchera-t-il qui lui tienne lieu de cet aiguillon émoussé? il cherchera par opposition à la gloire fausse, frivole et vaine, *les objets vraiment et solidement dignes d'estime*. Les voilà tels qu'il se les représente et les approuve.

Objets dignes d'estime. XXIX.

« Ce qui rend l'homme *digne d'estime*, » n'est pas d'être poussé des vents comme » les plantes, ni de respirer comme les » animaux, ni d'avoir une imagination » propre à recevoir l'impression des objets, » ni d'être secoué par ses appétits, comme » une marionnette par ses cordons, ni » d'être un animal propre à vivre en » troupe, ni de savoir satisfaire ses besoins. » Qu'est-ce donc qui l'honore véritablement? est-ce d'être accueilli par des » battemens de main? non; ni par conséquent de l'être avec des acclamations » et des louanges; puisque les acclamations » et les louanges de la multitude ne sont » aussi que du bruit. Laissons donc là toute » cette méprisable gloire. *Que reste-t-il qui*

» *distingue et relève en effet un homme? c'est*
» *de savoir diriger et contenir tous les mou-*
» *vemens de son ame au point de ne faire*
» *que des actions propres à la constitution*
» *d'un être raisonnable.* A-t-on un autre
» but dans l'éducation et les instructions
» qu'on nous donne? Voilà ce qui rend
» l'homme véritablement digne d'estime, et
» si tu parvenois une fois à cette perfection,
XVI. 1. » tout autre objet te paroîtroit indifférent ».

« Celui qui donne le premier rang d'es-
» time à son ame, au génie divin qui l'é-
» claire et au culte sacré des vertus qui lui
» conviennent, ne fait pas comme les héros
» de tragédie; il ne pousse point de gémis-
» semens sur son sort; il n'évitera ni la so-
» litude, ni le grand monde, et surtout il
» *passera sa vie sans rien ambitionner ni*
» *craindre*, se mettant peu en peine si son
» ame sera pendant un court ou long espace
» de temps enveloppée d'un corps. Il se-
» roit aussi prêt à mourir dans le moment,
» s'il le falloit, qu'il est prêt à remplir toute
» autre fonction décente et honnête. Il ne
» craint que d'omettre pendant le cours de
» sa vie quelqu'une des fonctions propres
XVI. 2. » à un être intelligent et sociable. *Il ne s'é-*
» *tudie qu'à régler ses affections et ses mou-*

» *vemens sur ce qu'exige de lui la raison uni-*
» *verselle et l'intérêt de la société et qu'à aider*
» *ses semblables à faire de même* ». VII. 3.

Véritables biens. XXX.

Marc-Aurèle est par excellence l'homme qui vise au mieux. Il ne s'en tiendra donc pas à la froide appréciation de ce qui est digne d'estime; il portera ses vues bien plus haut, car il remontera à l'examen de ce qui constitue les *véritables biens*, par opposition aux biens factices que par prestige étale devant nous cette vaine gloire qu'il méprise.

« *Ce que le vulgaire appelle biens tient*
» *simplement le milieu entre les vrais biens*
» *et les vrais maux.* C'est en prenant le mot
» utile et le mot bien dans un même sens,
» qu'on peut dire que *tout ce qui arrive de*
» *bon à chaque homme est encore utile à la*
» *société humaine, à l'univers* ». VIII. 7.

« *Qu'est-ce qui est essentiellement bon? c'est*
» *la prudence, la tempérance, la justice, la*
» *force.* Ces vertus ont-elles besoin d'épi-
» thètes pour être caractérisées? non. L'i-
» mage qu'elles nous présentent est si pure
» qu'un bon esprit seroit choqué de voir
» qu'on essayât de les caractériser par des
» épithètes ou des louanges. *Qu'est-ce qui est* Voyez l'Appendice, n° V.
» *mauvais, ce n'est pas ce qui empire la con-*
» *dition de la vie animale de l'homme, c'est* XVII. 2.

» *ce qui empire son essence.* Ce qui ne le per-
» vertit point ne sauroit le blesser, soit au
» dehors soit au dedans, c'est pour un bien,
» que la nature est obligée de faire ce
XIV. 1. » qu'elle fait... Nul ne peut souffrir un vrai
XXIX. 5. » mal, un vrai préjudice qu'en son ame ».

Honte et mépris à ces triomphes fastueux qui ne portent nul bien à son ame et la menacent de préjudice. Les triomphes, fastueux ou, non, supposent une victoire, résultant d'un combat; tout combat est déterminé par des inimitiés ou des rivalités.... Mais les inimitiés répugnent à sa bonté, les rivalités même répugnent à son élévation d'ame, car il ne connoît que l'émulation; et que cette émulation est noble dans son objet!

« *Qu'un autre soit plus fort que toi à la*
» *lutte, mais qu'il ne soit pas plus sociable,*
» *plus modeste, mieux disposé aux accidens*
» *de la vie, plus indulgent aux fautes du pro-*
XVI. 4. » *chain* ».

Marc-Aurèle n'attend le bonheur que du bon témoignage qu'il se rendra de lui-même à lui-même. Comme il n'est pas plus disposé à s'approuver sans objet, qu'à se louer sans sujet, il donne à ce bon témoignage qu'il se rend en dedans de son cœur, le tour modeste de l'encouragement.

« Si dans la vie humaine, » se dit-il par une interrogation pleine d'une majesté concentrée, « tu trouves quelque chose de » mieux que la justice, la vérité, la tempé- » rance, la force, et en général *d'avoir une* » *ame qui se suffit à elle-même*, en ce qu'elle » te fait agir en tout par la droite raison » et qu'elle s'abandonne au destin sur sa » part des accidens qui ne dépendent pas » d'elle; si, dis-je, tu connois quelque bien » plus excellent, dirige à cet objet toutes » les puissances de ton ame, et entre en » possession de cette précieuse découverte. » Mais *si tu ne vois rien de meilleur que le* » *génie même qui réside en toi*, qui com- » mande à tes propres desirs, qui examine » tout ce que l'imagination te présente, » qui se sauve, comme le disoit Socratès, » loin des atteintes des sens, qui se soumet » lui-mème aux Dieux et qui aime les » hommes; si tout le reste te paroît bas » et vil en comparaison de lui, ferme ton » cœur à tout autre objet qui, venant une » fois à t'attirer, ne te permettroit plus, » sans te faire éprouver un tiraillement » fâcheux, de donner le premier degré » d'estime *à ce bien particulier aux êtres de* » *ton espèce*, et le seul qui t'appartienne vé-

XVIII. 1. » ritablement;... » il n'est pas juste que succès ni triomphes, « rien, vienne contrebalancer *le bien de la raison*, *ce principe* » *de toute action vertueuse. Les louanges de* » *la multitude*, *les empires*, *les richesses*, » *les voluptés lui sont étrangers*. Si une fois » tu fais le moindre cas de ces objets, » comme pouvant contribuer à ton bonheur, ils prévaudront dans ton ame et » l'entraîneront. Choisis donc tout ouvertement et en homme libre ce qu'il y a » de mieux et t'y attache inséparablement. » *Mais peut-être ce qui est utile est-il ce qu'il* » *y a de mieux? oui, s'il est utile à l'homme* » *en qualité d'être raisonnable;* mais s'il ne » lui est utile que comme animal, refuse-» lui ce nom et *sans aucun faste ni ostentation;* conserve seulement un jugement » sain pour faire un juste et solide paral-

XVII. 1. » lèle ».

« Si tu mets au rang des biens ou des » maux, ce qui ne dépend pas de ta vo-» lonté, il est impossible que, si un pré-» tendu mal arrive, ou si un prétendu bien » t'échappe, *tu n'accuses les Dieux et ne* » *haïsses les hommes* qui en seront ou que » tu en soupçonneras être cause, sans » compter les injustices qu'on fait à l'oc-

» casion de tous ces objets du dehors, en
» s'efforçant de les obtenir ou de les éviter;
» au lieu que si nous faisons uniquement
» consister les biens et les maux dans les
» choses qui dépendent de nous, il ne nous
» restera aucun sujet de *faire le procès à*
» *Dieu et la guerre à l'homme...* ». Certes, l'énergie ne manque pas à cette dernière pensée ! avec quelle vigueur et quelle précision elle met en évidence l'état d'hostilité et de haine vis-à-vis de Dieu et des hommes, où se place le pervers et même celui qui n'est que passionné. Est-il situation plus noble à la fois et plus douce que la situation du pacifique ! Eh oui ! ce sont de fausses notions sur de faux biens, c'est l'avidité, c'est la convoitise qui divisent les humains, les rendent ennemis, soulèvent entre eux une guerre impie. Le désintéressement seul les rapproche et maintient entre eux la paix ; le vertueux, le pacifique, c'est l'homme qui est le plus détaché de soi et du sien ; or, il faut que ce désintéressement s'étende à tout. XVII. 3.

« Ne vante pas, reprend-il, le prix de
» tous ces objets qui n'ajoutent rien à la
» valeur de l'homme en tant qu'homme.
» Ils ne font pas partie des qualités qu'on
» exige de lui. Sa nature ne demande nul-

» lement qu'il en jouisse. Ils ne peuvent » le rendre plus parfait; ainsi le bonheur » auquel il tend ne consiste point à les » posséder. Ils ne contribuent pas même à » le lui procurer ». Ici voyez comme son argumentation devient pressante, irrésistible. « *Si l'homme qui possède quelqu'un » de ces objets, en valoit mieux, ce ne seroit » donc pas une perfection que de les mépriser, » de les rejeter ?* Il ne seroit donc plus beau « de savoir s'en passer, *ce ne seroit donc » point un acte de vertu que de s'en dépouiller?* » Mais ne voyons-nous pas au contraire que » plus un homme s'abstient de ces prétendus » biens ou que plus il souffre patiemment » d'en être privé, plus il passe pour ver-
XVII. 3. » tueux ».

Quand un bon esprit a pesé la raison des choses, il pèse immédiatement après l'autorité que les hommes donnent aux choses par l'usage ou l'abus qu'ils en font. Marc-Aurèle se remontre à lui-même tout ce qu'il y a de bas ou d'odieux dans la façon de procéder de quelques hommes fameux dont l'existence voluptueuse, licencieuse et que l'on réputa fortunée étoit de leur vivant le sujet de l'envie des irréfléchis et des imprudens. Ce sont les mé-

chans et les insensés qu'il passe d'abord en revue.

« Rappelle-toi souvent, dit-il, les grands
» exemples de colère, d'honneur, d'infor-
» tune, de haine, toutes ces aventures cé-
» lèbres dont on a fait ou des histoires ou
» des jeux scéniques; puis demande-toi
» *qu'est-ce que tout cela est devenu? fumée,*
» *cendre, un conte, pas même un conte....*
» Autres objets de même nature; Fabius-
» Catullinus à sa maison des champs;
» Lucius-Lupus à Capua; Stertinius à
» Baïæ; Tiberius à Capreæ; et Velius-Ru-
» fus; combien tout cela est différent de
» l'opinion qu'on en avoit. Que le but de
» tant d'efforts étoit vil! *Ah! qu'il est bien*
» *plus sage, quoi qu'il arrive, de se montrer*
» *juste, modéré, soumis aux dieux, mais*
» *avec simplicité, car l'ostentation de mo-*
» *destie est tout ce qu'il y a de pire* ». XVI. 6.

A-t-il justement condamné les méchans à l'ignominie pour avoir mal placé leur *estime* et méconnu les *vrais biens*, il juge tout de suite après, les sages eux-mêmes que la gloire a couronnés. Quand bien même ces sages auroient constitué sujet de leur estime tout ce qui porte un profit accidentel aux hommes, soit dans la guerre, soit dans

le gouvernement, soit dans les sciences, soit dans la philosophie, il prononce du haut de sa raison, comme du haut d'un trône, que talens guerriers, talens politiques, sciences et philosophie, car il ne daigne pas nommer les lettres, tout cela n'est que boue, et qu'il n'est qu'une seule science bonne à posséder comme portant profit à l'universalité des hommes. Laquelle? c'est lui qui vous l'apprendra.

« Pense très-souvent, dit-il, combien » il est mort d'hommes de toute espèce, » de toute profession, de tout pays, de toute » nation. Parcours les premiers temps, » depuis ceux de Philistion (contemporain » de Socrate) jusqu'à ceux de Phœbus, » d'Origanion. Considère ensuite les autres » classes d'hommes.... c'est donc là qu'il » faut nous rendre tous, où se sont déjà » rendus tant de grand orateurs, tant de » graves philosophes, Héraclitos, Pythagoras, Socratès; tant de héros de l'antiquité; après eux tant de capitaines et » de rois, et avec ceux-ci les astronomes » Eudoxos et Hipparcos, le géomètre Archimedès, et tant d'autres génies célèbres » par leur pénétration, leurs grandes » pensées, leur amour pour le travail, ou

» bien par leurs subtilités et leur orgueil ; » où sont encore ceux qui ont parlé avec » dédain de cette vie mortelle et de si » courte durée, tels que Ménippos et bien » d'autres.... songe que tous ces gens-là sont » morts depuis long-temps. Qu'y a-t-il de » fâcheux pour eux et pour tant d'autres » dont les noms sont oubliés ? *Il n'y a* » *donc ici bas qu'un seul objet qui mérite* » *d'occuper nos pensées : c'est de vivre avec* » *douceur parmi des hommes menteurs et* » *injustes*, *sans jamais nous écarter nous-* » *même de la justice et de la vérité* ». XVI. 3.

Tu peux rentrer dans la société, Marc-Aurèle, si tu y rencontres des hommes vicieux comme tu te les représentes ; tu te trouveras en même temps vertueux comme il le faut être pour moins souffrir de leurs vices, et n'en point devenir complice. Tu seras vrai et juste vis-à-vis des menteurs et des injustes. Qu'ils outrent s'ils le veulent la fausseté, la perversité, ils n'en feront jamais sévir autant que tu es résolu de déployer de commisération, d'indulgence, de douceur, de bonté, en un mot, car tout est dans ce mot. Raison, bonté, ce sont-là les deux flambeaux de ta vie ; ils te rendent clair-voyant dans ce monde obscur, au travers

de cette foule d'aveugles qui vont se heurtant et se gourmandant. Ils te montrent où la presse est dangereuse et t'en détournent. La lumière qu'ils jettent aide quelques hommes qui y voient un peu, et qui sont sans malice, à s'écarter de cette scène de confusion, à marcher dans ta voie. Ah! oui, comme tu le dis, la sphère d'une ame pure est lumineuse. Éclaire ta route, éclaire la leur, c'est la digne fonction qui appartient à la vertu que tu portes en ton ame. Quel triomphe humain n'est misérable en comparaison de la tâche privilégiée qui te consacre à faire radier autour de toi la lumière, la chaleur, et tous leurs bienfaits créateurs ou réparateurs!

FIN DU PREMIER VOLUME.


Digitized by Google

